



**HAL**  
open science

**Jacques Tournant. Essai de trajectoire, contributif à une  
étude des trajectoires professionnelles des architectes  
français**

Régis Bertrand, Jacques Allégret

► **To cite this version:**

Régis Bertrand, Jacques Allégret. Jacques Tournant. Essai de trajectoire, contributif à une étude des trajectoires professionnelles des architectes français. [Rapport de recherche] 577/89, Ministère de l'équipement et du logement / Bureau de la recherche architecturale (BRA); Ministère de la recherche et de la technologie; Ecole d'architecture de Paris-Villemin / Groupe de recherche et d'études sur la socialisation de l'architecture (GRESA). 1988. hal-01905458

**HAL Id: hal-01905458**

**<https://hal.science/hal-01905458>**

Submitted on 25 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ecole d'Architecture Paris-Villemin  
Bureau de la Recherche Architecturale

577

## Jacques TOURNANT

essai de trajectoire, contributif à une étude des  
trajectoires professionnelles des architectes français

Régis BERTRAND

sous la responsabilité scientifique de Jacques Allégret

1988

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT,  
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS

**ECOLE D'ARCHITECTURE PARIS-VILLEMIN**

ETABLISSEMENT PUBLIC CREE PAR DECRET N° 79-1077

Rapport de recherche

Contrat n° 88 31150 notifié le 25 juillet 1989.

Ministère de l'Équipement et du Logement. Direction de l'Architecture et de  
l'Urbanisme. Bureau de la Recherche Architecturale.

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche remise au Bureau de la  
Recherche Architecturale en exécution du programme général de recherche mené par le  
Ministère de l'Équipement et du Logement avec le Ministère de la Recherche et de la Technologie.  
Les jugements et opinions émises par les responsables de la recherche n'engagent que leurs  
auteurs.

Responsable scientifique : Jacques Allégret

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	p.7
1-PREMIERS ELEMENTS BIOGRAPHIQUES.....	p.13
1-1-famille et enfance	-p.13
1-2-études	-p.15
1-3-jeunesse	-p.19
1-4-avant-guerre	-p.23
1-5-guerre et captivité	-p.25
1-6-retour à la vie civile	-p.31
2-EXERCICE PROFESSIONNEL.....	p.37
2-1-à distance de l'architecture	-p.37
2-2-premiers travaux de Reconstruction	-p.40
2-3-arrivée au Havre	-p.43
2-4-reconstruction du Havre	-p.46
2-5-autres travaux au Havre	-p.55
2-6-Rénovation à Paris	-p.61
2-7-la Caisse Nationale des Marchés	-p.64
2-8-une activité éclatée	-p.66
2-9-les approches régionales	-p.73
2-10-fin de carrière	-p.77
3-EXISTENCE PROFESSIONNELLE .....	p.79
3-1-premiers contacts	-p.79
3-2-insertion	-p.83
3-3-prises de parole	-p.90
3-4-proche du pouvoir	-p.92
3-5-une position controversée	-p.99
3-6-la S A D E S A.	-p.101
3-7-une nouvelle autorité	-p.103
4-TRAJECTOIRE .....	p.111
4-1-jeunesse-1909/1927	-p.111
4-2-études-1927/1932	-p.112
4-3-insertion professionnelle-1932/1942	-p.115
4-4-retour de captivité-1942/1943	-p.116
4-5-de Beauvais au Havre-1943/1947	-p.118
4-6-Reconstruction-1947/1953	-p.120
4-7-hésitations-1953/1957	-p.125
4-8-nouveau départ-1957/1960	-p.128
4-9-de Paris au Havre-1960/1964	-p.135
4-10-une position qui s'affirme-1964/1972	-p.140
4-11-à suivre...	-p.150

5-A PROPOS DU GENRE BIOGRAPHIQUE (post-face).....	p.153
5-1-quelques évidences	-p.153
5-2-des moyens d'approche	-p.155
5-3-un système	-p.157
5-4-biographies	-p.165
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	p.171
BIBLIOGRAPHIE.....	p.175

à la mémoire de Sébastien De La Roche  
et autres surnuméraires de l'Etat français...

## INTRODUCTION

L'Ecole Spéciale d'Architecture, l'Architecture d'Aujourd'hui, Beauvais, la Moselle, Le Havre, Paris, Les Landes..., autant de lieux fréquentés par Jacques Tournant et qui portent sa marque.

Présider, écrire, remembrer, reconstruire, urbaniser, rénover, édifier..., autant d'expériences accumulées.

Gréber, Prost, Perret, Poëte, Royer, Vago, Hermant, Persitz, Le Donné, Boileau, Claudius-Petit, Courant, Sudreau, Pisani et combien d'autres encore ont rythmé la vie de l'architecte sur lequel notre attention s'est portée.

Têtu, trop sûr de lui, idéaliste naïf, volontaire, perspicace, fidèle en amitié, les traits de son caractère se sont mêlés entre eux et avec d'autres déterminants qui nous intéressent ici au premier chef, pour composer sa carrière.

Mais ce ne sont là que des éléments épars d'un travail qui a nécessité, outre la collecte et l'exploitation des documents d'usage, 17 entretiens de plus de 2 h avec Jacques Tournant (22 juillet 1987, 16 septembre, 4 et 19 novembre, 2 et 9 décembre, 13, 20 et 27 janvier 1988, 3 et 24 février, 20 avril, 1er, 8 et 27 juin, 26 octobre, 16 février 1989). C'est donc 40 heures environ que nous avons passées ensemble, plus quelques heures au restaurant, dans des conditions invariantes, tant du point de vue matériel que du point de vue de la méthode d'entretien. Nos rencontres avaient lieu toujours le matin et chez lui rue de La Pompe.

Selon un véritable rituel, il m'accueillait à la porte et m'invitait à traverser l'appartement pour rejoindre le bureau : coup d'œil au chat, aux toits et à la Tour Eiffel qu'on aperçoit par la fenêtre, bonjour parfois à une dame grande au regard noble, des instruments de musique, des livres, un linteau trop bas attention la tête, une table ronde en bois précieux, patiné et ciré, la porte du bureau se referme bientôt derrière nous. 3 mètres sur 5 mètres environ, une table à dessin et un bureau, tous les deux couverts de papiers, sont placés face au mur. Les étagères pas vraiment encombrées par des dossiers d'archives en cours de classement, occupent le linéaire de mur restant. Des affiches attirent l'œil : la tour de l'hôtel de ville du Havre, un profil d'Auguste Perret, une vue intérieure d'un bâtiment d'André Le Donné, un assemblage de photographies aériennes montrant l'ensemble de l'agglomération havraise.

Jacques Tournant s'assied sur un tabouret devant la table à dessin, moi dans le fauteuil du bureau. Nous sommes dans une position intermédiaire entre face à face et côte à côte, qui permet par un léger mouvement de

tête de placer ou non l'interlocuteur dans son champ de vision. La discussion s'engage toujours de la même façon sur des événements de l'actualité professionnelle. On échange des informations sur l'Ecole Spéciale, sur UP 1, sur l'I.F.A.. En toute déontologie on égratigne quelques confrères. Puis, par le biais d'un échange de points de vue sur le problème de l'archivage des fonds personnels des architectes, c'est un souci majeur de Jacques Tournant, nous en venons à l'objet de notre rencontre.

Je n'ai pas de questionnaire lourd. Les simples interrogations : qu'avez-vous fait, où, quand, avec qui, dans quel cadre ? me servent de guide d'entretien. Le tutoiement remplace le vouvoiement après quelques séances, mais la forme de l'interview reste la même. Je le laisse parler le plus possible, ses opinions m'intéressent et nourrissent mon questionnement. Notre discussion n'est pas un dialogue. Il explique, je le fais préciser, mon avis n'entre jamais dans la conversation. C'est de lui qu'il s'agit, mon rôle est de noter ce qu'il dit. En effet le recours au magnétophone ne m'est jamais apparu indispensable. Dans une relation de longue durée tout est répété plusieurs fois, les risques d'oublis sont donc limités. De plus, la prise de notes impose à l'enquêteur une mise à distance par rapport au cours de la discussion, qui favorise un contrôle instantané de ses questions et ménage à l'enquêté une liberté de monologue.

A l'issue de l'entretien, en fin de matinée, nous relâchons notre discipline en quelques phrases. Nous digressons ensemble sur certains événements, ou bien encore Jacques Tournant m'interroge sur la compréhension globale que j'ai de sa carrière, sur son sens. J'arrête à ce moment de prendre des notes. Nous décidons alors d'arrêter là l'entretien. Nous fixons un prochain rendez-vous, je l'engage à réfléchir à certains points qui m'ont paru obscurs. Il me raccompagne à la porte.

Cette fin d'entretien constitue une phase intermédiaire entre l'interview et la séparation, durant laquelle de nouvelles informations arrivent, qu'il faut mémoriser.

Par mesure de précaution, je les note dans le hall de l'immeuble après avoir quitté mon interlocuteur.

17 matinées identiques, 40 heures et plus, d'entretien rythmées par les mêmes questions : où, quand, comment as-tu décidé ou réalisé telle ou telle action ?

La disponibilité de Jacques Tournant a été considérable et il faut remercier sa patience d'avoir supporté une demande plus intéressée de faits et de dates que de positions ou d'opinions. Sans cette disponibilité rien ne fut possible. Elle seule n'était toutefois pas suffisante, car seule elle ne garantissait pas contre les imprécisions d'un discours sur des

événements anciens. Fallait-il donc qu'il accepte encore une véritable collaboration, mettant en jeu une adhésion à notre démarche ?

Il s'agit pour nous de constituer une série de biographies capable de mettre en perspectives certaines régularités des conditions de l'orientation des destinées professionnelles, dans le cadre du principe selon lequel le déroulement d'une carrière est le résultat de l'ajustement permanent entre des caractéristiques propres d'un individu et les règles et enjeux du groupe dans lequel il évolue. L'objectif est donc la compréhension des liens qui unissent les architectes et leur milieu d'exercice, objectif fondé sur l'hypothèse de l'existence d'un système général d'organisation de ce milieu.

Ainsi sommes-nous portés vers une double entreprise ; vérifier la réalité du système général évoqué et le décrire d'une part et d'autre part comprendre les règles du déplacement des individus en son sein. Insuffisante pour mener à bien ces deux opérations, l'accumulation biographique n'en reste pas moins un outil appréciable à plusieurs titres pour traiter des questions d'analyse des structures de la profession. Pour la description d'un espace social, elle permet de compléter le répertoire des positions constitutives de cet espace et d'évaluer le pouvoir respectif de chacune de ces positions sur ce même espace. Mais notre présent objectif relève plutôt d'une compréhension du déplacement des architectes, leur vie durant, au sein de leur milieu professionnel. Cet objectif n'est envisageable qu'en raison même d'autres travaux ayant établi et esquissé préalablement le fonctionnement d'un système de socialisation propre aux architectes. Ces précédents travaux prennent appui sur les recherches de Pierre Bourdieu concernant certains groupes sociaux (couturiers, évêques), qui l'ont amené à définir la notion de champ de producteurs de biens de valeur symbolique. Ainsi notre connaissance du champ des architectes français (champ compris comme un espace de positions possibles) autorise alors l'étude des parcours professionnels. En ce domaine, une analyse synchronique de la population concernée ne nous renseignerait qu'incomplètement sur cette notion de parcours. Certes elle rendrait compte sans ambiguïté de la légitimité des individus à occuper leur poste, mais n'informerait que faiblement la question du déplacement d'un poste à un autre. L'exploitation d'une accumulation biographique raisonnée peut permettre de traiter ces deux aspects du parcours professionnel.

C'est pourquoi nous avons choisi la biographie, le récit de vie, comme mode d'approche de la population. Dans cette perspective, reste un travail quant au choix de biographies à collecter, un travail de définition d'un corpus d'individus à enquêter, pertinent par rapport à la structure du champ des architectes. La collecte des données de la carrière de Jacques Tournant n'est donc qu'une première contribution à ce projet d'étude des parcours des architectes à l'intérieur de leur espace professionnel.

Outre la participation à la compréhension de ces sujets, le récit de vie sert par ailleurs les analyses attachées à l'histoire de la production. Prise individuellement, chaque biographie constitue en effet un matériau susceptible de renseigner sur les circonstances de la construction d'un bâtiment, sur l'identification des acteurs qui ont participé à sa mise en forme et sur leurs options intellectuelles. Par exemple, dire que Jacques Tournant, élève d'Auguste Perret, a construit la base du centre national d'études spatiales d'Aire sur l'Adour grâce à son emploi d'architecte conseil à la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat, nous informe à plusieurs titres. Cela nous indique d'abord qu'il avait à l'époque un statut mixte, libéral et salarié ; statut à caractériser précisément pour le placer en référence à d'autres modes d'exercice. Ces indications nous renverraient ensuite à un examen de la conjoncture qui l'a amené vers ce type d'activités, pour enregistrer alors en tant que telle cette séquence de carrière, articulant un poste professionnel à des caractéristiques individuelles. Par ailleurs, cette même information nous livre des renseignements qui concernent directement l'histoire de l'architecture. Le C.N.E.S. a été le maître d'ouvrage de programmes originaux d'équipement, programmes financés par quelque membre du groupe de la C.N.M.E.. Jacques Tournant est intervenu sur une des réalisations. On peut alors réfléchir à la façon dont il s'est emparé à cette occasion de la doctrine de son maître ? Cet exemple de la base d'Aire sur l'Adour montre une capacité de nos biographies à informer tant les questions de sociologie de la profession que celles d'histoire de la production.

On peut noter à ce propos l'apport que pourrait fournir la première à la deuxième, car si l'ensemble construit évoqué est le résultat du savoir faire d'un Jacques Tournant élève d'Auguste Perret, n'est-il pas aussi le résultat d'une compétence d'architecte de statut mixte intégré dans une entreprise nationale ? Pour invalider une telle proposition faudrait-il se donner les moyens de comparer des bâtiments réalisés par des individus placés dans des situations professionnelles comparables, donc expertiser le milieu professionnel. Cette expertise est bien notre entreprise, mais l'histoire n'est pas sa finalité, même si elle reste un de ses objets.

Traiter des conditions de l'évolution des architectes dans leur champ, comprendre comment et pourquoi à partir d'une même formation on devient plutôt un libéral qui s'intéresse à la défense des intérêts collectifs ou plutôt un fonctionnaire motivé par l'urbanisme..., exige de se doter d'un matériau d'analyse fiable. Le mode biographique qui s'est imposé d'un point de vue théorique peut en l'occurrence prêter à controverse, quant à sa capacité technique à produire des informations irréprochables. En effet chacun sait combien les récits de vie peuvent être suspects de complaisance ou de falsification. Un problème de crédibilité se pose donc à nous. Ce problème se trouve renforcé dès lors qu'on entend relater la vie de personnes sans célébrité notoire et c'est notre cas qui entendons collecter

les biographies d'architectes les plus divers possible. Aussi, le mode biographique est-il réservé aux gens illustres et son application aux individus du commun reste souvent sans grand intérêt. On risquerait alors de fonder notre travail sur un matériau futile et peu crédible. Il nous a donc paru indispensable de trouver un outil d'investigation biographique capable de nous faire contourner ce risque. Le mode biographique offre de nombreux genres et son approche se devait d'être intégrée à notre travail. Ainsi on trouvera en post-face un brève étude de cette forme narrative, précisant l'option que nous avons choisie en cette matière. Celle-ci, qu'on nomme trajectoire, désigne en même temps notre mode de composition et notre projet scientifique. L'étude du parcours des architectes à l'intérieur de leur espace professionnel est l'étude des trajectoires professionnelles. Le mode de constitution du matériau biographique nécessaire à cette étude est la trajectoire individuelle. On travaille donc sur les trajectoires professionnelles à partir des éléments issus d'un corpus de trajectoires individuelles. Cette trajectoire individuelle repose sur quelques principes majeurs. Son objectif d'abord, qui est de collecter des faits ordonnés et non pas de valoriser son sujet ou de comprendre ce qu'il a apporté à la collectivité. On entend saisir comment durant sa vie un architecte est passé d'un état à un autre et non pas exprimer qu'il est génial tout simplement ou qu'il s'est montré novateur dans certaines circonstances.

Un autre principe majeur est de ne pas poser d'hypothèses a priori. Les biographies procèdent le plus généralement de cette façon. Elles fixent une thématique probable de l'action du "héros" et s'attachent à prouver sa validité en accumulant les faits confirmant cette thématique. C'est en cela que la biographie prête à controverse. Les faits sont-ils suffisants, d'autres faits n'invalident-ils pas le propos... ? Le problème de crédibilité de la biographie est un problème de preuve, rien n'y est jamais prouvé. Dans le meilleur des cas, tout concorde pour laisser penser que... La trajectoire accumule elle aussi des faits, mais selon une autre logique. Ces faits, elle ne les met pas immédiatement au service d'une hypothèse. Elle les fragmente d'abord en séquences de vie, en étapes. Ensuite, à l'issue de chaque étape, elle fait une hypothèse, non pas sur les raisons qui ont amené le "héros" à entreprendre une nouvelle étape, mais sur les possibilités d'étape qui s'ouvrent à lui; connaissant son potentiel individuel constitué et l'état du champ dans lequel il évolue. La sanction d'une telle hypothèse est immédiate et irréfutable, les faits qui la suivent, même peu nombreux ou incomplets, sont ses juges. En effet, si on postule qu'un architecte à un moment de sa vie doit devenir libéral en province et que les faits montrent qu'il est devenu fonctionnaire à Paris, il n'y a pas de controverse possible sur la validité de l'hypothèse.

Il ne s'agit donc pas pour la trajectoire de poser des hypothèses a priori quant aux raisons qui ont amené un "héros" à développer une action, mais bien d'établir une série d'hypothèses quant aux possibilités qui furent les

siennes, à un moment donné, de se trouver en situation de développer cette action. Ces deux principes, d'objectif et de méthode, sont propres à donner tout crédit aux trajectoires qui formeront le matériau de notre étude. Sont-ils suffisants pour susciter l'intérêt du lecteur ?

C'est tout d'abord Jacques Tournant qui devait apprécier suffisamment le projet, pour accepter d'en être le premier cobaye. Sa vie servirait non seulement l'étude des trajectoires professionnelles, mais aussi l'expérimentation d'une forme narrative, qui est un objectif induit de notre objectif principal. Cette expérimentation n'était envisageable qu'au prix d'un effort particulier de Jacques Tournant. Arrivé au terme de sa carrière, il devait supporter que sa biographie se désintéresse apparemment de l'originalité de ses travaux et de ses idées, de sa personnalité, pour le transformer en individu statistique, en être social lambda. A un moment où chacun est désireux de trouver une cohérence à sa vie, lui, devait contribuer à la désarticuler en autant de faits sans liaisons a priori. Adhérer à ces nécessités techniques requiert beaucoup de courage, dans le sens où elles mettent en jeu non seulement une destruction des repères individuels, mais aussi à terme, une reconstruction de la vie qui peut paraître en bien des points insupportable.

Jacques Tournant, sans réserve a accepté de travailler avec nous à cette entreprise douloureuse. Qu'il en soit ici remercié. Le rédacteur de ces lignes sait ce qu'il lui doit. Au lecteur de l'apprécier, et si à la fin de sa lecture le désintérêt l'a conquis, qu'il admette cependant comme ultime souvenir positif, le courage de celui qui n'a pas craint d'offrir son passé aux tortures bien involontaires de notre inexpérience.

Courage, sens de la collaboration, patience, chaque mot n'existe ici que par ces qualités.

## 1-PREMIERS ELEMENTS BIOGRAPHIQUES

Jacques Tournant fête cette année ses 80 ans, c'est donc avec l'atmosphère du début du siècle qu'il faut renouer, pour approcher ce que furent les premiers décors de son existence.

### 1-1-famille et enfance

Sa mère descendait d'une famille bourgeoise d'origine normande installée dans le 9e arrondissement de Paris.

En se mariant en 1907 avec un jeune homme habitant l'ouest de la capitale, elle quitte le centre de la ville pour le 16e arrondissement qu'elle considère alors comme une banlieue éloignée. Elle connut là des difficultés d'adaptation. Le grand père maternel de Jacques Tournant lui, dirigeait une petite entreprise de grains et fourrages. Une sorte de "station service" de l'époque.

Le père de Jacques Tournant possédait une entreprise de décoration provisoire : stands d'exposition, mobilier urbain temporaire. Cette entreprise, dans la famille depuis quatre générations, travaille encore aujourd'hui sous la direction de son neveu.

Elle fut fondée vers 1850 par Godillot, qui fabriqua par la suite les célèbres chaussures. Il la céda à une vieille famille du 16e arrondissement, les Delessert <sup>(1)</sup>, puis elle fut reprise par l'arrière grand-père de notre architecte. Cet aïeul venait du nord de la France, véritable force de la nature "quasi analphabète" selon son descendant, il devait sa fortune à trois "heureux" mariages successifs. Sous sa conduite, puis sous celle du grand-père de Jacques Tournant, l'entreprise réalisait de gros marchés, de telle sorte qu'à 45 ans, fortune faite, et après avoir conclu de nombreuses opérations immobilières, le fils du vieil analphabète provincial put se retirer des affaires pour se consacrer aux activités du rentier parisien : billard, lecture des journaux... Sous la conduite du père de Jacques Tournant, l'activité se dégrada. Entre les deux guerres l'entreprise n'employait plus qu'une dizaine de personnes, elle vivait. Au cours de cette période, elle bénéficia malgré tout de quelques chantiers importants comme l'organisation des obsèques du président Paul Doumer en 1932 ou encore l'aménagement de certains pavillons de l'exposition internationale de 1937.

---

(1) Delessert : famille de financiers français. Etienne (Lyon 1735 - Paris 1826) fonda la première compagnie française d'assurance contre l'incendie (1782) et la première banque d'escompte. Son fils Benjamin (Lyon 1773 - Paris 1847) développa à Passy une des premières filatures de coton et créa une usine pour la fabrication du sucre de betterave. Il fonda de nombreuses institutions, notamment la Société d'encouragement pour l'industrie, et surtout les Caisses d'épargne.

Cette entreprise était installée dans le 16e arrondissement, à proximité de l'immeuble où habitait les parents de Jacques Tournant, rue de Sfax.

C'est dans cet immeuble de famille que naquit Jacques Tournant le 23 juin 1909. Il aura ensuite un frère de 10 ans son cadet.

Le couple et ses enfants mènent une "typique vie bourgeoise". Le père a une automobile, ils vont en vacances en location, sur la côte normande ou à La Baule, ils fréquentent oncles et tantes. L'une, sœur de Tournant père, est mariée à un notaire de province. Austère, habillé en redingote et col dur, il impressionne beaucoup son neveu Jacques. Des questions d'héritage mettront un terme à ces relations familiales. L'autre tante, sœur de Tournant mère, est mariée à un huissier parisien, elle a trois enfants.

Le jeune Jacques Tournant voulait être marchand de "Belles-images", périodique pour enfants au début du siècle. Il était attiré par la lecture, l'histoire, la géographie et par les dessins que faisait son père.

Ce père, semble-t-il bon dessinateur mais sans grande culture, fut élevé très durement. Après une courte formation dans le domaine de l'industrie et du commerce au lycée Jean Baptiste Say, il fut envoyé passer trois ans en Angleterre quasiment sans ressources. Il occupa à Londres un emploi de caissier dans un grand magasin. A son retour en France il s'intégra à l'entreprise familiale. C'est alors que la 1ère guerre mondiale fut déclarée, mobilisé, il fut blessé à la tête et trépané. La vie de cet homme devint plus douce seulement après la disparition de ses parents qui lui laissèrent un bon héritage. Il était, de l'avis de son fils, un homme droit, travailleur, qui aimait sa famille.

A l'issue d'études générales suivies avec une certaine paresse, malgré des facilités pour certaines disciplines comme le dessin par exemple, Jacques Tournant n'est pas vraiment déterminé quant à son avenir. Un voisin d'immeuble de la famille, Gréber, urbaniste ayant travaillé en Amérique du sud notamment, conseille au père de Jacques Tournant de faire suivre à son fils des études d'architecture à l'école des Beaux-Arts. Gréber préconise l'atelier Godefroy-Freynet (atelier extérieur ouvert en 1919 après avoir semble-t-il fonctionné comme atelier préparatoire à partir de 1892, qui devint atelier Lefèvre-Ferran en 1928 et qui ferma ses portes en 1939).

## **1-2-études**

A la fin des années 1920, Jacques Tournant entre donc dans cet atelier. Il est installé rue de Seine, on y chahute beaucoup et Jacques Tournant n'échappe pas à l'ambiance. En six mois il ne travaillera que "le Dorique". Il est à ce moment plus intéressé par la vie que par le dessin. Il participe volontiers aux bizutages, accepte tous les travaux subalternes : balayage...

pour pouvoir s'amuser avec les autres élèves. Une des réjouissances très appréciée aux Beaux-Arts à cette époque, pour poursuivre les chahuts dans la rue, consistait à aller "virer les métèques à Montparnasse". Il s'agissait d'effrayer, par le tapage dans les immeubles, les artistes étrangers vivant alors à Montparnasse.

Le père de Jacques Tournant, constatant le peu de sérieux de son fils, l'inscrit à l'Ecole Spéciale d'Architecture où la discipline est réputée plus stricte qu'à l'Ecole des Beaux-Arts. On y entre chaque jour à 9 h 15 pour en sortir à 17 h, et la surveillance est assurée par des retraités de l'armée ou de la police.

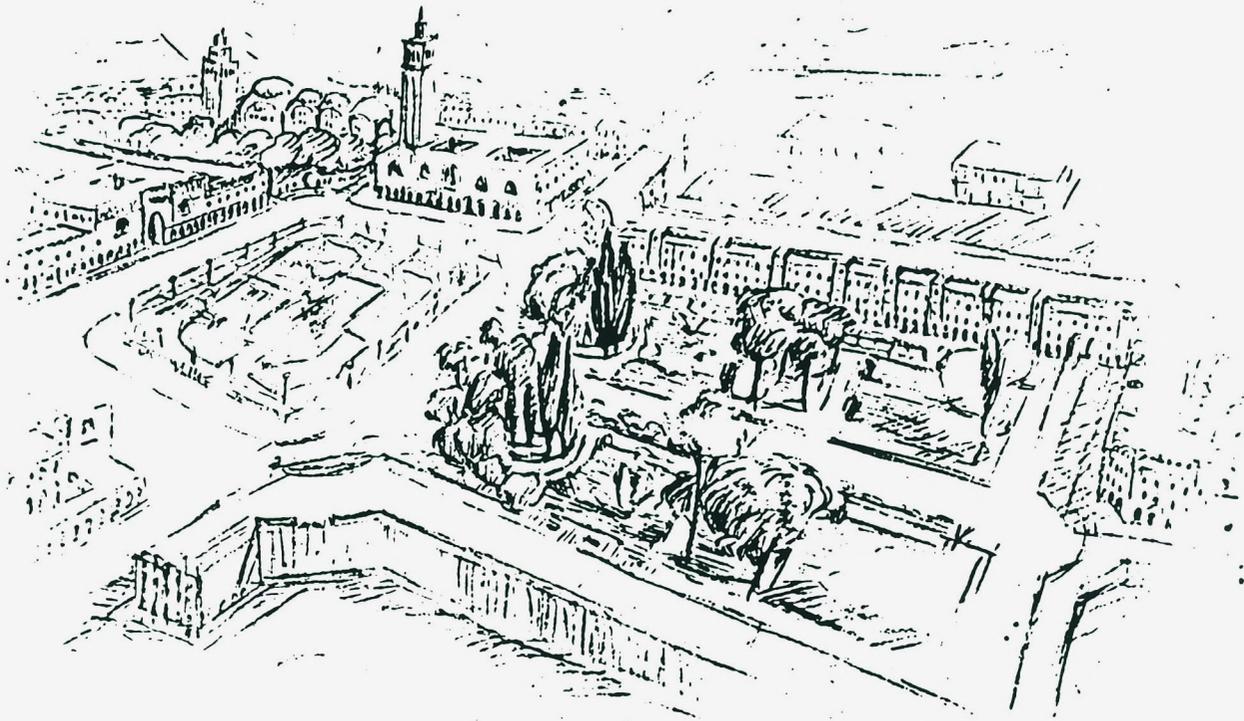
Pourtant, à son arrivée à l'Ecole Spéciale, Jacques Tournant garde son comportement Beaux-Arts. Il chahute, essaye d'entraîner ses nouveaux camarades au "bizutage", inconnu alors à l'Ecole Spéciale. Il est souvent à l'initiative d'entreprises contrariant le bon déroulement de la vie scolaire. Par exemple, il participe à l'organisation d'une grève contre la mauvaise qualité de la nourriture. Cette action n'est pas sans suite pour les "meneurs" ; Jacques Tournant et deux de ses camarades sont renvoyés de l'Ecole. Suite toutefois à l'action collective immédiate de l'ensemble des étudiants (défilé dans la rue, appel à la presse) et à la réaction conséquente des forces de l'ordre (la police cerne l'école), le directeur, qui était alors le fils d'Emile Trélat, fondateur de l'établissement, accepte de revenir sur sa décision. Après les mises en garde de celui-ci et les remontrances de son père, Jacques Tournant est réintégré.

Pourtant il ne s'en tiendra pas là de ses facéties. Une autre fois il met discrètement le feu aux herbes sèches de la toiture-terrace du bâtiment puis alerte ses camarades. Tous se mettent aux fenêtres et crient "au feu". Les pompiers viennent, on s'aperçoit très vite qu'il s'agit d'une mauvaise plaisanterie. Par chance pour Jacques Tournant on ne trouvera jamais le coupable.

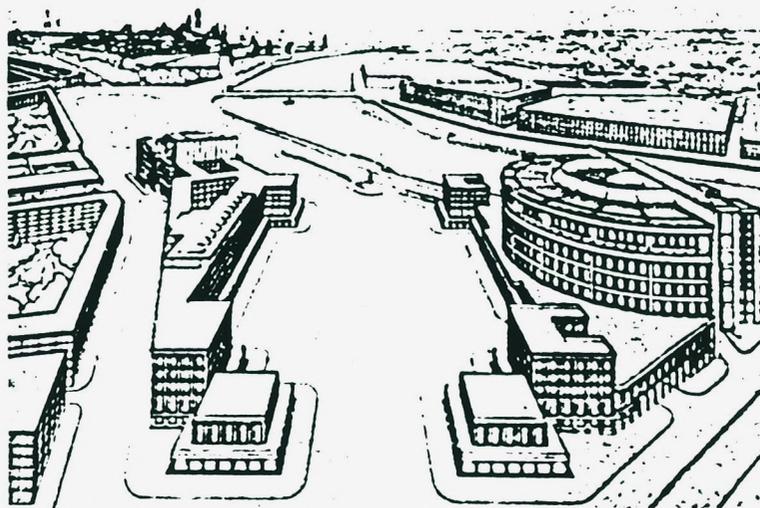
Cette attitude d'étudiant peu sérieux, Jacques Tournant la gardera jusqu'à la venue d'un colonel en retraite dans le personnel de surveillance de l'Ecole. Celui-ci saura canaliser son "énergie". Il l'incite à devenir le représentant de ses camarades et à entreprendre une préparation militaire au cours de ses études.

A ce changement correspond également l'arrivée d'un nouveau professeur à l'Ecole Spéciale : Auguste Perret, dans l'atelier duquel Jacques Tournant entre immédiatement.

On est en 1929, suite au décès du directeur, Henri Prost, architecte D.E.S.A. et grand prix de Rome d'architecture, est nommé à la tête de l'Ecole Spéciale. Sa première décision sera le recrutement de trois nouveaux



projet pour la place de Casablanca  
H. Prost- 1914



projet pour la colline de Chaillot et le palais des Soviets  
A. et G. Perret- 1933 et 1931

"patrons d'atelier" : Lecœur, Lebourgeois et Auguste Perret. Lecœur avait plutôt une réputation de constructeur et Lebourgeois de décorateur. Quant à Perret c'était un architecte de grande renommée : *"le grand architecte de l'époque"*, selon son élève.

Pourtant c'est quasiment par hasard que Jacques Tournant s'inscrit à son atelier. En effet, il ne le connaît pas du tout, même si son nom lui évoque vaguement quelque chose. Il croit en effet qu'il s'agit d'un nommé Payret Dortail, architecte jouissant à ce moment d'une petite célébrité, à qui on doit en particulier la cité-jardin de Cachan et quelques immeubles de rapport dans Paris.

*"Quand je suis entré chez Perret, il avait 45 ou 50 ans, c'était un homme sérieux, dans la force de l'âge".*

*"Perret devait être content d'être appelé à l'E.S.A., après l'échec de l'atelier du palais de bois, qui avait dû fermer à cause de l'hostilité envers lui des "pompiers" de l'école des Beaux-Arts et qui recalaient tous ses élèves".*

Jacques Tournant nous décrit encore un Perret qui venait dans son atelier corriger ses élèves une ou deux fois par semaine. Dans cet atelier, où étaient affichées les formules célèbres comme "construire d'abord"..., Perret passait derrière chaque table à dessin, regardait attentivement le projet puis faisait un bref commentaire que tout le monde écoutait.

Quant aux programmes proposés par Perret à ses étudiants, Jacques Tournant nous les décrit comme *"assez réalistes"* : des hôtels, des garages...

*"Quand on était chez Perret, on faisait du Perret"*. Pourtant Jacques Tournant assure que celui-ci évoquait très rarement ses constructions devant les élèves de l'atelier et qu'il ne refusait pas systématiquement les propositions issues de démarches différentes de la sienne, même s'il ne les approuvait pas bien sûr.

Jacques Tournant va jusqu'à affirmer que dans les jurys d'évaluation, Perret pouvait défendre un projet opposé à ses idées s'il lui paraissait relever d'une démarche cohérente. Ces jurys étaient composés des 3 chefs d'atelier de l'école et de quelques personnalités extérieures. Ils se réunissaient à huis-clos et ne faisaient pas appel à une présentation des projets par leurs auteurs.

Dans son atelier, Jacques Tournant se décrit comme un élève plus intéressé par la construction des bâtiments, par les "partis d'architecture" que par le dessin, le "rendu". A tel point que le jury de l'école lui refusera

son diplôme en 1931 à cause de la faiblesse de son "rendu". Il dût revenir présenter un complément de travail à sa sortie du service militaire en 1932, pour être définitivement diplômé en architecture.

Préférant le "parti" au "rendu", l'élève architecte Jacques Tournant manifeste semble-t-il de la même façon, plus d'intérêt pour les visites de chantier et la rédaction de dossiers thématiques que pour l'étude des disciplines théoriques. Il se souvient avoir visité le chantier d'Auguste Perret rue Raynouard et celui du pavillon suisse de Le Corbusier à la cité universitaire. Il possède encore un dossier d'étude concernant les squares de Paris.

Par contre, du cours de construction, il se souvient que c'était "*une matière difficile*" sur laquelle il "*faisait l'impasse*".

Du reste, Jacques Tournant avoue avoir été un étudiant peu sérieux et pense avoir réussi à franchir les étapes de l'école grâce notamment à "*une chance terrible*" liée à "*un culot monstre*". Il nous donne en ce sens une anecdote propre à nous faire saisir son attitude d'alors. Interrogé lors d'un examen de construction sur des questions de structures en bois, Jacques Tournant obtient une bonne note en soutenant sans connaître le sujet, mais en développant jusqu'à faire douter l'examineur, l'idée selon laquelle les maisons normandes à colombages sont réalisées en bois de pommier.

Pourtant, malgré ce comportement un brin dilettante, Jacques Tournant décide de suivre les cours de l'Institut d'Urbanisme, parallèlement à ses études d'architecture. Imité-t-il en cela de nombreux étudiants de l'Ecole Spéciale d'Architecture ou bien entend-il fixer pour lui cette "*tendance à s'intéresser à l'urbanisme (qui) était dans l'air*" ?

En tout cas il suivra les cours avec assiduité puisqu'il replace l'Institut d'Urbanisme comme étant un lieu de passage quasi quotidien de son emploi du temps d'alors. De plus n'a-t-il pas retrouvé récemment des caisses pleines de ses cours d'urbanisme ? On sait cependant que Jacques Tournant n'a jamais rédigé de thèse de fin d'études dans cette discipline.

C'est ainsi qu'il ne pourra se prévaloir durant sa carrière du titre d'urbaniste D.I.U.U.P. (diplômé de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris) et qu'il adoptera celui d'urbaniste I.U.U.P..

A l'Institut d'Urbanisme, Jacques Tournant appréciera particulièrement les cours d'histoire de l'urbanisme centrés sur l'exemple de Paris, assurés par Marcel Poëte. Il suivra là aussi l'enseignement de Santenac, Sellier, Prost et Jèze dont les cours de droit lui semblaient des plus ardues.

Pour ce qui concerne sa formation complémentaire à l'architecture, et en

dehors de l'urbanisme, Jacques Tournant fit deux tentatives, toutes les deux échouées.

La première concerne l'école des Arts Décoratifs. Inscrit pour passer le concours d'entrée, il se présentera aux épreuves le lendemain de la date fixée. Il ne tentera pas une autre fois sa chance. Pourquoi cette expérience ? L'élève-architecte "mauvais au rendu" comptait-il sur l'enseignement des "arts-déco" pour combler sa lacune ? On pourrait alors comprendre son inscription à l'Institut d'Urbanisme comme le désir de se constituer une spécialité capable de venir pallier sa médiocrité ponctuelle en dessin.

Sa deuxième tentative de formation complémentaire, probablement sous l'influence d'un père désireux de doter son fils d'une formation pratique, est l'inscription à un cours de métré. Jacques Tournant ne franchira jamais le seuil de l'établissement. On peut à propos de cette initiative certainement paternelle, se demander si cette formation était plutôt comprise comme un moyen de parfaire les connaissances du futur architecte Jacques Tournant, ou bien si elle devait constituer le départ vers une nouvelle orientation dans une conjoncture peu favorable aux architectes ? De plus, le métré n'était-il pas équidistant de l'architecture et de la gestion de l'entreprise familiale ?

### **1-3- jeunesse**

Maintenant, dans quelle "ambiance" évolue Jacques Tournant durant cette période ? Dans quel état d'esprit ?

Ses journées semblent se rythmer successivement autour de l'Ecole Spéciale, la Coupole qui vient d'ouvrir, l'Institut d'Urbanisme dans le quartier latin, le retour chez lui rue de Sfax, en autobus jusqu'aux Tuileries puis à pied après avoir remonté la rue de Rivoli, et enfin le dîner en famille suivi parfois d'une séance de cinéma. Rien de bien extraordinaire dans ce trajet bien archétypique et atemporel de l'étudiant parisien. On en tire cependant quelques lieux de la socialisation de Jacques Tournant.

L'école d'abord. Les promotions sont formées d'une vingtaine de personnes composées pour moitié d'étrangers venant principalement d'Europe centrale et balkanique. Les filles, représentées depuis 1896, ne constituent que rarement plus de 10 % des effectifs annuels. Mais l'école pour Jacques Tournant, c'est surtout ses amis rencontrés à l'atelier Perret.

C'est Persitz qui collaborera par la suite avec Héaume son aîné, dans une agence d'architecture d'importance nationale. C'est André Hermant avec lequel Jacques Tournant aura à travailler quinze ans plus tard au sein de

l'atelier de reconstruction du Havre, le même Hermant qui participera à la revue "Techniques et Architecture".

C'est ensuite et surtout Pierre Vago, le créateur de "l'Architecture d'Aujourd'hui".

Né d'un père architecte hongrois membre de l'équipe lauréate du concours du palais de la Société des Nations, immigré en France après des études secondaires en Italie, Pierre Vago en n'était pas moins démuné. Il habitait seul une petite chambre de bonne. Sa situation d'étudiant était radicalement différente de celle de Jacques Tournant, qui de son propre aveu menait une existence de "fils à papa".

Travailleur, consciencieux, seul parmi ses camarades à poursuivre son travail chez lui, Vago sympathise à l'atelier Perret avec Jacques Tournant étudiant peu travailleur qui ne pense qu'à plaisanter.

Etranger et solitaire, Pierre Vago sera parfois accueilli par la famille Tournant à laquelle il conservera sa reconnaissance.

Du Pierre Vago de l'époque, créateur de "l'Architecture d'Aujourd'hui" avant d'être diplômé comme lui en 1932, Jacques Tournant garde le souvenir d'un étudiant très volontaire mais irritant ses camarades par son excessive activité, par la supériorité qu'il affichait parfois et par le véritable "négrifiage" qu'il imposait à sa fiancée d'alors, élève comme eux de l'atelier Perret.

C'est toutefois avec Pierre Vago que Jacques Tournant et ses amis et amies vivent leur vie extra-scolaire faite de soirées et de séances de cinéma.

Mais, ces relations amicales ne sont pas suffisantes pour rendre compte de "l'ambiance" dans laquelle évolue Jacques Tournant alors étudiant. Il faut pour compléter ce tableau évoquer une nouvelle fois la présence dans l'École Spéciale d'Architecture de l'encadrement militaire. Il faut rappeler comment le jeune homme agité qu'il était accepta de modérer son comportement sous l'autorité d'un colonel en retraite surveillant de l'école. Il faut en effet se souvenir que Jacques Tournant trouva là une nouvelle identité, en devenant sans doute le premier élève de l'École Spéciale à accomplir une préparation militaire le destinant au grade d'officier. On ne peut oublier non plus que cette circonstance l'engagea à devenir pour la première fois le porte-parole de ses camarades d'école.

En changeant de comportement, notre étudiant en architecture accepte non seulement sa formation, mais aussi reconnaît l'autorité de la morale propre aux anciens-combattants, celle de son père.

Attaché à décrire "l'ambiance" dans laquelle évolue le jeune Jacques Tournant, une première approche par le biais de sa vie scolaire nous a ramenés vers sa famille. Quel cadre offre-t-elle ? La difficulté pour l'entreprise à trouver un nouveau souffle après-guerre, à assurer le maintien du niveau de vie, en est une première donnée. La désillusion par rapport à la vie politique, d'un père blessé de guerre en est probablement une seconde. En bref un cadre de vie familial certes bourgeois, mais marqué des problèmes de son époque : récession économique, rancœur quant à la mauvaise exploitation d'une victoire militaire douloureuse.

Pour Jacques Tournant et sa famille, cette atmosphère déjà lourde, se charge encore d'une histoire marquante, celle de ses cousins. Deux des enfants de la sœur de madame Tournant, un garçon et une fille, évoluent dans l'entourage de Jean Cocteau. Ils lui inspireront semble-t-il le thème des "enfants terribles" et susciteront à ce titre un sentiment de culpabilité honteuse dans la famille. L'attitude de Jacques Tournant à l'égard de ses cousins sera ambiguë. Adhérant à la honte familiale, c'est en leur compagnie qu'il goûte néanmoins à la drogue. Attiré un temps par la forme de vie des amis de Cocteau, qu'il rejoindra quelquefois en séchant les cours, il tiendra ensuite l'écrivain pour responsable du suicide de sa cousine et de la mort prématurée de son cousin devenu missionnaire en Afrique. Cette rancune de Jacques Tournant sera véritablement ancrée dans sa personnalité puisque, rencontrant Cocteau à Venise dans les années 50, soit 20 ans après les événements, il l'interpellera pour lui reprocher la "destruction" de ses cousins. L'indifférence de Cocteau alors, ne fera que renforcer le ressentiment de Jacques Tournant à son égard.

L'atmosphère familiale brièvement décrite, on doit pour mieux préciser les supports de l'évolution du jeune Jacques Tournant, évoquer ses intérêts individuels fixés dans ses loisirs.

Comme déjà mentionné, il fréquentait régulièrement les salles de cinéma. En effet il semble bien qu'il fut, à cette époque de sa vie, véritablement passionné de cinéma d'avant-garde. Même s'il ne peut citer aujourd'hui d'autre titre que "Le chien andalou", il se souvient par contre avec netteté les quatre seules salles parisiennes qui diffusaient alors ce genre de films. Du reste, il possède encore ses cartes d'abonnement à ces salles.

A ce premier versant de loisirs, s'ajoute pour Jacques Tournant un deuxième : l'aventure et le voyage.

Durant l'été 1929, répondant à l'invitation d'amis Bulgares de l'Ecole Spéciale, il réunit ses économies et part pour un mois. C'est d'abord le train puis le bateau sur le Danube, qui l'amènent en Bulgarie. Au retour, il s'arrêtera quelques jours en Allemagne, attiré non par les exemples de

l'architecture moderne, mais plutôt par le mythe d'organisation et d'ordre attaché à ce peuple.

L'été suivant, Jacques Tournant ne dispose pas des mêmes moyens, n'a pas d'opportunité évidente de but de voyage, mais il désire tout de même partir. Il utilisera les possibilités offertes par une association d'élèves des grandes écoles, "l'Union Civique", pour réaliser son désir.

Le but de cet organisme était de constituer un groupe capable d'assurer une présence active aux postes essentiels de certains services, comme les chemins de fer, en cas de grève et ainsi les faire fonctionner malgré les grévistes. En adhérant à cette association, on devait accomplir un stage pratique de quelques semaines, à l'issue duquel on avait droit à un voyage gratuit sur le réseau ferré français.

Jacques Tournant adhère à "l'Union Civique", effectue son stage comme chef de train sur la "grande ceinture" et choisit ensuite de voyager sur la ligne la plus longue de France : Paris-Vintimille. Il part pour la Côte d'Azur et employant le réseau secondaire, visite pendant une semaine Ramatuelle, Saint-Tropez, Toulon, Saint-Raphaël et la Côte des Maures.

Il profite de ce voyage pour visiter un site proposé par Perret à l'Ecole Spéciale d'Architecture comme support à un projet d'hôtel. (Il se peut qu'il s'agisse là du projet de diplôme de Jacques Tournant, mais lui-même n'en a plus le souvenir exact et aucune document ne permet de l'affirmer).

Il est à noter qu'à son retour à Paris, Jacques Tournant s'est séparé complètement des activités de "l'Union Civique".

En 1931, ses études quasiment terminées, Jacques Tournant doit rompre avec la vie dont nous venons d'esquisser le cadre, pour partir au service militaire.

Ayant suivi une préparation militaire, il est incorporé comme élève officier à Saint-Cyr. Il est ensuite nommé sous-lieutenant à Brest. Malgré un esprit passionné des choses militaires, son manque de discipline, son peu de goût pour le travail de chef des écuries qui lui a été attribué, le portent à préférer une vie de garnison un peu bourgeoise ; il monte à cheval, il entretient des rivalités avec les élèves-officiers de Navale durant les soirées mondaines, il recherche les succès féminins.

Son attirance pour l'armée, le voyage, l'aventure s'avère à l'issue de son expérience militaire, relever plus d'une position intellectuelle marquée d'esprit guerrier, que du désir de devenir un militaire. Ainsi malgré une certaine envie, Jacques Tournant n'a pas le courage de prendre l'engagement de trois ans que lui propose l'armée après son temps de

service obligatoire.

#### **1-4-avant-guerre**

Rendu à la vie civile en 1932 il est rapidement diplômé, mais par manque de moyens ou par manque de proximité du monde des architectes, il n'utilise pas directement son diplôme. Bien que peu florissante, l'entreprise familiale lui offre un emploi. Il semble bien que Jacques Tournant, dans les bouleversements économiques et financiers de la fin des années 1920, et dès bien avant la fin de ses études, ait vu dans cette entreprise occupée à la décoration, un lieu possible de valorisation de sa formation. Résigné ou fataliste devant la conjoncture défavorable, n'imaginant pas d'ouverture vers l'architecture, Jacques Tournant ne se sent pas très "à l'aise" dans son travail, ses rêves de voyage reviennent, il regrette de ne pas s'être engagé dans la Coloniale.

Mais à ce moment, la vie de Jacques Tournant va se trouver marquée par trois événements propres à faire passer au second plan ses problèmes professionnels. Il s'agit même, plus que d'événements, de véritables séquences de vie, qui se développeront pour Jacques Tournant simultanément et concurremment à son travail durant toutes les années 1930, jusqu'à la déclaration de guerre de 1939. Il sera question ici successivement et selon un ordre chronologique un peu théorique, d'abord de son engagement dans la vie publique, ensuite de la longue maladie qui l'a frappé et enfin de sa vie de couple.

Une petite remarque préliminaire s'impose toutefois avant la narration, car en effet si mariage et maladie sont à détacher complètement des problèmes d'insertion professionnelle de Jacques Tournant, il en va sans doute tout autrement de l'engagement dans la vie publique de son époque. Elle constitue selon toute vraisemblance, le révélateur de ses incertitudes en la matière : architecture et urbanisme, entreprise familiale, armée.

Ainsi, en ce début des années 30, dans l'entourage de Jacques Tournant, les discussions portent sur l'immoralité des politiciens, sur les affaires et scandales politico-financiers, comme celui lié à la mort mystérieuse de Stavisky. On évoque les bienfaits du fascisme italien et la montée salvatrice d'Hitler pour l'Allemagne. Ces exemples impressionnent un Jacques Tournant passionné d'ordre militaire, dont les idées un brin socialisantes par rapport à celles de son père, s'accommodent toutefois d'un anti-parlementarisme évident. Pourtant, malgré ses convictions solides, il ne semble pas déterminé à l'action et n'entend pas participer à la manifestation du 6 février 1934. S'il y participe c'est à la demande de sa mère. Son père, "croix de feu", ancien combattant, est lui décidé à participer à la manifestation. Mais, rendu vulnérable par sa trépanation

due à une blessure de guerre, le moindre choc peut lui être fatal. Ainsi sa mère lui demande-t-elle d'accompagner son père pour le protéger des coups prévisibles.

Abordant avec les "croix de feu" le palais Bourbon par la rive gauche, alors que les autres ligues se massent place de la Concorde, Jacques Tournant, de son avis seul jeune au milieu d'une foule de vieux combattants décorés, sera une des premières victimes des forces de l'ordre, au moment de la riposte à l'assaut des émeutiers. Il est frappé et blessé au visage. Les manifestants dispersés se regroupent Place de la Concorde et marchent vers la rue Royale. La Garde mobile charge "sabre au clair", c'est la débandade. Blessé, fuyant terrorisé, Jacques Tournant montrera semble-t-il après ces événements moins de sympathie à l'égard du courant nationaliste et restera plus mesuré dans ses positions. Envers l'Allemagne et son régime autoritaire, il conservera un sentiment double fait de *"haine atavique"* et d'admiration. Il est impressionné par la puissance de ce pays, puissance supposée qui contraste avec l'image *"de pagaille"* qu'il se donne de la France des moments du Front Populaire.

Il est clair que Jacques Tournant, malgré des idées réactionnaires, n'a pas franchi le pas de leur défense par l'action politique. Son engagement public, lié à ses positions idéologiques, se fera in extremis par l'armée. Il effectue quelques périodes militaires de 1932 à 1938, puis en cette dernière année, pour raison de *"haine atavique"* ou pour cause de *"pagaille"*, il opte pour une activité armée plus soutenue. Toutes les semaines il suit des cours à l'Ecole Militaire. Par ces cours, destinés aux officiers réservistes, Jacques Tournant entend devenir officier d'Etat Major, mais la guerre viendra bientôt contrarier la réalisation de cet objectif.

Cette séquence mise en perspective, c'est maintenant vers la maladie qui a affecté Jacques Tournant durant les années 30 qu'on doit se tourner, en notant par ailleurs qu'elle peut intervenir comme facteur explicatif de son absence des mouvements politiques.

Dès 1932, suite à une crise d'asthme, le corps de Jacques Tournant se couvre lentement d'un eczéma bientôt aggravé d'un développement infectieux. La maladie progresse, les médecins sont impuissants et redoutent le pire. Jacques Tournant est soumis à des traitements multiples, longs et douloureux. Il est défiguré, il est gêné dans son travail, son couple se dégrade, il ne rencontre plus personne, il se sent devenir fou. Ultime recours, un homéopathe parisien lui propose un séjour dans la clinique suisse du professeur Birsher. Nous sommes au début de l'année 1938, à ce moment son entourage pense que s'il doit survivre il ne pourra cependant jamais reprendre une vie normale. Sa femme le quitte. Il part pour Zürich suivre la cure proposée. Suite à un mois de régime fait de légumes et de fruits crus, accompagné de marches à pied, de bains de

soleil et de douches froides, Jacques Tournant revient à Paris complètement guéri. Rien ne réapparaîtra jamais, même dans les conditions de malnutrition de la guerre.

Pour clore cette description des années 30 de Jacques Tournant, évoquons brièvement son mariage et sa vie conjugale.

C'est l'été sur la Côte normande, Jacques Tournant est en vacances. Lors d'une soirée chez des amis il rencontre une jeune fille, en vacances aussi avec ses parents dans la région d'Houlgate. *"Une jeune fille de bonne famille"*, son père est huissier à Paris, fortuné. Il possède une voiture avec chauffeur dont il se sert le matin pour ses saisies et qu'il laisse l'après-midi à sa femme et à sa fille qui "courent" les antiquaires. La fiancée de Jacques Tournant est élevée dans l'insouciance et l'amour du mobilier ancien, pour le plus grand désespoir de son futur mari, élève de Perret. *"J'ai failli casser les fiançailles car je voulais meubler notre appartement en moderne"*.

Malgré ces controverses décoratives, le couple se marie en 1934 et habite le 16<sup>e</sup> arrondissement dans un appartement entretenu par une "bonne" et où *"l'ancien"* domine.

La femme de Jacques Tournant ne travaille pas, ne compte pas les dépenses du ménage, vit à l'exemple de sa mère, alors que Jacques Tournant a de faibles revenus. Il faut bientôt renoncer au personnel de la maison. La maladie du mari accélère la dégradation du couple, qui divorce sans enfants en 1939.

L'expérience matrimoniale achevée, la maladie reléguée dans les mauvais souvenirs, l'accrochage au monde militaire renforcé, c'est avec enthousiasme que Jacques Tournant accueille la déclaration de guerre.

### **1-5-guerre et captivité**

Mobilisé, il assure le poste d'officier de renseignement du 1<sup>er</sup> régiment d'Infanterie Coloniale. Puis au début de 1940, il est affecté à l'Etat-Major de la Division en position sur la partie nord de la ligne Maginot. Là, où il passera le reste de la "drôle de guerre", il sera stupéfait par les problèmes de coordination de l'armée. Au moment de l'affrontement il devient officier de liaison.

Sa vie est alors très active, il sillonne le front avec son side-car, il rencontre beaucoup de monde. C'est dans ces circonstances qu'il rencontre Guillaume Gillet, étudiant en architecture "dans le civil", et servant pour l'heure dans les "bat. d'Af.", au poste d'officier de liaison comme lui. Mais l'heure précisément n'est pas à l'épanouissement des relations sociales, et

ce d'autant moins que Jacques Tournant apprécie beaucoup le rôle militaire qu'il assure avec enthousiasme.

L'esprit très romanesque, il croit revivre les aventures de l'officier de liaison de Napoléon décrites dans "Les mémoires du baron de Marbeau".

L'offensive allemande se renforce. Jacques Tournant attribue aux événements d'alors un changement de sa personnalité. Il cite deux épisodes relatant l'effacement de ce qui était à son sens insouciance et paresse au profit du courage et du sens de la décision.

Durant un déplacement sur le front, il aperçoit un groupe de soldats français, positionnés à un endroit suicidaire et qu'il juge sans intérêt stratégique. Il reconnaît là l'ordre d'un Commandant irresponsable et au risque de graves sanctions, il ordonne au groupe d'abandonner la position et de se replier.

Une autre fois, l'officier Jacques Tournant se trouve avec 12 hommes dans la région de Verdun. Il décide d'attaquer un groupe d'Allemands repéré derrière eux. Les deux formations ennemies progressent en s'aidant des trous d'obus de la guerre précédente. Bientôt deux français sont blessés par les tirs de grenade. Jacques Tournant alors ordonne l'assaut "baïonnette au canon". Avec ses soldats il fonce en "*gueulant*", revolver et grenade en main, jusqu'au trou où les attendent les Allemands. A bonne distance il lance sa grenade, puis arrive au bord de l'excavation dans laquelle sont postés les ennemis. Là, à deux mètres, l'arme appuyée sur le bras, un tireur vise un Jacques Tournant qui au jugé envoie la décharge de son revolver et tue l'agresseur. Le mort étant le sous-officier commandant le groupe, les survivants se rendent.

Même si on peut en effet considérer ces deux expériences comme d'excellents remèdes contre l'insouciance et la paresse, il ne semble pas au demeurant qu'elles aient agi aussi simplement sur Jacques Tournant. Du reste, à propos du comportement qu'il aura ensuite dans son activité de reconstruction de la ville du Havre, il dit : "*J'aimais diriger, commander, décider. Déjà dans l'entreprise, mon père me laissait diriger*". Evoquant ainsi un goût pour la direction antérieur à la guerre.

Alors, avec toutes les réserves qu'on se doit de mettre à un tel propos, il semble plutôt que Jacques Tournant ait exprimé durant les hostilités une détermination qui, si on excepte l'extrême danger, tiendrait à sa passion de l'action militaire. Il trouve là la première occasion de vivre cette passion. On se souvient en effet qu'il n'avait pas apprécié sa vie de militaire du contingent.

De sorte que, si la guerre a su transformer Jacques Tournant, c'est sans

doute en lui offrant la possibilité de vivre, donc de dépasser, une passion jusque là frustrée. Elle aurait agi de façon plus relative qu'intrinsèque sur sa personnalité. L'effacement de l'insouciance et de la paresse serait plutôt alors, au moment du combat, le constat qu'existent, précisément après et au-delà du combat, d'autres terrains dignes d'investissement individuel.

Mais Jacques Tournant n'en est pas pour l'heure, à choisir de nouveaux "terrains" d'investissement individuel, car suite aux affrontements, son régiment est encerclé et bientôt contraint à la reddition. Jacques Tournant et ses camarades sont capturés et dirigés vers des camps. Il sera détenu dans un camp d'officiers en Westphalie. Ils sont là plus de 2000, et passé le moment d'abattement général suivi des premières réactions dues aux curés, les architectes se retrouvent. Guillaume Gillet, Jacques Tournant, se joignent à leurs confrères et chantent des chansons d'étudiants pour se rassurer.

Pourtant ce n'est pas chez les architectes que Jacques Tournant rencontrera ses amis de captivité, et ceci du fait même des activités qu'il déploiera dans le camp.

Cette transformation supposée de Jacques Tournant, liée aux combats et évoquée précédemment, émerge dans ces instants. Nous ne pouvons cependant évaluer la part d'insouciance, ou la part d'intentions raisonnées, qui le conduisent à prendre des responsabilités officielles dans le contexte de la captivité. Le soldat qui renâclait aux tâches d'intendance devient le représentant des prisonniers, participe avec les Allemands à l'approvisionnement en nourriture. Par ailleurs, avec un camarade ils créent et organisent un service de distribution postale pour le camp. Il devient en somme une sorte d'agent d'intermédiaire entre l'administration allemande du camp et les officiers français détenus.

Durant sa captivité, Jacques Tournant est pétainiste, il le dit, en précisant qu'il ne s'est jamais agi d'une attitude active mais plutôt d'une forme d'attentisme. Un pétainisme qui se nourrit probablement autant de l'hostilité envers l'armée anglaise considérée comme traître après le bombardement de Mers El Kébir que des options anti-parlementaires de l'avant-guerre. Un pétainisme qui se combine aussi de refus de l'hégémonie allemande.

Sa position l'amène à rencontrer et à se lier d'amitié avec deux autres jeunes prisonniers ; un H.E.C. pétainiste comme lui nommé Dammanne, et un normalien "*très brillant*" : le fasciste Robert Brasillach.

Avant d'illustrer le pétainisme de Jacques Tournant, ou peut-être pour amorcer cette illustration, il faut dresser l'état de ses relations avec

Brasillach.

Avant-guerre, Jacques Tournant ne connaît pas les intellectuels du mouvement réactionnaire. Il ne lit pas le célèbre "Je suis partout" de Brasillach et des siens. Prisonnier, il assiste aux conférences données par les prisonniers, pour les prisonniers. Parmi les conférenciers, qui interviennent sur des sujets de culture générale : arts et littérature, Brasillach est un des plus brillants. L'ampleur de ses connaissances, ses capacités de synthèse et son talent d'orateur impressionnent Jacques Tournant. Bientôt les deux jeunes officiers se rencontrent. Ils ont le même âge à un mois près, ils ont fréquenté les mêmes lieux parisiens, ils sympathisent. Bien sûr il a des *"positions épouvantables"* mais c'est un *"homme charmant et brillant"*. L'amitié entre les deux hommes durera jusqu'à la Libération, jusqu'à l'exécution de l'intellectuel fasciste.

A cette époque, Brasillach recherché par les résistants dans le Paris libéré, se cachera dans une petite chambre rue de Tournon. C'est Jacques Tournant et son ami Damane qui alternativement le ravitailleront.

Certes avant-guerre Jacques Tournant était antiparlementaire, certes il était pétainiste durant la guerre. Mais jamais il n'a milité dans les rangs de l'extrême-droite et il semble qu'il n'ait jamais non plus, à proprement parler, servi le gouvernement de Vichy. Nous le verrons. Alors, cet attachement et cette fidélité à Brasillach a-t-elle joué sur les positions idéologiques de Jacques Tournant ? Dans quelle mesure ? Pour notre part nous pensons que si Brasillach est intervenu sur la personnalité de Jacques Tournant, il a plutôt joué comme modèle d'homme d'action que comme guide politique. Encore faudrait-il connaître mieux leurs relations dans la période qui va de leur fin de captivité à la Libération, pour prononcer un avis plus sûr. C'est en tout cas Dammanne qui a contacté Jacques Tournant pour organiser le ravitaillement de Brasillach caché et recherché. Ceci renseigne sur le peu de proximité entre les deux hommes au moment des événements de la Libération. Alors cette assistance à Brasillach traqué pourrait être comprise comme l'ultime manifestation d'une amitié ancienne et dépassée, et non pas comme le service dévoué à un chef indiscuté.

L'état de cette relation à un personnage que notre histoire a retenu n'appelle pas à notre sens un plus long développement dans le cadre de ce travail. Mais toutefois, avant de revenir de façon plus factuelle au pétainisme du Jacques Tournant prisonnier, présentons pour l'intérêt historique qu'elle représente, la fin de Brasillach relatée par Jacques Tournant.

Les deux amis viennent donc alternativement rue de Tournon, ravitailler et reconforter leur ancien camarade de captivité recherché par la Résistance.

Bientôt la famille de Brasillach est arrêtée et emprisonnée. Le fasciste traqué veut alors se rendre pour faire libérer sa mère. Ses deux amis l'en dissuadent. Il se montre toutefois de plus en plus agité. Un soir Jacques Tournant téléphone à Dammanne pour l'engager à se montrer vigilant lors de sa prochaine visite, tant Brasillach lui a paru résolu à se rendre. Mais, prêt à partir rue de Tournon, Dammanne est appelé par son frère nouvellement arrivé à Paris avec la division Leclerc. Dammanne ne résiste pas à l'envie de revoir son frère et ne va pas comme prévu rejoindre Brasillach. Celui-ci se rend, sera jugé puis fusillé.

On peut revenir à Jacques Tournant par le biais du commentaire que lui inspire cet épisode de l'arrestation du fasciste Brasillach. *"Selon les circonstances j'aurais pu être résistant. Au Cameroun j'aurais suivi Leclerc. Mais l'ambiance générale était au pétainisme alors j'en subissais l'influence"*.

Souscrire d'emblée à cette assertion un peu choquante aujourd'hui ou la rejeter n'est pas notre propos. Elle nous intéresse pourtant à deux titres. Tout d'abord d'un point de vue purement théorique, elle pose de façon instinctive et en spéculant sur une fausse opposition, la nécessaire prudence à adopter dans l'analyse biographique et la prévisible pertinence d'une telle analyse en terme de trajectoire. Bien sûr Jacques Tournant essaie de se dédouaner par rapport à son pétainisme. Il préfère évoquer l'influence de son entourage, quitte à paraître un homme "faible", plutôt que d'admettre et regretter sa position d'alors. Loin de nous l'idée d'absoudre le pétainisme et ses acteurs en rejetant la faute sur des entourages néfastes, loin de nous aussi l'idée qui consisterait alors à comprendre les héros comme les produits d'un bon entourage indépendamment même de leur excellence personnelle. Il s'agirait plutôt de dire combien le cadre de la vie de chacun a d'importance, sachant que les gens "faibles" ne sont pas les seuls à être marqués par leur entourage. Jacques Tournant n'a jamais dû être plus docile ou plus soumis qu'un autre, et son cas, éloigné de tout enjeu historique, nous montre comment, durant la guerre, il a exprimé des valeurs intégrées de longue date.

Dès lors, le propos de Jacques Tournant n'est pas l'aveu un peu lâche d'un homme "faible", mais bien le constat d'une évidente réalité, même s'il n'oppose pas deux termes opposables; à savoir un lieu géographique: le Cameroun, et un lieu social: son entourage.

Mais nous nous sommes dits intéressés à deux titres par cette déclaration de Jacques Tournant. Venons-en alors au deuxième aspect. On peut être étonné que Jacques Tournant dise sans plus de périphrase qu'il ait été pétainiste. Cette affirmation, même confortable pour l'esprit, ne

mérite-t-elle pas comme d'autres un peu de suspicion ? Ainsi notre intention d'illustrer le pétainisme de Jacques Tournant devient volonté d'évaluer dans les faits cette attitude durant sa captivité.

Une des premières ambiguïtés relève de son activité de service postal. En ce qu'il assiste ses geoliers dans l'organisation administrative du camp, en ce qu'il essaie de trouver par ce biais un statut d'interlocuteur privilégié, il se place dans le groupe de ceux qui adhèrent à l'ordre établi par l'armée allemande. Mais par ailleurs, à la poste, il permet de faire passer des produits interdits en achetant un gardien ivrogne. A la poste encore, où il a noué des relations d'amitié avec les interprètes allemands chargés du contrôle du courrier, il incite ces derniers à fermer les yeux sur certaines lettres.

Alors si on s'en tient à ces seuls faits, Jacques Tournant est-il à considérer comme un pétainiste qui fait quelques concessions à la frange résistante des prisonniers français, ou bien comme un anti-nazi calculateur qui a accepté un rôle compromettant pour servir son dessein ?

Sans doute le deuxième terme de l'alternative est-il faux mais dans le même temps, le premier ne nous paraît pas juste non plus.

A cette époque, Jacques Tournant ne s'inscrit pas dans le cadre d'un tel fonctionnement. Il agit en officier, au jour le jour, sans plus d'analyse ni prospective. Même vaincu il n'accepte pas d'être humilié, il lui faut rester un chef militaire, un chef militaire qui se renierait en abandonnant toute responsabilité, et qui pour la même raison se doit d'organiser la solidarité entre ses camarades.

Au reste, ce comportement se révèle dans deux épisodes; comportement de foi dans le règlement et de respect, de défense des accords militaires.

Le premier épisode concerne l'approvisionnement du camp en nourriture. Une partie des vivres des prisonniers sont fournies par le gouvernement de Vichy. Jacques Tournant participe à leur acheminement depuis la gare la plus proche, en collaboration avec des soldats allemands. Durant les transports il s'aperçoit que ceux-ci volent la nourriture destinée aux officiers français. Jacques Tournant alors déposera une plainte officielle auprès des autorités allemandes et la maintiendra jusqu'à ce que le vol soit reconnu et le préjudice réparé.

N'est-ce pas là l'attitude d'un officier soucieux du bon fonctionnement institutionnel ?

Ce scrupule réglementaire se manifeste dans une deuxième anecdote. Celle-ci montre comment, dans le cadre d'une entente entre l'Allemagne

nazie et le gouvernement de Vichy, il était possible aux vaincus de conserver des prérogatives. Comme le sportif ou le joueur, Jacques Tournant accepte la défaite. Son souci est de défendre le droit des vaincus, en créditant les vainqueurs de la loyauté martiale, a priori.

Interrogé par les Allemands sur sa connaissance de la région de Dakar, Jacques Tournant ignorant en la matière, renvoie ses interlocuteurs auprès d'un Commandant ayant résidé avant-guerre dans cette région. Celui-ci ne refuse pas de parler mais exige pour cela un ordre officiel du gouvernement de Vichy. L'ordre n'arrivera semble-t-il jamais. Ce qui fait penser à Jacques Tournant que le gouvernement français durant l'occupation allemande, conservait une marge de liberté malgré la défaite.

Les clauses de l'accord sont respectées, l'officier n'a pas de motif de mécontentement. Le vainqueur, qui reste l'ennemi, n'est pas arrivé directement à ses fins, l'officier est content.

Mais malgré ce réglementarisme et après avoir vu libérer quelques uns de ses camarades, Jacques Tournant veut revenir à Paris. Cependant, est-ce bien la lassitude ou le départ de ses camarades qui le poussent à désirer quitter sa captivité. En effet, si on se place du point de vue du militaire acceptant sa défaite, toute incarcération, justifiable dans l'occurrence de l'affrontement, devient incompréhensible dès lors que les hostilités ont trouvé leur fin et que les belligérants ont arrêté conjointement l'état de leurs nouvelles relations.

Par lassitude ou par logique militaire, toujours est-il que Jacques Tournant cherche à être libéré et butte contre l'administration allemande du camp. En premier lieu, il imagine une solution tout à fait réglementaire, conforme à la logique décrite. L'asthme constitue un motif de réforme et son eczéma d'avant-guerre s'est déclaré suite à une crise d'asthme, il se fait alors envoyer un certificat médical prouvant qu'il est atteint de cette affection. Mais cela ne suffit pas bien sûr et il doit subir une visite médicale. Il sait que l'asthme n'apparaîtra pas aux examens. Par tous les moyens, de façon désespérée, il essaye de se provoquer une crise d'asthme et s'inscrit pour une visite médicale. Mais la maladie ne vient pas alors que le jour de la consultation arrive. Attendant son tour, il sera néanmoins porté sur la liste des libérables par le secrétaire du médecin, après qu'il eut donné à ce dernier, la pièce d'or porte-bonheur que sa mère lui avait confiée à son départ pour le front.

### **1-6-retour à la vie civile**

Jacques Tournant est libre. Il revient à Paris au début de l'année 1942. Il habite un studio avenue Malakoff, loué avant son retour à un camarade de captivité.

Quelle sera alors la vie de Jacques Tournant, tant du point de vue privé que dans ses rapports aux événements publics ?

Le fait marquant répondant au premier terme de la question est son nouveau mariage. Prisonnier, Jacques Tournant avait contacté son ex-femme pour obtenir les certificats médicaux susceptibles de favoriser sa libération. Revenu à Paris il la rencontre régulièrement, puis fin 1942 les deux anciens époux séparés décident de se remarier ensemble. Elle n'est plus *"l'enfant gâtée"* d'avant-guerre. Son père est mort au début de la guerre. Elle et sa mère se sont trouvées rapidement démunies, si bien qu'elle a dû travailler. Elle est devenue une jeune femme qui *"...voit ce que c'est de gagner sa croûte"*.

Ceci étant, Jacques Tournant n'en doit pas moins aussi chercher des ressources. Certes l'entreprise familiale existe toujours, qui lui offre un emploi. Bien sûr il retournera assister son père quelques temps. Mais, plus que de ressources, Jacques Tournant a besoin d'une aventure professionnelle individuelle, que la petite entreprise un peu sclérosée ne peut lui assurer. Pour lui, l'aventure militaire a montré ses limites et c'est vers le travail, qu'il entend à présent diriger un enthousiasme jusque là stérilisé par sa passion guerrière romanesque.

Il envisage alors toutes sortes de possibilités. Par exemple il imagine un moment s'investir avec un camarade de captivité dans le commerce de crèmes glacées. Même s'il ne réalisera pas ce projet, il semble malgré tout que sa formation à l'architecture et à l'urbanisme, ne guide pas en ce temps ses recherches. Il ne retrouve pas immédiatement Pierre Vago et ses autres amis d'école, c'est plutôt donc vers ses relations plus récentes qu'il se tourne, vers les copains d'armée. C'est du reste par l'un de ces derniers qu'il retrouvera la voie de l'architecture et de l'urbanisme. En effet, un ami officier de réserve comme lui, rencontré au front et occupant un poste de haut-fonctionnaire, l'engage à suivre un stage de formation au remembrement urbain.

De ce stage, organisé par le gouvernement de Vichy, sans doute dans le cadre des premières décisions de Reconstruction, nous n'avons aucune trace administrative officielle. Même si nous n'avons pas fait l'entière lumière sur cette procédure, il demeure que Jacques Tournant conserve des pièces qui permettent d'attester que ce stage a bien fonctionné comme cursus de formation.

En tout cas, formé d'une façon ou d'une autre, il est nommé, peu après son retour de captivité, à un poste d'assistant à la réorganisation foncière, au sein de l'équipe de reconstruction de la ville de Beauvais.

On peut s'en tenir là de l'évocation de la vie privée de Jacques Tournant

dans les années 1942-1943, pour examiner rapidement son attitude dans le contexte des événements intervenus sous l'Occupation.

En ce domaine, comme pour ce qui concernait le temps de sa captivité, selon qu'on porte l'éclairage sur telle ou telle de ses actions on peut ou non établir son pétainisme. Cet emploi dans l'administration vichyssoise puis cette assistance à Brasillach témoigneraient bien d'une position claire, s'ils n'étaient accompagnés de relations avec des résistants et de coopération à l'envoi de colis à ses camarades restés captifs.

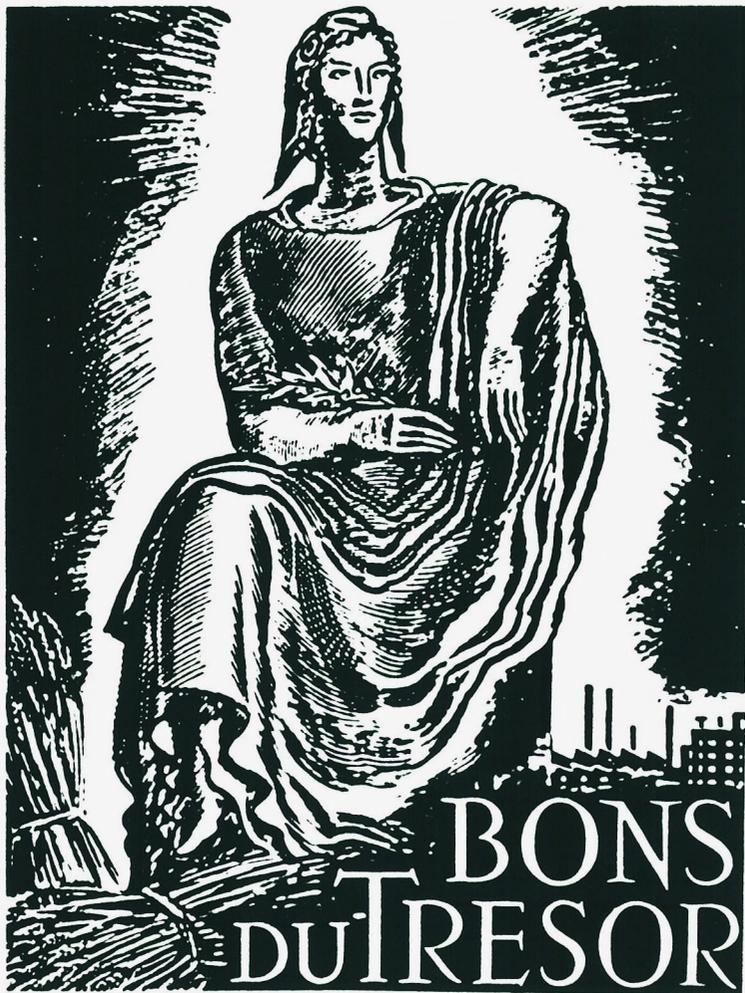
Il semble donc plus pertinent de comprendre le Jacques Tournant d'alors, comme un soldat vaincu réactionnaire et solidaire de ses camarades, devenu un civil défaitiste, anti-communiste et généreux avec ses amis.

Il nous reste à illustrer le propos. Le défaitisme s'exprime par la volonté de prendre un départ professionnel dans l'actualité de l'Occupation allemande. Il n'imagine pas un bouleversement politique à court terme, et de son propre aveu même, il ne croira à la possibilité de libérer Paris qu'à l'arrivée de la division Leclerc. Durant les derniers mois de l'Occupation il ne donne aucune chance à l'insurrection de Paris appelée par les Résistants.

L'anti-communisme de Jacques Tournant se manifestera justement par une défiance à l'égard des Résistants qu'il pense manipulés par les communistes. Il n'admet pas l'idée véhiculée par eux, selon laquelle il existerait en Allemagne des camps servant d'autres fins que la détention de prisonniers de guerre. Pour la même raison il refuse toutes les propositions de résistance. Un de ses anciens officiers supérieurs le contactera. Son frère résistant lui-même, essaiera de le persuader, puis ensuite Pierre Vago l'appellera dans son réseau. Mais rien n'y fera, Jacques Tournant redoute l'infiltration communiste.

Pourtant ou malgré tout, ou bien encore hormis cela, il est généreux. On pourrait classer dans cette rubrique l'assistance à Brasillach, mais il est inutile d'y revenir, il faut plutôt citer là deux autres exemples. Le premier concerne ses camarades restés en captivité. Au service postal du camp, Jacques Tournant a noué des relations amicales avec les interprètes allemands. Ceux-ci sont généralement des fils de grandes familles francophiles ou des intellectuels anti-nazis. Revenu à Paris, Jacques Tournant est contacté par eux, certains viendront le voir, pour organiser l'acheminement de vin et autres produits à destination des officiers encore détenus. Ce système clandestin fonctionnera jusqu'à la Libération.

Le deuxième exemple intéresse lui la Résistance. Malgré sa défiance à l'égard du mouvement, il participera à quelques tâches. Par exemple, à la demande de son frère, Jacques Tournant recherche des plans de carrières



## CAMBRIOLAGE DE 25 MILLIONS A AUTEUIL

... et c'est en escaladant la descente d'eau  
en fonte posée il y a cinquante ans,  
avec des joints tous les mètres, que le mal-  
faiteur s'est introduit par une fenêtre du  
2<sup>e</sup> étage...

... jamais il n'aurait réussi avec les tuyaux  
centrifugés actuels de 3 m.



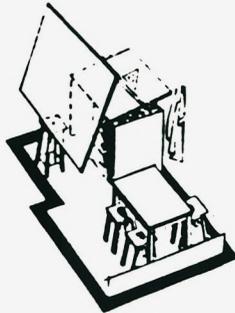
## TUYAUX METALLIT

*Grande longueur  
un joint tous les 3 mètres*





## un bureau clair et confortable...



### Voilà ce que peut être l'Estafette surélevée

1,83 m de hauteur intérieure,  
pavillon translucide, de l'espace... de la place;  
1,56 m de large, 2,48 m de long.

Traction avant,  
vaste plancher plat, et le plus petit rayon de braquage  
de tous les utilitaires: 4,66 m.  
manœuvres, rapides: économie de temps.

5 CV...  
le célèbre moteur de la Dauphine - 9 litres aux 100 km:  
économie d'argent.

4 vitesses,  
4 portes dont 2 coulissantes - suspension particulièrement souple  
maximum de sécurité et de confort  
pour le conducteur et le livreur: économie de fatigue.



Pour livrer tout, partout, à tout le monde

publicités parues dans les revues professionnelles

bons du Trésor, après-guerre

tuyaux Metallit, années 50

"estafette" Renault, années 60

souterraines de Paris, inconnues des Allemands et qui servent de bases secrètes aux combattants français.

Mais la Libération bientôt arrive, et Jacques Tournant, décoré de la Croix de Guerre peut laisser l'élan de la Reconstruction le couper de son ancienne vie.

Désormais l'homme sera difficile à distinguer de l'architecte. C'est pourquoi il nous faut, avant toute approche biographique globale, nous pencher maintenant sur ce que fut le travail spécifique de Jacques Tournant architecte.

## 2-EXERCICE PROFESSIONNEL

### 2-1-à distance de l'architecture

*"La génération des années 30 a le plus souffert de l'inactivité. C'est pour cette génération que l'inactivité a en effet été la plus fréquente et a duré le plus longtemps. On peut même dire que cette génération a fait supporter aux jeunes diplômés un temps de latence, interdisant la progression de la carrière". ("évolution" de la profession entre 1930 et 1974" : Bernard Lamy et Mario Rubirosa - Direction de l'architecture 1976)* La conjoncture des années 30 est là pour Jacques Tournant, diplômé il y a 56 ans, puis bientôt aussi la maladie. Il s'éloigne du champ de l'architecture dès ses études terminées. L'entreprise familiale sera son refuge.

Auparavant toutefois il est intervenu dans ce champ, il ne le quitte pas sans laisser de traces. A la fin de ses études en 1931, il participe à la rédaction de trois numéros de la revue d'architecture naissante qu'est "l'architecture d'aujourd'hui". Il y présente quelques bâtiments dont les plus célèbres sont : les grands magasins Decré à Nantes de Sauvage et un hôtel de Lurçat en Corse.

C'est ensuite l'éloignement. Les contacts qu'il garde avec son métier sont très minces. De 1932 à 1936, l'entreprise familiale assure la décoration de quelques expositions d'architecture organisées par Pierre Vago et André Hermant. En 1937 ensuite, l'exposition internationale des "arts et techniques" lui offre la possibilité d'intervenir sur l'aménagement de quelques pavillons, comme celui du métal notamment, et ainsi de collaborer avec ses concepteurs Jean-Pierre Paquet et les deux frères Dorian. Mais la proximité de Jacques Tournant à l'architecture n'est alors qu'apparente, lui-même en a le souvenir : *"Le gros du travail de l'exposition de 37 en décoration, c'était de dissimuler les parties inachevées sur les pavillons, suite aux grèves de 1936. Seuls les pavillons de l'Allemagne et de l'URSS étaient finis."*

De la même façon il interviendra sur la décoration du Trocadéro, placée sous l'autorité de l'équipe Boileau, Azéma, Labourdette, à l'occasion des fêtes du 14 juillet 1938.

Le retour professionnel de Jacques Tournant se fera sur les lieux mêmes de son départ, à "l'Architecture d'Aujourd'hui". En 1939, Pierre Vago commande deux articles à son camarade. L'un devra concerner la politique des camps de vacances pour la jeunesse aux U.S.A. et l'autre l'architecture militaire contemporaine. Le premier, plus porté vers une réflexion sur une nouvelle pratique sociale (Léo Lagrange et son action ministérielle de 1936 ne sont pas loin) que vers la critique architecturale, paraîtra dans la revue en juillet 1939. Pour le deuxième, la rédaction en sera arrêtée par la

Certains architectes ont émis cette idée que grâce à la science moderne il serait maintenant possible d'étudier une maison telle, qu'elle puisse être indifféremment bâtie au pôle ou à l'équateur.

Il est certain que notre époque nous apporte dans le domaine de la construction des possibilités presque illimitées. Et encore je ne parle pas ici de tous ces succédanés que l'on qualifie de matériaux nouveaux et qui en général ne sont que des dérivés inférieurs de ceux qui furent de tout temps employés dans la construction.

Cependant vouloir niveler les effets de la nature, qui changent avec la latitude, ou même simplement avec la situation dévolue à une construction, me paraît être l'œuvre de scientifiques, de théoriciens qui, assez souvent, poussent la logique jusqu'à l'absurde et qui, si leurs œuvres ont quelquefois une certaine beauté, ne cherchent pas dans l'architecture le résultat plastique qui lui est cependant inhérent.

Il peut sembler audacieux de formuler de telles affirmations, cependant personne ne niera qu'il y a actuellement dans le monde beaucoup d'ingénieurs, beaucoup de décorateurs, mais réellement peu d'architectes. La maison universelle nous paraît encore du domaine de l'utopie, et n'a, il nous semble, rien à voir avec l'architecture.

..

Nous sommes heureux de présenter ici une réalisation très intéressante et qui vient justement illustrer ce que nous venons d'avancer.

M. André Lurçat vient d'élever en Corse, dans la presqu'île Saint-François à Calvi, une construction composée de studios à louer. C'est une nouvelle sorte d'hôtel. Chacun des studios comprend une grande pièce, un cabinet de toilette, un vaste balcon. Les locataires de ces studios peuvent déjeuner dans une salle à manger commune ou dans leur chambre, on sent que la vie privée y est organisée et ne peut faire place à la vie en commun que pour les repas ou les réunions, au gré des habitants. En l'absence d'un mot français pour désigner ce genre d'hôtel nous lui donnerons celui qui est déjà adopté aux Etats-Unis et en Allemagne: Boarding-House.

La principale caractéristique de la construction est d'être orientée nord-est-aud-ouest. Nous voyons là combien la latitude est importante dans l'architecture. Le soleil en effet, que nous apprécions tant dans nos climats, est un élément souvent redoutable dans les constructions méditerranéennes. Certaines formes de l'architecture sont nées de ces conditions (les patios des Arabes par exemple).

M. André Lurçat a su adapter nos principes modernes d'éclairage et d'aération à ce souci de protection contre le soleil. Il a tiré parti de la vue, et en orientant les pièces au nord-est, il a protégé les chambres de la grosse chaleur tout en profitant du soleil levant.

Le plan est d'une logique et d'une commodité parfaite, la composition par masses de la façade donne une harmonieuse simplicité à l'ensemble, l'accroche au sol.

La vie ici se passe à l'intérieur, l'aménagement très étudié y apporte le confort et le calme. Les balcons nettement séparés les uns des autres sont ajourés et permettent ainsi de profiter au maximum de la beauté du cadre.

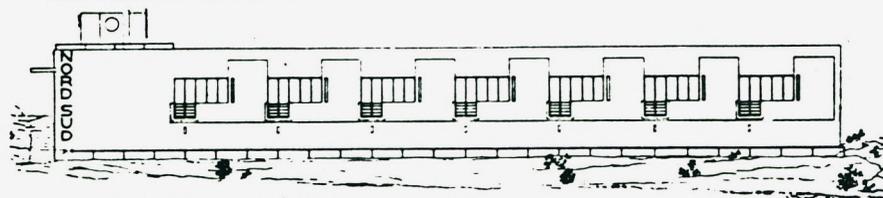
Jacques TOURNANT.

projet d'André Lurçat présenté par Jacques Tournant  
dans l' "Architecture d'Aujourd'hui" en 1931

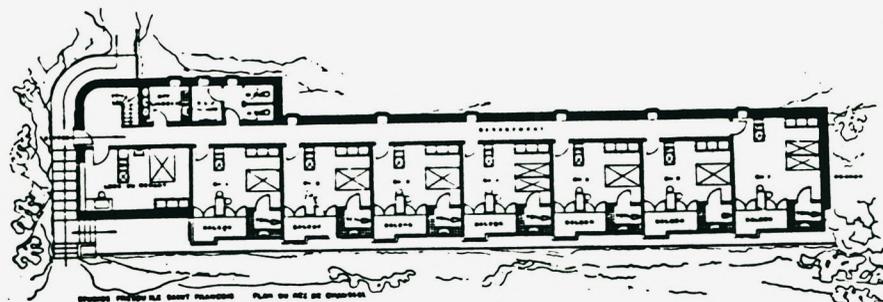
STUDIOS EN CORSE. ANDRÉ LURÇAT, ARCHITECTE



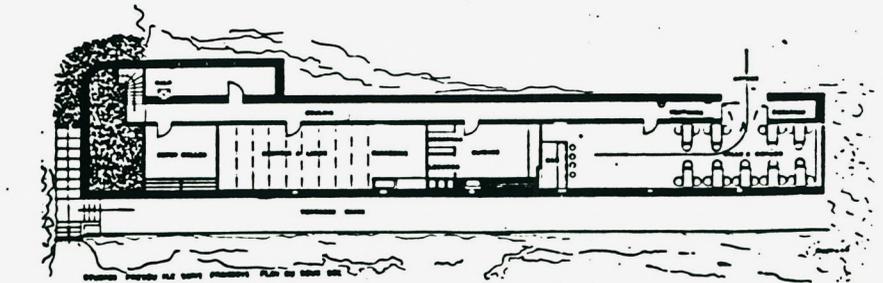
STUDIOS PELLELLI ET SAINT-FRANÇOIS - FACADE CÔTÉ ROUTE



STUDIOS PELLELLI ET SAINT-FRANÇOIS - FACADE CÔTÉ MER



STUDIOS PELLELLI ET SAINT-FRANÇOIS - PLAN DE NIVEAU DE CHAUFFAGE



STUDIOS PELLELLI ET SAINT-FRANÇOIS - PLAN DE NIVEAU DE CHAUFFAGE

mobilisation et jamais reprise.

Mobilisé, combattant, décoré, prisonnier, Jacques Tournant revient à Paris après avoir été libéré, au début de l'année 1942. A son retour, il renoue avec la profession par l'intermédiaire de deux personnes. Tout d'abord par Brasillach qui lui commande un article sur l'urbanisme à Paris, à publier dans "Je suis partout", le journal fasciste. Il commencera cet article, mais ne le terminera pas : *"ça m'embêtait"* dira-t-il. L'autre personne qui lui fera reprendre contact avec l'architecture sera bien-sûr Vago. Leur ami Royer, avec leur maître Perret et Hourlier, Paquet, Marrast, Lefevre, a été nommé membre du Comité National de la Reconstruction par le Commissariat à la Reconstruction créé en 1940 par le gouvernement de Vichy. Tournant et Vago le rencontrent. Dans l'actualité de la reconstruction des agglomérations du Val de Loire, ils peuvent espérer se voir confier la réalisation des plans d'urbanisme de quelques petites communes de la région du sud d'Orléans. Pour des raisons inconnues, peut-être tout simplement financières, ils n'obtiendront pas ces travaux.

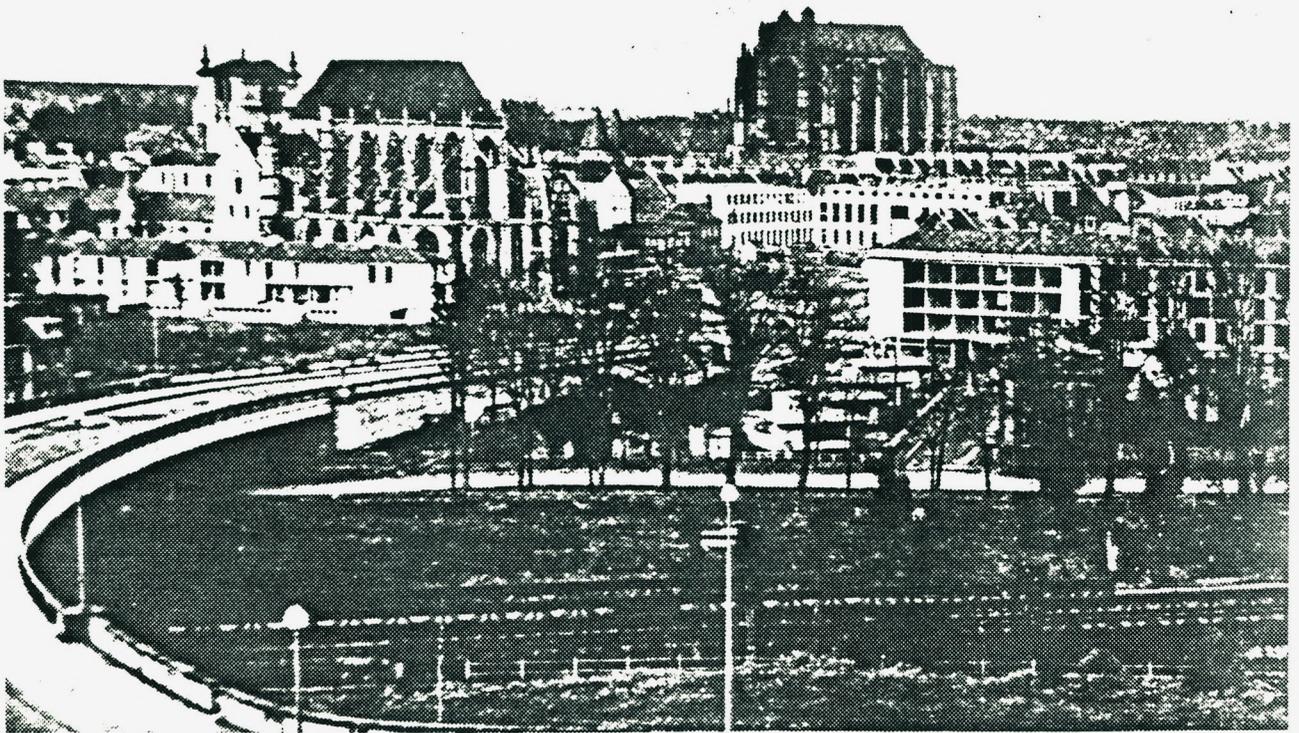
Le contact de Jacques Tournant avec sa profession a été rétabli par l'intermédiaire de Vago et Royer, mais apparemment, ce ne sont pas eux qui l'entraîneront vers une nouvelle carrière, pas plus que son ancien professeur, Perret, pourtant déjà en charge de reconstruction à Amiens, pas plus que son ancien voisin de palier et ancien architecte en chef de l'exposition internationale de 1937, Gréber, pourtant déjà en charge de reconstruction à Caen. Il ne se tournera pas non plus vers son condisciple de l'Institut d'Urbanisme, assistant dudit Gréber pour ladite exposition internationale, gendre de son maître respecté Marcel Poëte et intellectuel notoire du gouvernement de Vichy : Gaston Bardet.

## **2-2-premiers travaux de Reconstruction**

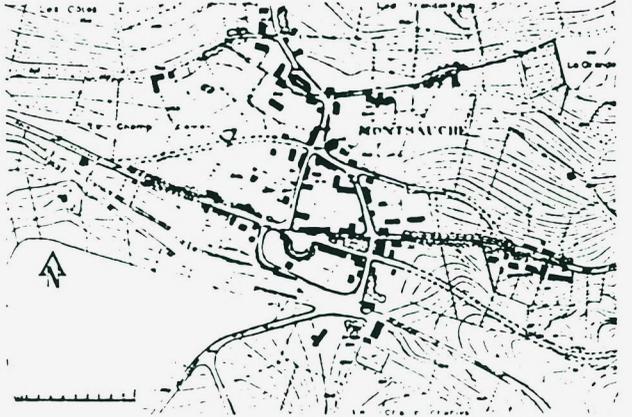
Sa carrière, nous l'avons vu, trouvera un nouveau départ à Beauvais où il est nommé adjoint au responsable du réaménagement foncier, à l'issue d'un stage de formation au remembrement urbain indiqué par un camarade de détention, officier aussi, et employé dans la haute fonction publique.

Là, il occupe semble-t-il un rôle de conseil technique en matière d'analyse des potentiels de constructibilité, dans le cadre de la mise au point de nouveaux plans cadastraux. Il assiste son supérieur dans sa mission de négociation du regroupement des parcelles et de redéfinition de leurs formes, avec les propriétaires des zones détruites et leurs associations.

Il est amené aussi à coopérer avec l'architecte en chef Boileau, avec ses assistants que sont Labourdette et Boileau fils et avec le représentant du Commissariat à la Reconstruction qu'est Poirrier. Tous ces architectes ne sont pas des inconnus pour Jacques Tournant. Poirrier est un élève de



vue de la ville de Beauvais pendant la Reconstruction



MONTSAUCHE

En 1944, trois bourgades de la Nièvre, Dun-les-Flages, Flanchez et Montsauche, étaient incendiées par les troupes d'occupation. Montsauche, en particulier, coquet village du Morvan accroché au flanc de la montagne, était presque entièrement détruit. Cent quatre-vingt immeubles disparurent et l'église était partiellement touchée.

Opérant sur un terrain à peu près ras, M. Emile Berthelet, Urbaniste, a pu étudier dans les meilleures conditions le plan d'aménagement du village à reconstruire.

Situé au plein cœur de la pittoresque région du Morvan, riche en bois et rivières, à 5 km du lac des Sections, à 18 km du lac artificiel de Fosseodière, Montsauche était déjà avant-guerre un centre de tourisme recherché, plus spécialement durant la période estivale. Traversé par la Route Nationale 77 bis de Nevers à Dijon, qui relie la Vallée de la Loire à la Vallée du Rhône, le bourg est animé par une circulation intense.

Pour l'étude du tracé de nouvelles voies, l'Urbaniste a tenu compte de ce facteur important, en particulier en vue de l'aménagement du centre du bourg. Une place a été créée et un dégagement destiné à l'installation d'une gare routière a été prévu. Les Ecoles, reconstruites à leur ancien emplacement à flanc de coteau bénéficient d'un ensoleillement exceptionnel face au Sud. Tous les petits commerces groupés autour de la place et près de la gare routière profitent d'une situation très favorable à proximité de voies de communication.

Dans le cadre du plan d'aménagement, Montsauche a pu être doté d'une nouvelle distribution d'eau et d'électricité, et d'un réseau d'égout existant avant la guerre, apportant aux habitants le confort indispensable, et à l'ensemble du village une salubrité rationnelle. Deux hôtels importants ont été reconstruits et, compte tenu de l'essor touristique de la région, il est à prévoir que de nombreux immeubles s'édifieront dans ce site pittoresque.

Les principaux architectes qui ont participé à la reconstruction sont : M. Robert, en ce qui concerne les Services Publics, et MM. Ehaux, Hearnon, Le Cornec et Henault.



1 - Plan de reconstruction et d'aménagement  
2 - La presbytère et le groupe scolaire 3 - Vue générale de Montsauche prise de l'Est  
Photos M. B. L.

la Reconstruction des villages détruits,  
l'exemple de Montsauche dans la Nièvre

Perret, Boileau et Labourdette étaient les maîtres d'œuvre d'une décoration du Trocadéro réalisée par l'entreprise Tournant pour les fêtes du 14 juillet 1938. Dans le cadre de l'exposition de 1937 il ne les avait pas rencontrés.

Le remembrement de Beauvais ne l'occupe que trois jours par semaine. La Libération arrivant, on lui confie la mise au point des plans d'urbanisme de six villages détruits en Moselle, au sud de Metz. Mais il ne s'agit pas là véritablement de travaux de Reconstruction, ce sont plutôt des opérations préparatoires à une action plus finalisée qu'il lui est demandé d'assurer. Le travail de Jacques Tournant doit consister à recalibrer les routes et à conduire la réfection des bâtiments les moins sinistrés. Cependant, le manque de documents, de plans, de relevés, freinera considérablement sa mission, si bien qu'il ne l'honorera qu'après la Libération. En effet durant deux ans, de 1944 à 1946, sa réflexion n'aura comme support que les schémas d'implantation des lignes électriques, complétés progressivement par les croquis des quelques géomètres envoyés sur place. Et il n'y travaille que deux ou trois jours par semaine.

De la Libération à mars 1947, l'activité de Jacques Tournant est la même que durant la dernière année d'occupation allemande. La nouvelle Direction de l'Urbanisme et de l'Habitation du nouveau ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme le reconduit dans ses responsabilités de commissaire adjoint au remembrement à Beauvais, confiées par l'ancien Commissariat à la Reconstruction Immobilière. Il demeure aussi chargé de l'étude des plans d'aménagement et de reconstruction des six villages sinistrés de Moselle. A Beauvais Poirrier a été écarté, en Moselle les fonds de plan sont revenus. Ce sont là les seuls changements notables du quotidien de Jacques Tournant.

### **2-3-arrivée au Havre**

Alors que l'armistice n'est pas encore signé, les anciens disciples d'Auguste Perret se sont regroupés de leur propre initiative autour de leur maître vieillissant, qui sera bientôt nommé architecte en chef de la reconstruction du Havre par la bonne volonté du ministre Dautry. L'atelier du Havre voit le jour sans que Jacques Tournant en soit partie prenante. Cependant, avant de rompre avec l'équipe dont il est un des fondateurs mais qui se montre bientôt trop soucieuse de "faire" du Perret mieux que Perret lui-même, Pierre Vago l'informe de leur initiative et l'invite à les rejoindre.

Il assistera à quelques réunions du groupe en 1946 mais il ne s'y intégrera pas immédiatement. Dès la fin de cette année 1946, l'atelier du Havre est en mesure de faire démarrer les premiers chantiers de reconstruction de bâtiments définitifs : les I.S.A.I. Ces immeubles dits sans affectation individuelle ou autrement appelés immeubles collectifs d'Etat (I.C.E.),

# ATELIER D'ARCHITECTURE DE LA VILLE DU HAVRE

## PRESIDENT D'HONNEUR

AUGUSTE P E R R E T

Membre de l' Institut

---

## Conseil de Gestion:

---

Président

① André LE DOMÉ

DPLG

Membre Fondateur du PALAIS de BOIS.

Vice-Président

③ Pierre FEUILLEECIS

DPLG

Délégué au Havre

② Jacques-Edouard TOURNANT

DESA

Secrétaire

②

Arthur HEAUME.

DESA

Trésorier

④ Henri TOUGARD

DPLG

⑤ Adrien BRELET,

Membre Fondateur du PALAIS de BOIS.

DPLG

Pierre-Edouard LAMBERT,

Président Honoraire.

DPLG

④ Théo BARDINI

Membre Fondateur  
du Palais de Bois

Membres :

① Adam COKER

② Paul-Pierre LIECHLICH

DESA

③ André BERLAND

DESA

④ Michel KAEFFELIN

DESA

⑤ Guy LAGNERU

DPLG

⑥ André IOTTE

⑦ Alexandre PERSITZ

DESA

⑧ Jacques FOIRRIER

⑨ Valentin VIGNERON

LE HAVRE, Cité des Architectes, Rue Cosimir-Périer - Tél.: 71.24

entièrement financés par le budget de la Nation, s'inscrivent dans le cadre d'une politique d'urgence et de long terme à la fois. Il doivent être construits rapidement pour loger les personnels employés à la reconstruction, puis progressivement rétrocédés à des propriétaires privés détenteurs de dommages de guerre. Il s'agit donc là de reconstruction ponctuelle immédiate et non pas d'accueil d'urgence. Au Havre, les I.S.A.I. forment le pourtour de la place de l'hôtel de ville.

En cette fin de 1946, le nouveau plan d'urbanisme du Havre, sur lequel sont intervenus successivement ou conjointement les urbanistes en chef Bruneau, Marrast puis Bahrman, l'architecte en chef Perret et l'équipe de ceux qui se sont institués assistants de Perret, est arrêté. Le temps de sa mise en œuvre par l'intermédiaire d'un remembrement parcellaire est venu.

Par ailleurs, concurremment à ses propres travaux, l'architecte en chef a la charge du suivi de tous les projets et de la vérification des permis de construire, dans le cadre d'une collaboration institutionnelle avec les services extérieurs du ministère installés dans chaque département. Selon l'importance des travaux de reconstruction, il est prévu que l'architecte en chef puisse s'entourer d'assistants. Au Havre, ce rôle sera assuré par les plus éminents des membres de "l'atelier", alors nommés architectes en chef adjoints, ou plus exactement architectes de "secteur".

Enfin, l'association de droit privé, se réclamant d'Auguste Perret sans être intégrée à son agence et qui a pris le nom d'"atelier d'architecture de la ville du Havre", a distribué les premiers chantiers entre ses différents membres et ce sous la protection du maître, lequel ne construira finalement du nouveau Havre que l'église Saint Joseph et une partie de l'hôtel de ville en son nom propre.

Dès lors, sur le lieu de la reconstruction, le besoin de spécialistes se fait sentir. L'atelier du Havre doit être présent pour conduire son chantier des I.S.A.I. qui commence. Il doit aussi se donner les moyens de réceptionner sur place les dossiers de permis de construire, d'avoir un interlocuteur qui le représentera, ainsi que l'architecte en chef, auprès des autorités locales. C'est du reste une obligation administrative précisée par le ministre Raoul Dautry dans une note de 1946 : *"les uns et les autres (architectes en chef et architectes de secteur) forment le groupe des architectes dits "d'encadrement" des architectes d'opération. Pour bien accomplir leur mission ils devront avoir une permanence sur place"*. Quant aux sinistrés, ils attendent la nomination d'un responsable technique des questions de redistribution du parcellaire.

Aucun des membres actifs de l'atelier du Havre, installé à Paris, n'entend quitter la capitale. L'ensemble de ces tâches est alors proposé à Jacques Tournant par ses camarades du groupe "havrais", qu'il fréquente certes,



Jacques Tournant et Auguste Perret en 1948

mais sans régularité et sans y avoir non plus de responsabilité. Ses travaux à Beauvais et en Moselle s'achèvent ; il accepte tous les termes de la proposition qui du reste, ne lui sont pas offerts dans le détail.

Après accord d'Auguste Perret, de l'urbaniste Bahrman et des associations de sinistrés, il est nommé officiellement architecte conseil du remembrement du Havre. Il veut bien de plus se charger du chantier des I.S.A.I. et assurer les contacts officiels, c'est à dire la permanence due par les architectes d'encadrement.

En mars 1947, Jacques Tournant quitte Paris pour s'installer dans la ville la plus endommagée de France, dans une ville rasée. Là, son statut est donc mixte. Son activité de remembrement relève d'un emploi para-public, il est contractuel des associations syndicales de remembrement groupant les propriétaires sinistrés. Son activité pour le compte de "l'atelier" s'inscrit, elle, dans une pratique libérale.

La superposition des statuts et des rôles que Jacques Tournant aura, est bien illustrée par la gestion des permis de construire. En tant qu'architecte conseil du remembrement, son attribution est de vérifier leur conformité aux nouvelles dispositions foncières. Mais aussi, en tant que représentant de l'architecte en chef, il doit réceptionner les dossiers de demande, les acheminer, et à leur retour commenter aux pétitionnaires les recommandations des architectes de secteur qui les ont visés. Pour cette deuxième responsabilité, la pratique sera marquée par plus d'efficacité et de souci de conciliation que la règle énoncée. Avant d'expédier les propositions de construction aux architectes habilités à leur examen, il engagera lui-même un début d'instruction, faisant rectifier dans les meilleures conditions les points les plus litigieux des dossiers, en sorte que les avis définitifs soient prononcés sans recommandations trop mal-aisées à défendre par le commentateur et trop irritantes pour le pétitionnaire. A cette pratique chacun y gagne, sauf peut-être Jacques Tournant qui accomplit une tâche pour laquelle il n'est pas employé. En revanche toutefois, il gagne en responsabilité professionnelle tout en limitant les risques de conflits avec les agents locaux de la reconstruction. Si ce n'est pas un gain bien important pour l'architecte libéral, c'est en tout cas un fondement inestimable au travail de l'architecte du remembrement, dont la réussite repose précisément in fine sur la confiance et les bonnes relations entre les propriétaires et leur technicien. On admettra alors que les rôles de Jacques Tournant dans la reconstruction du Havre, et ce dès son arrivée dans cette ville, sont plus intimement mêlés que formellement superposés.

Après avoir évoqué la nature des tâches qui attendent Jacques Tournant au Havre, on peut s'arrêter un instant aux conditions matérielles de son installation professionnelle dans cette ville.

A l'emplacement de l'actuelle bibliothèque, les premiers décombres déblayés, on a construit en urgence à l'intention des architectes et géomètres locaux, un ensemble de baraquements bientôt appelé "cité des architectes".

Dans cette cité, l'architecte en chef dispose du plus grand baraquement. Celui-ci comprend un bureau qui sera utilisé par Jacques Tournant (bureau dont il fera aussi sa chambre durant ses premières semaines havraises après que l'hôtel "borgne" qui l'accueillit à son arrivée lui soit devenu insupportable), un secrétariat, une salle de travail ou de réunion et une chambre avec sanitaires, disponible pour l'hébergement des architectes parisiens de l'atelier lors de leurs visites. Le tout est chauffé au gaz.

Le personnel d'assistance à Jacques Tournant est composé d'une secrétaire de l'architecte en chef, employée du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, d'un métreur vérificateur et d'une secrétaire enfin, employés eux de l'atelier d'architecture de la ville du Havre.

Pour ce qui est de la coordination entre Jacques Tournant d'une part et l'architecte en chef de l'atelier d'autre part, elle s'établit de deux manières. Entre Perret et son collaborateur au Havre, les rencontres se tiennent régulièrement tous les lundis matin à Paris à l'agence du "patron", rue Raynouard. Avec les autres, les réunions sont plus espacées et n'ont pas une fréquence aussi précise. C'est le hasard des rendez-vous d'affaires qui les provoquent. Leur seule règle est de toujours avoir lieu au Havre. A ces pratiques deux conséquences : Auguste Perret n'est venu qu'exceptionnellement au Havre durant la reconstruction de la ville, lors de manifestations officielles seulement et encore selon son assistant fallait-il qu'elles soient très importantes. Jacques Tournant lui, à compter de son installation au Havre, n'est venu qu très rarement dans les locaux dont s'était doté l'atelier dès sa formation.

## **2-4-reconstruction du Havre**

*"Au matin du 5 septembre 1944, seuls quelques rats et quelques chats erraient encore sur l'immense champ de ruines qui avait succédé en quelques heures à 150 hectares d'habitations. 48 000 personnes s'y logeaient cinq ans plus tôt." (Damais J. Ph. : la nouvelle ville du Havre, Reconstruction et repopulation - éditions du C.N.R.S., Paris 1963). Quand Jacques Tournant arrive au Havre trois ans plus tard, sans doute les ruines ont été déblayées, mais aucun immeuble n'est encore sorti de terre, et ce malgré la participation de deux ministres de la Reconstruction successifs venus chacun poser une "première pierre" à 16 mois d'intervalle.*

Bien sûr, la question du "quoi reconstruire" se pose en toute ville détruite,

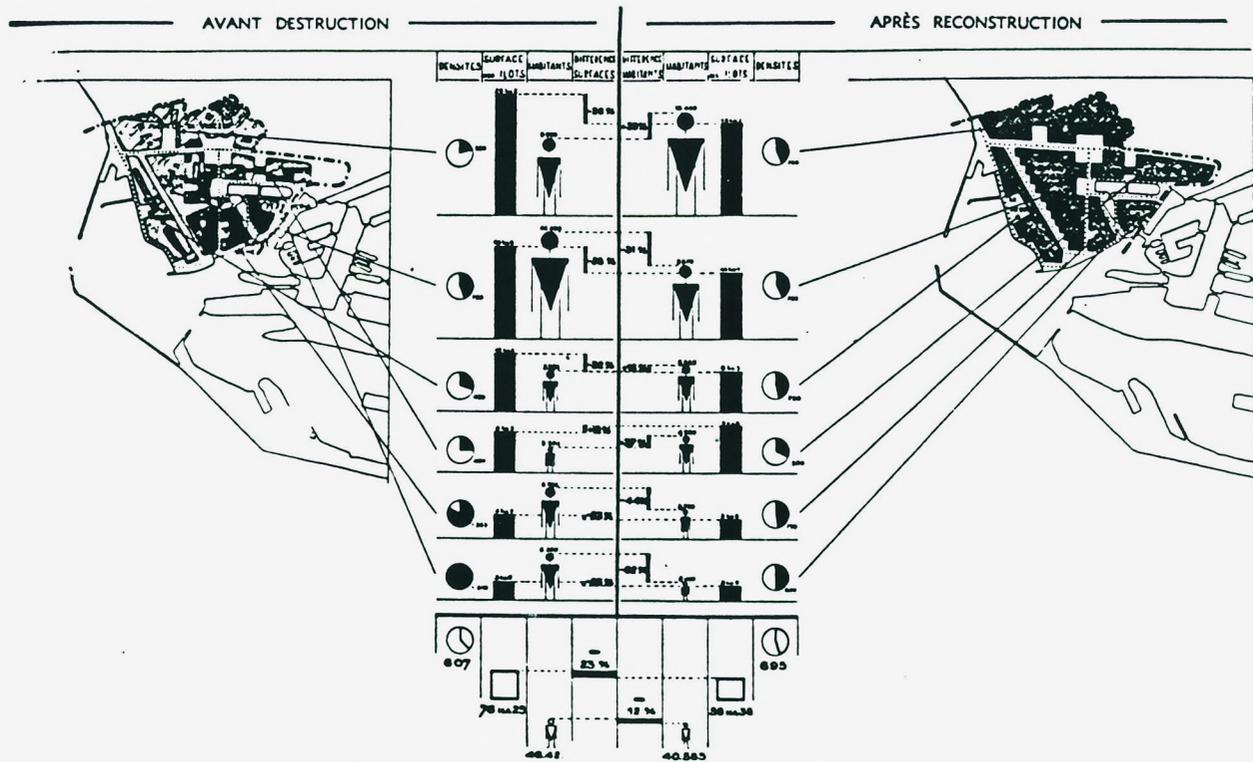
mais dès avant, celle du "où reconstruire" s'impose à chaque propriétaire. De nouveaux plans d'urbanisme ont certes redéfini le tracé viaire et le principe d'une distribution des espaces publics. Mais, qu'en sera-t-il du parcellaire, d'autant que les pouvoirs publics entendent saisir l'opportunité des destructions pour améliorer certains dispositifs urbains concernant précisément le support foncier : regroupement des parcelles appartenant à la même personne, redéfinition de parcelles de constructibilité plus performante, rectification des différences de densité entre quartiers? Pour ce faire, le titre de propriété a été détaché de sa réalité physique pour être muté en droit de valeur quantifiée, garanti par l'Etat. Son seul référent spatial est l'îlot, réputé appartenir collectivement à l'ensemble des propriétaires. Il est l'unité de base des secteurs couverts par les associations syndicales de remembrement.

Dans les villes sinistrées, à charge pour l'architecte du remembrement de faire émerger de ce contexte une nouvelle armature foncière, nécessaire à l'établissement de programmes de reconstruction immobilière.

Sa responsabilité cependant ne s'arrête pas là. Il doit intervenir aussi sur le "quoi construire", en terme quantitatif et pour chaque propriétaire de biens sinistrés. Envers eux, l'Etat s'est engagé à indemniser les destructions sur la base de la valeur 1939 des immeubles. La règle d'attribution de ces indemnités, appelées dommages de guerre, comporte la double obligation de les investir sur les lieux de leur obtention et dans le secteur de l'immobilier. Des architectes libéraux sont chargés de l'évaluation des dommages de guerre, de fixer le montant des indemnités à verser à chaque propriétaire dont le patrimoine a été détruit. L'Etat vérifie ensuite ces travaux d'estimation et engage le versement des droits.

C'est une fois cette somme fixée que l'architecte du remembrement intervient à nouveau. En effet, après délimitation de sa parcelle et précision du capital dont il peut disposer, le propriétaire n'a pas toute liberté pour sa nouvelle construction. Il ne peut réaliser des appartements de conception trop archaïque, il doit donc se conformer aux nouvelles règles prévoyant des installations sanitaires et des surfaces minima. Ce n'est que la valeur du bien dont on prévoit la conservation, en aucun cas celle du nombre de mètres carrés ou du nombre de logements. Ce sera alors une des tâches de l'architecte du remembrement que d'établir en fonction des normes de reconstruction, les capacités, le potentiel de réalisation de chaque dommage de guerre. En concertation avec le propriétaire, il dresse le programme sommaire de ce que celui-ci peut et veut édifier.

Là s'arrête le rôle d'architecte du remembrement. S'impose alors celui des architectes d'encadrement. Les parcelles sont conformes au nouveau tracé, les programmes sont conformes aux nouvelles normes de confort, encore faut-il que les projets soient conformes aux règles de construction



Le Havre-Centre. Éléments de base du remembrement et de la reconstruction.

schema extrait de l'étude de rectification de la densité de population  
des quartiers du Havre  
Jacques Tournant- 1949

prévues par le nouveau plan d'urbanisme : hauteur des immeubles, système constructif, orientation, prospect. Le simple architecte du remembrement, était bien sûr amené à intégrer ces contraintes dans son travail d'élaboration des programmes, il se devait de participer à faire rédiger des permis de construire acceptables, au coup par coup.

La situation de Jacques Tournant est différente. Représentant de l'autorité compétente en matière d'autorisation de bâtir, la possibilité d'anticiper les décisions, les avis, lui est offerte. Il utilisera cette possibilité, pour partie, en raison même de la nécessité dans laquelle il se trouve de disposer de toute la confiance de ses partenaires pour mener à bien le remembrement. On l'a déjà remarqué, sa crédibilité locale aurait à souffrir de trop nombreux avis défavorables sur permis de construire. Il sera dès lors amené à compléter son travail d'assistance à une programmation élémentaire (surfaces et niveau de confort), par une tâche de définition du volume enveloppe des bâtiments, de mise en forme d'un plan-masse.

Parcellaire, programme sommaire, plan-masse, notre précédente description n'a montré qu'une succession toute théorique d'opérations. A tout le moins elle est utile pour appréhender l'adaptation que Jacques Tournant en a faite, car il ne s'y est pas en effet en tous points conformé, pour comprendre la pratique qu'il a développée dans le cadre de ses différentes attributions durant la reconstruction du Havre.

A son arrivée dans cette ville, il a déjà entrepris une critique du remembrement urbain à partir de son expérience de Beauvais. Il a publié un premier article de ses réflexions sur le sujet en 1946 dans "l'Architecture d'Aujourd'hui". Le remembrement traditionnel qu'il nomme individuel, offre à ses yeux le désavantage de conduire simultanément à un coût élevé de la construction et à une sur-densification du bâti, préjudiciable à l'hygiène collective. Il lui oppose un remembrement dit collectif qu'il définit ainsi : *"C'est en somme le remplacement du terrain et de l'immeuble individuels par le terrain et l'immeuble collectifs"*. S'il reconnaît des vertus à cette façon de procéder, son propos en conclusion reste mesuré encore : *"Nous avons examiné longuement les deux sortes de remembrement : individuel ou collectif et cependant le sujet est loin d'être épuisé... Au moment où le remembrement doit aboutir, afin de permettre une reconstruction qui démarre lentement, ... il serait nécessaire de dégager des principes de base en ce qui concerne l'importance comparée à donner aux deux formes du remembrement, compte tenu des circonstances locales"*.

Un an plus tard au Havre, a-t-il arrêté son opinion après examen des deux solutions ou bien a-t-il été guidé par les circonstances locales ? Il militera en tout cas pour le remembrement collectif. Sans commenter lourdement ici sa décision, notre propos ne le réclame pas, on peut toutefois accumuler quelques éléments propres à éclaircir son origine.

Rapidité et faible coût de la construction : la rapidité est indéniable dans le sens d'abord où la nouvelle forme de pratique économise toutes les longues négociations préalables entre propriétaires. Ils n'ont plus à se disputer quelques décimètres de linéaire de façade ou quelques mètres carrés de surface. L'unité de base est l'îlot de propriété collective délimité par les rues. L'attribution patrimoniale n'intervient qu'à l'issue de la construction. En ce sens, la présence physique du logement espéré participe sans aucun doute à réduire la durée de cette répartition.

Pour la rapidité en soi de la construction, on peut admettre qu'elle soit plus grande pour un vaste immeuble collectif que pour une somme de petits immeubles. Il en va de même pour le faible coût.

Hygiène collective : en ce domaine, l'immeuble sur îlot collectif présente dans une première approche, deux avantages sur l'assemblage de bâtiments sur parcelles individuelles. D'abord, la solution collective rend possible une optimisation de l'orientation des appartements. Ensuite, elle contient la notion de contrôle du groupe sur les initiatives privées, capable de limiter la prolifération des dépôts ou constructions parasites, voire insalubres.

Circonstances locales : le centre du Havre est quasi totalement détruit. Plus de 50 000 personnes et plus de 10 000 parcelles sont concernées par le nouveau plan d'urbanisme. Le volume des travaux de remembrement à entreprendre dans cette cité est largement exceptionnel par rapport à celui des autres villes françaises à reconstruire.

De plus, les objectifs à atteindre sont ambitieux par rapport à la situation locale. La densité de population était très inégale selon les quartiers. On, dont Jacques Tournant au premier chef, veut la rendre homogène et en moyenne l'augmenter, pour réussir à maintenir le même nombre d'habitants sur une surface constructible diminuée par l'emprise des nouveaux espaces publics prévus par le plan d'urbanisme. Par ailleurs les logements détruits étaient dans leur plus grande partie petits, inconfortables et anciens. Pour reloger le même nombre de personnes dans des appartements plus vastes et plus confortables, assis on l'a vu, sur un terrain plus exigü, les solutions ne sont pas nombreuses, à part celle de construire des immeubles plus hauts que les précédents. Cette solution cependant, est encore à coupler avec les faibles capacités de financement des propriétaires. En effet, les constructions havraises détruites, anciennes pour un grand nombre, donnent droit à des dédommagements limités, dans le cadre d'un calcul des dommages de guerre intégrant la notion de vétusté.

La gageure est donc de faire reconstruire une ville entière d'immeubles hauts et modernes, par des propriétaires qui doivent négocier la réduction de surface de leurs terrains, quand ce n'est pas la réduction et le transfert



maquette des épannelages du centre-ville du Havre à reconstruire,  
conçue et réalisée par Jacques Tournant  
dans le contexte du remembrement

à l'autre bout de la ville, et qui disposent de moyens dérisoires.

Toutes ces données, plus d'autres peut-être, font que Jacques Tournant plaidera bientôt au Havre pour que soit mise en œuvre une reconstruction fondée sur une option foncière fixant la propriété collective des îlots urbains. Cette solution sera adoptée par les associations syndicales de remembrement et les coopératives ou associations de reconstruction.

On peut alors expliquer la nature des activités principales de Jacques Tournant au Havre durant la période de Reconstruction.

Après avoir étudié le principe d'une nouvelle distribution des densités, il participe à l'établissement d'un programme de priorités de réalisation. Par exemple, pour conduire à bien la recomposition en densités, l'autorité de remembrement choisit d'urbaniser d'abord les zones anciennement les moins denses, en sorte de pouvoir proposer une possibilité de relogement plus rapide aux propriétaires des quartiers les plus peuplés auparavant, en contrepartie de l'acceptation du transfert de leurs biens.

Il s'agit ensuite de pénétrer son travail original d'architecte conseil du remembrement. Pour ce faire, on peut revenir à notre précédent propos théorique décrivant le remembrement individuel. Il indiquait la nécessité de passer par trois étapes successives avant d'entreprendre la mise en œuvre des bâtiments : recomposition du parcellaire, rédaction du programme sommaire des possibilités de reconstruction de chaque propriétaire en fonction du montant de ses dommages de guerre, définition de l'emprise au sol des immeubles et de leur volume enveloppe admissible, en conformité avec le plan d'urbanisme.

Le remembrement collectif exercé par Jacques Tournant au Havre, reprend bien à son compte ces différentes phases, mais à une autre échelle et dans un autre ordre. L'unité de base de la construction est l'îlot défini par le nouveau tracé viarie. Cet îlot est la propriété collective d'un groupe de propriétaires qui détiennent individuellement une valeur de dommages de guerre. Le premier travail de Jacques Tournant est alors d'esquisser le programme d'édification d'un immeuble, à asseoir sans contrainte foncière sur l'îlot, et à financer par le capital formé par la somme des dommages de guerre attachés à cet îlot.

Son activité se fixe en fait sur la définition de l'immeuble en plan-masse et en épannelages, travail concrétisé par une maquette qui définira progressivement l'allure générale de la nouvelle cité. Il faut noter cependant que si l'analyse conduit à distinguer programmation et maquette d'urbanisme et à placer les deux tâches dans un ordre incontournable, la pratique elle, a amené notre architecte à les convoquer de façon plus synchronique dans l'occurrence d'une démarche systémique. En

effet, dans le cadre de relations avec les maîtres d'ouvrage et avec l'autorité administrative en matière de construction, Jacques Tournant se devait de conduire son travail programmatique dans une dynamique faisant interférer en permanence définition quantitative et définition volumétrique.

Cette étape achevée, l'architecte de remembrement disparaît pour laisser place aux architectes de construction. Les sinistrés d'un flot chargent un architecte, avec le conseil de leur architecte de remembrement, de former une équipe capable de mener à bien la construction de leur immeuble, dans le respect des prescriptions établies par leurs services d'une part et des obligations (trame constructive par exemple) prévues au plan d'urbanisme d'autre part.

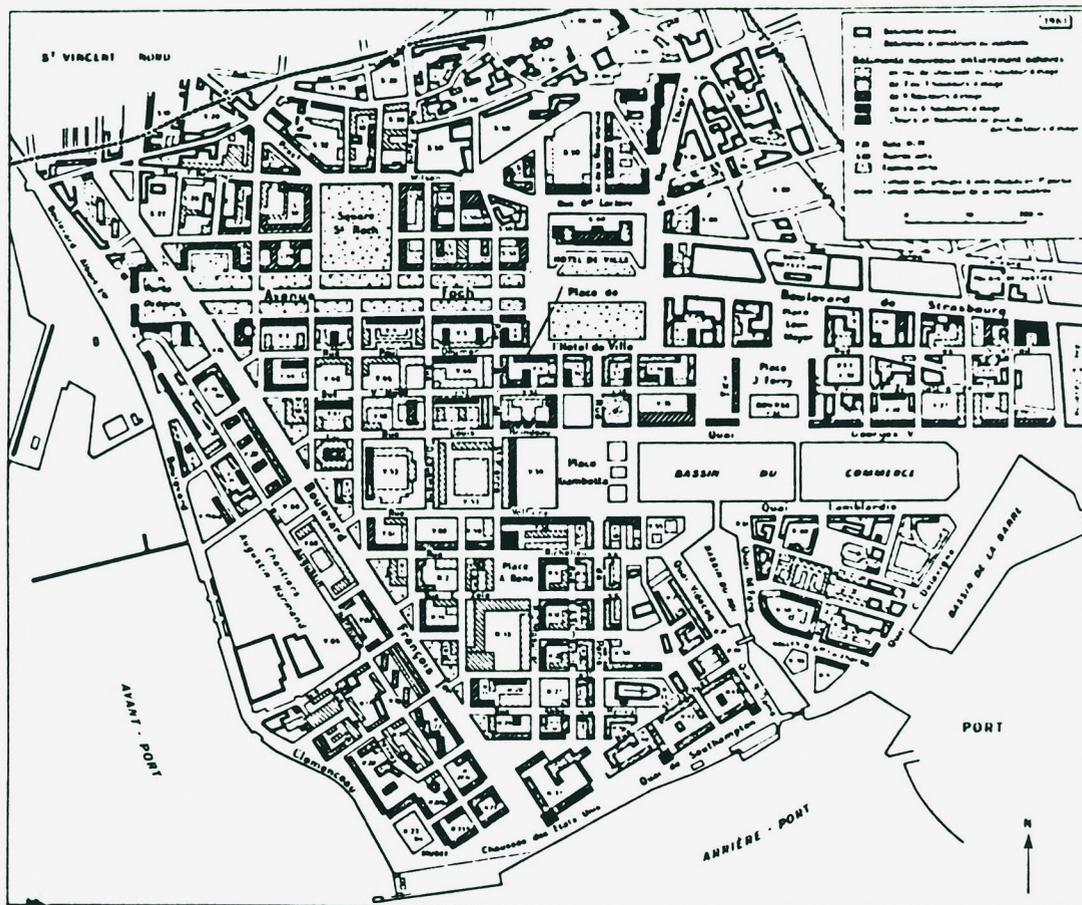
L'originalité de la méthode empruntée par Jacques Tournant tient essentiellement à la phase qui suit la construction physique du bâtiment. C'est le dernier temps de la reconstruction. Il s'agit alors d'attribuer le patrimoine constitué collectivement. Dans le remembrement traditionnel, la distribution est faite dès avant la construction ; là, elle intervient en ultime position. Chaque propriétaire se voit attribuer en propriété pleine, des surfaces de plancher d'appartement, de boutique ou de garage de l'immeuble commun, dans la proportion de sa contribution financière. Il se voit ensuite attribuer une part indivise du gros-œuvre, des services communs et du terrain d'assiette en rapport avec sa pleine propriété.

Cette responsabilité de remembrement, Jacques Tournant l'assumera jusqu'en 1964. Bien sûr, une grosse partie du travail d'études et de conception était achevée dès le milieu des années 50, mais la construction puis l'attribution des co-propriétés, et enfin la formalisation de ces co-propriétés par des documents de type cadastral, tâche assurée par notre architecte conseil du remembrement, ne trouvèrent leur aboutissement que plus tard.

Toutefois, cette activité ne restera jamais unique dans l'exercice professionnel de Jacques Tournant. En effet, à la conduite même du chantier des I.S.A.I., viendront se greffer divers travaux de conception architecturale, suivis bientôt par des études d'urbanisme... pour mieux appréhender l'articulation de ses tâches de la carrière de notre architecte, le repérage de phases évidentes s'impose.

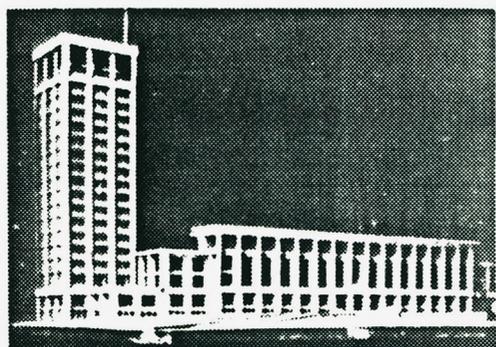
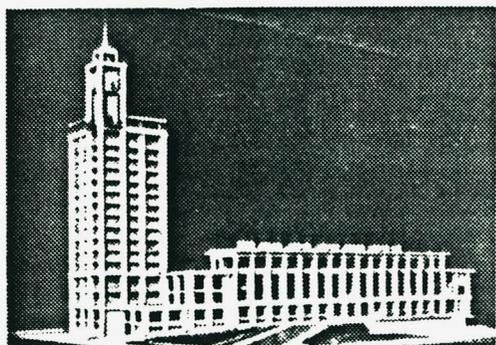
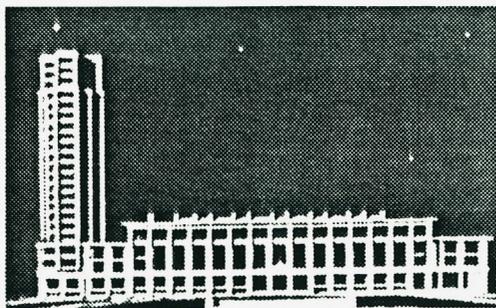
## **2-5-autres travaux au Havre**

De 1947, date de son arrivée au Havre, à 1957, date de sa nomination comme conseil de la caisse nationale des marchés de l'Etat, Jacques Tournant aura une activité exclusivement locale. C'est une première phase, la période havraise. Le remembrement a pris son rythme, la construction

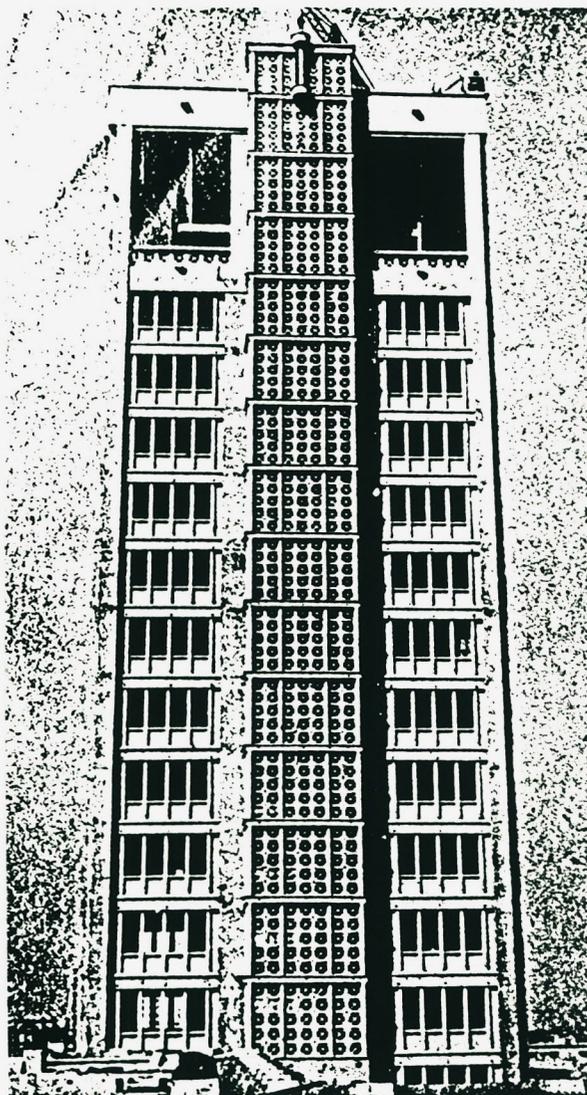


plan de reconstruction de la ville du Havre en 1961

maquettes pour le projet de tour de l'hotel de ville du Havre- 1952



projet retenu pour la tour de l'hotel de ville du Havre  
Jacques Tournant - 1953



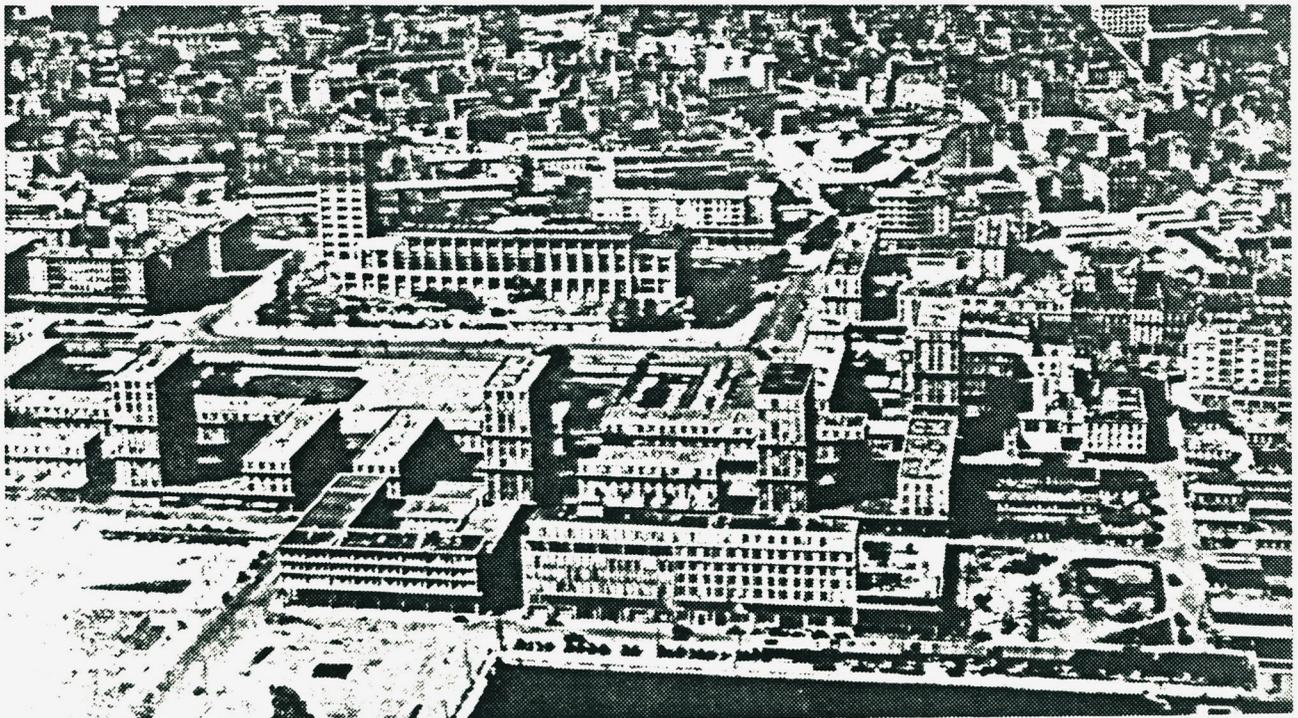
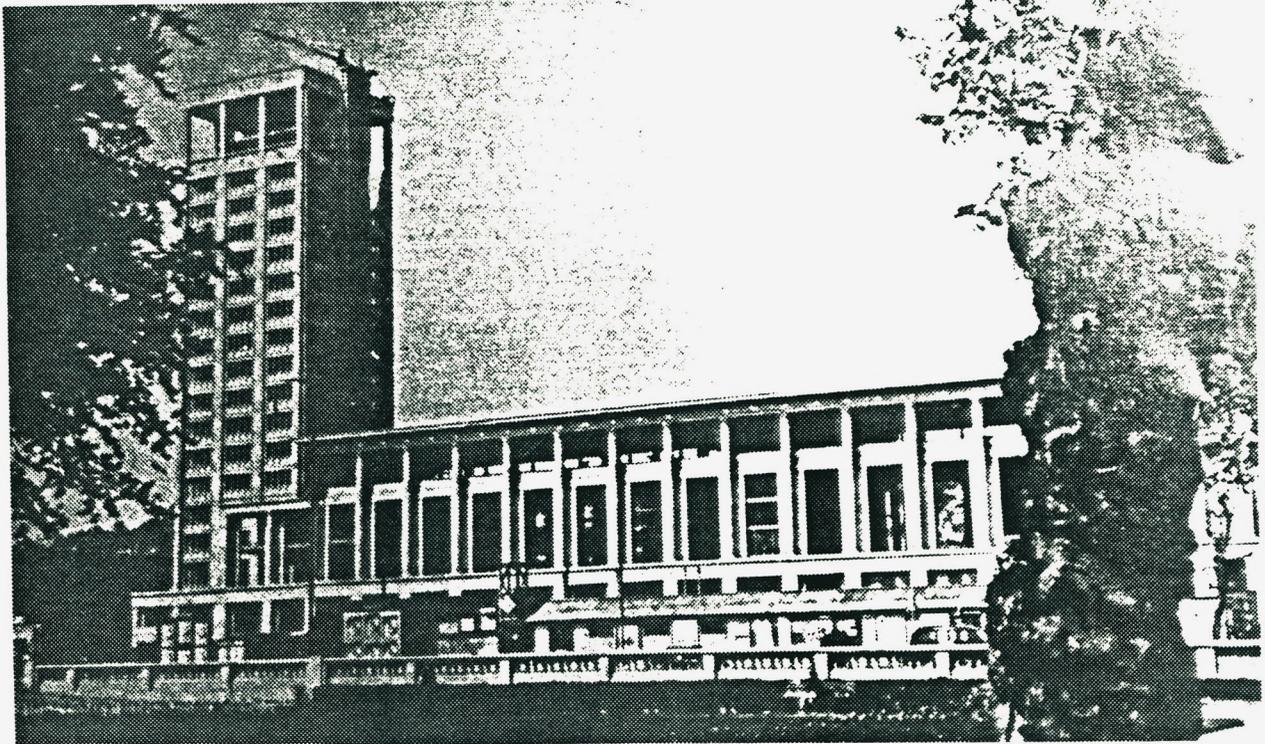
La tour de l'hôtel de ville, vue de l'est.

des I.S.A.I. est largement engagée, le temps est venu d'entreprendre la reconstruction des édifices publics. En ce domaine, Jacques Tournant interviendra principalement sur l'hôtel de ville, en collaboration avec Auguste Perret. C'est en 1948 que ce dernier est chargé seul de la réalisation. Sa proposition : une barre flanquée d'une tour, ne fait pas l'unanimité au sein du conseil municipal. Si le principe de la barre emporte une adhésion, la tour elle, fait l'objet de vives critiques par les élus. Ils la refusent. Le projet piétine jusqu'en 1952. Une nouvelle équipe municipale conduite par Pierre Courant est alors arrivée aux affaires, elle décide de commencer les travaux du bâtiment principal et de revenir à l'étude d'une tour. Dans ces circonstances, Jacques Tournant est chargé d'assister Perret pour ce complément d'étude et de suivre le chantier. Il recevra pour ce faire le tiers des honoraires correspondant à l'ensemble de la construction.

Au début de l'année 1953, Pierre Courant devenu ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, pose la première pierre de l'hôtel de ville en compagnie de Jacques Tournant qui représente Auguste Perret. Ces deux derniers poursuivent alors la conception de la tour avec l'assistance de Pierre Dalloz, chef du Service de l'Architecture de la Direction de la Construction. Dans cette organisation chacun intervient à sa façon : Tournant propose, Perret corrige et Dalloz commente. Mais c'est à la fin de 1954 seulement, après des investigations dans de nombreuses directions, après le décès de Perret et après un nouveau changement municipal, que le projet définitif de la tour de l'hôtel de ville est arrêté et que la décision de sa construction est prise. En 1956, le gros œuvre du bâtiment principal est terminé, en 1958, celui de la tour. Les services municipaux réfugiés dans un ancien hôpital depuis le bombardement de 1944 prendront progressivement possession de leurs nouveaux locaux dans les premières années de la décennie 60.

Pour autant, le travail de Jacques Tournant sur ce bâtiment ne trouve pas sa fin à cet époque, puisque lui seront confiés la décoration intérieure et l'aménagement de la salle des fêtes qu'il contient. Pour la salle des fêtes il collaborera avec Pierre Sonrel, architecte spécialisé dans les lieux de spectacles, enseignant à l'école des beaux-arts et président du comité directeur du Cercle d'Etudes Architecturales. Pour les décorations il sera assisté successivement par un décorateur : Leleu et par un confrère havrais : Mariette. Ce dernier chantier ne prendra fin qu'en 1980, soit seulement cinq ans avant que l'extension de l'hôtel de ville ne soit mise au concours, concours pour lequel Jacques Tournant sera membre du jury. Mais ces deux chantiers ne correspondent pas à la période havraise de Jacques Tournant, nous les évoquerons ultérieurement.

Pour cette période, au remembrement, aux I.S.A.I. et à l'hôtel de ville, s'ajouteront deux opérations de construction de logements. La première est



vues de l'hotel de ville du Havre en 1958

située dans la partie industrielle de la ville, sur un site appelé Docks du Pont Rouge. Il réalisera là, en association avec deux confrères havrais, Fabre et Lesoudier, un ensemble d'immeubles de logements sociaux, dans le cadre de la politique nationale de diminution du coût des constructions par la recherche de solutions techniques innovantes. Cette politique fut initiée par le plan du ministre Courant, pour faire face à la pénurie de logements consécutive au bouleversement économique et social de l'après-guerre, mal apprécié dans le contexte d'urgence de la Reconstruction. Cette opération des Docks du Pont Rouge, en phase avec le plan Courant, est donc à placer dans les années 53 à 55.

Dans ce même moment, faisant immédiatement suite à la réalisation des I.S.A.I., on peut placer aussi la deuxième opération de construction de logements de Jacques Tournant : l'îlot V.36 de l'extension des I.S.A.I. On a vu que les réalisations de la reconstruction du Havre, immeubles d'Etat ou immeubles privés, étaient confiées à des équipes dont l'îlot formait l'échelle d'intervention. Ces équipes sont placées sous l'autorité d'un architecte chef de groupe. Les différents membres de l'atelier du Havre furent les responsables du premier programme I.S.A.I., bordant la place de l'hôtel de ville. Des architectes moins proches d'Auguste Perret se virent attribuer des îlots moins prestigieux. Quant à Jacques Tournant, il n'eut aucun rôle de chef de groupe dans un premier temps. Ce n'est qu'après l'aboutissement des réalisations majeures, que lui fut confiée la tâche de diriger l'organisation d'un des îlots dont il avait lui-même défini le contenu par son travail de remembrement. Il faut noter cependant qu'il s'agit d'une opération relevant des investissements de l'Etat et non pas des dommages de guerre, pour l'utilisation desquels il était partie prenante. Il faut noter aussi que si ces travaux de Jacques Tournant correspondent dans le temps à ceux des Docks du Pont Rouge, ils ne se placent pas par ailleurs dans la même logique de politique nationale de construction. L'extension des I.S.A.I. marque le terme des décisions prises à la Libération, les logements des Docks du Pont Rouge s'inscrivent dans le contexte de la mise en œuvre de nouveaux choix.

Ces opérations terminées, 1955, 1956, Jacques Tournant a pour seules sources de revenus le chantier de l'hôtel de ville qui entre dans sa phase d'achèvement, et le remembrement dont la faible rémunération de l'avis de son auteur, n'est plus compensée par l'attrait d'un travail devenu routinier après 10 ans d'exercice. Il estime cette rémunération à environ 3.500 NF annuels, moyenne calculée à partir de la somme perçue en franc courant ramené au nouveau franc, durant la période 1947-1964. (la valeur doit être appréciée avec les plus grandes réserves, étant donné l'ampleur des dévaluations successives de la fin des années 1940).

## 2-6-Rénovation à Paris

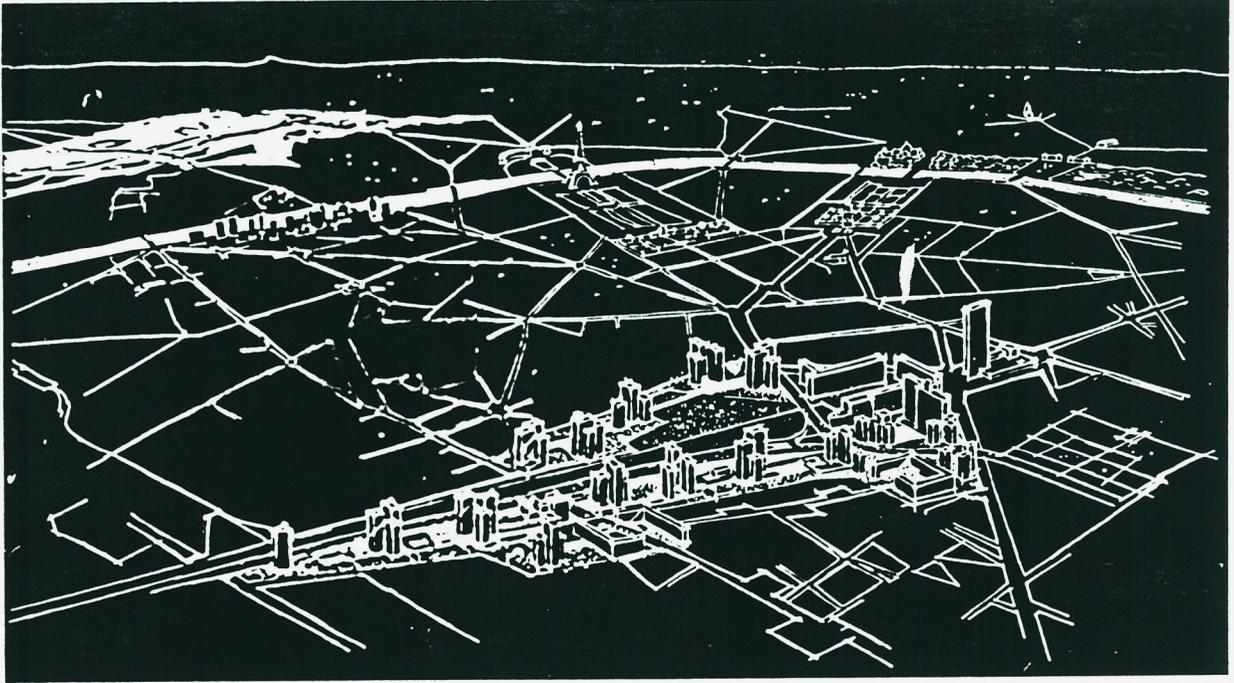
C'est pour Jacques Tournant la fin d'une époque d'investissement exclusivement havrais. Nous sommes en 1956-1957, la politique du logement de masse articulée à des options de redéploiement industriel sur le territoire inaugure ses premières réalisations. Notre architecte verra son activité réorientée selon cet axe, dans une de ses composantes particulières, qui se donne pour objectif la résorption des taudis, la réduction des îlots insalubres : la Rénovation urbaine. Le Havre, ville neuve, méconnaît ces problèmes de vétusté des agglomérations anciennes. C'est alors vers Paris que Jacques Tournant développera sa nouvelle orientation.

Nous identifions une période parisienne, elle durera de 1957 aux premières années 60. A cette époque toutefois, il ne quitte pas le Havre ; il n'en partira du reste qu'en 1984 après avoir pris sa retraite. Il y conserve alors son agence dans la "cité des architectes". Il dispose toujours du même personnel, secrétaire de l'architecte en chef, métreur vérificateur de l'atelier, secrétaire de l'atelier qui devient à cette époque sa secrétaire personnelle, auquel s'ajoute en cette fin des années 1950, un collaborateur nommé Adam, qu'il partage avec Feuillebois, confrère parisien de l'atelier venu s'installer au Havre. Cependant, si son agence demeure sur le lieu de sa création, individuellement il est amené à une plus grande mobilité qu'auparavant. Durant la période havraise, il se rendait à Paris une journée par semaine. La période parisienne, elle, l'obligera à des séjours hebdomadaires de 2, 3 voire 4 jours dans cette ville, et ce sans qu'il n'y ouvre un autre bureau. Paris restera pour Jacques Tournant le lieu de négociation d'un travail qu'il traite au Havre.

Mais quel est-il précisément, ce travail ? Nous avons évoqué la Rénovation urbaine. A quel titre alors et de quelle façon s'est-il impliqué dans les actions qu'elle a déterminées ?

Jacques Tournant, spécialiste des questions de propriété foncière urbaine, se voit chargé, en 1957, d'une mission d'étude exploratoire des possibilités de rénovation d'un quartier du 17<sup>e</sup> arrondissement appelé villa des Ternes. Cette mission lui est confiée par André Roussilhe directeur de l'urbanisme au Commissariat à la Construction et à l'Urbanisme pour la région parisienne, placé sous l'autorité de Pierre Sudreau. Avant que la IV<sup>e</sup> république ne prenne fin, avant que Pierre Sudreau ne devienne ministre de la Construction, l'étude de deux autres cas sera attribuée à Jacques Tournant : le passage Lesage-Bullourde dans le quartier de la Roquette et un groupe d'îlots rue d'Aubervilliers.

Pour ces trois contrats, il essaiera de transposer la méthode appliquée au Havre. Il assimile les foyers urbains à rénover à des zones détruites. Il



projet de Renovation du secteur Plaisance à Paris  
F. Bilet, A. L'Huilher, P. Maître, J. Tournant - 1950

Arron- disse- ments	Opérations	Surfaces opéra- tionnelles (en ha)	Organismes rénovateurs*	Date du début des travaux
IV	(Ilot 16)	1,2	Ville de Paris	1955
XI	(Philippe-Auguste)	0,4	OPHLMVP	1956-60
XII	Saint-Eloi	8,1	GFF	1962
	Charenton-Meuniers	2,4	OPHLMVP	1956-60
XIII	Bercy (Aménagement)	40,0	RIVP	1965-90
	Deux-Moulins : Ilot 4	11,2	RIVP	1956-60
	Deux-Moulins : ch. Rentiers	6,5	OPHLMVP	1960
	Deux-Moulins : Choisy-Gare	2,1	SAGI	1960-65
	Secteur Italie, dont Tolbiac (0,6)	87,0	Fédération 13 <sup>e</sup>	1966
			OPHLMVP	1966
			SEMAR-Lahire	1968
XIV	Lahire-Clisson	13,0	SEMAR-Lahire	1968
	Ilot 13	4,6	SCIC	1955
	Ilot Bièvre	8,2	OPHLMVP	1956-60
XV	Plaisance-Vandamme	20	SEMIREP	1965
	Mariniers	6,4	SAGI	1960-65
XVI	Gare Montparnasse	14,5	SEMAM	1957
	Périchaux	3,4	OPHLMVP	1956-60
	Procession	6,1	SEMEA XV	1962
	Rue de Vouillé	0,3	OPHLMVP	1956-60
	Sablonnière	8,4	SEMEA XV	1962
	Beaugrenelle	25,8	SEMEA XV	1962
XVII	Flandre-Tanger	3,2	SEMEA XIX	1961
	Ourocq	2,2	OPHLMVP	1956-60
	Ilot Riquet	6,4	FFF	1962
	Place des Fêtes	23,1	SAGI	1960-65
	Ilot 7 - Rebeval	8,8	SCIC	1966
XVIII	Préault Plateau	1,9	OPHLMVP	1956-60
	Ilot 11	24	Ville de Paris	1955
	Ilot 7 Couronnes	6,0	OPHLMVP	
	dont sous-ilot 4792 (3,2)		SCIC	1956-60
XIX	Hauts-de-Seineville dont Be- vernia (0,3) et Télégraphe- Saint-Fargou (0,2)	30,0	Fédération 20 <sup>e</sup>	1967
			OPHLMVP	1956-60
			OPHLMVP	1956-60
	Saint-Blaise	(8,0)	SAEMAR-St-Blaise	1968
Total des surfaces en cours de réno- vation		381,6		

Liste des opérations de Rénovation urbaine entreprises  
à Paris durant les années 60

comprend l'argent privé des expropriations nécessaires à la Rénovation, comme des dommages de guerre. Ensuite peut-il amorcer une réflexion en termes de révision des densités de population et de répartition des activités, en préalable à la rédaction d'un programme de réalisations. Ces travaux l'amèneront par ailleurs à élaborer un cadre général, administratif et réglementaire, de la procédure de Rénovation urbaine. Cependant, ses propositions en la matière, qu'elles soient d'ordre général ou qu'elles concernent la réalité particulière des îlots étudiés, n'auront d'aboutissement dans aucune pratique. Le principe de la Rénovation ne sera pas celui qu'il préconise, il ne sera pas associé à la concrétisation de ses études exploratoires.

Toutefois, dès 1959, suite à la définition des priorités parisiennes en matière de Rénovation urbaine, Jacques Tournant est engagé dans une collaboration avec l'architecte Paul Maître pour mener la nouvelle urbanisation du secteur Plaisance. Cette coopération, incitée par les pouvoirs publics, restera très artificielle, en sorte que Jacques Tournant ne participera à la commande que l'instant de l'élaboration d'un plan général d'urbanisme. Même si la Rénovation du secteur Plaisance ne prendra fin que durant les années 1980, après que Maître en ait été dessaisi, Jacques Tournant ne la suivra que de très loin, et c'est dès 1961 sans doute qu'il l'abandonnera, comme il abandonnera alors toute activité relevant de cette procédure. La seule proximité, obligée elle, qu'il gardera avec l'opération, et qu'il garde encore aujourd'hui, sera le règlement judiciaire de sinistres advenus à certains immeubles. Car en effet son désengagement dans la pratique n'a pas rompu l'engagement théorique assorti d'une co-responsabilité sur les bâtiments réalisés. A ce propos, faut-il préciser la nature de l'engagement ainsi que son fonctionnement.

Jacques Tournant et Paul Maître sont les urbanistes de la société d'économie mixte qui s'est constituée pour assurer la maîtrise d'ouvrage de la rénovation du secteur Plaisance. Ils sont à ce titre co-contractants de travaux d'urbanisme. Par ailleurs, une à une leurs sont confiées des missions d'architecture, pour lesquelles la responsabilité des travaux leur incombe conjointement et solidairement.

A la question de la responsabilité qui n'intervient pour sa plus grande part qu'à l'issue des réalisations, s'ajoute celle de la rémunération qui s'exerce durant tout le temps des travaux. Les deux architectes sont rémunérés aux honoraires, selon une règle d'attribution affectant à chacun la moitié de leur montant. Le désengagement de Jacques Tournant a amené les associés à s'accorder à l'amiable sur un partage des sommes en fonction du temps de travail réellement consenti à l'entreprise commune, mais en aucun cas n'a remis en cause la règle d'attribution établie. Ainsi, non seulement la responsabilité, mais aussi le calcul des revenus imposables ont dû offrir à Jacques Tournant bien des occasions de ne pas rester totalement éloigné

de l'opération d'urbanisation du secteur Plaisance, sinon sous son angle architectural, pour le moins sous son aspect administratif. Mais le propos reste à moduler, en ce sens que suite à la relative faillite de la collaboration Maître-Tournant, la société de rénovation confia à ce dernier le soin de prendre les mesures conservatoires nécessaires à la sauvegarde temporaire des Immeubles dont la destruction n'était prévue qu'à plus long terme. Cette tâche, il la poursuivra quelques années, après même que l'équipe de Maître ait mené la sienne à son terme. Et si elle ne permit pas de limiter la responsabilité de Jacques Tournant, sans doute put-elle jouer comme régulateur des rémunérations, comme correcteur de la distance établie entre travail théorique contractuel et travail réel, pour les deux intervenants.

## **2-7-1a Caisse Nationale des Marchés de l'Etat (1)**

L'année 1961 arrivée, le temps de la présence de Jacques Tournant sur le terrain de la Rénovation urbaine est en tout état de cause entré dans une phase ultime. Cette année du reste, nous apparaît comme marquant la fin de sa période parisienne. Pour la raison énoncée d'abord, mais pour d'autres encore, car enfin son activité d'alors ne s'est pas exclusivement concentrée sur ces nouvelles procédures d'urbanisation. Il est au moins un autre emploi, localisé aussi à Paris, et qui se cale dans la période 1957-1961. C'est celui d'architecte conseil de la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat (C.N.M.E.).

Entré en 1957 dans cet organisme, Jacques Tournant ne la quittera qu'en 1977, soit vingt ans après. 1961 marque une étape cependant. Avant cette date il travaille quasi uniquement à l'entretien, à la maintenance du patrimoine propre de la Caisse. Après, il interviendra de plus sur des projets initiés par des sociétés liées à la Caisse. Mais avant d'évoquer les différents rôles faut-il présenter la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat.

Etablissement public à caractère industriel et commercial, cet organisme a été créé en 1936. Sa vocation première est le crédit à court terme aux entreprises contractant avec l'Etat, crédit propre à limiter les découverts de trésorerie induits par les retards de paiements liés à la complexité des circuits administratifs. Après guerre, son champ d'intervention s'est élargi. Sous la responsabilité de la Banque de France et des services du Trésor, elle intervient dans de nombreux financements : l'équipement et la modernisation des entreprises, le lancement de fabrications nouvelles (l'avion Caravelle par exemple), le développement des entreprises publiques.

(1) l'essentiel des informations concernant la caisse nationale des marchés de l'Etat, utilisées ici, sont extraites de l'ouvrage de Gabriel de Combret: la Caisse Nationale des Marchés-Berger Levraut, Paris 1971.

Par ailleurs, la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat participe au capital de nombreuses sociétés filiales. Elle contrôle en particulier la compagnie auxiliaire de la caisse des marchés (C.A.C.), société holding créée en 1955, qui contrôle elle-même très largement des sociétés d'investissement spécialisées en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. On peut citer la société auxiliaire des collectivités et établissements publics (S.A.C.E.P.), créée en 1960, et la société d'aménagement et de développement (S.A.D.), qui conjointement ou séparément détiennent des participations dans différentes sociétés ou bureaux d'études de statut mixte : société auxiliaire des centres commerciaux, société pour la restauration du Marais, union technique internationale pour l'urbanisme et l'aménagement, société d'études Mer du Nord-Méditerranée, bureau d'aménagement scientifique et universitaire...

Plus directement, mais moins majoritairement, la compagnie auxiliaire de la caisse des marchés apporte sa contribution à d'autres sociétés d'économie mixte comme celle intéressée à l'aménagement du secteur Maine-Montparnasse ou celle encore qui assure la rénovation du secteur Plaisance. La Caisse Nationale des Marchés de l'Etat est donc un de ces labyrinthes technico-financiers comparable à la Caisse des Dépôts et Consignations, avec laquelle elle couple certains financements par le biais de sociétés filiales. Par exemple, la société d'économie mixte d'aménagement et d'équipement du grand ensemble de Massy-Antony groupait la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat représentée par sa compagnie auxiliaire et la Caisse des Dépôts et Consignations représentée elle par la société centrale d'équipement du territoire (S.C.E.T.). Mais on pourrait presque inverser la proposition, dans le sens où la S.C.E.T. doit pour partie sa création en 1955 à des capitaux de la C.N.M.E., capitaux toujours présents dans la structure financière de la société.

C'est donc en 1957 que Jacques Tournant propose ses services à cette entreprise. Elle retient sa candidature pour un emploi salarié à mi-temps. Il est chargé de la maintenance des bâtiments et de différents travaux de rénovation ou de transformation. A ce titre par exemple, il réalisera l'entrée du siège de la société. Assez vite cependant, il sera associé ponctuellement en tant que conseiller technique, à des opérations pour lesquelles la C.N.M.E. intervient. En 1959 notamment, il participera pour le compte de son employeur à une étude d'implantation de structures commerciales en banlieue sud. Dans cette affaire, il n'est pas maître d'œuvre, il n'est pas non plus assistant du maître d'ouvrage qu'est une société d'aménagement, mais bien conseiller de l'organisme financeur (C.N.M.E. ou C.A.C.) dont il est l'employé. Jusqu'en 1961, les relations entre Jacques Tournant et la C.N.M.E. ne dépasseront pas ce cadre. C'est ensuite seulement que sa position dans l'entreprise lui permettra d'accéder pour son compte propre à des marchés d'architecture et d'urbanisme ou à des responsabilités plus évidentes.

## 2-8-une activité éclatée

Mais il s'agit d'une autre phase de la carrière de notre architecte, à laquelle nous viendrons plus tard, car l'évocation de la période 1957-1961 n'est pas encore achevée. Deux autres activités la marquent, un événement renforce sa définition. Cet événement, c'est la démolition de la "cité des architectes" au Havre, dans les premières années de la décennie 60. Au terme d'un investissement essentiellement parisien, alors qu'il est obligé de déménager son agence, Jacques Tournant choisit de maintenir son lieu de travail au Havre. A la destruction des bâtiments d'accueil d'urgence des techniciens de la Reconstruction, il transfère ses locaux professionnels dans un des rares immeubles épargné par le bombardement et situé à proximité de l'hôtel de ville.

Pour ce qui est des deux activités supplémentaires, elles prennent appui effectivement dans l'intervalle 1957-1961, mais elles ne s'épanouiront que par la suite. Elles ne sont donc pas tout à fait caractéristiques de la période. Une l'est d'autant moins qu'elle s'exerce au Havre et non pas à Paris. En tout état de cause, elles prennent néanmoins bien place à côté des activités majeures de Rénovation urbaine et de conseil à la C.N.M.E. dans la mémoire de Jacques Tournant, qui se souvient avoir beaucoup travaillé à la fin des années 50.

L'une des activités se situe donc au Havre. La municipalité de cette ville le charge d'établir un projet de bâtiment pour le syndicat d'initiative, dont l'implantation est prévue sur la place de l'hôtel de ville. La construction prévue en plusieurs tranches, ne sera achevée qu'au milieu des années 60.

L'autre activité supplémentaire de Jacques Tournant durant la période 1957-1961, est située elle, à Paris. La société des entrepôts frigorifiques de l'Union, entreprise internationale de transport et de stockage de viande, lui demande en 1959, d'assurer l'entretien de ses bâtiments de la région parisienne situés à Paris, Boulogne et Clichy. Il restera l'architecte attitré de cette entreprise, sous statut libéral, jusqu'à la centralisation de ses établissements sur le site des nouvelles halles de Rungis, en 1968. Du propre aveu de Jacques Tournant, les travaux commandés n'étaient jamais bien enthousiasmant, mais parfois rémunérateurs. Il cite l'exemple d'un chantier de ravalement des façades d'un bâtiment entièrement réalisé en briques appareillées, pour lequel il toucha ses honoraires à contrôler de temps en temps un rejointoiement banal et systématique qui dura plusieurs mois.

1962 arrivant, notre architecte a 53 ans. C'est alors une période d'activité éclatée géographiquement qui s'ouvre pour lui. De 1962 à 1968 il travaillera au Havre bien sûr, mais aussi en région parisienne et dans les

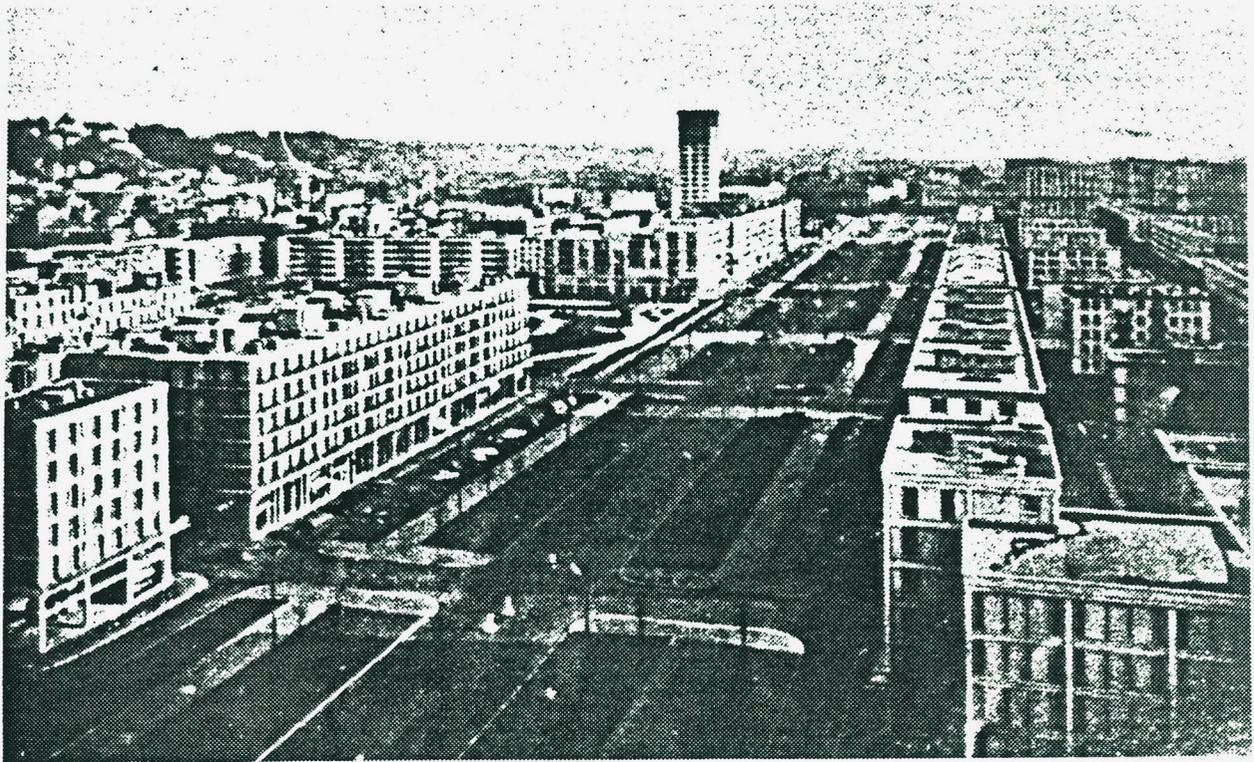
Pyrénées. Il aura également l'occasion d'intervenir en Normandie, à l'échelle régionale. C'est précisément la fin de cette intervention, en 1968, qui marque à notre sens le terme d'un des épisodes de sa carrière professionnelle, épisode précédant le ralentissement apparent de ses activités.

A ces phases havraise puis parisienne succède une phase qu'on peut qualifier de mixte si on se réfère à la localisation ou à la nature des travaux et d'intermédiaire si on la replace entre "apogée" et "déclin" dans le profil de carrière.

Le premier élément marquant de cette période 1962-1968 est l'aboutissement de la procédure de remembrement du centre-ville du Havre. En 1964, Jacques Tournant clot le dossier de reconstruction qu'il avait ouvert 17 ans auparavant. Cette manière de "cordon ombilical" coupé, il intervient alors sur d'autres chantiers havrais.

Dès avant 1964, et même avant 1962 sans doute, il est chargé on l'a vu, de la construction du syndicat d'initiative. Cette construction, très étalée dans le temps, ne sera terminée qu'en 1967. Intermédiaire entre équipement public et mobilier urbain, cette réalisation évoluera en phase, pour Jacques Tournant, avec la mise en œuvre de petits édifices relevant précisément du type mobilier urbain. Il participe avec la régie locale des transports collectifs, à la conception d'un modèle d'abri-bus qui sera exploité jusqu'à l'avènement du modèle Decaux. Il collabore également avec la division locale d'E.D.F.-G.D.F., pour étudier quelques bâtiments abritant des transformateurs électriques ou des détendeurs de gaz. Sans doute conseille-t-il aussi à cette époque la subdivision de l'équipement ou les services techniques municipaux, pour certaines interventions sur la voirie. N'est-il pas alors au Havre le dépositaire et le gardien de l'esprit des concepteurs de la nouvelle ville ? Toute action sur le site, à ce titre le concerne.

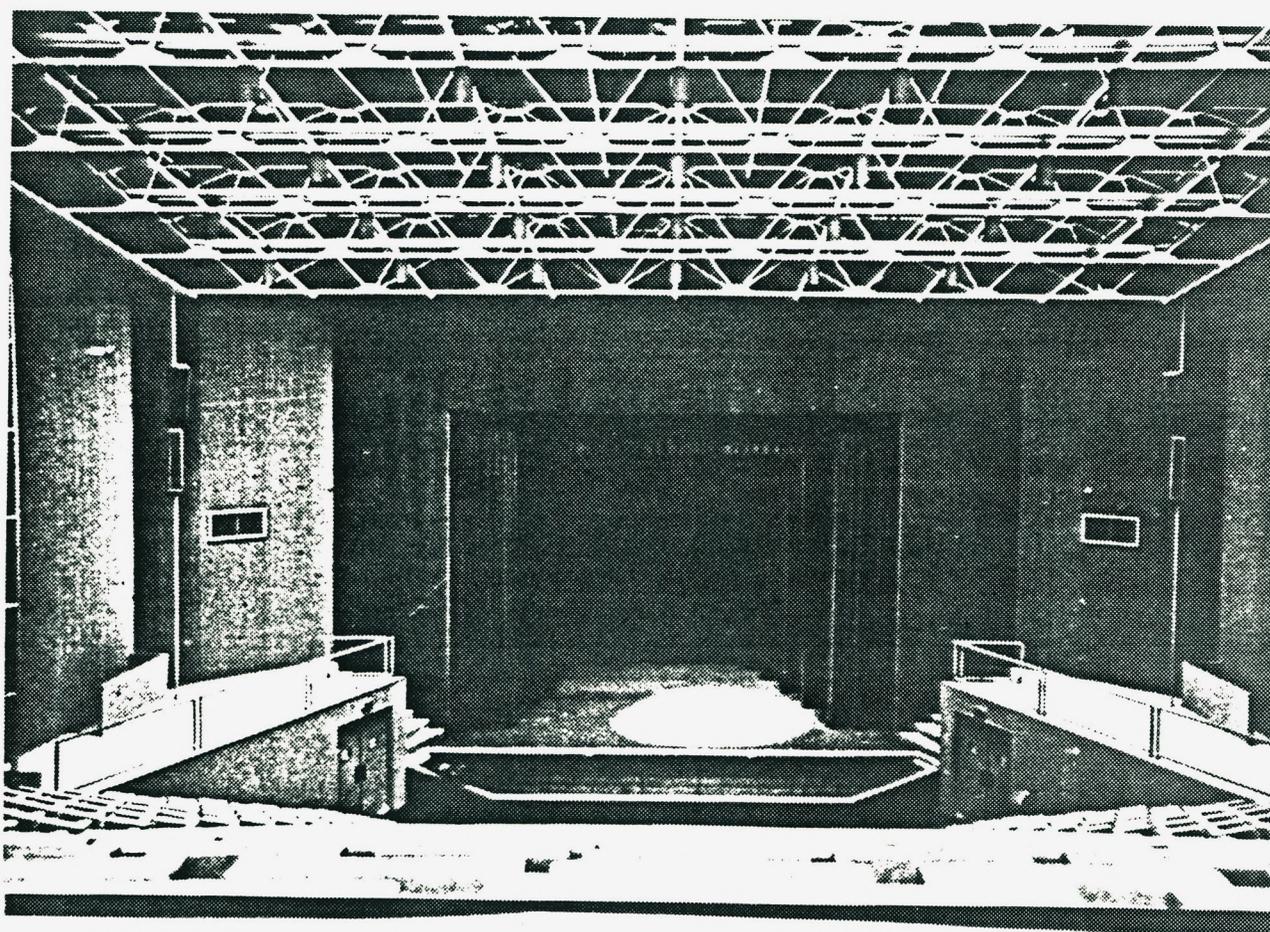
Toute action sur l'hôtel de ville le concerne aussi, et en la matière il est bien de la même façon le dépositaire et le gardien de l'esprit de son co-créateur : Auguste Perret. Ainsi lorsque la municipalité, dans sa logique de mise en fonctionnement de ses locaux, décide d'aménager la partie prévue pour être une salle de spectacles (initialement programmée pour être une salle des ventes de charité, dans la plus pure tradition de l'avant-guerre), elle appelle Jacques Tournant. Elle l'appelle sans doute d'autant plus volontiers qu'il est le seul à détenir l'ensemble du dossier de construction de ce bâtiment. Pourtant, le projet ne lui sera pas confié en propre. La municipalité souhaite bénéficier des compétences d'un spécialiste. Elle demande alors à Jacques Tournant de s'associer pour l'opération avec Pierre Sonrel, architecte de nombreux théâtres en France et auteur d'un traité de scénographie. L'équipe formée assurera la maîtrise



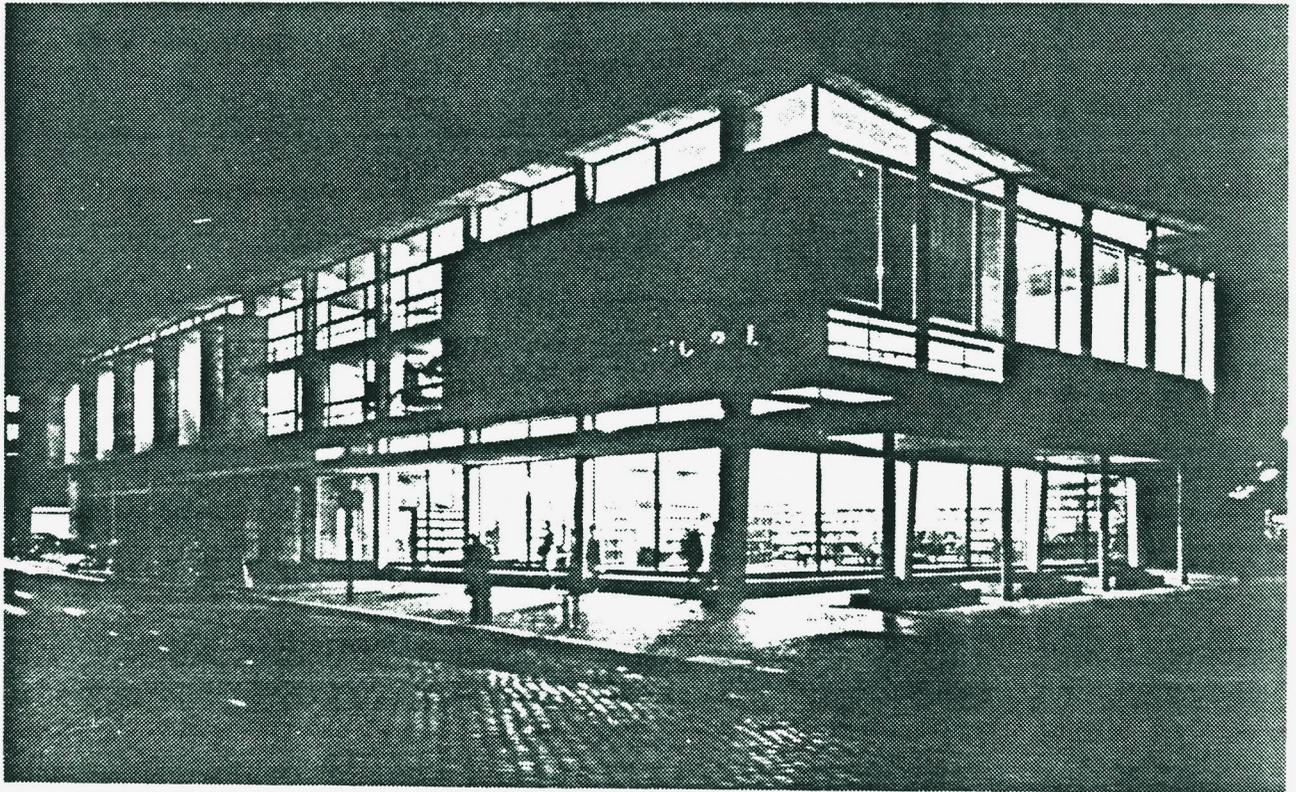
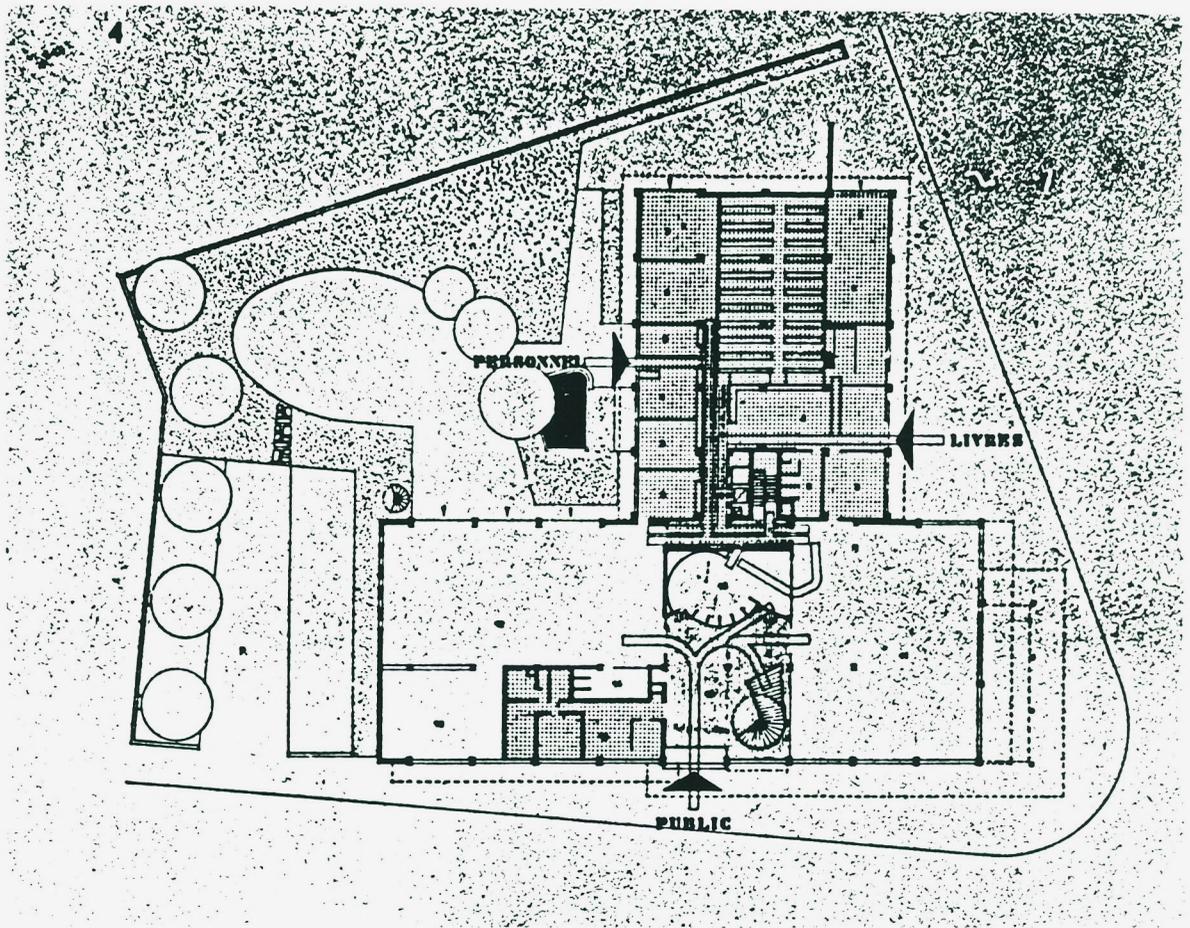
le centre-ville du Havre en 1958



batiment du syndicat d'initiative du Havre  
réalisé par Jacques Tournant au début des années 60



la salle des fêtes de l'hotel de ville du Havre en 1967  
J. Tournant et P. Sonrel



plan du rez de chaussée et vue extérieure  
de la bibliothèque municipale du Havre  
J. Tournant et J. Lamy- 1963

Pages 71 et 72  
manquantes sur le rapport

selon une fréquence qui sera dans les premières années de l'ordre de la semaine, il dirige la viabilisation des terrains et la construction des bâtiments qu'il a mis au point : le bâtiment principal de lancement des ballons d'abord, certains services ensuite comme la chaufferie et enfin la tour d'observation, les différents bureaux et laboratoires. En effet les travaux s'arrêteront là, la partie hébergement dans sa totalité, ne sera pas réalisée.

A l'issue de la mise en place de cette station, Jacques Tournant ne collaborera plus avec le C.N.E.S., ni en son nom propre, ni par l'intermédiaire de la C.N.M.E.. Ses offres de service pour différents projets du C.N.E.S., pour la base de Kourou en Guyane Française notamment, ne seront pas retenues.

## **2-9-les approches régionales**

Mais à la C.N.M.E., entre 1962 et 1968, il aura d'autres occasions de dépasser son simple rôle d'architecte d'entretien. Il interviendra à deux reprises en tant que prestataire de services de bureaux d'études liés à sa société. Dans les deux cas il sera sans lien direct avec le client du bureau d'études, à la différence des marchés avec le C.N.E.S. qui l'engageaient personnellement vis-à-vis de son maître d'ouvrage. Encore faut-il préciser que ces deux contrats engagent des missions assez éloignées de celles assurées habituellement par les agences d'architecture.

La première prestation, Jacques Tournant la fournira de 1964 à 1969 au bureau d'étude "automatisme et technique", lié selon toute vraisemblance à la C.N.M.E. par le biais de la société auxiliaire des collectivités et établissements publics (S.A.C.E.P.). Tout en restant indépendant, il est intégré dans une équipe chargée de réfléchir au développement urbain de la ville d'Arcueil, en terme de rénovation des quartiers dégradés, de gestion de la circulation automobile et de mise en relation avec l'ensemble de l'agglomération parisienne.

La deuxième prestation concerne l'évolution des structures urbaines le long de l'axe Mer du Nord-Méditerranée. Jacques Tournant devra se mettre alors aux analyses à l'échelle de l'aménagement du territoire national, chères aux années 60, et ce dans un contexte technico-administratif qui mérite d'être décrit. La S.A.C.E.P., sous filiale de la C.N.M.E. par le truchement de sa holding qu'est la compagnie auxiliaire (C.A.C.), a été chargée par le ministère de l'Équipement (la D.A.T.A.R., délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, créée à cette époque, n'est sans doute pas étrangère non plus au projet) de participer à la création d'une "société d'études Mer du Nord-Méditerranée" qui rassemble des conseils généraux, des chambres consulaires et des sociétés d'économie mixte. Cette société d'études a chargé la société

d'aménagement et de développement (S.A.D.), bras technique de la S.A.C.E.P. qui n'y est pas liée financièrement, mais qui dépend comme elle de la compagnie auxiliaire de la caisse des marchés (C.A.C.), de mener les travaux d'exploration des possibilités de mise en valeur de cet axe Mer du Nord-Méditerranée. La S.A.D., spécialisée plutôt dans le domaine de l'aménagement universitaire, interviendra sur ce contrat par l'intermédiaire de l'union technique internationale pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire (URBAM), bureau d'études dans lequel la S.A.D. détient des participations. Il semble donc que Jacques Tournant ait été pour cette étude prestataire de services d'URBAM, agence dirigée par Mogaray, ingénieur en chef des ponts et chaussées et membre jusqu'en 1958 du cabinet de Pierre Sudreau, alors commissaire à la construction et à l'urbanisme pour la région parisienne. A l'agence URBAM, Jacques Tournant collaborera non seulement avec Mogaray et son équipe, mais aussi avec un confrère nommé Bilet, qui n'est pas un inconnu pour lui. Ils se sont en effet déjà rencontrés dans le cadre de la rénovation du secteur Plaisance, pour laquelle ils ont eu à réaliser en commun quelques opérations ponctuelles.

Pour ce qui est du travail de Jacques Tournant dans ce programme d'études, on sait qu'il a duré de 1965 à 1967 et qu'il consistait à participer à la définition d'objectifs régionaux de la planification nationale, en matière d'infrastructures de transport et de localisation de zones de développement industriel et urbain. Il semblerait que Jacques Tournant ait défendu dans cette perspective, une solution de création d'un pôle proche de la Suisse, destiné à la pénétration commerciale de l'Europe centrale par la voie médiane et situé sur un point de rupture de charges du canal du Rhône au Rhin à aménager.

Des abris-bus à l'aménagement de l'axe mer du Nord-Méditerranée, du Havre à Aire sur l'Adour, la vie professionnelle de Jacques Tournant de 1962 à 1968 n'a pas dû souffrir d'une trop grande monotonie. Cette diversité a été encore renforcée, non pas par l'entretien des entrepôts frigorifiques de l'Union qu'il a assuré jusqu'au terme de cette période, mais plutôt par des études de développement urbain intéressant la Normandie dans son ensemble.

En 1955, le commissariat général au plan propose de fixer des objectifs d'aménagement et de développement à partir de "programmes d'action régionale". Il entreprend alors une série d'études, fondées sur une division du territoire national en 21 régions. Cette division ne met pas en jeu la définition d'une nouvelle entité politico-administrative. La région de programme est un support technique de l'étude régionale.

En 1965, 19 de ces programmes sont rédigés. Les deux études qui restent à mener sont celles de la Basse et de la Haute Normandie. En lien direct

avec ces deux dernières études, ou bien encore dans le cadre de réflexions parallèles ou complémentaires, le ministère de l'Équipement décide de chercher des possibilités d'implantation de nouveaux foyers urbains en Normandie. A la nomination du ministre Edgar Pisani en 1966, une mission est confiée pour ce faire à une équipe créée de toutes pièces, qui rassemble le sociologue Nicolle', l'historien Chevallier et l'urbaniste Jacques Tournant.

Au sein de ce groupe, qui travaillera durant un an environ, Jacques Tournant défendra deux positions. La première : ne pas urbaniser ex abrupto un site "vierge", mais brancher les urbanisations nouvelles sur des agglomérations existantes, susceptibles de faire rayonner leur vie sociale sur de nouveaux quartiers. La deuxième : implanter les futures zones d'activités et d'habitation de telle sorte qu'elles puissent contribuer à mettre en relations les principales villes : Caen, Le Havre, Rouen, dans un jeu de dynamique régionale.

Ses positions amèneront Jacques Tournant à soumettre le projet d'urbanisation d'un ensemble de communes situées dans la vallée de la Lézarde. Cette proposition ne sera pas retenue, comme ne seront pas retenus non plus les principes de son étude. La solution adoptée sera une ville nouvelle, située sur un axe de développement Paris-Rouen, Le Vaudreuil.

Cette réflexion à l'échelle régionale, part pour Jacques Tournant d'un premier acquis. Dès le début de l'année 1965, soit un an avant sa mission officielle, il entreprend pour lui-même une exploration des scénarios possibles de croissance de l'agglomération havraise. L'étude ministérielle réalisée pour partie à l'aide des premiers acquis de cette exploration, le porte à préciser plus encore ses options d'urbanisation locale. Dans le même temps, la société d'aménagement de la région havraise décide d'urbaniser une zone appelée Caucriauville. Cependant, certains terrains de cette zone font partie du territoire de la commune d'Harfleur, qui n'abandonnera ses prérogatives en ces lieux qu'au prix d'une assistance à la rénovation de son domaine bâti. La société d'aménagement de la région havraise et la municipalité d'Harfleur confient à Jacques Tournant le soin d'entreprendre cette rénovation. Il mettra au point un plan d'urbanisation de la ville, qui ne sera jamais suivi. Dès lors son rôle se limitera à une vérification des permis de construire pour le compte de la municipalité.

Il se verra attribuer à cette époque une autre charge de même nature. Ce n'est pas en plein accord avec le principe d'urbanisation qu'il a accepté la responsabilité d'Harfleur. Les conclusions de ses travaux personnels conduisaient Jacques Tournant à militer pour une extension immédiate du Havre, non pas selon l'axe de Caucriauville, mais plutôt en direction de terrains situés en un endroit appelé plateau de Cantipou. En contacts

fréquents avec les animateurs de la société d'aménagement de la région havraise, il essaie de les convaincre de la pertinence de sa solution. Une procédure d'une limpidité discutable va alors s'engager, qui malménera Jacques Tournant et son projet et qui marquera le terme de son investissement à l'échelle régionale. Les terrains de Cantipou appartiennent à des promoteurs privés, avec lesquels la société d'aménagement de la région havraise engage Jacques Tournant à se mettre en relation. Sur leur commande, il réalise un plan d'urbanisme. Mais dès avant que les travaux ne s'engagent, les promoteurs cèdent leur bien à la société d'aménagement, qui dédommage notre architecte pour ses travaux avortés et qui confie l'urbanisation de la zone au S.I.V.O.M. (syndicat intercommunal à vocations multiples) du Havre. La loi d'orientation foncière a été votée en 1967, c'est alors le temps des S.I.V.O.M., des P.O.S. (plan d'occupation des sols) et autres outils d'une gestion locale du territoire, comme la Z.A.C. (zone d'aménagement concerté) en particulier. Le plateau de Cantipou devient précisément une Z.A.C., pour l'aménagement de laquelle le S.I.V.O.M. du Havre, maître d'ouvrage délégué, n'étendra pas la concertation à Jacques Tournant. En l'occurrence, ses travaux ne seront pas repris. Comme à Harfleur cependant, il sera chargé d'un examen des permis de construire.

Nous avons noté 1968 comme terme d'une période intermédiaire. Sans doute peut-on relever la présence de Jacques Tournant dans certaines opérations de développement de la périphérie havraise, bien après. Mais il nous paraît qu'alors, il limite singulièrement le degré de son investissement individuel. Pour le moins, son travail au Havre n'aura plus la même proximité à ses conceptions en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. A la fin des années 60 s'ouvre donc une nouvelle étape de la carrière professionnelle de Jacques Tournant, une étape, on le constatera, de réduction progressive des activités avant un départ en retraite qui interviendra en 1984.

Cette réduction progressive s'effectue par paliers. Le premier se situe de 1976 à 1977, années durant lesquelles il ferme d'abord son agence pour s'installer chez un confrère havrais nommé Mariette et cesse ensuite sa collaboration à la C.N.M.E.. Le deuxième se situe lui en 1980, moment que choisit Jacques Tournant pour quitter Le Havre et revenir habiter Paris. Il a alors 71 ans.

Pour l'instant, revenons à ses 60 ans. Nous sommes en 1968-1969. A la réduction des responsabilités au Havre, correspond une stabilité des activités à Paris. Même si les liens privilégiés avec les entrepôts frigorifiques de l'Union se rompent en 1968, il n'en va pas de même avec la caisse nationale des marchés de l'Etat et sa nébuleuse. Il assure avec un rythme inchangé l'entretien du patrimoine immobilier, il poursuit l'urbanisation du centre d'Aire sur l'Adour. Le travail concernant les

implantations urbaines sur l'axe Mer du Nord-Méditerranée est achevé, mais ses conclusions induisent immédiatement un nouveau contrat, supporté par la même organisation, et qui doit traiter des possibilités d'articulation entre les villes de Belfort et de Montbéliard. Il s'agit essentiellement de définir un site et son urbanisation, capable de compléter les dispositifs urbains des deux agglomérations et de favoriser leur connexion en une seule aire urbaine de vocation européenne. Dans ce contrat, Jacques Tournant défendra une implantation qui ne satisfait aucune des deux parties. Sa participation à la réflexion en ce domaine cessera en 1971.

## **2-10-fin de carrière**

De 1971 à 1976 ensuite, sa collaboration avec le C.N.E.S. s'achève définitivement. C'est alors pour notre architecte, le temps de participations plus ou moins soutenues à des projets d'urbanisme ayant le quartier pour échelle. Dans la région du Havre, à Montgaillard, un maître d'ouvrage privé lui confie la surveillance d'un chantier de construction de 400 logements, conçus à partir de procédés techniques mis au point par Marcel Lods. Les travaux durent de 1971 à 1973. Dans une commune proche de Saint Germain en Laye, des promoteurs immobiliers en contact avec la C.N.M.E., lui demandent d'étudier l'urbanisation d'un quartier neuf. Il s'acquitte de cette tâche durant l'année 1973. En Seine Maritime encore, il apportera sa participation à un ami havrais chargé de concevoir et réaliser un lotissement de pavillons individuels pour le compte du comité d'entreprise d'une compagnie de raffinage. Cette opération, dite du Bois Châtaignier s'étalera de 1972 à 1976. On pourrait dire aussi qu'elle n'est toujours pas terminée pour Jacques Tournant, dans le sens où il n'a pas touché à ce jour la totalité des honoraires. En effet, leur versement a été suspendu par décision judiciaire, suite à la faillite de certaines entreprises contractantes durant le chantier.

Sans doute, après le déménagement de son agence vers celle de Mariette, a-t-il assisté ce dernier sur quelques projets et réalisé ses propres opérations: usine de traitement des eaux et usine d'épuration en particulier. Mais à ce moment, une autre tâche, la dernière, doit déjà le mobiliser : la décoration des salles de réception de l'hôtel de ville du Havre. Jacques Tournant y travaillera durant les années 70, en collaboration avec le décorateur Leleu pour la conception, puis avec l'assistance de Mariette pour la réalisation.

Après son départ du Havre et l'achèvement des décorations de l'hôtel de ville, Jacques Tournant ne contractera pas, à notre connaissance, d'autres marchés. Pourtant, ce n'est pas cette dernière tâche qui marquera le terme de sa vie professionnelle. Une autre affaire l'occupera en 1983 : le concours de l'opéra de la place de la Bastille à Paris. A la demande de

Pierre Vago, déjà engagé lui dans l'épreuve avec un confrère allemand (avec lequel il a réalisé le théâtre de Bonn), Jacques Tournant s'associe avec un jeune architecte hongrois désireux de présenter une proposition. Il l'assistera dans les démarches administratives, il lui présentera le contexte urbain de l'équipement prévu et le laissera ensuite maître de ses choix. L'issue du concours sera négative pour cette équipe franco-hongroise de circonstances. Depuis, la retraite professionnelle de Jacques Tournant n'a pas connu de rupture.

L'arrêt de sa pratique professionnelle ne fait pas gommer l'architecte du groupe de ses pairs. Diplômé depuis 56 ans, Jacques Tournant est toujours un architecte. A la pratique des techniques spécifiques du métier se superposent donc des pratiques sociales, sans doute toutes aussi spécifiques du métier.

### **3-EXISTENCE PROFESSIONNELLE**

Avant d'analyser la "carrière" de Jacques Tournant recomposée en séquences de trajectoire et après avoir dressé le bilan de sa vie individuelle et de ses activités professionnelles, il nous faut maintenant dresser un état de sa vie au sein du groupe professionnel. Au-delà du cadrage de l'évolution de Jacques Tournant dans la conjoncture historique et architecturale, il s'agit de décrire avec la plus grande précision la zone mouvante des contacts qui l'ont lié au milieu professionnel durant sa vie.

#### **3-1-premiers contacts**

Dans son immeuble, il n'a pas de relations avec son voisin et urbaniste Gréber, tout au plus connaît-il ses enfants qui sont du même âge que lui.

Sans doute alors, les premiers contacts ont-ils lieu à l'école avec ses professeurs. Mais ils ne constituent pas à proprement parler des relations d'échanges professionnels.

Les premiers éléments d'une socialisation de Jacques Tournant sont pour nous à trouver dans ses investissements à l'atelier d'Auguste Perret et à l'Institut d'Urbanisme.

Chez Perret, après s'être rendu compte qu'il est bien dans l'atelier d'Auguste Perret et non dans celui de Payret Dortail, il prend conscience qu'il suit l'enseignement du plus grand architecte français de son époque et ainsi prend-il position par rapport à la figure montante, concurrente du maître, qu'est Le Corbusier. Jacques Tournant aura à son égard deux expériences.

Lors de son voyage de retour de Bulgarie, alors étudiant, il s'arrête à Stuttgart pour visiter les deux maisons du Weissenhof. Construites depuis trois ans, elles lui paraissent inhabitables à cause d'innombrables fuites. L'élève de Perret voit bien sûr en Le Corbusier un mauvais constructeur. Cette appréciation se renforcera lorsqu'il se rendra à l'agence Le Corbusier au moment du concours pour le palais des Soviets. Jacques Tournant trouve absurde, pour des raisons de déperditions thermiques, de placer de grands vitrages en façade nord. Celui qui maîtrise mal les matériaux qu'il met en œuvre, devient alors aux yeux de notre observateur, celui qui méprise les règles de mise en forme du confort des habitants.

Mais sa présence à l'atelier Perret ne l'amène pas qu'au positionnement doctrinal partisan. Elle est aussi l'occasion de s'essayer au débat doctrinal avec ses camarades. André Hermant, Alexandre Persitz, Pierre Vago sont là, et ce dernier en particulier anime la vie de l'école. Il est le fils de



Le Corbusier, Mallet-Stevens, Perret  
avant-guerre

Joseph Vago, architecte hongrois lauréat avec trois de ses confrères et contre Le Corbusier, du concours pour le palais de la Société des Nations. Mais il est surtout un étudiant très intéressé de critique architecturale, plus porté vers les courants de la nouvelle architecture internationale que vers les positions de tradition académique auxquelles son père a souscrit. Il est soutenu par ses amis dont Jacques Tournant, dans ses entreprises de création de revues. Avant sa grande aventure de "l'Architecture d'Aujourd'hui", il crée ou participe à la création de revues internes à l'Ecole Spéciale d'Architecture : Bâtir, Le Maître d'œuvre...

Pour Jacques Tournant, cette aventure de la critique et du débat architectural prendra une dimension publique lorsque Pierre Vago lui demandera des chroniques de bâtiments contemporains pour "l'architecture d'aujourd'hui", et ce dès les premiers numéros de la revue et alors que les deux amis sont encore élèves à l'atelier Perret.

Débats, positions, Jacques Tournant pénètre son nouveau milieu d'évolution, et sa décision de suivre l'enseignement de l'Institut d'Urbanisme participe du même mouvement. Hormis cette décision même, qualifiante en soi, et son attachement au propos de Marcel Poëte, c'est plutôt en négatif qu'il s'insère dans cette instance. Ainsi il décompose le public de l'Institut en deux groupes de comportements : les architectes d'esprit "Beaux-Arts" et les administrateurs et juristes d'esprit "très XVI<sup>e</sup> arrondissement". Sans vraiment adhérer au premier il rejette catégoriquement le deuxième dans lequel il classe son condisciple Gaston Bardet. En effet Jacques Tournant se souvient peu des architectes qui comme lui, venaient chercher une formation complémentaire et s'il se souvient de Gaston Bardet c'est parce qu'il a apprécié par la suite ses écrits et non pas l'étudiant qu'il jugeait "peu sympathique" et "étriqué". Même l'estime commune pour Marcel Poëte ne fit pas se rapprocher les deux parties, même la complicité entre architectes ne réussit pas à perturber l'attachement de Jacques Tournant au groupe de l'Ecole Spéciale. Face à Hermant ou à Vago, mais face aussi à Prost, à Perret ou à Royer, il acquiert un nouveau statut, sans doute qualifiant, qui en retour apporte une nouvelle valeur au crédit de la coterie à laquelle il reste fidèle.

Pourtant, durant la période qui suit ses études, les liens entre Jacques Tournant et ses confrères se distendent. Pour Jacques Tournant aujourd'hui, seule la conjoncture est en cause : peu de travail d'une part, mais aussi impossibilité de devenir architecte si on n'est pas fils d'architecte ou bien assez fortuné pour s'offrir une agence.

Bien sûr cela recouvre une réalité connue, mais malgré tout, d'autres n'en ont pas moins persévéré dans leur voie d'origine. Le mode dominant d'insertion professionnelle des jeunes diplômés en architecture dans les années 1930 est l'entrée par paliers successifs dans une agence établie, et

ce dès le début des études : on "fait la place". Jacques Tournant lui, à aucun moment de sa formation n'essaye de travailler chez un architecte, il ne fait pas la moindre "charrette". Il semble que la non adhésion à cette pratique soit liée au fonctionnement même de l'Ecole Spéciale d'Architecture. L'Ecole des Beaux-Arts est fondée sur des principes de pédagogie qui privilégient l'apprentissage global du métier au mépris des solutions d'approche didactiques. Par contre, l'école du centralien Trélat entendait former des architectes de la même façon que les ingénieurs, dans le cadre d'un cursus progressif organisé clairement en blocs d'enseignements, qui reprennent à leur compte les connaissances objectives les plus contemporaines. En ce sens, l'Ecole Spéciale, à l'inverse de l'Ecole des Beaux Arts, ne rendait pas indispensable pour ses étudiants le passage en agence. Ainsi, l'imbrication du système de formation avec la profession permet aux responsables de l'Ecole des Beaux Arts, d'exercer une régulation malthusienne du nombre des diplômés. Ceux de l'Ecole Spéciale ne peuvent qu'attribuer leurs diplômes aux étudiants ayant satisfait aux exigences pédagogiques explicites.

Elève des Beaux Arts, Jacques Tournant n'aurait certainement pas été diplômé en 1932, à 23 ans ! Il aurait peut-être rompu progressivement avec l'architecture, et sans qualification, faute d'opportunité évidente de "faire la place" et après avoir tenté sa chance chez plusieurs patrons. En tout cas nous ne pensons pas qu'il ait pu se trouver alors devant un choix brutal d'orientation.

Sortant de l'Ecole Spéciale, c'est un tel choix qui l'attend. Il n'est inscrit dans une pratique professionnelle d'aucune sorte, il ne dispose d'aucune offre d'emploi, il change de voie.

Ce n'est pas Auguste Perret qui l'en dissuade. Il ne donnera aucun conseil à Jacques Tournant, il ne lui proposera aucune solution d'emploi. Il semble que ce ne soit pas une attitude particulière. En effet le maître n'a employé que très peu ses élèves, et d'autant moins ceux de l'Ecole Spéciale. Poirrier ou d'autres, qui ont eux travaillé rue Raynouard, étaient issus de la première génération des élèves de Perret, de la génération de l'atelier du Palais de Bois.

On l'a déjà vu, les seuls architectes que fréquente régulièrement Jacques Tournant avant la deuxième guerre mondiale, sont Pierre Vago et André Hermant. On a vu aussi comment avec eux il a collaboré à quelques expositions et rédigé des articles pour "l'Architecture d'Aujourd'hui".

Mais son investissement professionnel est du côté de l'entreprise familiale, et s'il rencontre alors d'autres architectes : Dorian, Paquet, Boileau, Azéma, Labourdette, c'est en tant qu'entrepreneur. A cette époque, Jacques Tournant est plus intéressé de gestion des marchés, de direction

de son personnel et de rationalisation du mode de calcul des prestations que d'architecture.

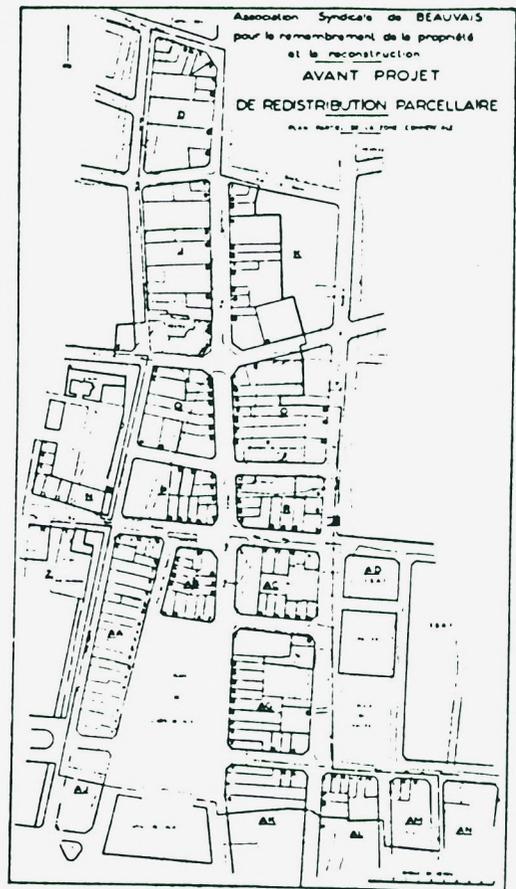
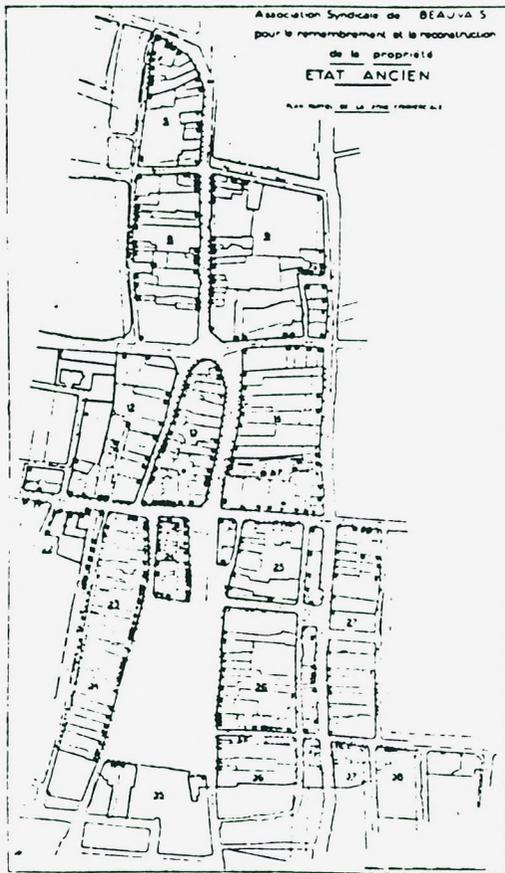
Mobilisé en 1939 sur le "front", il aura l'occasion de rencontrer un autre architecte : Guillaume Gillet. Officier de liaison comme lui, ils seront faits prisonniers ensemble au moment de la capitulation de l'armée française, et détenus ensuite dans le même oflag. A la déclaration de guerre, Gillet n'était pas encore diplômé. L'étudiant qu'il est encore durant les hostilités remet Jacques Tournant dans une ambiance de facéties et d'insouciance. A la victoire allemande par exemple, ils défilèrent en tête des prisonniers qui se rendent à l'ennemi, à bord d'une voiture de sport décapotable trouvée en chemin. Dans le camp ensuite, cet état d'esprit leur permettra dans un premier temps, de surmonter les conditions de vie difficiles. Ils découvrent d'autres architectes parmi leurs compagnons. Ils sont une dizaine sur 4000 détenus environ, avec lesquels ils se retrouvent, non pas pour parler d'architecture, mais pour chanter ensemble les chansons paillardes traditionnelles de l'école des Beaux-Arts. Ils se retrouvent aussi à la chapelle du camp, que Gillet a décorée de fresques.

Gillet restera prisonnier, Tournant lui sera libéré avant la fin du conflit. Ils ne se rencontreront ensuite que très épisodiquement. A son retour de captivité, Jacques Tournant a des nouvelles de Pierre Vago. Incorporé dans la marine à Biarritz, il a aussi été fait prisonnier. A sa libération, il s'est installé dans une propriété de sa femme située dans un village du Loiret. De là, il anime un groupe de résistance, tout en essayant d'obtenir du travail par l'intermédiaire de Royer, urbaniste du Commissariat à la Reconstruction du gouvernement de Vichy. Jacques Tournant suivra son ami dans ses démarches de recherche d'emploi, pas dans celles de résistance. Cette coopération s'achèvera bientôt. Pierre Vago est arrêté et incarcéré à Fresnes, dans la prison que le pouvoir allemand a transformée en camp de détenus politiques. Il y restera une année. Jacques Tournant alors, ne poursuit pas seul la relation avec Royer. C'est sans doute dans cette conjoncture, fin 1943 probablement, qu'il accomplit son stage au remembrement urbain, sur la recommandation d'un camarade de "la coloniale".

### **3-2-Insertion**

Nommé à Beauvais à l'issue de ce stage, il est dans cette expérience de reconstruction, plus préoccupé de questions techniques et de conditions matérielles d'existence, que de vie professionnelle. A peine rencontre-t-il l'architecte en chef Boileau et son assistant Labourdette, à peine fréquente-t-il Poirrier, élève d'Auguste Perret comme lui et délégué départemental du Commissariat à la Reconstruction.

Beauvais, c'est avant tout pour Jacques Tournant un emploi à temps partiel

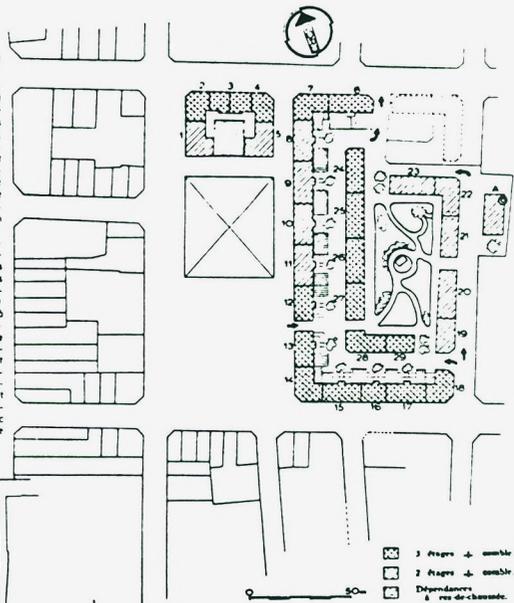


extrait d'un article sur le Remembrement présenté par  
Jacques Tournant dans "l'Architecture d'Aujourd'hui" en 1946

**E) — CONSEQUENCES DU REMEMBREMENT INDIVIDUEL.**

Nous avons vu succinctement les raisons qui motivent le remembrement, les servitudes dont il doit tenir compte, les opérations qu'il comporte et enfin l'organisme qui en est chargé. Nous avons également vu les obstacles qu'il rencontre, le nombre, la complexité et l'importance des opérations qu'il nécessite, il nous reste maintenant à voir si dans certains cas, le remembrement individuel tel qu'il est conçu ne doit pas être modifié et même supprimé en tant qu'opération foncière individuelle pour être remplacé par un groupement des parcelles en vue d'une reconstruction collective.

Le remembrement individuel a plusieurs conséquences : 1°) les constructions s'élèveront irrégulièrement en façade - 2°) il sera à peu près impossible de créer des espaces libres communs et organisés au centre des îlots, chaque propriétaire ayant le désir de clore son parcelle - 3°) des constructions trop nombreuses s'élèveront à l'intérieur des îlots, en dépit de toutes les servitudes imaginables - 4°) chaque propriétaire construira sa maison comme il l'entend et utilisera suivant ses propres conceptions augmentant ainsi le prix et le temps nécessaires par la construction. La multiplicité des escaliers et des rampes, la diversité des éléments utilisés empêchent d'entreprendre la reconstruction sur une base industrielle en la ramenant au niveau artisanal avec les avantages et surtout les inconvénients que cela comporte.



**ETAT FUTUR**

A gauche : Parcelles à un ou deux propriétaires.  
A droite : Immeubles collectifs (en co-propriété ou autre forme d'exploitation).



**ETAT ANCIEN :** Remarque les inconvénients résultant de la forme, des dimensions et de l'utilisation des terrains (voir page suivante).

**III — REMEMBREMENT COLLECTIF.**

Il n'a donc paru nécessaire de créer une autre façon de procéder, afin que la reconstruction soit réalisée avec des moyens modernes permettant de bâtir rapidement, économiquement tout en donnant le maximum de confort et d'hygiène et aboutissant, il faut l'espérer à une expression architecturale de qualité et non dans le style H.B.M. C'est en somme la répartition du terrain et de l'immeuble individuels par le terrain et l'immeuble collectifs. Il semble qu'il ne faille ni généraliser cette forme de l'habitat, ni la repousser et que les conditions locales seules permettent de fixer la proportion à donner aux deux systèmes. Il est en effet vraisemblable qu'il faudra exclure de la formule remembrement collectif les agglomérations dont l'importance en superficie et en activité n'entraîne pas la nécessité de construire en hauteur. Si rien ne s'oppose en principe à la construction collective en hauteur dans une ville quelconque, il ne semble cependant pas que les avantages qui en découlent soient assez forts pour vaincre l'opposition certaine de la plus grande partie de la population contre cette conception de l'habitation. Il est certain, par contre, que dans les grandes villes commerciales ou industrielles, des îlots entiers peuvent être reconstruits en immeubles collectifs, ce qui en plus des avantages déjà énoncés, permettra de donner au remembrement une forme plus hygiénique par l'éclaircie de l'orientation, la création d'espaces libres, l'organisation de chauffage collectif, la mise en commun des appareils de lavage, etc....

**Moyens de la réaliser.**

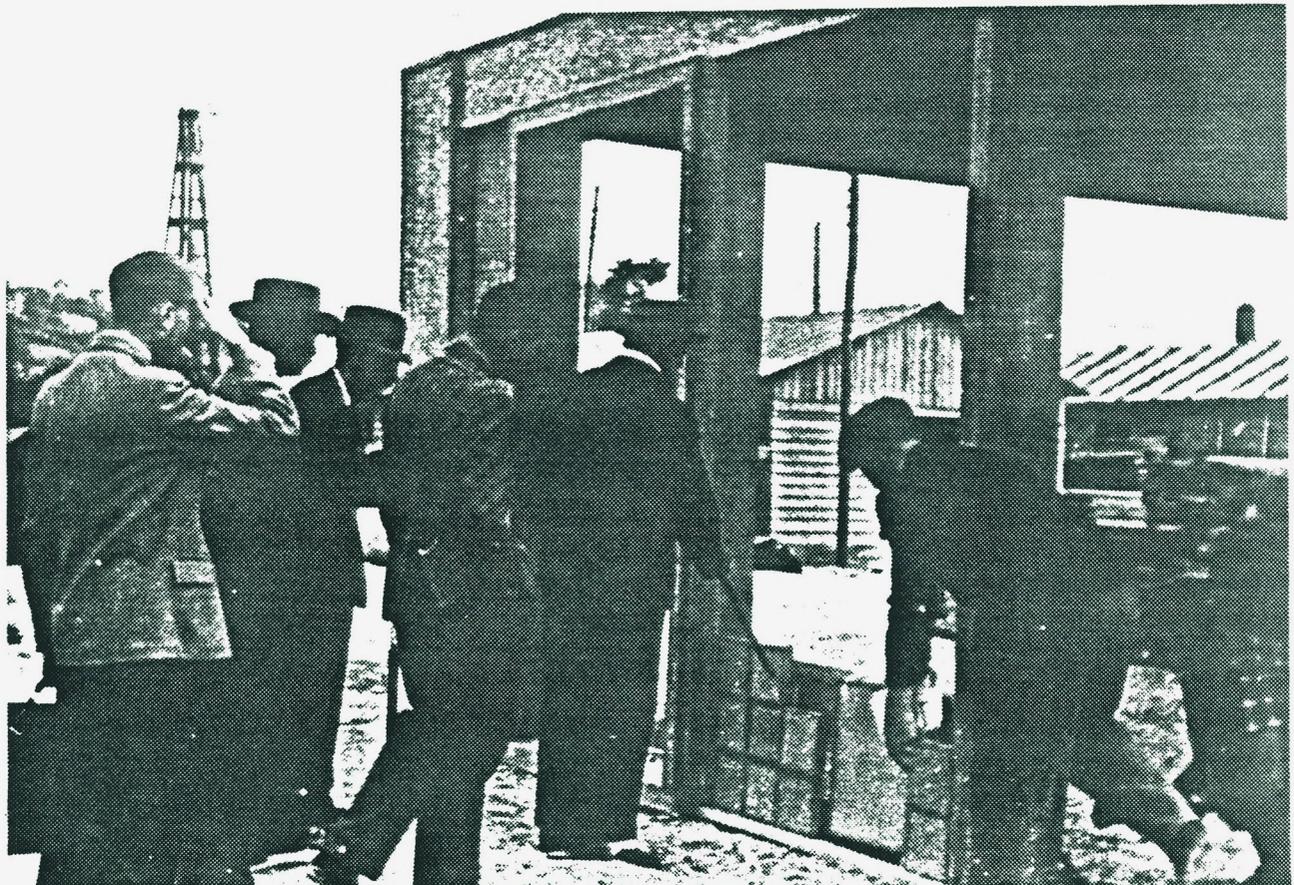
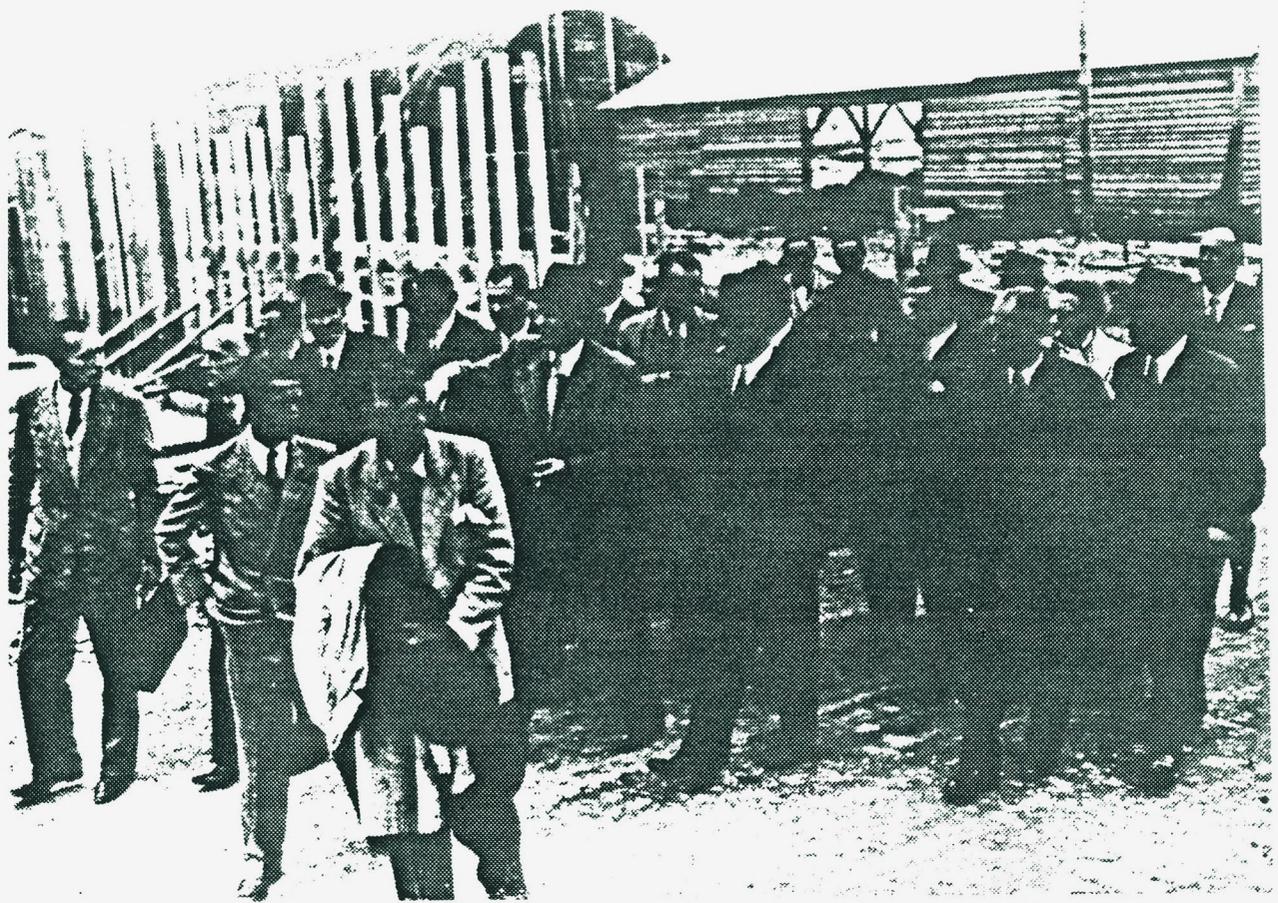
Ordonnant le problème n'est pas seulement dans l'opération de tel ou tel système d'habitat, mais aussi dans les moyens de la réaliser, car les constructions ne se feront pas sur le terrain d'un seul propriétaire (Etat, collectivité ou particulier), mais sur les terrains des propriétaires groupés en Association Syndicale. Une ordonnance du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme en date du 8 septembre 1945 a exposé d'ailleurs qu'elle n'a résolu ce problème en attendant la construction d'immeubles définitifs par l'Etat, immeubles appelés I.S.A. D'autre part, la loi des 11 octobre 1940 - 12 juillet

qui lui impose un voyage hebdomadaire vers la province. Par le train quand il y en a, en bicyclette le plus souvent, il rejoint son poste de travail. Les possibilités d'accueil sur place sont limitées. Des habitants lui louent une pièce pour allonger son sac de couchage. La femme d'un cordonnier, précieux pour les chaussures introuvables, lui sert ainsi qu'à plusieurs autres employés des services de Reconstruction, des repas bien douteux du point de vue de l'hygiène domestique. Par ailleurs, l'insécurité règne, et ses déplacements entraînent des suspicions à son égard de la part des autorités allemandes. Il est soupçonné d'espionnage et questionné.

La fin de l'Occupation approche, Jacques Tournant retrouve Pierre Vago qui a été libéré. A sa demande il rejoint le Front National des architectes, association qui rassemble les Résistants de cette profession. Il donne aussi un accord de principe à son ami, sur son projet de regroupement des anciens élèves d'Auguste Perret. C'est en effet avant même la destruction du Havre, qui interviendra en septembre 1944, que Pierre Vago entrevoit l'opportunité de créer une équipe d'architectes capables de répondre le moment venu à une demande massive de reconstruction. C'est sans doute aussi avant la libération qu'il commande à Jacques Tournant un article sur ses réflexions en matière de remembrement, à paraître dans "l'Architecture d'aujourd'hui".

Au début de l'année 1945, l'atelier du Havre est constitué sous l'impulsion de Vago et de quelques architectes issus de l'atelier du Palais de Bois, premier atelier dirigé par Auguste Perret. Ses travaux commencent en l'absence de Jacques Tournant retenu par son emploi à Beauvais, et par de nouvelles responsabilités de reconstruction concernant des villages lorrains. Les membres de l'atelier ont choisi Le Havre, du fait de sa proximité à Paris et car elle est la ville la plus détruite de France. A l'issue de leur choix, ils proposent à Perret la responsabilité d'une telle entreprise, responsabilité qu'il a acceptée. Demeure toutefois la question de sa nomination au poste d'architecte en chef, dont on ne sait pas bien si elle a été facile du fait de sa notoriété ou de l'influence de ses assistants, ou bien si elle a été difficile, du fait du caractère trop "moderne" de son architecture ou de sa participation à des actions du gouvernement de Vichy. En ce domaine, toutes les hypothèses sont permises tant on appréhende mal les relations qui unissaient Perret, l'atelier du Havre naissant et le tout nouveau ministère de la Reconstruction.

De ces événements, Jacques Tournant est absent, qui distribue son temps entre Beauvais et la Moselle. Et s'il assiste dès 1945 à quelques réunions de l'atelier, c'est sans y rencontrer jamais Pierre Vago, qui a quitté le groupe dès le début de son activité. A Beauvais, il ne retrouve plus Poirrier, que le gouvernement de la libération a écarté de ses fonctions officielles. En Moselle, qu'il sillonne à vélo de village endommagé en village détruit, il ne retrouve pas les fonds de plans et de cartes de la



visites officielles du chantier de la Reconstruction du Havre  
à la fin des années 40  
en haut, Jacques Tournant est le premier à gauche  
en bas, Auguste Perret choisit les panneaux de remplissage des  
immeubles à construire

région, qui lui permettraient de travailler efficacement.

Ce matériel cartographique, il le cherchera à partir de renseignements fournis par un de ses anciens camarades de l'Ecole Spéciale, installé à Metz. Celui-ci ayant travaillé pour les Allemands, sait que dans leur débâcle ils ont emmené les matrices des différentes cartes. Il sait également qu'elles sont stockées en Sarre dans une grange de village. Ces informations cependant, l'architecte alsacien aura des réticences à les délivrer, étant donné sa crainte d'être accusé de collaboration avec l'ennemi. La crainte dépassée et les informations vérifiées, le problème n'en est pas réglé pour autant. Encore faut-il que le ministère obtienne des Américains, qui occupent la Sarre, le droit de prendre ces documents. Et encore faut-il que le même ministère puisse trouver un camion et de l'essence, pour assurer leur transport. C'est ainsi plus d'un an après la fin de la guerre, que les plans nécessaires au travail de Jacques Tournant, retrouvés avec de nombreux autres, furent rapatriés et mis à la disposition des techniciens.

Avant que ses travaux ne soient terminés, ses camarades de l'atelier proposent à notre architecte de mener le remembrement du Havre. Aucun d'eux semble-t-il n'a envie, ni de s'occuper de restructuration foncière, ni de quitter Paris. Jacques Tournant accepte la proposition, il laisse sa femme dans leur appartement de l'avenue Malakoff et s'installe au Havre. Il logera dans des baraquements puis à l'hôtel dans un premier temps. Il occupera ensuite et pour le reste de sa vie havraise, l'étage d'une maison située dans une commune périphérique : Sainte Adresse. Cette maison, dont les propriétaires ont disparu a été rénovée sommairement sur décision administrative avec des fonds d'intervention d'urgence. Pas très élégante, pas très accueillante ni confortable, elle n'engagera pas Madame Tournant à l'habiter, qui ne laissera jamais Paris que pour de courts séjours en Normandie. Jacques Tournant arrive donc seul au Havre, il s'investit largement dans son travail, et ce d'autant plus que ses responsabilités à Beauvais et en Moselle occupent une place dans son emploi du temps, pour encore plus d'une année.

Seul, il ne développe pas une vie sociale intense. N'étant pas en mesure de rendre les invitations, il ne s'intègre pas vraiment à la vie mondaine du Havre. Il ne participe qu'aux manifestations officielles où il représente l'atelier et Auguste Perret. Son seul lieu de socialisation extra-professionnel est le cercle François 1er où il prend ses repas. Mais le cercle alors n'est plus ce club de notables locaux d'avant-guerre. Il est avant tout le point de chute de célibataires, cadres d'entreprises ou de la fonction publique, qui comme Jacques Tournant sont arrivés après la destruction de la ville. Pour tous, le cercle représente plus un service offert à un moment transitoire de la carrière que l'outil d'une installation progressive et durable au Havre. Ainsi les membres du groupe, qui se

renouvellent fréquemment n'ont entre eux que des relations superficielles. Jacques Tournant ne fait pas exception.

Il aura également peu de relations avec les élus locaux. Avec Pierre Courant et son équipe, les rapports seront courtois mais tendus du fait d'une entente apparemment précaire entre Perret et la municipalité. Pierre Courant, maire nommé par le gouvernement de Vichy, ne retrouve pas immédiatement sa place. Le démarrage de la reconstruction, la nomination de l'architecte en chef, intervenus sans sa participation, expliquent peut-être à son retour aux affaires, une confiance limitée envers les techniciens nommés par le gouvernement de la Libération.

Avec René Coty, avocat du Havre et député de Seine Maritime, qui sera ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme durant l'année 1948, puis président de la République de 1953 à 1959, les relations seront inexistantes.

Le seul élu avec lequel Jacques Tournant aura des contacts sera le conseiller général Le Chevalier, raisons professionnelles obligent. En effet, ce dernier est le président de l'association syndicale de remembrement du Havre et à ce titre porte-parole des propriétaires de biens sinistrés et organisateur du remembrement. Sans son approbation, Jacques Tournant n'aurait jamais pu mettre en œuvre son système de réorganisation foncière. Ensemble, mais pour des motifs différents, ils défendront une reconstruction fondée sur la co-propriété. Notre technicien la défend semble-t-il, pour la possibilité qu'elle offre d'homogénéiser les densités de population à l'intérieur de la ville et pour sa capacité à s'opposer au développement de foyers d'insalubrité. Le représentant des propriétaires paraît, lui, la défendre, plutôt pour la rapidité et le faible coût de construction qu'elle permet, selon une logique de bailleur. Le mode de reconstruction de la ville du Havre apparaît donc dès lors, comme une réponse convergente à des intérêts différents.

Si on s'en tient à la périodisation de la carrière de Jacques Tournant énoncée dans la partie précédente, on constate que la période havraise (1947-1957) est marquée par un faible investissement dans les relations sociales nuancé cependant de quelques prises de parole. Au titre du faible investissement déjà esquissé, on peut porter encore la superficialité de ses rapports avec Auguste Perret et sa participation réduite aux activités de l'atelier de reconstruction.

Perret ne vient que très rarement au Havre. Il n'est préoccupé ni du déroulement des chantiers, ni des conditions de vie de son représentant sur place. En 7 ans, le temps de séjour professionnel ou privé de l'architecte en chef dans la ville dont il a la responsabilité, n'excèdera sans doute pas une semaine. En revanche bien-sûr, Jacques Tournant fait une visite hebdomadaire à l'agence du maître, et ce d'autant plus

véritable collaboration, à l'occasion de la conception de ce bâtiment. D'abord, Jacques Tournant ne participe pas à la première mise en forme dont le résultat fait l'objet d'une controverse entre Perret et la municipalité du Havre. C'est Pierre Dalloz, chef du Service de l'Architecture à la Direction de la Construction, qui lui demandera de prendre part au travail, dans le contexte d'une rupture de dialogue intervenue entre les deux parties. Il est chargé de trouver une solution architecturale à la tour de l'hôtel de ville, tour qui est le principal objet de la discorde. Quand Jacques Tournant s'empare du projet initial pour le modifier, Perret ne veut plus entendre parler de cette tour. Il accepte simplement de corriger les dessins de son ancien élève. Deux années durant, conseillé moins par Perret que par ses deux chefs d'agence, Conchon et Brochart, et encouragé par Dalloz, notre architecte étudiera une trentaine de propositions différentes. Toutes ces propositions se fondent sur un croquis du maître, croquis de 10 centimètres environ, fixant la silhouette générale du bâtiment: une partie horizontale solidaire d'une tour, laquelle est surmontée d'un campanile. Ainsi sont-elles toutes attachées à résoudre le problème formel que pose l'assemblage d'une tour prismatique avec un campanile de section modeste. Pour Perret comme pour la municipalité du Havre, aucune de ces propositions n'est acceptable.

Il faudra que Pierre Dalloz invite Jacques Tournant à abandonner l'idée du campanile, pour qu'une solution satisfaisante soit mise au point puis construite. Débarrassé de cet objet encombrant, notre architecte s'en tiendra toutefois à concevoir une tour dont la partie sommitale se distingue du fût principal, en sorte de composer un bâtiment vertical qui tire son couronnement, sa "fin", de la structure constructive qui le génère.

A l'évidence, Auguste Perret et Jacques Tournant n'ont pas eu de relations suffisamment étroites pour s'engager à aucun moment dans une véritable collaboration. A la même époque, ce dernier n'a pas connu non plus une affirmation de ses rapports avec les membres de l'atelier du Havre, comme il n'a semble-t-il pas capitalisé l'opportunité de sa rencontre avec Dalloz au profit d'un renforcement de ses contacts avec le ministère.

A l'atelier, il ne participe pas à la définition du plan d'urbanisme. Certes il n'est pas disponible pour ce travail, Beauvais et la Moselle l'occupent alors. Mais, l'aurait-il été qu'il ne fût pas nécessairement placé en situation de conception, tant ses aînés, les membres issus du "palais de bois", assuraient l'essentiel des orientations. En effet, les premiers documents de la reconstruction du Havre portent en majorité les signatures de Jacques Guilbert, André Le Donné, Pierre-Edouard Lambert, José Imbert ou Théo Sardnal. Toutefois, certains membres plus jeunes : Arthur Héaume, André Hermant, Guy Lagneau, Jacques Poirrier, paraissent être intervenus comme de véritables assistants, très proches des précédents. Dans cette conjoncture, l'atelier se modèle, des solidarités se

créent. A son arrivée au Havre, Jacques Tournant lui, ne s'intègre pas aux équipes en formation entre les différentes générations d'élèves de Perret : Héaume-Persitz, Le Donné-Lagneau, Poirrier-Hermant..., équipes qui seront bientôt désignées individuellement pour réaliser les quartiers et bâtiments les plus prestigieux, désignées par les différentes instances de construction dans lesquelles Jacques Tournant dispose d'une autorité de conseil. Il agit, au remembrement ou au suivi du chantier des I.S.A.I., comme représentant d'un atelier unitaire qui n'a déjà plus de réalité. Ainsi Jacques Tournant n'articulera pas sa vie professionnelle au devenir du groupe des élèves de Perret.

Au Havre, notre architecte n'a développé une pratique d'implantation locale, ni par son travail, il n'a participé qu'à très peu de constructions, ni par ses attitudes professionnelles. S'il s'intègre dans la société havraise, c'est sans multiplier ses contacts avec les coteries ou personnes influentes. Il n'a pas développé non plus une pratique propre à engendrer une poursuite de ses activités sur d'autres opérations d'envergure nationale.

### **3-3-prises de parole**

Pourtant, il ne limite pas son activité havraise à l'exercice quotidien de ses responsabilités. Dans le même temps il participe aux débats qui animent les architectes à cette époque, et ceci par le biais de l'écriture et de l'action syndicale.

Pour ce qui est de l'écriture, on sait que Pierre Vago avait ouvert les lignes de "l'Architecture d'Aujourd'hui" à Jacques Tournant dès avant la guerre. On a vu aussi qu'à la Libération, le même lui avait commandé un article sur les questions de remembrement urbain, article qui paraîtra en 1946. Cette même année, il publie un texte sur ses positions en matière d'urbanisme dans "bâtir la France", la revue du Front National des architectes français. Pierre Vago, adhérent de cette organisation et qui a amené Jacques Tournant à y adhérer aussi, n'est sans doute pas étranger encore à cette publication. On imagine mal en effet un Pierre Vago membre d'une association, sans être partie prenante de l'orientation de son organe de diffusion. Ce n'est plus ensuite la proximité à ce camarade de l'E.S.A. qui stimulera la plume de Jacques Tournant. C'est dans "techniques et architecture" (n° 7/8 - 1947), revue créée à la Libération avec la participation d'André Hermant, qu'il signe le premier article de la période havraise. Cet article, intitulé "le financement et l'économie de la Reconstruction", traite avec une rigueur et une compétence tout à fait impressionnante des possibilités de reconstruction dans le cadre de la conjoncture et de la nouvelle réglementation. Par ce texte, que pourrait revendiquer un spécialiste de droit, d'économie ou de sciences politiques, Jacques Tournant se donne plus une image de commis de l'Etat que de

critique d'architecture. Les publications qui suivront, dans "techniques et architecture" bien sûr, mais aussi dans "urbanisme" ou encore "études normandes", auront jusqu'en 1956 un sujet unique : Le Havre, reconstruction et procédures de remembrement.

Cependant, si le sujet ne varie pas, les thèmes abordés sont eux à chaque fois différents. On repère successivement une description quantitative, une présentation de la co-propriété, l'explication de son fonctionnement, sa justification et enfin une promotion du travail exécuté par Perret et ses élèves. Ces articles révèlent un auteur capable de manipuler des notions théoriques, comme dans le texte de 1947, mais aussi un praticien soucieux d'exposer les solutions qu'il a mises en œuvre et d'anticiper des opportunités d'application de ces solutions. Ainsi dès 1953, Jacques Tournant évoque-t-il la possibilité de faire croître la ville du Havre hors de sa zone de reconstruction, selon les principes qu'il a expérimentés. En 1955 (urbanisme n° 39/40), alors que les procédures de rénovation urbaine voient le jour, il propose dans une conclusion d'assimiler les quartiers à rénover à des quartiers détruits par la guerre et de les urbaniser selon les règles de la co-propriété. 1957 marque la fin de la période havraise de notre architecte, elle marque aussi une rupture dans ses interventions médiatiques. A deux reprises, dans un discours au congrès de l'Association Provinciale des architectes à Mulhouse et dans un article de la revue "urbanisme" (n° 55), le Havre n'est plus évoqué comme sujet central. A Mulhouse il parle d'un aménagement du territoire que des architectes mieux formés pourraient prendre en main. Dans "urbanisme" il dresse un scénario pour la rénovation urbaine de Paris. C'est une nouvelle période qui s'ouvre alors pour Jacques Tournant, qui met en jeu des accrochages différents à la vie du groupe professionnel. Mais avant d'y venir il nous faut encore évoquer le deuxième terme de son engagement social durant la période havraise : l'action syndicale.

En arrivant au Havre, il adhère à la section locale de l'Association Provinciale des architectes français. Au sein de ce groupement composé avant-guerre de quelques architectes, se pose durant la Reconstruction, la question de la répartition du travail. En effet, suite au bombardement de la ville (exécuté par les forces anglaises en septembre 1944 pour des motifs en partie inexplicables), le volume prévisible de travail attire sur place un grand nombre d'architectes (une centaine environ). Tous, anciens et nouveaux venus, se trouvent placés devant une forme de reconstruction en co-propriété par îlot, qui les expose à des maîtres d'ouvrages puissants et à des marchés complexes. Les groupes de co-propriétaires et la municipalité interpellent l'association locale des architectes pour qu'elle les conseille en matière de choix des équipes de conception et de réalisation. Dès lors les professionnels jugent-ils nécessaire d'organiser la concurrence. Jacques Tournant, architecte intéressé par l'offre de travail dans son rôle de remembreur, et par la demande par son statut de

libéral, participe avec quelques confrères, à la création d'une commission de répartition des marchés, commission liée à la section havraise de l'Association Provinciale des architectes. Il assurera la présidence de cette commission durant les principales années de la reconstruction du Havre. C'est sans doute autant cette participation à l'organisation collective des affaires que l'originalité de son activité de reconstruction, qui lui vaudra de représenter bientôt son association locale aux congrès nationaux de l'Association Provinciale. Sa principale expérience en ce domaine se situe en 1957 à Mulhouse, au 57e congrès. Il sera là un des intervenants majeurs.

Présent dans les revues et dans une organisation catégorielle, Jacques Tournant connaîtra par ailleurs d'autres occasions de participer à la vie du groupe professionnel, notamment par l'intermédiaire d'échanges avec l'étranger. Au démarrage de la reconstruction du Havre, il accueille des délégations d'architectes venant de nombreux pays pour apprécier les solutions urbanistiques et architecturales retenues. Parmi ces délégations, les pays de l'Est forment le public le plus intéressé. En retour, il est alors invité à des voyages d'études en Union Soviétique et en Allemagne de l'Est. En 1953, il se joint à quelques architectes dont Bricet, Perrotet, Pison et Kopp pour un séjour en U.R.S.S., où il participe à des conférences et visite quelques villes. Puis, c'est avec d'autres confrères qu'il est accueilli à Berlin-Est à deux reprises, en 1954 et 1957. C'est la Chine enfin qui l'invite pour un voyage d'études, après qu'il ait reçu au Havre un groupe de chinois conduit par un de ses anciens camarades de l'Ecole Spéciale. Mais à ce déplacement lointain prévu pour 1958, Jacques Tournant ne prendra pas part. On comprendra pourquoi le moment venu, car auparavant nous faut-il encore décrire l'année 1957, le passage de notre architecte de sa période havraise à sa période parisienne.

### **3-4-proche du pouvoir**

Alors que les travaux majeurs de Jacques Tournant au Havre (remembrement, extension des I.S.A.I., hôtel de ville) sont en voie d'achèvement, celui-ci est amené à envisager une poursuite de sa carrière. Les responsabilités ne lui arrivent plus "naturellement", il doit les solliciter. Plutôt que de prospecter dans la région havraise, il se tourne vers ses camarades de l'atelier du Havre, vers Paris. Nous sommes en 1956, l'atelier n'a plus qu'une existence formelle depuis son dernier rassemblement autour du projet de la Porte Océane en 1952. Un seul de ses membres, Adrien Brelet, accepte d'aider Jacques Tournant dans ses démarches. Comme outil de sa réorientation, ce dernier dispose par ailleurs d'un article sur la rénovation de Paris, à paraître dans *Urbanisme (suggestions pour une rénovation de Paris, Urbanisme, n. 55, 1957)* Brelet transmet l'article de son camarade au professeur Chevallier, professeur au Collège de France et conseiller de Pierre Sudreau alors commissaire à la

Le Havre le 26 Septembre 1956

Monsieur Adrien BRELET  
Architecte  
9 rue des Marronniers  
Paris 16ème

Mon cher Brelet

Merci de ton petit mot qui me montre que tu ne m'oublies pas .

Je pars Dimanche pour une dizaine de jours en voyage en Alsace de l'Est ou je suis invité .

Pendant ce temps je ne fiche rien mais c'est une occasion unique et j'aurais tort de ne pas en profiter .

Dès mon retour je te ferai signe et je te serai très reconnaissant des contacts que tu voudras bien provoquer .

Mes hommages à ta femme et bien amicalement à toi

lettre de Jacques Tournant à Adrien Brelet le 26 septembre 1956

COMMISSARIAT  
A LA CONSTRUCTION ET A L'URBANISME  
POUR LA REGION PARISIENNE

CABINET

PRÉFECTURE DE LA SEINE

PARIS, LE 20 Mai 1957

Cher Monsieur,

M. SUDREAU réunit le 27 Mai à 10 H.30 le Conseil de Direction du Centre de Documentation et d'Urbanisme dont vous faites partie en même temps que :

- M. GIBEL Chef du S.A.R.P.
- M. VILLAUME Directeur de l'Urbanisme à la Préfecture de la Seine
- M. DALLOZ Chef du Service d'Architecture au S.E.R.L.
- M. FREMONT Ingénieur général chef des services d'aménagement à la Préfecture de la Seine
- M. CHEVALLIER Professeur au Collège de France
- M. MACE Inspecteur des Finances
- M. GRAVIER du Commissariat au Plan

et vos confrères :

- MM. LAPRADÉ, ROYER et MAGNAN

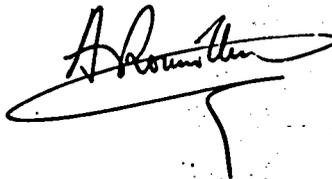
Il serait souhaitable que vous puissiez faire un court exposé des questions de co-propiété et de remboursement qui résultent de vos expériences personnelles.

L'ordre du jour portera également l'indication des diverses études demandées, contrôlées ou à lancer par le C.D.U.

La réunion aura lieu à l'Hôtel de Sens, 2, rue de l'Hôtel de Ville.

Avec l'espoir de votre présence, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur TOURNANT  
Cité des Architectes  
Rue Casimir Perier  
LE HAVRE  
(Seine Inf.)



convocation de Jacques Tournant au conseil de Direction  
du Centre de Documentation et d'Urbanisme  
par André Roussilhe le 20 mai 1957

M. PIERRE RUAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

M. ÉMILE PELLETIER  
PRÉFET DE LA SEINE

vous prie de vouloir bien assister  
le jeudi 20 juin 1957, à 10 h 30,  
à l'inauguration du

**CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'URBANISME**

**HOTEL DE SENS**  
2, Rue de l'Église-de-Vie, PARIS-IV<sup>e</sup>

INVITATION PERSONNELLE

carton d'invitation à l'inauguration  
du Centre de Documentation et d'Urbanisme le 20 juin 1957

COLLÈGE  
DE  
FRANCE  
—  
CHAIRE  
D'HISTOIRE ET STRUCTURE SOCIALES  
DE PARIS ET DE LA RÉGION PARISIENNE

Paris, le 10 sept 57

Monsieur Roussilhe

à chacun de vous, écrit par  
M. Tournant et je souhaite que ce  
document soit montré à M. Luceau,  
mon ami et infini et diffusé  
largement.

10/9/57  


M. Tournant m'a pu vous  
présenter brièvement ma demande de vous  
remettre le document. Je n'ai  
pas eu le temps de le lire.  
Avez-vous l'obligation de me  
le faire quand vous l'avez lu ?

Amicalement

L. Chevalier

Absolument sensationnel de lucidité, de bon  
sens, de vérité. Il est difficile de mieux  
conduire ce qui est éparpillé et confus dans le  
temps. L'essentiel est de mieux l'établir.

échange de correspondance du 10 septembre 1957  
entre le professeur Chevalier et André Roussilhe,  
au sujet de l'article de Jacques Tournant concernant  
la Rénovation urbaine à Paris,  
paru dans "urbanisme"

construction et à l'urbanisme pour la région parisienne au sein de la préfecture de la Seine. Le même, fait en sorte que Jacques Tournant soit invité au ministère de la Reconstruction, à quelques réunions de réflexion du Service d'Aménagement de la région parisienne, lequel est placé sous l'autorité de Jean Gibel.

Au printemps 1957, Pierre Sudreau assisté de son directeur de l'urbanisme André Roussilhe associe Jacques Tournant à la création du C.D.U. (centre de documentation et d'urbanisme), structure non institutionnelle de débat et d'échange, groupant des fonctionnaires du ministère, de la préfecture de la Seine, du Commissariat au Plan et des spécialistes, universitaires ou professionnels. Cet organisme, qui a son siège à l'hôtel de Sens, s'inscrit dans la démarche entreprise d'abord en 1945 par l'intermédiaire du ministère et du Commissariat au Plan, puis en 1955 par celui du Commissariat à la Construction et à l'Urbanisme pour la région parisienne, de mise en forme d'un nouveau plan d'aménagement de cette agglomération, faisant suite au plan de 1939. Il entent préfigurer une instance administrative unique et autonome qui aurait en charge le contrôle de l'urbanisation de la région parisienne. Sa constitution en 1957 se déroule sur un fond de crise endémique du logement, dont l'acuité n'a pu être atténuée par des dispositions ponctuelles, qu'aucune orientation générale ne guide. En 1957 en effet, le plan de 1939 sans rapport avec les conditions économiques et sociales de l'après-guerre, est toujours en vigueur, comme est toujours en vigueur le débat sur l'opportunité qu'il y aurait à faire croître la région parisienne ou au contraire à arrêter sa croissance. Le C.D.U. aura donc été un des acteurs de l'élaboration du Plan d'Aménagement et d'Organisation Générale de la région parisienne : le P.A.D.O.G., approuvé en 1960.

C'est dans ce contexte du printemps 1957 que Jacques Tournant, favorisé encore par la bonne appréciation que porte Roussilhe sur ses positions, obtient ses premières études parisiennes. Il n'en reste pas moins actif au C.D.U., où Sudreau le nomme rapporteur au début de 1958. Mais à ce moment, qui précède de quelques mois le retour de De Gaulle aux affaires et la nomination de Sudreau au ministère de la Construction, le nouveau départ professionnel de notre architecte semble se gripper. Il n'obtient pas de nouveaux contrats du Commissariat à la Construction et à l'Urbanisme pour la région parisienne et ses demandes auprès de maîtres d'ouvrage reçoivent des réponses polies mais négatives.

Le 1er juin 1958 arrive, Pierre Sudreau devient ministre. Jacques Tournant lui, se prépare au voyage d'étude en Chine évoqué précédemment. Quelques jours plus tard, il rencontre le dit Pierre Sudreau qui lui demande d'annuler son déplacement et de se tenir prêt à une collaboration. Ce qu'il fait immédiatement. Bientôt Stern, organisateur malheureux du même voyage en Chine et membre comme lui du C.D.U., l'invite à une réunion informelle

avec Jean Prouvé. Les trois hommes se retrouvent plusieurs jours de suite pour examiner ensemble les réformes à entreprendre dans la perspective d'une contribution à l'action du nouveau ministre dont ils sont proches. Comme le résumera Jacques Tournant avec une certaine ironie : *"on croyait que c'était arrivé"*. D'une certaine façon l'espoir sera bref, car ce n'est pas le cabinet du ministre qui lui sera proposé, mais une commission très technique chargée d'élaborer des textes concernant la Rénovation urbaine. A l'intérieur de cette commission, Jacques Tournant assisté d'un juriste havrais de ses amis, défendra une solution qui vise à obliger le réinvestissement en région parisienne, des sommes perçues par les propriétaires des immeubles détruits à des fins de rénovation. Il préconise cette solution pour éviter dira-t-il *"que l'argent privé parte s'investir en résidences secondaires ou en opérations immobilières juteuses sur la Côte d'Azur, au détriment de la collectivité qui devra alors assumer seule la construction de logements acceptables dans des quartiers améliorés"*. Cette solution, qui renvoie directement à la méthode de reconstruction utilisée au Havre, Jacques Tournant la défendra sans succès, mais semble-t-il non sans pugnacité, auprès de ses collègues de commission comme auprès du directeur de cabinet de Pierre Sudreau. C'est ainsi qu'avant même la naissance de la 5e République, Jacques Tournant se trouve en dehors de l'action ministérielle.

Cet épisode de la réorientation professionnelle de Jacques Tournant par le biais d'un jeu à l'intérieur d'un mouvement institutionnel, aboutira principalement à l'attribution de responsabilités dans le cadre de la rénovation du secteur Plaisance. Mais cet épisode n'est pas seul dans la transformation de la vie professionnelle que connaît notre architecte à la fin des années 50. L'affaire Plaisance n'est non plus, ni le résultat du seul épisode décrit, ni son résultat unique. En effet, alors qu'il participe au débat concernant l'aménagement de l'agglomération parisienne et la Rénovation urbaine, Jacques Tournant est amené à informer les membres d'une association de propriétaires immobiliers ; l'Union de la Propriété Bâtie de France, sur la mise au point des réformes qui les concernent et à conseiller leur réflexion. Pendant une année ou deux, il aura donc un rôle de courroie de transmission entre l'administration et des administrés.

Simultané du jeu institutionnel, le recrutement à la caisse nationale des marchés de l'Etat participe à l'ouverture de la période parisienne. Son emploi dans cette entreprise contribuera par ailleurs, on l'a déjà évoqué, à sa nomination à la rénovation du quartier Plaisance. L'épisode du recrutement dans cette société nationale a le même fondement que le précédent : l'achèvement des travaux du Havre. Pour accéder au C.D.U., Jacques Tournant avait bénéficié du relais de la profession par l'intermédiaire d'Adrien Brelet, pour accéder à la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat, il bénéficie du relais des relations et connaissances par l'intermédiaire d'une amie parisienne et du directeur du port autonome du

Havre. Ces deux dernières personnes connaissent un responsable de la société, auquel ils le recommandent. Rapidement il est embauché.

Sa collaboration à la société des entrepôts frigorifiques de l'Union se déroulera de façon encore plus simple. En 1959, Jacques Tournant est contacté par le représentant national de cette entreprise, qui n'est autre que l'ancien responsable de l'établissement du Havre, avec lequel il avait eu de bonnes relations au sein du cercle François 1er bien des années plus tôt. Les deux hommes décident de se rencontrer, l'architecte accepte d'assister son ancien camarade.

Le développement d'une participation à la vie du groupe professionnel n'est pas patent dans l'étape parisienne de la carrière de Jacques Tournant. S'il côtoie pendant un temps des instances "affines" du champ des architectes : C.D.U., services ministériels, plus en qualité d'expert que de mandataire de la profession, on constate qu'en retour il ne se requalifie pas dans ce champ, que ce soit dans le domaine de la défense catégorielle ou dans celui du débat culturel. Son adhésion syndicale du Havre n'interfère sans doute pas directement avec ses positions parisiennes. Il n'est pas le représentant de l'Association Provinciale au C.D.U.. On conçoit assez au demeurant que l'Association Provinciale dont il est membre, ne soit pas immédiatement intéressée par des questions techniques concernant la capitale. Par contre, on aurait pu attendre que Jacques Tournant, dont l'accès aux instances citées tient pour une large part à ses apports conceptuels, acquiert une plus grande audience dans le débat d'idées.

Quant à sa présence à la C.N.M.E. ou aux frigos de l'Union, elle ne met pas en jeu une proximité supplémentaire au groupe professionnel. Les places qu'il occupe dans ces entreprises, les tâches qu'il y assure, sont sans rapport ni par leurs origines, ni par leurs finalités avec les enjeux et pratiques du milieu des architectes. Dans ces filières, Jacques Tournant n'obtient pas ses marchés par concours ou grâce à sa notoriété. Il n'est que rarement en situation de dialogue avec un maître d'ouvrage, il est même le plus souvent représentant de maître d'ouvrage. La plupart de ses travaux n'offrent guère de prises à un débat sur les formes de l'architecture. Même pour le centre d'Aire sur l'Adour, n'offre-t-il pas plus une image de relais du financeur institutionnel d'un projet d'Etat que d'architecte en marché avec le C.N.E.S.? De plus, le programme même de ce centre, avec son bâtiment majeur qui est un hangar à ballons, est-il en mesure de mobiliser une opinion de ce début des années 60, préoccupée de logements en série et de grands équipements publics ? Nous ne lisons pas aujourd'hui beaucoup d'articles sur l'aménagement des navettes spatiales ou des stations orbitales. Nous n'assistons pas à beaucoup de conférences sur l'architecture militaire contemporaine.

Cet éloignement de Jacques Tournant par rapport au groupe des architectes

au croisement des décennies 50 et 60 se révèle par ailleurs dans son activité médiatique. En effet, de 1957 à 1964, il reste absent des médias traditionnels de la profession : "l'Architecture d'Aujourd'hui", "techniques et architecture", "urbanisme"... Jusque là, il n'a connu d'écart comparable entre deux publications qu'entre 1932 et 1939 alors qu'il n'exerçait pas et entre 1939 et 1946 pendant la guerre et l'Occupation. Il fera cependant des interventions durant cette période, mais au Rotary Club du Havre, aux "cahiers pédagogiques", à "l'union de la propriété bâtie de France", à "l'Institut havrais de sociologie économique et de psychologie des peuples", à la "télévision scolaire". Il rédigera pourtant une courte biographie de Perret, mais pour le compte d'une collection ayant pour thème les artistes célèbres. Sa présence médiatique concerne donc plus le public non-initié que le monde des architectes.

### **3-5-une position controversée**

Toutefois, instance "affine" pour instance "affine", même si leur pénétration n'est pas directement liée à l'autorité que peut avoir un architecte parmi ses pairs, même si leur fréquentation ne conduit pas mécaniquement à un renforcement de cette autorité, elles semblent agir très différemment selon leur nature, sur le déroulement de la carrière de leurs acteurs. En effet, la part de réorientation professionnelle de Jacques Tournant qui échappe à l'action de ses pairs (C.N.M.E.), l'écarte de cette action en lui offrant une sécurité d'emploi, alors que sa part de réorientation qui contient la sanction du groupe (étude du quartier des Ternes, C.D.U.), l'amène sur des marchés difficiles à tenir et contribue à une révision de sa participation à l'action du groupe. Le Jacques Tournant de la période parisienne n'est plus pour les siens, l'architecte qui fonde sa notoriété sur son assistance à Perret, sur sa conduite remarquée de la reconstruction du Havre et auquel les colonnes des revues sont ouvertes. Il n'en est pas pour cela oublié, car il participe aux réunions du Cercle d'Etudes Architecturales (C.E.A.). Mais ce n'est pas pour y faire des conférences percutantes ou y entendre son éloge. Finie la notoriété modeste et tranquille, on lui demande d'une certaine manière de justifier sa légitimité. Ainsi est-il attaqué sur la question du Havre au colloque de Royaumont d'octobre 1959. On peut citer quelques extraits du débat.

- Perrier-Daville : *"... il suffit de se promener dans les rues du Havre pour constater que bien des boutiques sont inoccupées. Comme un logement correspond à chaque boutique, cela fait pas mal de logements inoccupés. Par contre, dans la forêt de Bonjeon il y a encore des quantités de familles qui vivent dans un demi-cylindre américain ! Le Havre est justement l'exemple de la ségrégation : sur ce plan là, les résultats sont mauvais."*

- Tournant : *"C'est complètement faux !"*

- Perrier-Daville : *"Les rues du Havre sont tristes et vides."*

- Tournant : *"J'ai vécu la reconstruction du Havre depuis le premier jour... S'il y a une ville en France qui a été reconstruite sans aucune idée de ségrégation, c'est bien Le Havre..."*

Ces quelques phrases suffisent à nous faire imaginer l'ambiance d'une réunion, à laquelle participait, faut-il encore le préciser, non seulement Jacques Tournant, mais aussi certains membres et non des moindres de l'atelier du Havre, qui se sont montrés discrets pendant l'échange.

La fin de la période parisienne de Jacques Tournant, qui s'achève en terme de travail sur une concentration tendancielle des activités à la C.N.M.E., est marquée dans son contexte de réévaluation d'une autorité morale sur le groupe, par les prémices d'autres orientations du cours de la vie professionnelle. A l'orée d'une période géographiquement plus dispersée que la précédente, notre architecte est amené d'abord à une reprise des contacts avec la société havraise puis à une réflexion quant à son implantation normande. Interpellé par la destruction prévue des baraquements de la "cité des architectes", il choisit de maintenir son agence du Havre. C'est à cette époque aussi qu'il accepte de réaliser les constructions les plus modestes (abri-bus, détenteur de gaz...), comme dans une stratégie d'amorçage de la commande. Toutes proportions gardées, il adopte en ce début des années 60, une attitude comparable à celle des jeunes architectes libéraux actuels, qui jouent une insertion régionale en se mettant au service le plus attentif des maîtres d'ouvrages publics locaux.

C'est par ailleurs à ce même moment qu'il noue de nouveaux contacts avec Pierre Vago. Depuis son arrivée au Havre en 1947, Jacques Tournant n'avait que peu rencontré son ancien camarade de l'Ecole Spéciale et de l'atelier du Havre naissant. Faut-il encore préciser que les circonstances n'ont jamais favorisé leurs relations. Pierre Vago n'a jamais souscrit aux options urbaines développées au Havre. Il a rompu avec l'atelier du Havre dès les premières réunions, alors que Jacques Tournant en devenait un des membres et défenseurs. Durant la Reconstruction, Vago n'a rendu qu'une visite à son ami, qui lui dans le même temps, n'a pas collaboré une seule fois à "l'Architecture d'Aujourd'hui". Ses publications d'alors vont prioritairement chez "techniques et Architecture" et "Urbanisme", revues gérées par d'autres amis plus proches de son travail. Par la suite, le climat de la mise au point du P.A.D.O.G. de la région parisienne ne favorisera pas non plus le rapprochement des deux hommes. Jacques Tournant collabore aux études alors que "l'architecture d'aujourd'hui" de Vago devient une des revues les plus hostiles aux propositions qui en résultent.

### 3-6-1a S.A.D.E.S.A.

Cependant, l'un comme l'autre fréquente à Paris des lieux comme le C.E.A., qui leur offrent des occasions de retrouvailles. Au hasard de discussions ou autres manifestations professionnelles, des relations nouvelles s'installent entre eux. Pierre Vago est alors président de la Société des Architectes Diplômés de l'Ecole Spéciale d'Architecture (S.A.D.E.S.A.), il convie son ex-condisciple aux travaux de l'association. Très prévenant, il fait en sorte de fixer les réunions à des dates qui correspondent aux séjours hebdomadaires de Jacques Tournant à Paris. Comme le dira sans regret ce dernier : *"Je me suis trouvé pris insidieusement dans les griffes de Vago"*. La prise, si prise il y a, est peut-être insidieuse, elle est en tout cas rapide. Aux réunions, auxquelles notre architecte ne participe que rarement semble-t-il, malgré les prévenances de son ami, succède bientôt une collaboration. On a vu Berlin-Est en reconstruction, voilà un bon sujet d'article. C'est le dixième anniversaire de la disparition d'Auguste Perret, son adjoint au Havre est l'auteur incontournable d'une évocation de son œuvre. En 1963 et 1964, soit 17 ans après sa dernière participation à "l'Architecture d'Aujourd'hui", et 32 ans après la première, Jacques Tournant est invité une nouvelle fois par Pierre Vago à rédiger deux articles pour la revue.

Puis vient l'année 1965, dont les événements consacrent les bonnes relations retrouvées entre les deux amis. Cette année, Pierre Vago qui est aussi responsable à l'Union Internationale des Architecte (U.I.A., créée précisément dans la mouvance de "l'Architecture d'Aujourd'hui"), doit faire face à deux manifestations majeures : le centenaire de l'Ecole Spéciale d'Architecture et un congrès de l'U.I.A. à Paris. Il décide de réserver toute son énergie à l'U.I.A. et demande à Jacques Tournant de le remplacer à la S.A.D.E.S.A. Il lui propose donc la présidence, se faisant fort d'assurer son élection. Ce qui sera fait dans une assemblée générale où selon notre architecte, son prédécesseur détenait la majorité des voix avec les procurations que lui avaient données les absents. Lors de ce vote, Vago aurait en effet détenu 70 procurations environ. Toutefois l'assemblée ne devait pas être opposée à cette élection, malgré le peu de présence et d'engagement en son sein qu'avait eu jusque là le nouveau président. On ne connaît pas de difficultés de gestion de cette association dans les premières années du mandat de la nouvelle équipe dirigeante.

Le seul fait notable de ces premières années est le désengagement complet de l'ancien président par rapport aux activités. Ainsi, comme Pierre Vago n'a plus participé à l'atelier du Havre après avoir convaincu Jacques Tournant de prendre part aux travaux, il ne participera plus à la S.A.D.E.S.A. après avoir persuadé ce même camarade d'y prendre des responsabilités. Les deux structures sont de natures tout à fait distinctes et les rapports que Vago a entretenus avec elles le sont tout autant. La comparaison n'a de



emblem de la Société des Architectes Diplômés  
de l'École Spéciale d'Architecture

valeur que référée aux relations entre les deux architectes qui n'ont jamais développé de véritable travail en commun malgré des instants de grande proximité. Les liens renoués au début des années 60 se distendent à nouveau après 1965. La séparation sera cependant moins forte que la précédente et les deux hommes conserveront des rapports amicaux qui durent encore, au rang desquels on peut placer l'invitation à la biennale de Sofia en 1983 ou la demande d'assistance à un jeune architecte hongrois désireux de participer au concours de l'opéra de la place de la Bastille en 1986. Par contre, leurs projets professionnels ne se rencontreront plus, si on écarte la péripétie du projet de fusion de la S.A.D.E.S.A. avec la S.A.D.G. (société des architectes diplômés par le gouvernement) en 1975.

Cette année là, des contacts sont pris par les responsables d'une S.A.D.G. en mutation, auprès de Pierre Vago en tant que D.E.S.A. éminent et de Jacques Tournant président de la S.A.D.E.S.A., pour examiner les conditions d'un possible rapprochement entre les deux organisations. Les deux hommes se retrouveront alors une dernière fois autour d'un thème commun de débat. Jacques Tournant sera contre le rapprochement en raison de la contradiction qu'il y aurait à associer des architectes issus de formations diverses à un groupement qui dispose d'un pouvoir institutionnel sur l'organisation d'une formation historiquement spécifique. La S.A.D.E.S.A. participe à l'administration de l'Ecole Spéciale, administration privée et indépendante, il n'entend pas offrir aux D.P.L.G. la possibilité d'intervenir sur cette administration. De fait le problème est de taille. Pierre Vago lui, sera plutôt pour le rapprochement, sans doute pour des motifs d'ordre culturel. Nous n'en savons pas plus, hormis la remarque de Jacques Tournant : *"Il avait envie de mettre les pieds à A.M.C."* A l'époque il est vrai, A.M.C. (architecture, mouvement, continuité) était la revue de la S.A.D.G. (elle appartient aujourd'hui aux éditions du Moniteur du groupe Expansion). La position du président l'emportera, il n'y aura bien sûr pas de fusion entre la S.A.D.E.S.A. et la S.A.D.G., qui se transformera elle en S.F.A. (société française des architectes) en 1977, après sa perte d'identité et d'audience liée à l'éclatement de l'enseignement public de l'architecture en plusieurs unités pédagogiques, mais aussi à la nouvelle concurrence d'un mouvement syndical catégoriel radicalisé.

### **3-7-une nouvelle autorité**

Mais revenons à notre architecte. Marche rapide vers la présidence de la S.A.D.E.S.A. et réinsertion havraise, couplées à un affermissement de la position à la C.N.M.E., forment l'essentiel d'une caractérisation de la carrière de Jacques Tournant entre 1960 et 1965. Cependant, il connaît alors une autre expérience qui signale bien la mixité ou la nature intermédiaire des années qui suivent la période parisienne. En 1964, il est appelé à siéger dans une commission officielle d'évaluation de la reconstruction des villes françaises après la guerre. Il est entouré là par

des techniciens comme Trystram ou Dissard et par des sociologues tels Ledrut ou Gay. Cette responsabilité renvoie à notre sens, à plusieurs composants de sa trajectoire. Elle met en jeu une participation à des travaux très divers dans le cadre d'une implication provinciale. Elle intègre une mise à distance théorique et une légitimité de la parole. Plus que d'autres, cette responsabilité rassemble le passé professionnel de Jacques Tournant, plus que d'autres ainsi contient-elle ses devenirs possibles. En effet, les événements professionnels : emploi à la C.N.M.E., recherche de commandes au Havre, posent les seules questions : continuera-t-il dans cette voie ? réussira-t-il dans cette voie ? dans quelle mesure ? Alors que le passage dans cette commission en pose bien d'autres : est-ce un atout face aux maîtres d'ouvrages du Havre ? si c'est un atout, pour quels types de marchés ? est-ce la consécration d'un statut de spécialiste ? est-ce le départ de nouvelles réflexions ? est-ce la reprise d'un contact durable avec le ministère ? est-ce plutôt le solde d'une collaboration avec l'administration et le politique ? en plus bref, est-ce un nouveau départ et dans quelles directions ? est-ce un "enterrement de première classe" et dans quelles conditions ?

Pour poursuivre la description de la carrière que connaîtra Jacques Tournant durant la décennie 60, c'est à ces questions qu'il faut répondre. A l'arrivée d'Edgar Pisani au ministère de l'Équipement en 1966, il se voit confier l'étude prospective déjà évoquée, concernant le développement urbain en Normandie. Il semble qu'il ait obtenu ce travail, qu'il doit assurer avec le sociologue Nicollet et l'historien Chevallier, suite à une rencontre avec le ministre cité, provoquée par un de ses amis nommé Chaperot, architecte proche du cabinet ministériel. Mais cette aide amicale n'explique pas tout. Le contrat passé est comparable à la nomination à la commission précédente, elle résulte d'une convergence. Convergence de son état de demandeur, dû à la faiblesse relative du volume de ses activités à ce moment, avec une offre publique intéressée par ses qualités d'acteur en région Normandie, de spécialiste de l'urbanisme, de collaborateur habituel de l'administration, mais aussi en 1966, de nouveau président de la S.A.D.E.S.A. Dans cette mesure, les deux prises de responsabilités successives de Jacques Tournant vis-à-vis du ministère constituent bien l'amorce d'un nouveau départ professionnel après quelques années incertaines. Son étude régionale le requalifie notablement face aux pouvoirs normands, elle note également une requalification auprès du ministère. Il a en effet obtenu plus de travail dans ce deuxième temps, et un travail moins éloigné de la responsabilité directe du ministre que le précédent. Par contre, il ne semble pas que cette nouvelle charge ait été à l'origine d'un renforcement de sa présence dans le monde des architectes. Elle aurait pu l'être pourtant, si on admet les révélations que nous fait Jacques Tournant de ses rapports avec Edgar Pisani. Le ministre et le président de la S.A.D.E.S.A. se seraient rencontrés à plusieurs reprises, dans la perspective de la rédaction de la nouvelle loi d'orientation foncière

(votée en 1967, dont sortiront quelques outils de gestion du territoire comme le plan d'occupation des sols en particulier) et d'une réorganisation des services départementaux de l'Equipement. Selon notre architecte, un des projets du ministre en ce dernier domaine était de confier la responsabilité de ces services à des binômes composés d'un ingénieur et d'un architecte. Ainsi sa demande au représentant de l'E.S.A. aurait concerné les propositions que cette école était en mesure d'avancer, en matière de formation d'un nouveau type spécifique d'architecte, adapté au profil du poste administratif envisagé.

De l'avis de Jacques Tournant, l'E.S.A. était alors tout à fait disposée à se transformer, à se placer sous la tutelle publique nécessaire, pour devenir une manière d'"école des Ponts et Chaussées de l'architecture", détenant le monopole de la formation requise pour accéder aux responsabilités des Directions Départementales de l'Equipement. On admettra que le débat d'un tel projet n'aurait sans doute pas laissé dans l'indifférence le monde des architectes. Son contact précoce avec Edgar Pisani aurait selon toute vraisemblance qualifié Jacques Tournant, pour intervenir au premier rang dans le concert confraternel qui n'aurait pas manqué de se tenir. Mais quid de tout cela ? On ne peut avancer plus la fiction rétrospective. Des désaccords apparus entre le gouvernement et son ministre de l'Equipement ont amené ce dernier à la démission dès 1967. Son successeur n'a pas ouvert la porte de son bureau au président de la S.A.D.E.S.A.. A ce jour les D.D.E. ont un directeur unique dont la formation initiale, sauf exception extrêmement rare, n'est jamais l'architecture.

1967 peut être retenue comme l'année qui marque le terme d'une phase de la carrière de Jacques Tournant. Certains de ses travaux du Havre : bibliothèque, syndicat d'initiative, s'achèvent à ce moment. Au Havre encore, le démarrage d'une nouvelle activité d'urbanisme au plus haut niveau tourne court. Les résultats de son étude ministérielle sur l'aménagement de l'espace normand, qui l'ont amené à prendre part aux discussions concernant l'urbanisation des quartiers périphériques, qui l'ont conduit à des attitudes militantes déterminées, ne sont pas entendus par des maîtres d'ouvrages locaux qui l'écartent vers des rôles de vérification de permis de construire. Il n'aura pas de marchés, ni d'étude préalable, ni de réalisation, ni de suivi de chantier. Au niveau ministériel, le relais ne s'établit pas non plus. Les mêmes résultats d'études, défendus par un Jacques Tournant désormais bien éloigné du contexte national de la construction, ne sont pas repris par la décision politique. L'Etat se montrera moins magnanime que les édiles havrais. Pas le moindre permis de construire à contrôler, aucune retombée, rien.

Dans le domaine des relations avec la profession, le profil de l'évolution individuelle de Jacques Tournant est comparable à celui qu'il a connu dans le domaine de ses activités. Après un redémarrage progressif qui le

conduit d'une part à la tête d'une organisation professionnelle fêtant son centenaire et d'autre part aux colonnes de l'"Architecture d'Aujourd'hui", sa participation à la vie du champ des architectes paraît ensuite plafonner. A la S.A.D.E.S.A., il administre un groupe que le contexte de l'immédiat avant 1968 contribue à réduire en nombre et en influence. Notre interlocuteur nous a avoué avoir présidé cette association alors qu'elle ne rassemblait plus que deux membres. Les actions médiatiques nées de la commémoration du centenaire de la création de l'Ecole Spéciale d'Architecture, comme la publication d'un annuaire, ne sont pas poursuivies après 1965. Dès lors, Jacques Tournant se trouve en situation de diriger une association devenue un véritable fantôme. Pour ce qui est de l'écriture, il signe un article en 1966, puis attendra 1980 pour connaître une nouvelle publication, après 14 années de silence.

En 1967, Jacques Tournant a 58 ans. Des revenus fixes lui sont assurés par son emploi à la C.N.M.E. et par la location d'immeubles parisiens obtenus par héritage. Une nouvelle étape de sa carrière s'ouvre alors, qui aboutira à la fermeture de son agence en 1976. La participation aux événements sociaux de l'année 1968 et aux opérations qui les suivront, correspond pour notre architecte à un moment de transition qui inaugure cette nouvelle phase et en masque brièvement une teneur qui ne connaît pas d'évolution notable. La dernière période de la vie active de Jacques Tournant est marquée dans son ensemble par une série de ruptures : avec la commande publique havraise, avec l'action gouvernementale, avec la vie intellectuelle de son groupe professionnel. En matière d'activités, il complète maintenant le "fil rouge" de ses travaux à la C.N.M.E. par l'achèvement de marchés contractés bien plus tôt, comme celui de la décoration de la salle des fêtes de l'hôtel de ville, et par la participation à quelques opérations privées, obtenues par le réseau des amis. C'est une règle qui ne connaîtra pas d'exception entre 1968 et 1976. La seule transformation que subira sa vie professionnelle, concerne son rapport au monde des architectes, transformation articulée à la conjoncture issue des débats de 1968.

Quand l'agitation étudiante se développe cette année là, Jacques Tournant quitte Le Havre pour rejoindre l'E.S.A. à Paris et suivre ce qui s'y passe. L'école est en grève, il participe aux débats qui l'accompagnent, où il défend une option d'évolution legaliste de la structure d'enseignement. Il ne s'oppose pas aux transformations proposées par les étudiants, mais invite à respecter les dispositions statutaires, qui d'après lui permettent ces transformations. Bien sûr il ne sera pas entendu et se verra bientôt contraint d'abandonner les discussions, chassé de l'école par les grévistes. Il ne quitte alors pas Paris et noue de nouveaux contacts avec un milieu syndical en ébullition. Membre éminent de l'Association Provinciale des architectes (A.P.) de la région du Havre, même si son adhésion est en sommeil depuis la fin des années 50, et président de la S.A.D.E.S.A., il est invité de droit aux réunions d'une C.G.A.F. (Confédération Générale des

Architectes Français) qui trouve enfin sa raison d'exister durant ces mois de troubles. En effet, la création de la C.G.A.F. en 1956, intervenue très formellement par le souci de quelques-uns d'organiser la profession, est restée sans lendemain : pas de congrès, pas d'action. En 1968, ses promoteurs, l'A.P. en particulier, ainsi que ses différentes composantes: toutes les organisations corporatives à l'exception de l'Ordre et de la Société Centrale des Architectes qui s'est constituée en Académie d'Architecture en 1952, voient l'opportunité de trouver des mots d'ordre communs pour participer utilement aux négociations avec les pouvoirs publics. Organisations fondées sur une division territoriale : A.P., S.A.S. (Syndicat des Architectes de la Seine), organisations fondées sur les structures de formation : S.A.D.G. (syndicat des Architectes Diplômés par le Gouvernement), S.A.D.E.S.A., S.A.D.E. (Syndicat des Architectes Diplômés d'Etat qui représente les professionnels formés à l'école des Arts Décoratifs)..., organisations fondées sur une spécialité d'exercice : compagnie des architectes des monuments historiques, association des architectes voyers de la ville de Paris, architectes du ministère des P.T.T., de la Santé Publique ou de l'Education Nationale..., se réunissent. Jacques Tournant ne peut se trouver à l'écart de ces réunions. Il y prend part et devient membre du conseil d'administration de la C.G.A.F.

On l'a vu plus haut, son association était alors complètement laminée. Seuls y restaient son trésorier et voisin de la rue de la Pompe, Jean Gouilletquer et lui. Le déroulement des procédures issues des événements de 1968 réactivera par plusieurs biais cette société et amènera en conséquence Jacques Tournant vers un rôle de responsable professionnel à part entière.

Tout d'abord, le regroupement circonstanciel de la C.G.A.F. ne disparaît pas après 1968. Il s'établit puis s'impose comme seul syndicat représentatif de la profession, en se transformant en Union Nationale des Syndicats Français d'Architecture (U.N.S.F.A.) dès l'année 1969. A ce titre l'U.N.S.F.A. intervient dans la mise en place du nouveau système de formation, dans la révision du code des marchés publics, dans la réflexion sur le statut d'architecte. A cette occasion elle est amenée à définir son programme de défense catégorielle des architectes libéraux, légitimé par une base tripartite large (régions, formations, spécialités), empruntée à la C.G.A.F.. La différence structurelle entre les deux mouvements est tout de même de taille, puisque le dernier né, l'U.N.S.F.A., ne contient pas le groupement par formation le plus important avant 1968: la S.A.D.G.. Sans doute cette absence a nui à la représentativité des autres syndicats par formation au sein de l'U.N.S.F.A., mais elle n'a pas empêché la S.A.D.E.S.A. de Jacques Tournant de prendre une place originale dans ce mouvement, d'autant qu'elle y devenait le seul groupement issu d'un établissement toujours habilité à délivrer le diplôme d'architecte. En effet, l'Ecole des Arts Décoratifs et l'Ecole des Travaux Publics, représentées à l'U.N.S.F.A., n'ont

plus alors vocation à former des architectes. Cette place originale, la S.A.D.E.S.A. la joue également par la nécessaire préservation de sa pleine autonomie.

Les autres associations, les plus puissantes comme l'A.P. ou le S.A.S., se fondent bientôt dans l'entreprise commune, en sorte que les groupes régionaux distincts, fédérés en association provinciale, deviennent bientôt autant d'éléments unitaires de l'U.N.S.F.A. La vie des groupes régionaux n'est plus dissociée de la vie d'une instance centrale qui n'est précisément pas confédérale. Leur rassemblement à l'A.P. perd alors l'objet même de son existence, l'A.P. aussi par conséquence. Pour la S.A.D.E.S.A. le mécanisme ne peut pas jouer. Elle n'est pas une fédération dont les éléments constitutifs pourraient être amenés à privilégier leur relation avec l'instance centrale, l'Union, au détriment du rassemblement en son sein. Elle n'est pas non plus une pièce parmi d'autres d'un réseau de solidarité attaché à la seule défense catégorielle. Elle n'a a priori aucun intérêt commun avec les autres syndicats de formation. Son objet est de valoriser dans un cadre contractuel, l'enseignement dispensé à l'E.S.A. Dès lors elle ne peut se fondre dans l'U.N.S.F.A. La S.A.D.E.S.A. ne peut supporter qu'une instance extérieure à l'école intervienne dans ses affaires. L'U.N.S.F.A. ne peut risquer de perdre sa représentativité nationale en déployant une activité préférentielle en direction de l'E.S.A. Pour travailler ensemble, l'U.N.S.F.A. et la S.A.D.E.S.A. ne peuvent confondre leur mission donc leur action. Elles ne peuvent ainsi que collaborer. Le cas singulier et unique de l'organisation présidée par Jacques Tournant dans le contexte de la création de l'U.N.S.F.A. explique ainsi le rôle original pris dans le débat professionnel. Le faible nombre d'adhérents a pu ou aurait pu jouer, pour réviser ce rôle à la baisse. Mais quel syndicat de prétention nationale se serait autorisé à dédaigner une société porteuse à terme d'un potentiel de plusieurs milliers de personnes ? Brémond, Causse, Delaporte, Vissière, tous architectes D.E.S.A. devenus à leur tour présidents de l'U.N.S.F.A., entre autres témoignent de la "fertilité" de ce potentiel.

Le souffle retrouvé de la S.A.D.E.S.A. après 1968 correspond sans doute aussi à un renouveau syndical général. On en identifie pas moins une cause plus précise. Entre autres acquis, les luttes de 1968 à l'E.S.A. ont produit un mode de gestion de l'établissement fondé sur la collaboration des différentes parties intéressées. Les enseignants, les personnels techniques et administratifs, les étudiants, mais aussi les anciens étudiants, se voient attribuer des sièges au conseil d'administration de l'école. Les liens entre l'E.S.A. et son association de diplômés, auparavant inscrits dans une pratique, deviennent alors organiques. Dans le cadre de la co-gestion, la S.A.D.E.S.A. est réputée détenir la voix légitime des architectes D.E.S.A., à ce titre elle désigne dans ses rangs les représentants du collège des anciens aux instances de l'école. Cette nouvelle situation est propre à fixer de nouveaux enjeux au débat interne

de l'association, donc à réactiver celui-ci. Après 1968, c'est donc une S.A.D.E.S.A. parée d'un nouvel attrait qui s'offre à l'adhésion des architectes formés à l'Ecole Spéciale d'Architecture. Ses effectifs et son audience reprennent alors, sous la conduite de Jacques Tournant son inamovible président.

Au lendemain de ces transformations, c'est-à-dire dès le début des années 70, la vie professionnelle de celui-ci se développe, comme décrit plus haut, sur un fond de grande stabilité, tant du point de vue des activités que du point de vue de l'investissement social. Jacques Tournant s'installe dans le rôle qu'il occupe encore, de responsable d'une association dont l'existence ne saurait être menacée, sauf bouleversements de grande intensité.

Une telle inscription dans la vie du groupe professionnel, même reconsidérée par l'effet 1968, ne peut cependant être à l'origine d'une présence large de notre architecte dans l'animation de celle-ci. Les liens qui unissent l'E.S.A. et son association de diplômés apportent une confusion des actions, qui sont alors portées au crédit de l'organisme de formation. Ces liens sont à double tranchant. Ils confèrent toute légitimité et toute autorité à l'association pour collaborer ponctuellement avec des partenaires, elle peut prendre la parole. Ils lui interdisent en revanche toute évolution vers des rapprochements durables avec ceux-ci, sa parole est sous contrôle.

C'est dans cette mesure que Jacques Tournant, avant comme après l'arrêt de son activité (1983), a joué sa présence dans le champ des architectes. De ce point de vue, le dernier temps de sa carrière, commencé en 1967, n'a été interrompu ni par la fermeture de son agence en 1976, ni par son départ du Havre en 1980, ni par la retraite. Il correspond encore à la réalité de 1989, qui voit notre architecte s'acquitter de sa présidence avec toute la diplomatie qui s'impose.

C'est avec le même sens de son rôle de professionnel spécifique, qu'il ne rechigne pas à saisir les occasions qui lui sont fournies de rendre compte de ses travaux aux générations plus jeunes, ses conférences au Havre se succèdent, et qu'il déploie une grande énergie pour la conservation de ses archives et de celles de ses confrères et amis aujourd'hui disparus.



## 4-TRAJECTOIRE

A l'exposé des épisodes qui forment la carrière de Jacques Tournant, doit succéder une reconstitution de ceux-ci en autant de positions d'une trajectoire à construire. Conformément à nos objectifs, il s'agit de saisir la succession des articulations qui unissent ces différentes positions. Ainsi notre première tâche consistera à fragmenter le parcours de notre architecte en segments indépendants, renvoyant chacun l'image d'un état individuel le plus statique possible. A la manière d'un film, l'appréhension dynamique que constitue la trajectoire est au prix d'un découpage non pas en séquences d'action, mais en plans unitaires. La logique du montage peut ensuite être débattue.

Nos précédentes divisions de la carrière de Jacques Tournant en périodes successives ne sont pas pertinentes en la matière. Même si elles repèrent des instants de ruptures évidentes (changement de lieu de travail, de type de travail), elles sont toutes définies par une évolution interne de l'action. Si on poursuit l'analogie cinématographique, elles ont plus à voir avec des séquences qu'avec les plans recherchés.

### 4-1-jeunesse-1909/1927

Pour opérer la partition nécessaire à la reconstitution du parcours individuel de notre architecte sous forme de trajectoire, nous reprendrons la trame chronologique, afin de coupler cette partition avec la reconstitution évoquée. Le premier moment repérable du parcours de Jacques Tournant ne peut être alors que l'enfance. La petite bourgeoisie industrielle parisienne de l'après première guerre mondiale forme son premier cadre d'évolution.

C'est une catégorie sociale que l'histoire contemporaine a bien décrite. Jamais placée sur des marchés militaires, elle n'a pas tiré bénéfice de la guerre comme les grandes familles industrielles d'alors : Schneider, Citroën, Boussac... L'inflation par ailleurs, a ruiné la partie de ses revenus fondée sur l'épargne. Comme l'écrit Pierre Milza (*"de Versailles à Berlin, 1919-1945"* ; Masson, collection histoire contemporaine générale 1979). *"Dans beaucoup de pays, une fraction importante de la petite bourgeoisie se trouve ainsi déclassée, privée de ressources et dressée contre l'Etat libéral qui n'a pas su protéger ses intérêts."*

Même si elle n'est pas à proprement parler ruinée, la famille de Jacques Tournant ne fait pas exception et cultive d'autant plus la réaction anti-libérale que le père, blessé de guerre, semble plus proche du courant "ancien combattant", nostalgique de l'héroïsme des tranchées, que d'un courant pacifiste. Aussi, cette famille est parisienne, avec ce que cela comporte d'"avant-gardisme". Le grand-père a contribué à l'urbanisation du

16e arrondissement, c'est un notable autant intéressé par la vie de son "cercle" que par les affaires. Le père a suivi une formation complémentaire et il a séjourné en Angleterre. La mère connaît au mieux le centre de la capitale et sa vie commerciale. Le fils reçoit des revues pour enfant, la famille prend des vacances.

Ainsi, durant les premières années de sa vie, Jacques Tournant n'a pas échappé à une certaine atmosphère ambiguë de l'après-guerre, faite de paroles violentes prononcées dans des confortables intérieurs bourgeois, de comportements nouveaux dissimulant à peine une morale traditionnelle, de fatalisme désabusé accompagné d'insouciance naïve, de manque de moyens souffert les bras chargés de paquets.

Dans cette période par ailleurs, il n'opte pas très tôt pour une voie professionnelle. Ce n'est pas lui du reste, mais son père qui sera déterminant en ce domaine.

A notre sens, le choix de l'architecture est le résultat d'un compromis entre le désir de donner à son fils aîné une formation prestigieuse et conforme à son goût propre, et celui de ne pas l'éloigner trop définitivement d'une éventuelle collaboration à l'entreprise familiale. Par ailleurs peut-être, son passé de soldat de la grande guerre amène-t-il Tournant père à imaginer son fils dans un rôle de constructeur. Il l'imagine sans doute d'autant mieux qu'il n'a jamais pu exprimer lui-même son talent de dessinateur. Et puis Gréber est un voisin d'immeuble très respecté. L'architecture est donc un métier convenable par rapport à l'objectif social et personnel. De plus, l'architecte est un professionnel qui fait des comptes, des devis et qui connaît les matériaux. L'architecture est donc une formation qui laisse ouverte une insertion dans l'entreprise de décoration. Les sciences ou le droit n'offrent pas les mêmes garanties. Au désespoir du père de Jacques Tournant, l'enseignement de l'architecture n'offrira pas non plus toute garantie, pour ce qui concerne l'apprentissage du calcul des coûts des travaux en particulier. Le problème est ancien!

#### **4-2-études-1927/1932**

Mais nous abordons là un nouveau temps de la vie de notre architecte. Le fils de famille est alors devenu étudiant en architecture par décision paternelle. Faut-il encore qu'il accepte cette décision, ce qu'il ne fait pas véritablement. Il ne la refuse pas non plus d'ailleurs, il semble plutôt ne pas l'enregistrer. Il ne s'oppose pas aux intentions de son père, son désir n'est pas d'être ailleurs. Simplement il ne travaille pas, restant comme étranger à cette décision. Jacques Tournant n'est pas alors en rébellion contre une autorité paternelle qu'il admet sans amertume. Mais dépossédé d'initiative avant son entrée à l'école des Beaux-Arts, il se révèle incapable d'en prendre aucune dès lors que sa formation le lui demande. Il

se laisse balloter par la vie d'atelier.

On peut énoncer là une première hypothèse de sa trajectoire. Trois voies s'offrent à lui, comme à tout étudiant dans cette situation : abandon ou échec, réorientation et changement individuel d'attitude. Ce qui peut se traduire pour notre cas particulier par : son père le fait revenir dans son entreprise immédiatement ou après un an ou deux de vie étudiante oisive. Son père lui fait poursuivre des études (d'architecte ou non) dans une structure capable d'imposer une autorité qu'il reconnaisse. Ou bien "il se prend en main" et travaille.

Pour Jacques Tournant, la première solution ne nous paraît pas acceptable. Sa famille a les moyens et l'ambition de lui donner une qualification supérieure. Cette bourgeoisie ne peut envisager au premier coup de semonce, s'écarter de sa ligne de conduite. Par ailleurs, comme elle ne peut renoncer à l'idée de formation supérieure, elle ne peut renoncer à celle de la finalité de cette formation. Notre étudiant n'est pas le produit d'une aristocratie de sang ou d'esprit envoyé à l'école des Beaux-Arts pour se cultiver et se distraire selon son goût. Les études de Jacques Tournant doivent être utiles, sanctionnées, reconnues. Pour tenir son rang, la bourgeoisie moyenne peut d'autant moins négliger une de ses distinctions : le diplôme, qu'elle est en situation financière incertaine.

C'est le cas de la famille Tournant à la fin des années 20. Le fils ne sera donc pas laissé à une vie étudiante futile. Pour la même raison il ne nous semble pas que la confiance puisse lui être accordée de démontrer sa capacité de réaction individuelle. Notre hypothèse est donc sur la deuxième solution : on place l'étudiant turbulent dans une structure de formation susceptible de lui imposer son autorité, et ce quelle que soit la discipline qu'elle dispense.

Cette hypothèse large est bien-sûr vérifiée par les faits. Mais ces faits mêmes contiennent une part que nous ne maîtrisons pas. En effet, nous avons compris le principe de la réorientation scolaire subie par Jacques Tournant en 1928, mais nous ne comprenons toujours pas pourquoi son père l'a fait persévérer dans la voie de l'architecture. Y tenait-il par principe ? L'Ecole Spéciale était-elle alors celle qu'il connaissait la mieux parmi d'autres, ou bien correspondait-elle à son attente spécifique ? Mais peut-être ne tenait-il pas par principe à l'architecture ? L'Ecole Spéciale était-elle alors l'école supérieure la plus fiable de Paris toutes disciplines confondues, du point de vue du rapport qualité-prix ? Ces questions resteront sans réponse. Nous ne sommes pas en mesure de les traiter. Notre explication de ce fragment de la trajectoire de Jacques Tournant reste donc incomplet.

En entrant à l'Ecole Spéciale d'Architecture, notre étudiant vit un instant

déterminant de son parcours individuel. Certes sa réussite scolaire est re-programmée pour les raisons énoncées, mais que peut-on prévoir de son devenir ? L'hypothèse sur le but physique du déplacement doit s'accompagner d'une hypothèse sur la mise en valeur de la nouvelle position occupée.

Du jeune Tournant nous connaissons le conformisme familial et le peu d'autonomie. Nous ne pouvons donc que postuler son respect des règles strictes de discipline et de scolarité de l'École Spéciale d'alors. C'est ce qui se produira globalement, mais des nuances s'imposent. Car s'il fut sans doute un élève moyen, il le fut dans des conditions originales. Ces conditions, dont on peut imaginer une origine commune et des liens entre elles, sont de deux ordres. D'une part il connaît une socialisation au sein du groupe de ses condisciples et d'autre part il adhère pleinement à la notion d'ordre que véhicule sa structure de formation.

Sa socialisation d'abord, se joue par une première réaction à la volonté paternelle, qui l'amène à défier l'autorité de l'école. S'il rencontre à cette occasion les limites de conduite que tolère l'institution, il accède dans le même temps à une plus grande autonomie individuelle, qui lui permet d'entrer en contact avec les autres étudiants et de développer des relations avec certains d'entre eux. Le psychologue trouverait un lien direct entre cette autonomisation et l'adhésion aux valeurs morales d'ordre défendues par l'institution d'enseignement.

Jacques Tournant quasi fils unique, élevé pendant la guerre par une jeune femme seule et inquiète, élevé dans la vénération du père, soldat exposé à tous les dangers, a dû construire une grande affection et un grand respect envers lui. Après les combats, le père, diminué par ses blessures, préoccupé par ses affaires, n'a pu combler de retour les sentiments de son fils. Celui-ci lui obéit aveuglément mais en attend l'amour dont il se sent frustré. Ainsi il suit les études imposées par son père mais l'interpelle en ne travaillant pas. Lorsqu'il se met à travailler sous la contrainte, il se venge en allant chercher l'affection désirée du côté de ses camarades.

Mais ce faisant, il a le sentiment de trahir le lien paternel. Coupable, il doit donc se racheter. Le père est un ancien combattant attaché au prestige et aux vertus militaires. Le fils reprend cette position à son compte, pour racheter sa trahison. Il reconnaît dans son école les principes défendus par son père, il y adhère. On comprendrait alors cette adhésion comme le prix à payer pour garder intact l'espoir du lien avec son père, dans le contexte de son autonomisation par rapport à lui. On pourrait encore la comprendre comme tentative de substitution du père par une instance qu'il reconnaît, dans le but de relever le défi affectif identifié. Une approche n'exclut pas l'autre, ensemble elles peuvent se composer.

Mais la psychologie n'est pas notre domaine, loin s'en faut. Nous avons esquissé là un scénario factice sans doute en de nombreux points, qui ne contredit pas bien sûr nos précédents développements. Il nous est utile toutefois, même imprécis, pour fixer les conditions de la formation de Jacques Tournant.

En effet, on pourrait être amené à penser qu'il devient un simple étudiant, attaché par ailleurs au respect de valeurs morales traditionnelles. Ce n'est pas le cas. Au fur et à mesure qu'il s'affirme comme étudiant sérieux, sa passion pour les choses militaires grandit, à tel point qu'il vient à hésiter entre une carrière d'architecte et une carrière militaire.

Le monde des armes n'est pas pour lui un loisir, mais une sérieuse éventualité d'investissement individuel. Elle le restera alors même qu'il sera devenu élève d'Auguste Perret.

#### **4-3-insertion professionnelle-1932/1942**

Etudiant moyen, conscient bientôt qu'il gravite autour d'une élite professionnelle représentée par Perret, Poëte, Royer, et par les animateurs de "l'Architecture d'Aujourd'hui", Jacques Tournant n'en demeure pas moins indécis quant à son devenir. Quel peut-il être ? Le choix s'établit entre les armes et l'architecture, encore que l'entreprise paternelle s'offre toujours comme une possibilité d'insertion.

Pour ce qui est des armes, la routine de la vie de caserne, aperçue durant son temps de service actif, le porte à y renoncer pour l'immédiat. Quelles voies lui réserve alors l'architecture ? Sachant que l'éventualité d'une carrière militaire et des options de formation ne l'ont pas porté à se doter de tous les atouts nécessaires à l'exercice libéral, traditionnel de cette discipline. En effet, il est plus qualifié dans le domaine des techniques de construction, ou dans celui de l'analyse urbaine, que dans ceux de la composition formelle ou de l'expression graphique. Ainsi son profil ne correspond pas au profil dominant du jeune architecte, préparé à "faire la place" dans une agence libérale, et ce d'autant moins qu'il n'a jamais travaillé pour un "patron" pendant la période de sa formation.

Ce profil marginal, né d'une incertitude sur son avenir, mais sans doute aussi d'une appartenance à un groupe avant-gardiste, ne peut trouver une insertion conforme au modèle dominant que sous deux conditions : s'il accepte de réviser sa formation, de se livrer à un "patron" en admettant son erreur, et si le marché de l'emploi ne connaît pas une saturation de l'offre. La deuxième condition n'étant pas remplie dans la conjoncture économique des années 1930, Jacques Tournant ne pouvait devenir salarié d'une agence libérale à sa sortie de l'école.

L'insertion la plus probable de Jacques Tournant se trouve à notre sens dans des institutions publiques ou semi-publiques (ville de Paris, société d'H.B.M...), sur des emplois para-administratifs. Ses attitudes d'étudiant n'ont jamais révélé un goût particulier pour l'aventure libérale. Sa collaboration disciplinée aux initiatives du groupe formé par l'atelier Perret, son attrait pour l'ordre militaire, entre autres, semblent faire de notre architecte un candidat au travail dans une grande entreprise. Etant donné les aspects de la formation qu'il a privilégiés, on l'attend sur une activité du secteur amont de la conception architecturale et non pas sur un rôle de consultant qui nécessite par ailleurs le détour libéral.

A l'époque, les libéraux assurent une large partie de ces tâches amont, ainsi peut-on l'imaginer dans un premier temps affecté à des travaux rudimentaires de pré-programmation que se réservent les maîtres d'ouvrage, attendant patiemment le moment opportun pour exprimer au mieux sa compétence originale.

Outre la mauvaise conjoncture économique des années 1930, qui joue cependant moins dans le secteur public que dans le secteur privé, l'appartenance au groupe de l'atelier Perret, qui l'a certes formé au travail d'équipe, mais qui valorise l'image d'un architecte producteur d'objets, aurait pu jouer comme un frein à une telle insertion. Nous tenons néanmoins le statut d'employé d'administration comme la plus vraisemblable des hypothèses de première insertion professionnelle de Jacques Tournant

Mais, les raisons déjà énoncées et d'autres peut-être également (début de grave maladie, volonté de la famille) engendrent d'autres faits qui invalident cette hypothèse. Jacques Tournant devenu architecte et libéré des obligations militaires rejoindra son père dans l'entreprise familiale. Promis aux marges du domaine de l'architecture, il rompt avec le champ, échappe alors à ses règles. Même s'il conserve quelques contacts avec sa profession d'origine, dix années durant, son devenir ne sera lié d'aucune façon au devenir de celle-ci. Son parcours d'alors ne peut donc pas être contrôlé par notre travail.

De 1932 à 1942, il connaît de nombreuses expériences : difficulté d'insertion dans l'entreprise familiale, vie conjugale mouvementée, grave maladie, accomplissement de ses aspirations militaires, adhésion au pétainisme, emprisonnement. Aucune de ces expériences ne l'a éloigné de Pierre Vago.

#### **4-4-retour de captivité-1942/1943**

Dès lors, quelle peut-être sa conduite professionnelle à son retour de captivité ? La France est occupée, ses anciens repères n'existent plus.

Jacques Tournant doit ainsi recourir à ses proches pour découvrir les possibilités d'investissement individuel que la situation nouvelle permet. Evaluer les voies qui lui sont offertes nécessite donc de repérer les personnes ou groupes de personnes qu'il fréquente à son retour à Paris.

Il revient d'abord vers sa famille, où le père malgré ses positions politiques d'avant-guerre, ne collabore pas avec l'administration d'occupation. Celui-ci s'emploie uniquement à faire survivre une entreprise dont les activités connaissent un faible niveau, comme pendant la première guerre mondiale. En effet, la décoration provisoire s'accommode beaucoup mieux des temps de paix.

Jacques Tournant renoue aussi avec son ex-femme. Son deuxième mariage, à la différence du premier, l'amène à quitter la sphère parentale, à prendre une indépendance qu'il n'avait encore jamais connue dans sa vie civile.

Dans le même temps, il retrouve des amis: Brasillach qui assure une propagande fasciste, Vago ou des compagnons de captivité qui s'opposent à la présence ennemie, d'autres camarades de combat encore, qui se sentent impuissant devant la situation, qui l'acceptent sans état d'âme, ou qui désirent l'oublier, et qui souhaitent démarrer une nouvelle vie.

Dans ce contexte, il paraît bien improbable que Jacques Tournant retourne travailler dans l'entreprise familiale. Elle ne peut que difficilement l'accueillir. Sa nouvelle indépendance par ailleurs, ne peut supporter un retour en arrière. Son idéal guerrier s'est émoussé au profit d'un désir de travailler, de vivre au contact de la réalité, et s'il est prêt à reconnaître la supériorité militaire de l'Allemagne, il n'est pas disposé à soutenir l'expansionnisme de ce pays. Toutefois, les restes de cet idéal, ses traces idéologiques, le portent à ne pas accorder de légitimité aux mouvements de résistance à l'ennemi, parce qu'ils ne respectent pas la tradition militaire française et parce qu'ils sont contrôlés par les communistes. Jacques Tournant ne suivra donc ni Brasillach ni Vago dans la défense de leurs positions respectives. C'est avant tout du travail qu'il cherche.

Notre architecte a 34 ans et n'a jamais exercé. On se souvient de plus qu'il ne s'est pas doté pendant ses études d'une qualification académique. Dès lors, il nous paraît invraisemblable qu'il suive Pierre Vago dans ses projets de chantiers dans la région du Val de Loire. Il n'adhère pas à ses options de Résistance, il redoute trop de se trouver confronté à un travail qu'il risquerait de n'assurer qu'imparfaitement. Nous pensons qu'il est à ce moment en situation de rupture définitive avec le monde de l'architecture. Son avenir nous semble lié tout entier à des propositions que pourraient lui faire des amis non engagés dans le conflit militaire et politique. On peut même préciser qu'il choisira la possibilité qui lui garantira la meilleure sécurité d'emploi. Il n'a plus de temps à perdre en aventures. Il a

hâte de commencer une carrière.

Notre hypothèse ne sera que partiellement vérifiée, car s'il doit effectivement sa réinsertion professionnelle après captivité à un de ses camarades de combat, celle-ci ne met pas en jeu une rupture totale avec l'architecture. Son emploi de technicien de remembrement lui assure une entrée dans le secteur para-public et le place à proximité des architectes, en amont de leur intervention.

La conjoncture des premières années 40 consacre une insertion qui lui paraissait promise à sa sortie de l'école, mais que la situation d'alors lui avait interdite. Est-ce un hasard, ou le résultat de l'influence de l'ami qui l'a engagé dans cette voie ? Notre hypothèse ignorait trop la nouvelle conjoncture économique, dans laquelle le bâtiment formait un secteur majeur. Si le recrutement de ce secteur dépasse les limites de la population qualifiée en ce domaine, rien d'étonnant à ce qu'un architecte diplômé soit réinjecté dans la filière, quelle que soit son expérience. Si on fixe que Jacques Tournant ne peut éviter un retour vers son secteur d'origine, on doit alors faire l'hypothèse d'une insertion conforme à sa qualification propre. Les faits prouvent la validité d'une telle hypothèse. L'homme qui a amené Jacques Tournant au remembrement n'a été que l'outil du processus d'ajustement entre une nécessité sociale et le moyen de la satisfaire, entre une position et un individu apte à l'occuper.

#### **4-5-de Beauvais au Havre-1943/1947**

Notre architecte travaille maintenant à la reconstruction de Beauvais, quel parcours empruntera-t-il alors ? A la fin de l'Occupation, puis à la Libération, deux voies lui semblent ouvertes. Tirer le bénéfice immédiat des relations qu'il entretient avec l'administration dans le cadre de ses responsabilités, c'est-à-dire obtenir des chantiers modestes de reconstruction, à traiter dans une agence propre à créer. Ou bien miser sur une intégration à terme au sein des services ministériels avec lesquels il collabore. Si la deuxième solution paraît plausible en référence aux thèmes de réflexion qui retiennent son attention, et si à Beauvais comme à l'Ecole Spéciale il a intégré le bien-fondé du travail d'équipe, nous penchons néanmoins pour la première solution, en raison même de l'état de la division du travail à l'époque et des valeurs professionnelles véhiculées.

L'intervention de l'Etat dans les décisions d'urbanisme et dans le financement de la construction, est alors une politique récente, inaugurée par le gouvernement de Vichy. La puissance publique, en tant que maître d'ouvrage ou qu'apporteur de capitaux, se borne à contrôler, par rapport à ses objectifs globaux, la pertinence des solutions programmatiques proposées par les urbanistes et les architectes libéraux qu'elle a désignés, se limite à faire respecter les droits des sinistrés, à favoriser le bon

déroulement des opérations. Pour le foncier qui intéresse Jacques Tournant, elle garantit l'équité des décisions de remembrement prises par la collectivité des propriétaires de chaque agglomération sinistrée et les enregistre. Elle n'offre pas de prestations de programmation ou d'études foncières. Ses employés sont donc plutôt des économistes, des juristes, des géomètres, qui contrôlent et vérifient la bonne affectation des sommes mises à disposition. Elle n'utilise comme experts que ceux des grands corps de l'Etat. Dans ce contexte, elle ne dispose pas de services susceptibles de recevoir notre architecte, sauf à lui donner des tâches sans rapport avec sa qualification.

Ce dernier par ailleurs a retrouvé à Beauvais le contact de ses confrères. La création de l'Ordre des architectes en 1940 a fait aboutir la revendication du monopole du titre pour les diplômés et a réaffirmé une définition du rôle et du statut de l'architecte. Il exerce en tant qu'expert libéral, qui tire sa légitimité de son diplôme, et qui se distingue de l'entrepreneur ou du commerçant. C'est dans l'ambiance de la constitution de cette image valorisante de l'architecte que Jacques Tournant renoue avec sa profession. Engagé par cet entourage à utiliser pleinement le potentiel que représente sa formation, il ne peut à notre sens échapper à un développement libéral de ses activités.

La réalité est bien conforme aux suppositions puisqu'enfin, environ deux ans après son arrivée à Beauvais, des travaux d'urbanisme liés à la Reconstruction lui sont personnellement confiés. Travaux en Moselle, qui l'engagent à adopter le profil canonique. Pourtant la situation, contre notre attente, sera de courte durée et notre architecte déviara de sa trajectoire prévisible. Bien qu'atypique par sa formation et par son expérience professionnelle, nous pouvions en effet le penser promis à un parcours traditionnel, considérant le remembrement de Beauvais comme un épisode de transition, comme une phase de mise à niveau par rapport au métier libéral. Les faits invalident cette proposition. Nous ne maîtrisons qu'imparfaitement la logique professionnelle de l'immédiat après-guerre ou bien nous méconnaissons certains ressorts propres à la carrière de notre architecte.

Le travail alors ne manque pas, et Jacques Tournant est en contact avec une commande qui ne l'oublie pas. Le gouvernement de Libération n'a pas épuré les services ministériels au point qu'il n'y connaisse plus personne. Il ne peut redouter non plus d'être privé de travail pour cause de Collaboration. Des architectes bien moins modestes que lui et qui ont collaboré d'une toute autre façon aux initiatives du gouvernement de Vichy, n'ont pas connu de rupture d'activité après la victoire des alliés.

Comment expliquer alors son départ pour le Havre, qui se fonde plus sur son passé le plus éloigné, celui d'étudiant du groupe Perret, que sur son

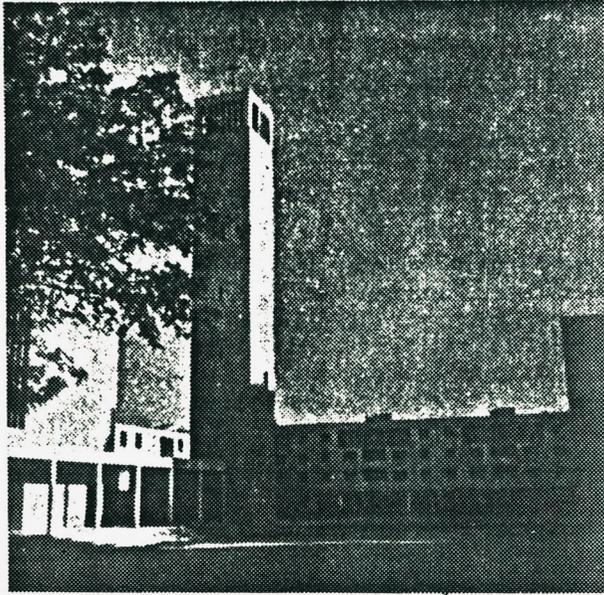
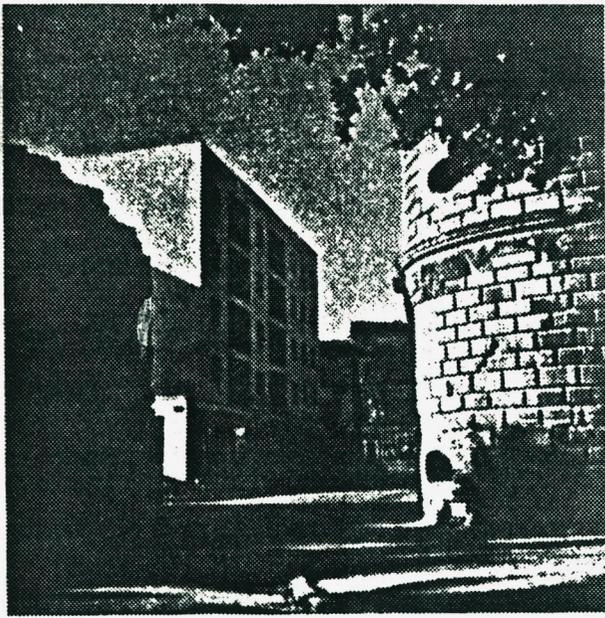
passé récent voire son présent, de jeune architecte qui entreprend une carrière libérale ? Nous ne pouvons que poser des questions. Son profil professionnel à la fin de ses études : missions en amont de la conception technique, travail d'équipe, service public, était-il fort et original au point de ne pouvoir se transformer en profil plus conventionnel d'architecte de conception attaché au domaine formel, travaillant au sein de son cabinet ? Sa confiance en Pierre Vago ou son admiration pour Auguste Perret étaient-ils si grandes, pour qu'il admette leur proposition sans plus réfléchir ? Avait-il mal évalué sa situation, redoutant un échec, était-il prêt à accepter n'importe quelle offre ? Ou bien son passé lointain n'a rien à voir avec sa décision. Se serait-il pris à Beauvais d'une véritable passion pour le remembrement ? Ou bien encore, passé lointain et passé récent ne s'imbriquent-ils pas plus finement pour provoquer son choix, qu'on peut comprendre alors comme le résultat d'une précision progressive de son profil professionnel ?

Le secteur amont de la conception caractérisait Jacques Tournant, mais fallait-il encore qu'il s'y trouve une spécialité. Dans ce cas, ce n'est plus Le Havre qui constituerait un écart à la trajectoire prévisible, mais les villages de Lorraine. La réalisation de ces travaux ne correspondrait qu'à une période d'attente d'un emploi conforme à sa compétence.

#### **4-6-Reconstruction-1947/1953**

La reconstruction du Havre est un chantier gigantesque, il part pour cette ville comme en exil volontaire pour une lointaine colonie. Y sera-t-il un missionnaire civilisateur, quelque officier du génie dévoué et efficace, ou bien y sera-t-il un homme d'affaires plus ou moins habile ? Nous ne savons pas que les grandes entreprises d'urbanisation et d'équipement aient admis d'autres catégories d'acteurs. La Reconstruction des villes françaises n'a pas fait exception à la règle.

Etant donné son passé, nous imaginons Jacques Tournant chausser plus volontiers les rangers du baroudeur que les souliers vernis du business man. Dès lors, nous sommes persuadés qu'il va connaître à terme des désagréments professionnels. En effet, son attitude laisse à penser qu'il va privilégier son rôle de technicien au service de la collectivité, au détriment de celui de membre d'une équipe d'architectes libéraux en situation de quasi-monopole d'une commande. Il va adopter une position de fonctionnaire alors que son statut sera celui d'un libéral inscrit dans un jeu de concurrence. Les champs en général et le champ des architectes en particulier ne réservent pas leurs postes les plus prestigieux aux acteurs qui jouent à la marge de l'espace social qu'ils contrôlent. Jacques Tournant jouera à notre sens à cette marge du point de vue de la production, et à ce titre il sera conduit, une fois la reconstruction du Havre entrée dans une phase d'achèvement, à une reconversion difficile.

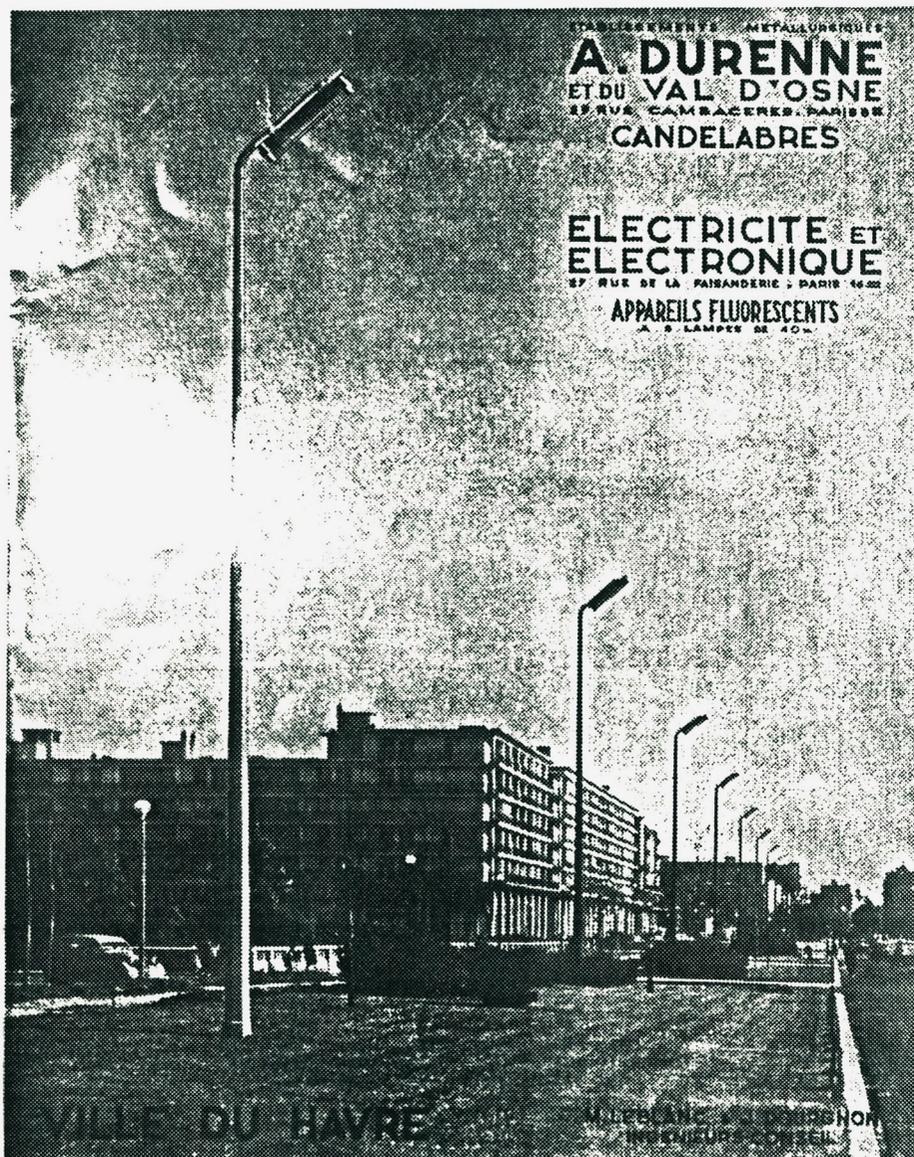


Reconstruction:  
Arles- P. Vago  
Avranches





Gien- Laborie  
Maubeuge- Lurçat



publicité pour du matériel d'éclairage s'appuyant sur l'exemple du Havre, parue dans les revues professionnelles de la fin des années 50

Cependant, un autre aspect de son existence professionnelle, pourra venir corriger cette trajectoire incertaine. Il s'agit de son investissement dans les débats spécifiques de la profession, débats catégoriels ou culturels. En effet l'attitude et le statut de producteur ne sont pas les seuls critères de l'appartenance au champ, la participation à son animation en est un autre. Sans publications ou conférences, sans adhésion syndicale, Jacques Tournant se placerait dans la situation la plus marginale du champ, celle définie par le seul statut libéral.

A notre avis, deux raisons amènent à penser qu'il développera au Havre une activité d'animateur culturel. Tout d'abord cette ville est une des plus détruites de France. A ce titre, l'attention des divers spécialistes du bâtiment, dont les architectes, se posera inmanquablement sur elle par le biais de leurs médias. Dans cette perspective notre architecte a toutes les chances d'avoir accès à un moment ou à un autre au public de ses confrères. Ensuite, ses chances de pouvoir émettre une parole sont d'autant plus grandes qu'il n'est pas étranger au monde des revues professionnelles. Il a déjà publié, ses anciens camarades d'école siègent dans des comités de rédaction. Quand l'actualité tournera ses feux vers Le Havre, Jacques Tournant sera un correspondant de presse idéal. Cependant, ce rôle d'animateur qui lui semble promis et qui serait susceptible de le requalifier à l'intérieur du champ des architectes, il ne pourra l'assurer et le tenir qu'à la condition d'avoir un propos personnel à diffuser. S'il suit la conduite que nous avons formulée, son franchissement de l'épreuve du Havre, pour aboutir à une position du champ plus ou moins chargée d'autorité ou pour y demeurer, est lié à la capacité qu'il manifestera à produire un discours en rapport avec les controverses internes du monde des architectes.

Dans les faits, la première partie de notre hypothèse sera vérifiée. Jacques Tournant adoptera une attitude de fonctionnaire zélé, interprète original de son statut libéral. Rémunéré par l'association des propriétaires sinistrés, il n'est pas véritablement salarié, puisque sa charge prévoit une correspondance directe entre les sommes qu'il perçoit et le nombre de parcelles qu'il traite. Ce n'est pas un élément qu'il semble avoir intégré. Sans demander de contrepartie et de sa propre initiative il élargit sa mission à des tâches qui relèvent de la compétence de l'architecte en chef, et pour lesquelles celui-ci est rétribué. Au Havre, il assurera donc gratuitement une partie du travail de l'architecte en chef ou de ses adjoints, en l'occurrence notoirement défaillants. Quand il dit : *"j'étais l'assistant de Perret, le représentant de l'atelier"*, il faut entendre : "j'ai remplacé bénévolement l'architecte en chef et ses adjoints", car en fait, le problème foncier crucial dans certains quartiers de la ville, tous l'avaient escamoté, laissé de côté, au moment de la mise en forme du plan général d'urbanisme.

Cette interprétation originale de son statut tient à son positionnement par rapport à l'atelier, ou réciproquement. D'emblée il se place comme le représentant d'un atelier auquel l'Etat a confié des prérogatives. Il agit donc en délégué d'une entité para-administrative anonyme, chargé de la liaison avec les acteurs locaux. Alors que si cet atelier a acquis une légitimité en matière d'architecture pour la ville du Havre, chacun de ses membres la détient individuellement et en dispose sur bien d'autres terrains que l'administratif. L'architecte de l'atelier se distingue de ses confrères en ce qu'il a un accès privilégié à la commande, c'est sa caractéristique. S'il ne la manifeste pas, tout en revendiquant son appartenance au groupe, il n'en est plus un des membres, mais un serviteur. Jacques Tournant se place dans cette situation.

Pour ce qui concerne l'activité médiatique, elle sera conforme à notre prévision, d'autant qu'il saura défendre une doctrine forte qui intéresse directement la production des bâtiments. L'immeuble long ne s'épanouit jamais mieux qu'en l'absence de parcelles individuelles.

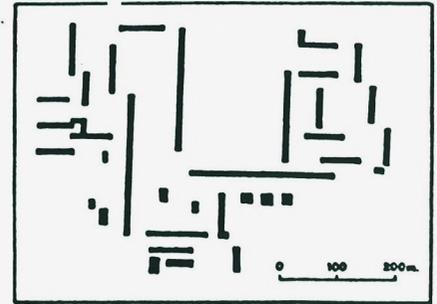
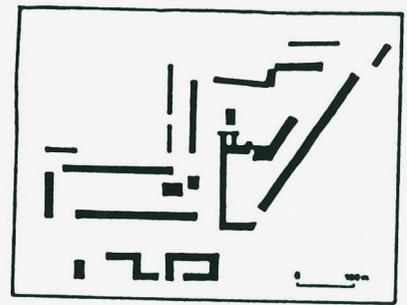
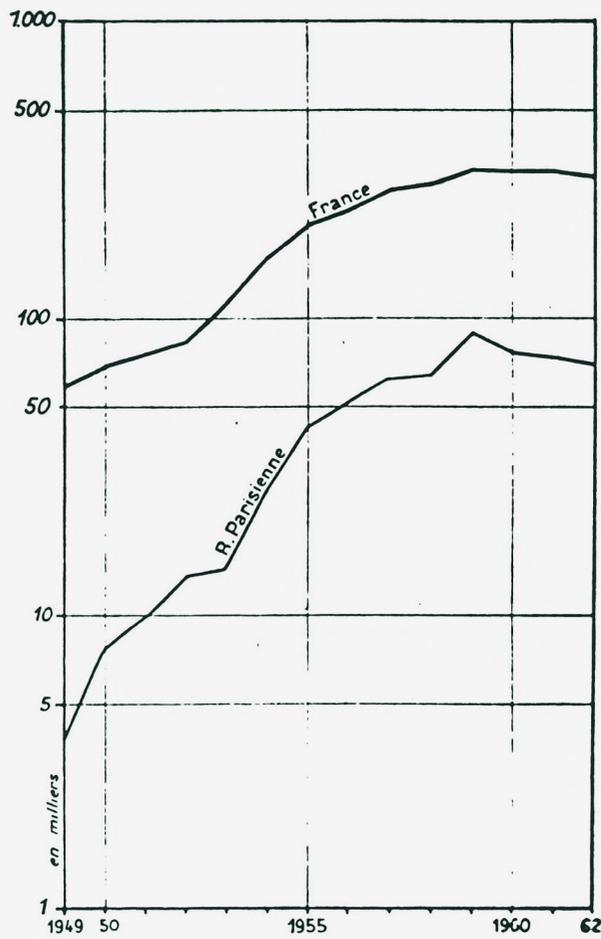
#### **4-7-hésitations-1953/1957**

Forts de ces précisions, on doit maintenant anticiper rétrospectivement son devenir immédiat. Combien de temps gardera-t-il cette position ? Restera-t-il au Havre, quelle place y trouvera-t-il ? Reviendra-t-il vers Paris, pour y faire quoi ?...

Il s'est engagé à mener à bien le remembrement du Havre. Son système original, qui prévoit la distribution foncière et immobilière après l'achèvement des constructions le contraint à demeurer encore dans cette ville. Par ailleurs, confrontés à une grave crise du logement, les gouvernements du début des années 50 inaugurent une politique de construction de masse, qui relaie la politique de Reconstruction. Le Havre n'échappe pas à ces décisions, de nouveaux chantiers vont s'y ouvrir. Jacques Tournant sera-t-il en mesure de s'intégrer à ce mouvement qui semble à nos yeux la voie qui lui est promise ? Il le peut à deux conditions:

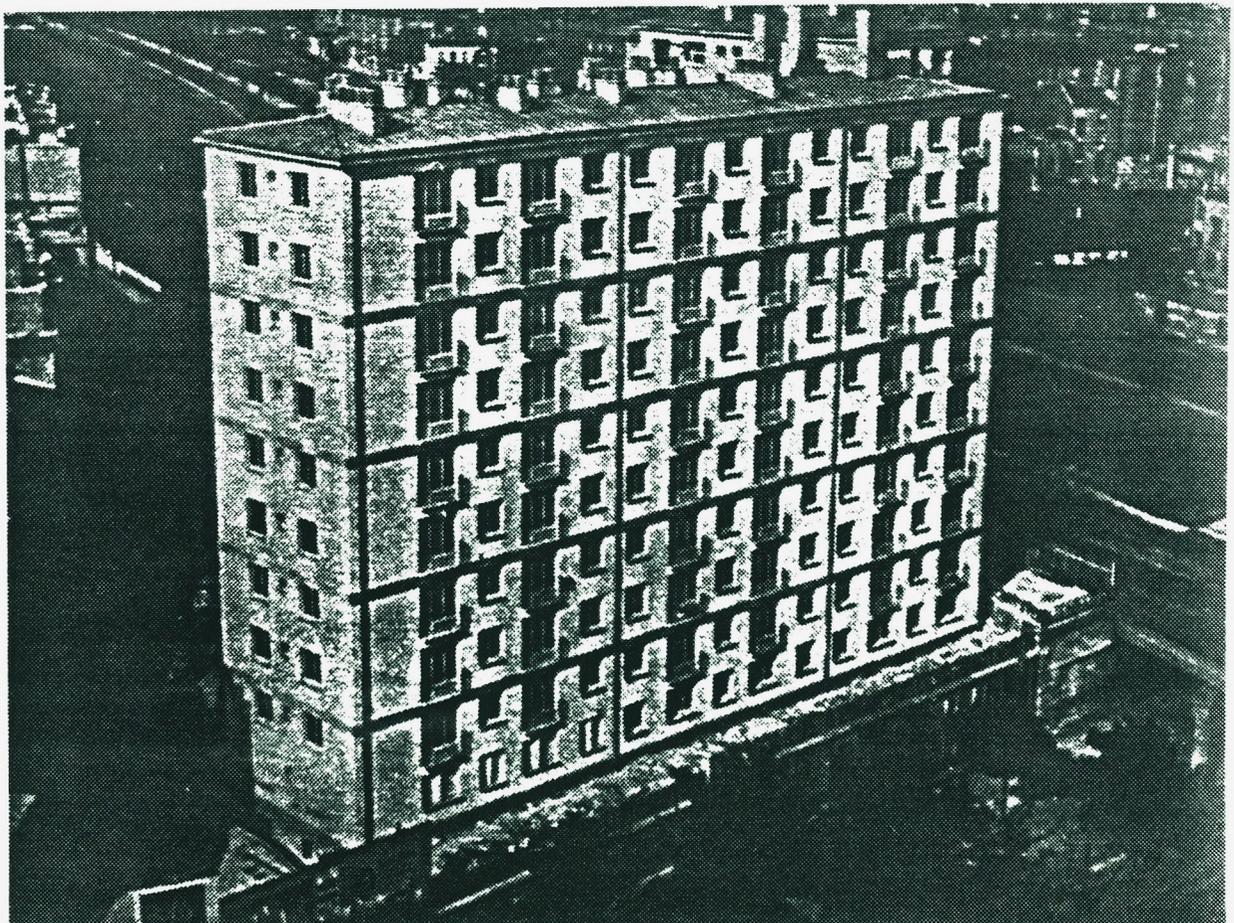
S'il accepte de jouer son rôle d'architecte libéral d'abord, et ensuite s'il remplace son discours sur la reconquête foncière des centres-ville par un propos sur l'urbanisation périphérique ou par le silence médiatique.

Tenir son rôle de fonctionnaire impartial le placerait hors de la commande. Persister dans un débat qui renvoie à la Reconstruction le disqualifierait par rapport à celle-ci. Même s'il n'a pas jusque là montré son talent d'architecte, la compétence technique qu'il a manifestée dans le suivi du chantier des I.S.A.I., la probité qu'il a conservée dans son rôle de remembreur, plaident à nos yeux en faveur d'un accès à ces nouveaux marchés locaux d'urbanisation. Pour ce qui est de la question médiatique,



projets d'urbanisme des années 50:  
 les Lozaitz à Villejuif  
 les Sorbiers à Chevilly Larue

courbes de l'évolution de la construction de logements en France,  
 entre 1945 et 1962



immeuble H.L.M. boulevard Lefebvre à Paris  
 126 V. Youssoufian- 1956

les revues se chargeront bien de limiter un développement inutile de ses propositions.

Reste la question de sa volonté à se transformer ou non en architecte libéral indépendant. A notre sens, il n'a pas d'autre alternative. Localement il n'a aucune issue vers le secteur public. Il n'en a pas non plus vers le salariat privé. Son attitude de serviteur de l'atelier du Havre a été trop corrigée par son comportement de remplaçant de l'architecte en chef défaillant. Il ne peut accepter un rôle de simple exécutant. En 1953, 1954, on imagine Jacques Tournant s'installer dans une position d'architecte havrais lié à la nouvelle commande publique, tout en poursuivant son travail de remembrement déjà bien rôdé.

C'est ce qu'il fait dans un premier temps, jusqu'à ce qu'il laisse le projet de l'hôtel de ville lui prendre une large partie de son temps et le distraire du marché en expansion. Plus il s'enferme dans l'achèvement des chantiers de la Reconstruction, plus il reste fidèle au principe de sa présence au Havre, plus il hypothèque ses possibilités d'implantation locale. A partir de 1955, il est placé en dehors du circuit de la commande havraise.

Quel parcours pourra-t-il suivre alors, après l'achèvement définitif des missions qui l'avaient amené dans cette ville ? Jacques Tournant n'est plus loin de ses 50 ans, de nouveaux choix de carrière esquissés dans le début des années 50 ont été différés. Resté en province, ses contacts avec les membres très parisiens de l'atelier du Havre se sont affaiblis. Affecté à un marché devenu marginal après avoir refusé le jeu libéral, il s'est isolé du contexte local de production et n'a pu renouveler son discours. Attaché à la réalisation d'un bâtiment marqué par la signature d'un architecte très prestigieux, il ne peut prétendre être reconnu dans ce travail par le public averti. Ses seuls caractéristiques d'identification valorisantes dans le champ professionnel restent la participation à une vaste entreprise et une réflexion théorique médiatisée. Encore ces caractéristiques ne sont-elles plus très récentes, donc pertinentes, en cette fin des années 50.

A être marginal, Jacques Tournant est quasiment sorti du champ à cette époque. Si ce n'était son action au sein de la société des architectes de la région du Havre, il en serait totalement absent. Son avenir repose alors sur une renommée nationale un peu passée et sur une présence minimum dans la vie havraise. Essayer de redorer la première et augmenter la seconde sont ses deux seuls projets possibles, à moins que de renoncer à l'architecture.

Placés devant l'alternative entre une fin de carrière difficile et à coup sûr discrète et une fin de carrière difficile mais peut-être glorieuse, quels architectes opteraient pour la première proposition ? Probablement très peu. On imagine mal Jacques Tournant agir différemment. Il reste cependant une inconnue, car si on peut choisir de reconquérir une autorité

intellectuelle sur un groupe professionnel, encore faut-il s'en donner les moyens matériels. Reprendre contact avec des amis, écrire, débattre, faire sa promotion et celle de ses idées, n'assure pas de gros revenus et nécessite d'avoir une production capable de supporter son discours. Dès lors le choix que nous énoncions, valable en terme d'objectif, n'a pas de sens dans les faits.

Notre architecte est contraint de toute façon à faire "feu de tout bois". Pour se permettre des séjours parisiens nécessaires à l'accomplissement de l'objectif décrit, il devra trouver quelques chantiers au Havre, donc renforcer sa présence parmi les acteurs de la construction.

#### **4-8-nouveau départ-1957/1960**

La réalité ne sera pas tout à fait celle-ci. Bien-sûr il tentera un retour au premier plan du débat professionnel, mais n'assurera pas ses revenus à partir du potentiel havrais. C'est la C.N.M.E. qui aura cette fonction. Même s'il correspond à bien des aspects du profil professionnel de Jacques Tournant (travail d'équipe en amont de la conception, au sein d'une grande structure), cet emploi paraît difficile à prévoir dans sa trajectoire. On peut le comprendre comme un succès, comme l'aboutissement promis d'une quête commencée dès le diplôme. En ce sens on aurait dû énoncer bien avant comment notre architecte formé au travail de groupe dès l'école, intéressé par l'urbanisme et motivé par le service à la collectivité, devait un jour ou l'autre rencontrer une place correspondant à ses aptitudes.

Mais ce même emploi peut aussi être compris comme un échec, comme un événement en tout point étranger à la logique de rencontre entre un état du champ et un potentiel individuel progressivement accumulé, qui fonde la notion de trajectoire. Des amis extérieurs au monde du bâtiment usent de leurs relations pour placer un de leurs proches. Ce sont là les relations qui comptent, l'originalité de l'individu à recruter n'entre en rien dans l'opération. On ne pouvait donc pas la prévoir. On peut porter sans doute un certain crédit à cette deuxième approche, cependant des incertitudes subsistent.

Déjà Jacques Tournant lui-même évoque plus volontiers la notion d'échec pour la conduite de ses affaires havraises que pour son emploi à la C.N.M.E.. Aurait-il donc le sentiment d'avoir accompli dans cette entreprise les tâches les plus conformes à son attente ? Une telle position militerait pour la première approche. Milite aussi pour celle-ci, le décalage constaté entre l'attitude professionnelle de notre architecte et son statut durant la période de la Reconstruction. Si on postule en effet que l'ajustage doive se réaliser, on peut admettre qu'après ne pas avoir réussi à faire coïncider l'attitude au statut (période de 1953 à 1956), seule restait la solution de changer de statut, ce que représente précisément l'entrée à la C.N.M.E..

Pour en finir avec cet événement faut-il poser quelques limites à cette notion de succès, d'aboutissement ?

Car enfin, elle réactualise avec brutalité un fatalisme que nous nous sommes promis de combattre par ce travail. Nous ne nous opposons pas à l'idée selon laquelle le destin de l'Homme serait écrit dès sa naissance pour défendre sans plus de nuances, l'idée selon laquelle il serait écrit dès son diplôme. Du reste, le parcours de notre architecte montre l'ineptie d'une telle position dans son déroulement même. Tout d'abord, l'emploi de Jacques Tournant à la C.N.M.E. ne peut être compris sans réserve comme un aboutissement, dans le sens où il n'a jamais constitué son unique investissement professionnel. En effet, sa collaboration à cette société sera toujours à temps partiel et pour sa plus grande partie dans un contexte d'intervention libérale. Et de plus pendant les vingt ans qu'elle durera, il conservera une activité indépendante qui ne peut être négligée.

Enfin, il serait inconséquent de tenir cette collaboration pour le véritable succès de sa carrière, en raison même de sa capacité à faire naître un discours original. Ce n'est précisément pas dans le cadre de son emploi à la C.N.M.E. que notre architecte a développé sa réflexion la plus avancée, en rapport ou non avec les enjeux de son groupe professionnel.

Si cette position dans le secteur para-public peut se comprendre comme un passage obligé de la trajectoire de Jacques Tournant, elle ne peut en revanche se voir considérée comme le meilleur accomplissement de son potentiel individuel.

Toutefois, ses revenus sont maintenant assurés, doit-il alors jouer son retour au premier plan du débat professionnel. Quelles sont ses possibilités en ce domaine, sachant qu'un tel objectif ne saurait être atteint sans la médiation d'un groupe légitime du monde dans lequel il évolue. En effet, la portée d'une parole nouvelle dans le champ des architectes, est directement proportionnelle à la somme des représentativités individuelles assemblées au sein de la coterie émettrice. Les architectes savent bien que les plus notoires d'entre eux parlent au nom d'un courant qu'ils ont contribué à autonomiser et qui les a portés. Leur consécration est au prix de l'affirmation de la différence de leur doctrine et de la démonstration de son efficacité à satisfaire la commande la plus large.

Au Havre, Jacques Tournant a déjà franchi une étape de la prise d'autorité intellectuelle dans sa profession. Membre d'un groupe prestigieux dépositaire de l'héritage d'Auguste Perret, il a su contribuer à l'élaboration et à la promotion d'un discours renouvelé. Cependant, on l'a déjà vu, a-t-il confondu fidélité spirituelle et attachement à une oeuvre collective, travail au nom du groupe et travail de groupe. Il ne s'est donc

pas donné les moyens d'administrer la preuve de la pertinence des propos nés de l'expérience havraise. Par là, il s'est éloigné de ses camarades et s'est isolé de tout courant doctrinal. Il est alors douteux que les architectes de l'atelier du Havre l'aident à renouer avec une quelconque prise de parole. Ils n'ont plus d'intérêt convergent avec lui, et pas plus que d'autres ils ne communient dans la morale de saint Martin. Il n'y a pas plus de raison à ce qu'ils partagent une responsabilité, une affaire, avec lui qu'avec un inconnu.

A notre sens, les points d'appui de Jacques Tournant à la fin des années 50, sont à rechercher plutôt du côté des médias avec lesquels il a conservé des rapports, et chez certains fonctionnaires ministériels qui sont toujours en contact avec lui. Etant donné sa notoriété, les revues lui ouvriront leurs lignes s'il se montre capable de construire un propos en rapport avec l'actualité du débat professionnel. Elles peuvent l'aider à se replacer dans une mouvance, mais nous ne voyons pas qu'elles puissent seules, le faire accéder immédiatement à des responsabilités susceptibles de le mettre en situation d'imposer ses conceptions. Pour pouvoir bénéficier de l'influence efficace des revues, il lui faut avant tout être choisi pour conduire des opérations significatives dans le contexte de la production bâtie. Ainsi nous le pensons contraint de se tourner vers ses contacts de l'Administration. A la condition de développer un propos en rapport avec ses préoccupations, il peut attendre d'elle l'affirmation d'une confiance qu'elle ne lui a jamais otée, plus quelques affaires qui ne laisseront pas indifférents les avis autorisés.

Fort de son passé au remembrement du centre-ville du Havre, Jacques Tournant, nous semble-t-il, est en mesure de développer une réflexion sur les sujets d'actualité, sinon sur l'urbanisation des zones périphériques, du moins sur l'amélioration des quartiers existants. Nous formulons donc l'hypothèse qu'il fera ses offres de service au ministère, lequel ne pourra les rejeter.

Malgré certaines différences, la réalité sera conforme à nos suppositions. Evidemment, l'objectif de reconquête d'un rôle d'animateur culturel l'amènera à recourir aux médias professionnels, mais dès avant la publication de tout article, il aura déjà renforcé ses relations avec l'administration ministérielle. Cette présence médiatique a pu jouer pour affirmer sa légitimité auprès des interlocuteurs choisis, mais en tout cas elle n'a pas été à l'origine, stricto sensu, d'une nouvelle introduction dans le débat confraternel.

Il n'osera pas interpeller lui-même les fonctionnaires susceptibles de l'aider. Contre toute attente de notre part il bénéficiera pour ce faire du truchement d'un ancien membre de l'atelier du Havre, qui plus que les autres était resté sensible à son travail. Cela ne contredit pas notre

hypothèse, Jacques Tournant seul aurait probablement suivi la même voie. Simplement, l'expérience montre que la réalité est, par chance, riche de rapports humains que la prévision ne maîtrise pas.

Toutefois il existe un écart notable entre notre hypothèse et les faits intervenus. Pour être efficace, la proximité au politique et au politico-administratif nécessite un investissement individuel bénévole. Nous pensions alors que notre architecte obtiendrait des travaux intéressants après quelques réunions. Il n'en fut pas ainsi, puisqu'il dût s'intégrer pleinement à un groupe para-administratif de réflexion avant de se voir confier de minces responsabilités sur des opérations expérimentales. L'épreuve probatoire fut donc plus longue que nous la prévoyions.

Cette dernière constatation nous interroge sur les chances qui pouvaient alors être les siennes de revenir à une position chargée d'une plus forte autorité spécifique, sur les conséquences professionnelles que pouvaient avoir ses nouveaux engagements.

Il ne parle pas, au sein des instances qu'il fréquente, au nom d'un groupe déjà introduit dans de nombreux secteurs de la production. Il y est donc seul. Son propre discours y sera donc déterminant, c'est pourquoi il faut en faire état. Jacques Tournant défendra l'idée d'une Rénovation urbaine tournée vers la réduction de l'insalubrité des quartiers et la mise aux normes de confort moderne des logements et ce, dans le cadre technique d'une réflexion à l'échelle de l'agglomération et dans le cadre financier d'un appel à l'effort collectif des habitants. Si pour les pouvoirs publics l'ordre du jour est bien aussi à l'éradication du méphitisme urbain endémique, par contre le contexte et les dispositifs de réalisation prévus ne relèvent pas de la même démarche.

La Rénovation urbaine s'inscrit dans le cadre d'une politique nouvelle qui vise à articuler l'urbanisation des cités à des choix d'aménagement du territoire national. Il ne s'agit plus de considérer le fonctionnement des villes prises isolément. La réflexion doit donc dépasser l'échelle de l'agglomération. C'est un premier point d'opposition entre les principes défendus par notre architecte et les objectifs gouvernementaux. Un deuxième point d'opposition réside dans les modes de financement. L'option choisie en ce domaine ne retient pas le recours au capital foncier et immobilier individuel. Pour promouvoir leur politique, les pouvoirs publics font appel au relais du capital d'entreprises para-publiques ou privées qui ont l'échelle nationale comme aire d'intervention.

On comprend donc que la logique institutionnelle est en contradiction totale avec la logique défendue par Jacques Tournant. Dès lors, quel avenir lui est promis, lui qui fondait un retour à une commande prestigieuse et à

LE COMMISSAIRE  
A LA CONSTRUCTION ET A L'URBANISME  
POUR LA REGION PARISIENNE

PRÉFECTURE DE LA SEINE

PARIS, LE 1 DEC. 1958

N/ 42012

Monsieur,

Vous avez bien voulu me rappeler votre exposé de l'année dernière au C.D.U., sur les problèmes d'urbanisme que vous avez eu à résoudre pour mener à bien la tâche qui vous était confiée dans la reconstruction du HAVRE, et vous évoquez les problèmes importants qui ne vont pas manquer de se poser dans le même ordre d'idées au moment où de Grands Ensembles vont être créés autour de PARIS.

J'ai pris bonne note de la candidature que vous posez, fort de votre expérience, pour l'étude et la réalisation de Grands Ensembles urbains ou suburbains.

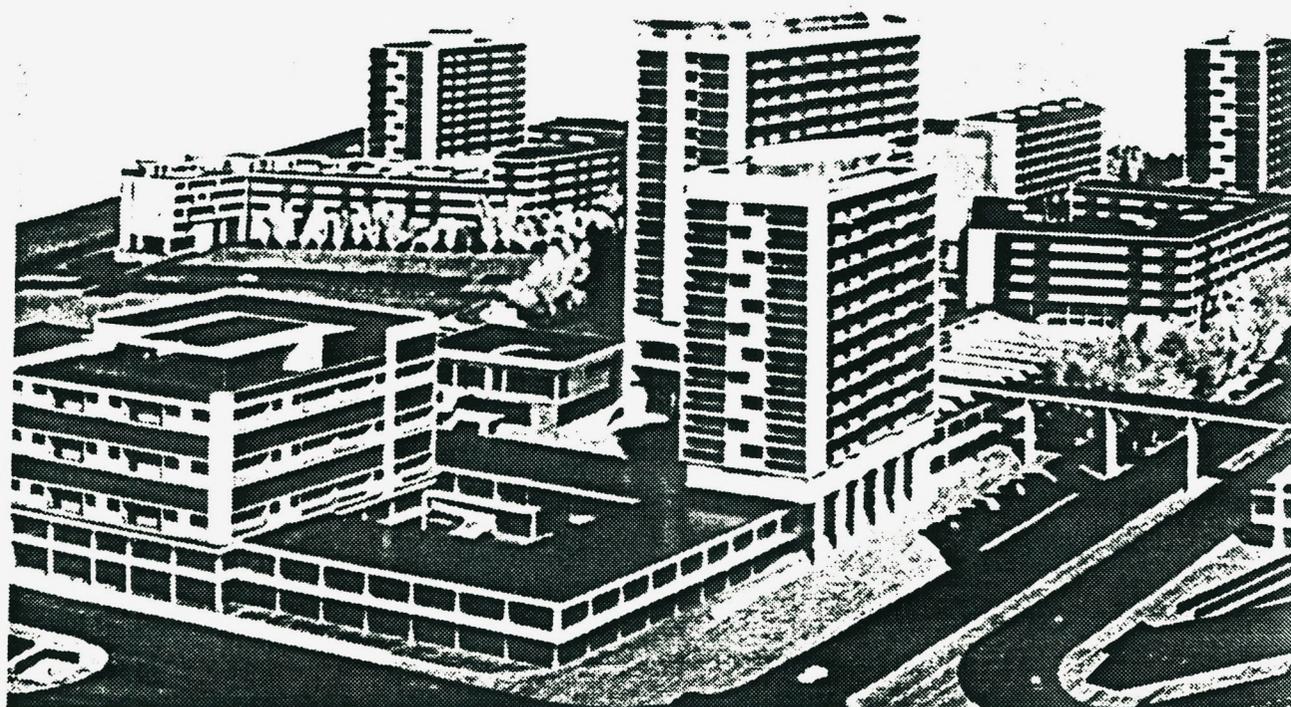
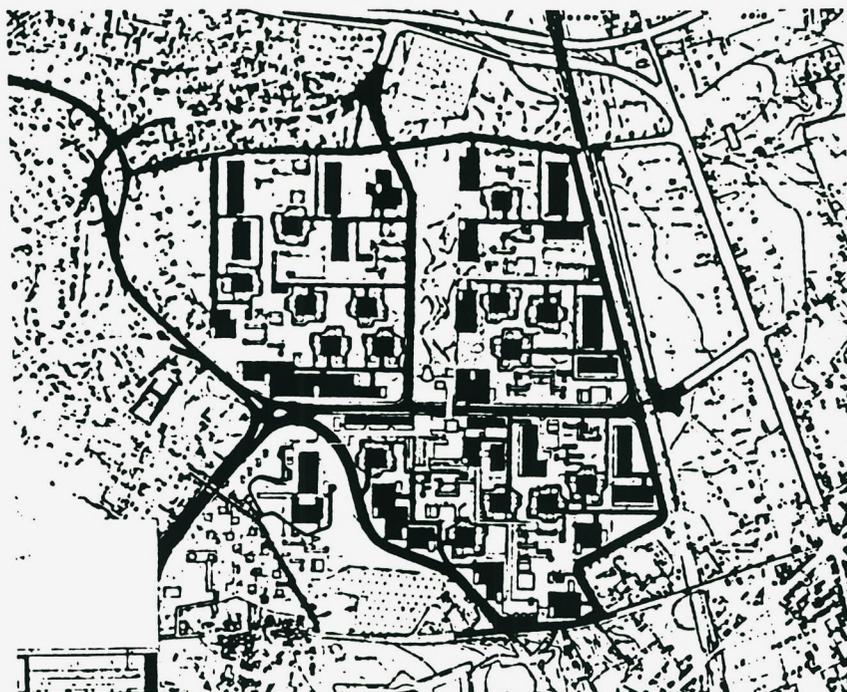
Mais les difficultés que nous rencontrons dans l'application d'une politique foncière de grande envergure ne nous permettent pas encore de donner toute l'impulsion qui aurait été souhaitable aux projets qui vous intéressent. Le moment venu, j'aurai sans doute à vous demander les renseignements complémentaires que vous vous proposez de me fournir.

Veillez croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

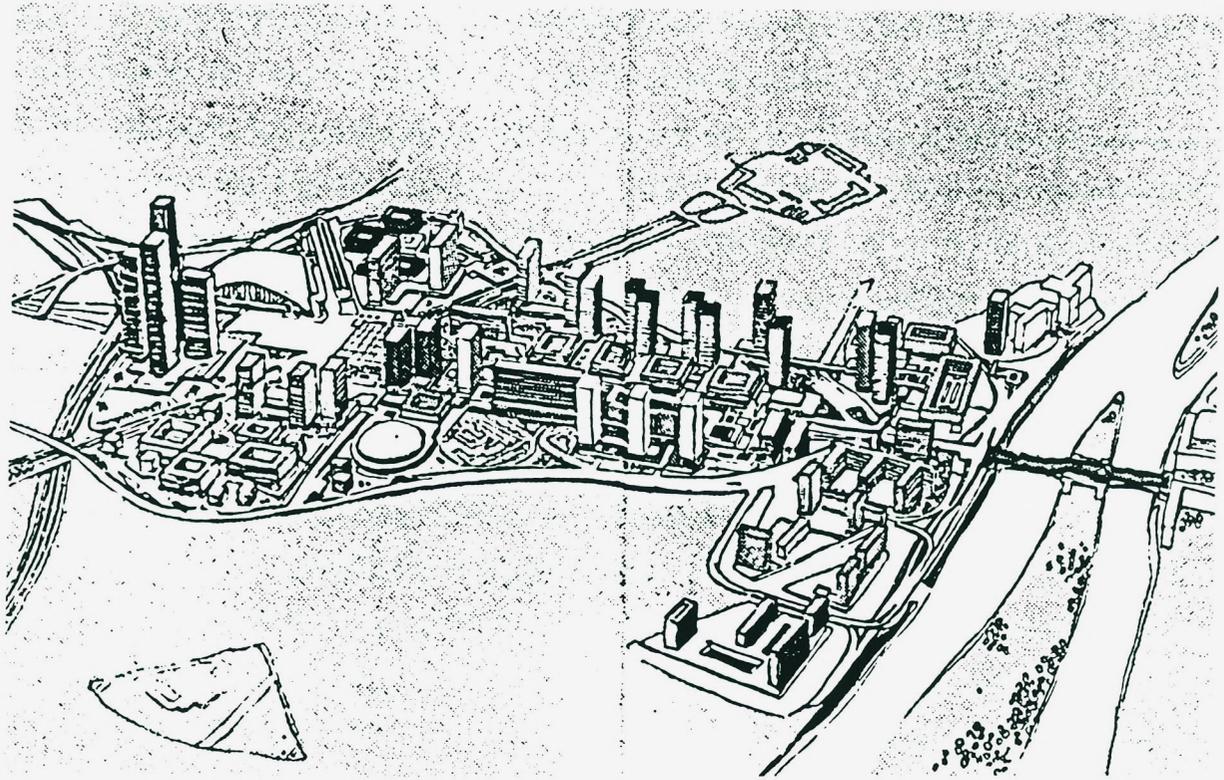
Monsieur TOURNANT  
Cité des Architectes  
Rue Casimir Périer  
LE HAVRE



lettre du Commissariat à la Construction et à l'Urbanisme  
pour la région parisienne (signature non identifiée), le 1er décembre 1958,  
répondant négativement à une offre de services de Jacques Tournant



projets d'urbanisme des années 60:  
z.u.p. de Fontenay sous bois- Lods  
opération Croix de Chavaux à Montreuil- Le Goas



nouveau quartier de La Défense- Camélot, Zehrfuss

une parole légitime sur la pertinence de son discours?

#### **4-9-de Paris au Havre-1960/1964**

Trois voies semble-t-il s'offrent à lui. En premier lieu, peut-il dresser sans plus attendre un constat d'échec de cette tentative de réorientation professionnelle. Considérant le retard de pratique et d'information qu'il a accumulé durant les années 50, il serait alors tenu de recourir à un nouvel apprentissage dans un autre secteur de son métier. La deuxième solution, sans doute la plus délicate, consisterait à rectifier son discours à partir de l'appréciation rapide des événements dont il s'est tenu trop longtemps éloigné. La troisième possibilité serait de défendre coûte que coûte son point de vue à partir de la position acquise, et de laisser venir un dénouement incertain. On peut toujours espérer.

Si la situation de son agence libérale était plus florissante, il pourrait choisir la première. Mais dans la situation de marginalité qu'il connaît dans la profession, il ne peut renoncer au débat culturel, seul en la circonstance à affirmer sa présence parmi ses pairs. De plus, en renonçant il gommerait, il rendrait suspecte, la place qu'il a pû y tenir. Sans présent et sans passé, c'est un véritable nouveau départ qui lui serait promis. L'éventualité n'est pas envisageable. Si la deuxième solution semble attirante, elle nous paraît cependant non seulement impossible mais dangereuse. Nous ne pensons pas qu'on puisse pallier un déficit d'expérience professionnelle d'une part et d'autre part nous ne savons pas que les instances de contrôle du champ des architectes sanctionnent positivement les attitudes opportunistes. A transformer son discours, Jacques Tournant pourrait paraître en effet se renier, risquant par là de se déconsidérer aux yeux de ses confrères. Pour préserver les meilleures chances d'atteindre l'objectif évoqué, il ne lui reste à notre sens que la troisième voie. Sans doute en l'empruntant aboutira-t-il à une rupture avec la commande dont il s'était approché, mais dans le même temps il n'hypothéquera pas trop radicalement son maintien dans les débats de sa profession.

Dans le cas le plus favorable, si ses propos s'étaient trouvés en phase avec la logique gouvernementale, il n'aurait pû prétendre atteindre une position dominante de son champ. Le pouvoir politico-administratif n'est qu'un champ "affine" du champ des architectes, il a donc le pouvoir de replacer un individu dans le jeu de l'architecture, mais pas de décider de son déplacement. Tout au plus, par l'administration de la preuve de la pertinence de sa doctrine, de sa capacité à répondre à une demande sociale exprimée par la voix de ses représentants légitimes, Jacques Tournant pouvait-il espérer être à l'initiative d'un nouveau courant, ou plus certainement se faire reconnaître et adopter par un courant en quête de consécration, retrouvant par là la position acquise dans le contexte de la

## Reconstruction.

Mais il ne se trouve pas dans ce cas, son propos se heurte à une logique contraire. A le défendre néanmoins, sauf retournement imprévisible de situation, sa pénétration d'un nouveau marché tournera court. Ainsi, aucune instance de sa profession ne pourra convenir de la pertinence de ses positions doctrinales. Il est clair en effet que les doctrines adaptées à aucune demande sociale, qui n'aboutissent pas à la fabrication de produits, n'obtiennent aucune consécration de la part des architectes. Les instances de consécration du champ ne jugent pas du bien-fondé d'une doctrine, simplement elles enregistrent leur efficacité originale à répondre par des formes construites à un besoin avéré.

Par exemple, on commettrait une erreur en disant que tel ou tel architecte doit sa notoriété aux relations étroites qu'il entretient avec le pouvoir. D'abord il est des professionnels proches du pouvoir, qui en tirent peut-être bénéfice et qui n'accèdent pas à une quelconque espèce de notoriété. Ensuite, s'il existe un lien entre renom et proximité au politique, il n'est pas direct. Le champ intervient comme médiateur, reconnaissant qu'un ensemble de principes a su combler une demande importante. On constate alors que si notoriété il y a, elle s'attache non pas à la situation acquise: être proche du pouvoir, mais à la prouesse d'avoir construit un dispositif conceptuel directement utilisable par le dit pouvoir.

On remarquera par ailleurs, que cette règle du fonctionnement de la consécration permet de construire ces deux figures mythiques et complémentaires que sont: l'architecte visionnaire génial et l'architecte "putain prête à prendre toutes les positions que lui demande son client", décrit par Le Corbusier. Figures du débat professionnel par excellence, qui n'a d'autre issue que la réaffirmation de la nécessaire indépendance de l'architecte, poncif s'il en est de la défense du statut libéral. C'est cette même règle aussi, qui permet d'entretenir l'autre mythe qu'est l'égalité des chances devant la réussite. En effet, dès lors que sont distingués non pas ceux qui ont des relations avec le pouvoir, mais ceux qui ont été capables de le satisfaire, tout architecte valeureux, donc tout architecte, peut espérer être distingué. C'est un principe qui peut se montrer cruel pour celui qui le confondrait avec la réalité. Les sociologues savent combien est délicat le processus d'ajustement entre une demande sociale et une offre. Les conditions de son bon déroulement sont multiples: histoire commune, information réciproque, langage...

Jacques Tournant qui n'a pas su réactiver les conditions d'un dialogue satisfaisant avec ses interlocuteurs de l'administration, a perdu l'occasion d'être distingué une nouvelle fois. La profession ne lui redonnera pas son rôle d'animateur culturel. Pourtant nous pensons qu'il persévéra dans la voie que nous lui avons tracée. D'abord parce qu'à ne pas la suivre il se

retrouverait dans une véritable situation d'échec et parce qu'en défendant ses positions avec vigueur, il peut espérer limiter sa disparition des débats de l'architecture. Car, à soutenir sa cause perdue le plus haut et le plus longtemps possible depuis la place qu'il occupe, il travaille à faire apparaître sous l'image estompée de l'intellectuel, une nouvelle image de "debater" offerte à ses pairs. Plus que les autres, cette solution d'attitude est donc en mesure de le faire aboutir à la position la moins éloignée de l'objectif fixé. Notre hypothèse est donc qu'il se coupera progressivement de la commande attractive dont il s'était approché, qu'il ne retrouvera pas un rôle d'animateur culturel de sa profession, mais qu'il ne sera pas rejeté aux marges de la vie du champ, réussissant à s'imposer en tant que défenseur de la cause catégorielle des architectes. On peut penser en effet, que la façon de promouvoir son discours, a plus de chance d'atteindre une consécration que le discours lui-même.

La voie qu'il choisira reprendra les termes de notre hypothèse. Encore faut-il mieux apprécier les événements, en particulier le contexte de sa participation aux opérations de rénovation du secteur Plaisance. Dès fin 1958 ou début 1959, Jacques Tournant qui fréquente un pouvoir politico-administratif depuis plus d'un an sans avoir obtenu de responsabilités majeures, nous semble désormais hors jeu par rapport au marché de Rénovation. Il perçoit sans doute quelques difficultés, mais persévère en proposant ses services à divers promoteurs. Ceux-ci ne retiendront pas sa candidature. La rénovation du secteur Plaisance est décidée, la société d'aménagement chargée de l'affaire ne choisit pas notre architecte comme seul urbaniste.

La C.N.M.E., support financier de la société d'aménagement, intervient sur l'opération par son intermédiaire. Parce qu'il a déjà touché les problèmes de Rénovation ou parce qu'il est en contact avec un des organismes financeurs, Jacques Tournant est désigné pour intervenir sur Plaisance. Les tâches qui lui sont demandées sont donc autant celles d'un représentant de la Caisse des Marchés que d'un urbaniste en chef. Persuadé de détenir sur cette opération, une autorité liée plus à ses précédentes expériences qu'à sa présence à la C.N.M.E., il ne répondra sans doute que partiellement à cette demande. Ainsi est-il permis d'imaginer qu'il s'est engagé là un quiproquo propre à l'amener à se détourner des responsabilités qui lui avaient été confiées.

Ce quiproquo par ailleurs, éclaire deux aspects de la trajectoire de notre architecte. D'une part sa rupture avec le marché de la Rénovation urbaine est bien antérieure à sa participation à l'urbanisation du secteur Plaisance. D'autre part, à ne pas enregistrer à temps cette rupture, Jacques Tournant a gâché une deuxième chance qui lui était offerte de mise en relation à ce marché.



Jacques Tournant en conférence en 1961

En effet bien que vérifiée, notre hypothèse manquait sans doute d'instrumentation. Assuré d'être en contradiction avec les propositions gouvernementales, notre architecte n'avait pas comme seules solutions d'abandonner la partie ou d'engager une lutte perdue d'avance. Encore pouvait-il jouer la carte de la C.N.M.E., groupe financier présent dans les opérations d'urbanisation nouvelle. Une autre voie lui était donc ouverte; enregistrer l'échec de sa collaboration avec les instances politico-administratives et atteindre la nouvelle commande en se montrant efficace dans son service à la C.N.M.E.. Si Jacques Tournant avait compris Plaisance comme l'expression de cette dernière voie possible, son avenir en aurait sans doute été modifié.

La trajectoire porte la trace de la compréhension de la logique dans laquelle s'inscrit une action, comme celle de l'action elle-même. Il n'a pas agi de cette façon, pour le pire ou le meilleur peut-être. Après le ministère, la C.N.M.E. ne participe plus à le mettre en relation directe avec le domaine de l'urbanisme d'opération. Après l'imbroglia parisien, c'est vers les hangars landais du C.N.E.S. qu'il est orienté. La dissemblance entre les deux missions successives suffit pour lever bien des doutes sur la crédibilité de notre propos.

Avant d'évaluer la dernière hypothèse en terme de positionnement nouveau dans le débat professionnel, on doit dès maintenant anticiper sur l'orientation que notre architecte donnera à ses activités. En effet, les événements précédemment décrits engagent à penser que la C.N.M.E. ne lui fournira pas, de façon directe (emploi salarié) ou indirecte (contrats), une masse de revenus suffisante pour lui éviter la recherche d'une nouvelle clientèle.

Quelles sont en ce domaine, ses possibilités et ses chances de succès? Nous ne voyons pas d'autre issue pour Jacques Tournant que de s'employer à relancer son agence havraise. Le Havre est en effet le lieu où notre architecte a la surface de contact la plus large avec une commande potentielle. Il est toujours partie prenante dans quelques affaires, ainsi peut-il tenter de se replacer dans le jeu concurrentiel du marché de la construction de cette ville. Cependant, il ne dispose pas de nombreux atouts, loin s'en faut, pour mener à bien une telle entreprise. A une bonne connaissance des lieux et des acteurs s'opposent bien des éléments défavorables. On peut ranger ces derniers en deux catégories: une longue période de faible présence et une image d'architecte libéral très altérée. Si on considère qu'il s'est éloigné de la stricte logique du marché local depuis sa prise en main du projet de l'hôtel de ville, son réinvestissement havrais du début des années 60 suivra donc une période d'absence de plus de six années. Six années durant lesquelles sont apparus des maîtres d'ouvrage nouveaux, société d'aménagement par exemple, et durant lesquelles le personnel administratif a été renouvelé. De plus, le retour de

Jacques Tournant vers l'activité libérale sera difficile à défendre et à plus d'un titre. Par trois fois depuis le début de sa carrière et notamment au Havre, il a refusé de jouer totalement le jeu libéral. Par ailleurs ne s'y est-il pas soustrait encore en acceptant de devenir un partenaire privilégié (salarié ou prestataire de service attitré de certaines missions) de la C.N.M.E.? Et que penser aussi d'un architecte qui ne sait pas tirer parti de sa proximité au pouvoir politique national? Son passé d'architecte travaillant à la marge de la logique libérale sera bien malaisé à dissimuler, lorsqu'il tentera de se placer dans le contexte de concurrence si singulière, qu'est un marché local de construction.

Toutefois, étant donné le potentiel de relations qu'il a dû conserver dans sa ville d'adoption, nous ne pensons pas qu'il échouera tout à fait dans sa démarche de reconquête de la commande havraise. Nous pensons simplement qu'il sera tenu à des affaires de second ordre, à des opérations ponctuelles, et qu'il n'émargera pas aux généreuses affaires des années 60.

Pour le domaine de l'activité professionnelle, c'est donc sinon une fin de carrière précoce (à moins de 55 ans), au moins une "traversée du désert", qui nous semble promise à Jacques Tournant après l'issue malheureuse de sa participation à la rénovation du secteur Plaisance. La réalité sera proche de nos prévisions.

#### **4-10-une position qui s'affirme-1964/1972**

Encore reste-t-il à appréhender la conduite qui sera la sienne au sein de son groupe professionnel. Pour ce début des années 60, sommes-nous alors appelés à anticiper sur les traces que pourrait laisser sur sa trajectoire, l'hypothétique image de "debater" évoquée plus haut. Image pour son groupe, qu'il aurait su préserver.

Déchu de son autorité d'animateur culturel, ses chances de reclassement dans la profession sont alors plus grandes dans le domaine de la défense catégorielle que dans celui de la promotion des avant-gardes ou dans celui de la conservation des doctrines. On peut penser qu'à son réinvestissement au Havre correspond un réinvestissement de la société locale d'architectes, qui lui permette d'atteindre une responsabilité nationale au sein de l'Association Provinciale des architectes. En effet, les enjeux de la revendication catégorielle ne passent plus comme avant-guerre par la défense de l'utilité sociale d'un architecte qualifié, mais par celle de l'utilité sociale d'un architecte libéral, en sorte que les instances catégorielles sont alors plus intéressées de discours sur le cadre de l'exercice que sur l'objet de l'exercice. Les architectes n'ont plus à montrer qu'ils sont les seuls compétents en matière d'architecture, la loi leur a reconnu ce privilège. Ainsi des postes se sont ouverts dans les organisations professionnelles, pour des "debaters" sans légitimité dans le

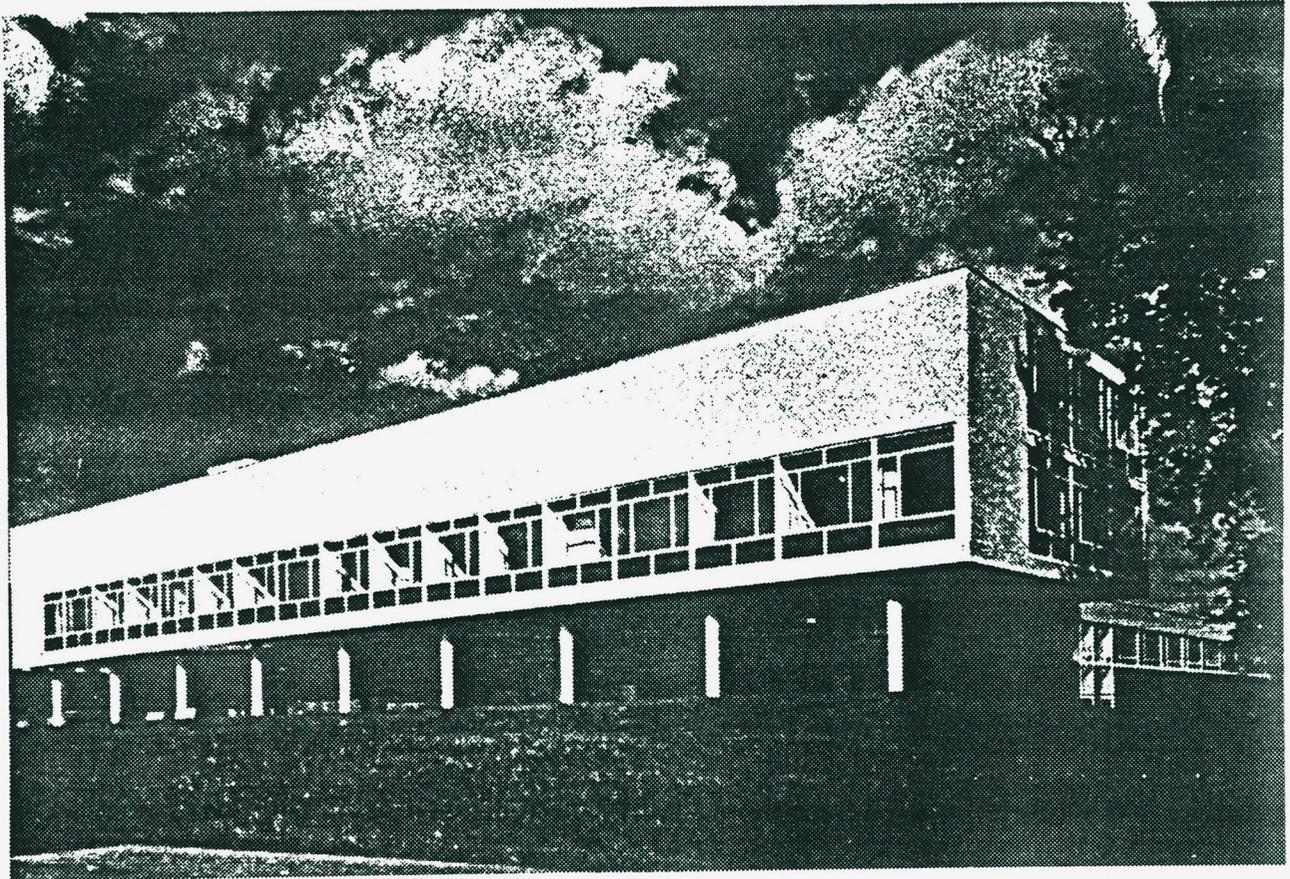
débat doctrinal.

Dans un premier temps d'abord, Jacques Tournant ne connut en aucune manière de retour à la vie du champ. Les premières années de la décennie 60 le voient comme décrit précédemment, assurer son travail à la C.N.M.E. et partir à la conquête d'une nouvelle commande havraise, mais ne le surprennent pas dans une instance professionnelle. Ensuite, s'il pénètre bien une association d'architectes, d'une part il ne s'agit pas d'une société havraise et d'autre part, il ne la pénètre pas progressivement. Loin s'en faut du reste, puisqu'il deviendra en quelques mois seulement, le plus haut responsable d'une association d'envergure nationale : la S.A.D.E.S.A.. Enfin, il sera amené à conduire les destinées d'une assemblée qui ne peut avoir le catégoriel pour seul objectif. Bien sûr sa société défend une image sociale de l'architecte, mais elle est tenue de travailler le terrain de l'histoire des doctrines et des formes de l'architecture, si elle ne veut pas faillir à sa mission de promotion de la spécificité des professionnels issus de l'école qu'elle représente. Elle est organe d'information d'un groupe qui entend se distinguer par son patrimoine culturel, elle se doit donc de participer à la définition de ce patrimoine.

La position atteinte par notre architecte n'entretient qu'un rapport superficiel avec notre prévision. Cette dernière avait sans doute oublié un peu vite combien le passé tout entier d'un individu est mobilisé à chaque moment de sa trajectoire, combien le Jacques Tournant des années 60 portait encore la trace de ses actions les plus valorisantes (écriture dans les revues, collaboration avec Perret...). Certes, seules et peu réactivées elles n'étaient pas en mesure d'orienter structurellement la destinée de notre architecte, elles pouvaient néanmoins lui donner une coloration originale. La S.A.D.E.S.A. est pour nous cette coloration originale du mouvement catégoriel, corporatiste sans doute, mais pas seulement.

On pourrait arrêter là cette reprise de la trajectoire de Jacques Tournant, tant à partir de son élection à la S.A.D.E.S.A., sa carrière semble promise à un déroulement sans surprise, tant la "traversée du désert" que nous évoquons plus haut semble devoir se transformer en véritable réduction précoce des activités. On imagine notre architecte s'occuper sérieusement de son association, tenir son emploi para-public jusqu'à la retraite et réinvestir faiblement une commande havraise qui ne lui pardonnera ni son absence pendant plus de 10 ans, ni sa faible adhésion aux valeurs libérales traditionnelles. Pourtant les faits invalideront notre conjecture. Il connaît après 1965, des événements qui n'entrent pas dans cette description.

L'administration gouvernementale qui lui avait fermé ses portes à la suite des discussions concernant la Rénovation urbaine, lui accorde de nouveau sa confiance dès lors qu'il apparaît requalifié dans les instances de sa profession. De quelle façon sa trajectoire peut-elle enregistrer cette nouvelle donnée ?



bibliothèque universitaire de Bonn (R.F.A.)  
Pierre Vago et Fritz Bornemann- 1963

le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme en 1947, à  
l'arrivée de Jacques TOURNANT au Havre: (ministère du  
gouvernement Robert SCHUMAN)

ministre: René COTY

cabinet:

directeur de cabinet: M. MERVEILLEUX DU VIGNAUX

directeurs adjoints: Jean MARQUET  
François BAECQUE

chef de cabinet: Paul JAPIOT

ajoint au chef de cab.: Georges PAQUES

chargés de mission: Jacques CHAULIAT

Pierre BAILLEAU

Guy HOUIST

Luc FALAIZE

Robert LERICHE

direction générale des travaux:

directeur général: KERISEL

adjoint: PARINET

service des architectes, experts et techniciens:

chef de service: VISSUZAINÉ

agrément des architectes et techniciens: NOTTRET

rapport avec les architectes d'encadrement: FEIBEL

orientation des architectes: CANS

direction générale de l'urbanisme et de l'habitation:

directeur général: PROTHIN

adjoint: SALAUN

service de l'aménagement du territoire:

chef de service: RANDET

règles générales d'urbanisme: DUVAL

opérations d'urbanisme à caractère national: ROUGE

établissement des projets d'aménagement: PALANCHON

aménagement de la région parisienne: GIBEL

service des projets et travaux de remembrement:

chef de service: BOSANO

service: LAQUEILLE

POMMIER

SEGUIN

GOURAULT

service du contentieux et du logement:

chef de service: THIEBAULT

sous-direction de l'habitation et du logement:

sous-directeurs: HOLLIER

ROUX

sous-direction: JOIRE

TRINTIGNAC

ROBERT

service du permis de construire:

chef de service: CHEVALIER

service: PAPILLON

HEZARD

NOEL

le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme en 1951:  
(ministère du gouvernement Henri QUEUILLE)

ministre: Eugène CLAUDIUS- PETIT

cabinet:

directeur de cabinet: Robert BORDAZ  
conseillers techniques: André PIERARD  
Robert PAOLI  
chef de cabinet: Jean GOYARD  
adjoint au chef de cab.: Françoise DISSARD  
attachés: Maurice DIRICQ  
François PILLET  
Raymond PUIBOUBE

direction de l'aménagement du territoire:

directeur général: PROTHIN  
centre d'études: AUZELLE  
service du plan d'aménagement national et des projets  
d'urbanisme  
chef de service: RANDET  
service: BOYER  
BOSANO

sous-direction: sous-direction du plan d'aménagement:  
ROUGE

sous-direction: CANAUX  
PUGET  
ALAURENT  
FAUCHEUX

sous-direction: sous-direction des projets d'aménagement  
ROUX

sous-direction: LEPOULTIER  
PALANCHON  
AUZELLE  
REY

service du plan d'aménagement de la région parisienne:  
chef de service: GIBEL

direction de la construction:

directeur: SPINETTA  
adjoints: PARINET  
ANTOINE  
SCHWARTZ  
DIDIER

service de l'architecture:  
chef de service: DALLOZ

conseiller technique: HERBE  
adjoints: LE COUTEUR  
VISSUZAIN  
FERRIERE  
VILLIAUME

groupe technique:

sous-direction du permis de construire:  
VIGIER  
VISSUZAIN  
PAPILLON  
NOEL  
CARLOTTI  
FEIBEL  
NOTTRET  
CANS

le ministère du Logement et de la Construction en 1954:  
(ministère du gouvernement Pierre MENDES-FRANCE)

ministre: Maurice LEMAIRE

cabinet:

directeur de cabinet: Camille BONNOME  
chef de cabinet: André VALABREGUE  
conseillers techniques: Albert THILL  
Alain LACOSTE-LAREYMONDIE  
Henri GERENTE  
Jean-F. FERNIQUE-NADAU DES ISLETS  
Bernard VILLERS  
chargé de mission: Paul DURAND  
chefs adjoints de cab.: Michel CALDAGUES  
Jean-François DUPRE

direction de l'aménagement du territoire:

directeur général: PROTHIN  
centre d'études: AUZELLE  
service de l'aménagement national:  
chef de service: RANDET  
conseiller technique: CANAUX  
sous-direction de la planification:  
sous-directeur: ROUGE  
groupe d'études: ALAURENT  
PUGET  
TRINTIGNAC  
service des projets d'aménagement et de remembrement:  
chef de service: SIALELLI  
adjoint: PALANCHON  
groupes d'exécution: CARDON  
ROUZE  
CAGET  
service d'aménagement de la région parisienne:  
chef de service: GIBEL  
service des affaires foncières, de l'habitat et du logement:  
chef de service: THIEBAUT  
sous-direction du permis de construire:  
VIGIER  
CARLOTTI  
DUPLAIX

direction de la construction:

directeur: SPINETTA  
adjoints: MESTRE  
PERVIER  
DIDIER  
SARRY  
service de l'architecture:  
chef de service: DALLOZ  
adjoint: FERRIERE  
conseiller technique: HERBE  
groupe technique: FERRIERE  
DUTEMPLE  
HUET  
VILLIAUME  
PLISSON  
bureau administratif: RAMONET  
FEIBEL

le secrétariat d'Etat à la Reconstruction et au Logement en 1957:

(secrétariat d'Etat du gouvernement Guy MOLLET)

secrétaire d'Etat: Bernard CHOCHOY

cabinet:

directeur de cabinet: Adrien SPINETTA  
conseillers techniques: Georges GORSE  
Jean GENEST  
Lucien BLANC  
Joseph ARTAUD-MACARI  
chef de cabinet: Alex GOBIN  
attachés de cabinet: Henri DARRAS  
Alfred DELOS  
chef du secrétariat: Jean DEGLOS

direction de l'aménagement du territoire:

directeur général: PROTHIN  
adjoint: AUZELLE  
service de l'aménagement national:  
chef de service: RANDET  
conseiller technique: CANAUX  
service des projets d'aménagement et de remembrement:  
chef de service: SIALELLI  
urbaniste en chef: PALANCHON  
service d'aménagement de la région parisienne:  
chef de service: GIBEL  
service des affaires foncières:  
chef de service: THIEBAUT  
chargé de mission: DE LAMOTHE-DREUZY  
sous-direction du permis de construire:  
VIGIER  
PAPILLON  
CRAMAILH  
DUPLAIX

direction de la construction:

directeur: FONTANA  
adjoints: PERVIER  
DIDIER  
SARRY  
service de l'architecture:  
chef de service: DALLOZ  
adjoint: FERRIERE  
conseiller technique: HERBE  
groupe technique: FERRIERE  
DUTEMPLE  
HUET  
VILLIAUME  
PLISSON  
bureau administratif: RAMONET  
FEIBEL

le ministère de la Construction en 1959:  
(ministère du gouvernement Charles DE GAULLE)

ministre: Pierre SUDREAU

cabinet:

directeur de cabinet: André JACOMET  
conseillers techniques: Paul VILLENEUVE  
Gérard DUPONT  
Louis MOREL  
Pierre RAYNAUD  
chef de cabinet: Paul CHAMBRAUD  
chargé de mission: Maurice PARAF

direction de l'aménagement du territoire:

directeur: RANDET  
service de l'aménagement national et régional:  
chef de service: MORIN  
sous-directeur: ROUGE  
service de l'urbanisme:  
chef de service: SIALELLI  
groupe d'études: REY  
service des projets techniques:  
chef de service: BOSANO

direction de la construction:

directeur: MACE  
conseiller technique: SALMON  
division de l'architecture: DALLOZ  
adjoint: FERRIERE  
service de l'habitation:  
chef de service: GREGOIRE  
sous-direction du financement:  
VALLET  
FOURNIER  
ISAAC  
sous-direction à la rénovation urbaine:  
VIGIER  
ORDRONNEAU  
BASCHWITZ

---

Il n'est rendu compte ici qu'incomplètement de la composition des ministères de la quatrième République intéressés de construction.

Nous n'avons repris là que quelques sous-directions de quelques services, quelques services de quelques directions, quelques directions de quelques ministères; choisissant les entités administratives les plus en rapport avec l'activité de Jacques TOURNANT.

Pour les ministères de la cinquième République, nous avons escamoté la période correspondant aux différents gouvernements de Michel DEBRE, période durant laquelle la responsabilité de l'architecture s'est éclatée entre plusieurs départements ministériels. Cette nouvelle situation ne nous a pas engagé à aller voir au-delà des cabinets ministériels. Cependant, il est fait état ici de l'ensemble des ministères qu'ont connus les différents gouvernements de Georges POMPIDOU.

ministères Georges POMPIDOU: 14 avril 1962- 13 juillet 1968

**ministre de la Construction:**

**Jacques Maziol**

directeur de cabinet: Louis VERGER  
conseillers techniques: André RAMBAUD  
Yves AUBERT  
Pierre RAYNAUD  
Gérard DUPONT  
Jean LE GUILLOU  
chef de cabinet: Michel BONNOT  
chargés de mission: Mme RAMBAUD-BEAUVILLIER  
Jean MARTIN  
attachée parlementaire: Anne BRAUN

**ministre de l'Equipement:**

**Edgar PISANI**

**secrétaire d'Etat au Logement:**

**Roland NUNGESSER**

directeur de cabinet: Jean VAUDEVILLE  
conseillers techniques: Georges PEBEREAU  
Guy SALMON-LEGAGNEUR  
Alexis PERON  
Jean-Marie ARBELOT  
Claude ABRAHAM  
Albert GUILLARD  
Robert LION  
Pierre POINT  
chef de cabinet: Pierre JANOT  
chef adjoint: Yves DAUGE  
chargés de mission: Jacques NIZART  
Philippe D'IRIBARNE  
Henri DE LASSUS  
chef du secrétariat: Françoise BONNEVILLE

**ministre de l'Equipement et du Logement:**

**François ORTOLI**

directeur de cabinet: Georges PEBEREAU  
conseillers techniques: Jean-Eudes ROULLIER  
Jean-Pierre CHAPON  
Louis GREGOIRE  
chargés de mission: Antoine BRUNET  
Patrick MORDACQ  
Roger ROCHE

Une première étude est confiée à Jacques Tournant, elle porte sur une évaluation de la politique de Reconstruction. Elle ne peut pas encore intéresser les historiens, elle ne peut non plus s'articuler à un marché. Son seul intérêt pour notre architecte réside dans l'opportunité qu'elle lui offre de montrer sa capacité à conduire une étude. Ce qu'il fait sans doute. La deuxième quant à elle, semble porteuse de conséquences plus immédiatement importantes sur ses activités. Etre chargé d'une analyse de l'urbanisation en région Normandie alors qu'on est architecte au Havre n'est pas un fait insignifiant dans une carrière.

En cette fin des années 60, il joue à notre sens une mise en relation au marché des villes nouvelles. Il a manqué ceux de l'urbanisation périphérique et de la Rénovation urbaine, dans quelle mesure accédera-t-il à celui de l'extension des villes d'appui des grandes métropoles ? En ce domaine, la Normandie n'est pas une région défavorisée. Jacques Tournant paraît alors placé devant deux possibilités. Privilégier plus sa proximité aux décideurs nationaux qu'aux acteurs locaux pour déplacer son activité dans la banlieue de Rouen, ou médiatiser l'existence et les résultats de son étude auprès des responsables du Havre pour renforcer son implantation dans cette ville et sa périphérie.

Son attachement à sa cité d'adoption plaide en faveur du choix de la deuxième solution, qui offre par ailleurs l'avantage de coupler l'influence de deux systèmes de décision.

Considérant que les maîtres d'ouvrages de la région rouennaise ne le connaissent pas, notre architecte jouera probablement la carte havraise. Cependant, son succès dans une telle entreprise ne nous paraît pas acquis d'emblée. Encore faut-il que l'autorité conférée par la mission ministérielle compense son manque de crédibilité dans le contexte de la commande locale. Ce que nous n'imaginons que difficilement, étant donné le peu de liens directs entre l'étude qu'il a conduite et la réalité havraise à court terme. Nous redoutons même que les acteurs locaux soupçonnent Jacques Tournant de privilégier l'échelle régionale au détriment de l'échelle micro régionale. Des éléments, on le voit, interviennent en sa défaveur, qui nous suffisent pour faire l'hypothèse d'un dénouement sans succès de son reclassement par rapport à l'action ministérielle. A notre sens, il peut en attendre au plus un renforcement de son autorité au sein de la S.A.D.E.S.A.

La réalité sera conforme à nos prévisions, son travail d'analyse de l'urbanisation en Normandie ne sera pas à l'origine d'un marquage net de la trajectoire de notre architecte. Le marché espéré ne s'ouvrira pas pour lui. Après 1967, la fin de carrière qui lui semblait promise plus tôt s'amorcera alors, pour ne plus connaître par la suite de modifications notoires. La S.A.D.E.S.A. y a gagné un président actif.

Il reste une série de questions sur son opposition intellectuelle d'alors aux projets de ses commanditaires et l'influence qu'elle a pu avoir sur le déroulement de sa fin de carrière.

En effet, autant pour la Rénovation urbaine, sur les opérations parisiennes des quartiers Roquette ou Plaisance, il est clair que les échecs qu'il a subis sont à mettre en relation directe avec les positions qu'il a défendues, autant pour les contrats d'aménagement régional, de la Normandie, de la communauté urbaine Belfort-Montbéliard, la même issue ne renvoie pas directement à la même cause. On ne peut que rester indécis, car pour la deuxième série de travaux Jacques Tournant ne s'est jamais trouvé en situation de confronter ses positions à de possibles réalisations.

A Paris, ses interventions ont pris fin à la suite de désaccords. En Normandie, son intervention n'a jamais commencé, des raisons qui relèvent du social suffisent à en expliquer le pourquoi. A Belfort-Montbéliard, son intervention était limitée à une étude de pré-programmation urbaine, la C.N.M.E. ne lui en demandait pas plus dans un premier temps. A avoir d'autres positions dans ces dernières circonstances, se serait-il vu confier de nombreuses responsabilités d'opérations ? Nous ne pouvons l'affirmer. Du reste, ses commanditaires des années 1966-1967 n'attendaient plus de lui comme dans les années 1957-1958, si ce fut le cas, une capacité à produire des solutions originales et à montrer leur pertinence, mais une expérience à monter des dossiers. Cela paraît cohérent avec la rupture de l'appui du ministère dans le contexte de la Rénovation comme avec la confiance diminuée de la C.N.M.E. en matière d'urbanisme opérationnel. Dans cette perspective il ne pouvait espérer voir les affaires suivre logiquement ses travaux d'analyse, et ce quelle que soit la nature de ses propositions. L'incertitude demeure tout de même et elle a son importance dans la carrière de notre architecte, car il aurait pu à la fin des années 60 reconquérir aux yeux de ses pairs, son rôle d'animateur culturel, gagné pendant la Reconstruction et mal réaffirmé dans le contexte de la mise en place des procédures de Rénovation. Il n'en fut pas ainsi. Les dossiers de la fin des années 60 ne restèrent que des travaux ponctuels.

#### **4-11-à suivre...**

Pour finir, on peut essayer de reprendre brièvement la carrière de Jacques Tournant depuis son arrivée au Havre, sous l'angle de l'argent ou plutôt sous l'angle du manque à gagner dans le cadre de son exercice libéral. De 1947 à 1953, il organise une restructuration foncière qui nécessite une conduite qu'aucune disposition ne permet de rémunérer. De 1953 à 1957, il achève des chantiers dont certains requièrent des soins imprévus. De 1957 à 1959, il s'emploie à construire et défendre un discours. De 1959 à 1961, il s'engage dans une opération qui tourne court pour lui. De 1961 à 1965, il



Jacques Tournant en 1972

cherche la commande. De 1965 à 1967, il persévère sans résultats. Après 1967, ses affaires ne connaissent certes pas de progression, mais il ne semble plus effectuer de travail non rémunéré au sein de sa propre agence. Le travail non rémunéré en argent, il l'assure alors à la présidence de la S.A.D.E.S.A.

Jacques Tournant perçoit sans doute une rémunération symbolique pour son action à la tête de cette instance légitime du champ des architectes. La Légion d'Honneur toutefois, jusqu'à ce jour lui a échappé.

Cette biographie ne la remplace pas, même si, contre notre volonté de nous placer en dehors de la logique du champ, elle participe bien-sûr de ce mode de rémunération. Notre méthode biographique peut s'en trouver atteinte dans sa capacité à s'appliquer également à tous les cas, mais pas dans sa capacité à intervenir comme outil scientifique. Celui qui n'a pas décelé dans nos lignes d'écarts avec la méthodologie annoncée en conviendra.

## 5-A PROPOS DU GENRE BIOGRAPHIQUE

Il existe de nombreuses approches du récit de vie, et en ce sens toute relation biographique articule à un destin individuel objet d'étude, un ensemble de choix propres au rédacteur. C'est une évidence, détracteur et thuriféraire livreront des résultats différents, et le mémorialiste d'autres encore.

Ceci posé, même sous cette forme de truisme, on ne peut plus faire l'économie d'une mise au point quant à ses propres positions dès qu'il s'agit de conduire le récit d'une vie.

### 5-1-quelques évidences

Pour sa plus longue période, la vie de Jacques Tournant est largement marquée par l'architecture et l'urbanisme. C'est bien sûr cette caractéristique qui nous a portés à nous intéresser à elle. Mais alors, apprécions-nous son travail ou non, serons-nous détracteur ou thuriféraire ? L'alternative est simpliste, pourtant les ouvrages ne manquent pas qui s'y arrêtent, qu'il soit question ou non d'architectes.

Combien de biographies d'hommes politiques, de joueurs de football ou d'acteurs de cinéma empruntent la même trame des débuts dans l'ombre suivis de l'intelligent mais long apprentissage enfin récompensé par l'explosion fantastique de l'être exceptionnel ? En ce domaine, pour mémoire et comme modèle incomparable, on peut se reporter aux biographies de Grace Kelly qui, c'est sûr, avait bien des trisaïeuls très pauvres et dont la vie offre cette particularité d'être dotée de deux niveaux d'excellence : star éblouissante puis princesse inégalable. Beaucoup ne sont que meilleur avant-centre de sa génération, secrétaire d'Etat aux impôts le plus clairvoyant de la Ve République ou architecte dont le talent pourrait le faire comparer aux plus grands maîtres. C'est vrai, on n'a esquissé là que le type laudatif. Ce n'est pas seulement pour des raisons de volumes comparés de parution, allant nettement à l'avantage de la biographie "élogieuse", mais plutôt parce que la biographie "assassine" scande le récit de vie de la même façon que sa symétrique. La différence réside principalement dans les causes supposées de l'ascension du héros. Les trames narratives sont donc comparables, mais ce qui est enregistré par les uns comme intelligence, travail, exception, sera révélé par les autres comme opportunisme, duplicité, orgueil.

Il existe par ailleurs un trait caractéristique de ce genre biographique qui est de se réclamer de la vérité, d'une vérité enfin dévoilée après trop de faux-semblant et de mensonges. On note çà et là dans l'introduction des ouvrages, des phrases du type : "*notre premier souci a été de rétablir la vérité sur ...*", "*il faut enfin raconter l'histoire vraie de...*", "*à force de*

*parler de... on a oublié qui il était réellement"; "les légendes ont la vie dure, il y aurait une injustice à ne pas les détruire dans le cas de..."; les exemples abondent.*

Sans doute le mérite de celui qui cherche la vérité est grand, mais sa position n'est-elle pas dérisoire tant le débat philosophique que ce concept animé reste sensible et complexe. Il n'est pas besoin d'y entrer très avant pour saisir que la recherche de la vérité des événements agglomérés durant les plusieurs décennies de la vie d'un homme est un objectif insensé alors même que tous les enfants savent combien il existe de biais pour restituer à leurs parents un événement isolé de quelques minutes.

En ces termes cette recherche n'est pas la nôtre, et puis qui se réclamerait du mensonge ? Tout au plus pouvons-nous travailler à limiter le défaut décrit par Simone de Beauvoir ("La force des choses") : *"Un défaut des journaux intimes et des biographies c'est que, d'ordinaire, "ce qui va sans dire" n'est pas dit et qu'on manque l'essentiel"*.

Mais le doute, jeté sur la question préalable de la vérité concernant ce genre biographique qu'on peut qualifier d'"affectif", n'est pas à lui seul suffisant pour remettre en cause une telle approche. Encore faut-il examiner ses fins.

Quel sens y aurait-il à dresser une biographie "affective" de Jacques Tournant, à encenser ou décrier l'homme et son œuvre ? On peut comprendre quelques mécanismes en simulant une démarche de ce type :

*..." Quoi de plus naturel pour cette puissante association qu'est la société des architectes diplômés de l'Ecole Spéciale d'Architecture que de désigner à sa tête, en remplacement de Pierre Vago, un des autres grands animateurs de la vie professionnelle de la Reconstruction : Jacques Edouard Tournant. En cette année 1965, l'élève qu'il fut, honnête et déterminé, l'élève architecte admirateur de ses maîtres, est élevé par ses pairs au rang de maître lui-même. Pour comprendre la personnalité de Jacques Tournant, pour saisir le comment l'architecte lambda a franchi, comme à son insu les degrés de la célébrité professionnelle, c'est bien sûr vers ces deux notions d'élève et de maître qu'on doit se tourner, mais faut-il encore avoir pris la mesure de l'homme. Car son premier talent est d'Etre avec talent. L'architecte mettra ses pas dans les pas de l'homme..."*

Le trait est caricatural, mais dans son exagération il montre clairement un individu exemplaire : il est honnête et déterminé, il n'est pas calculateur, il écoute ses maîtres. Sa vie est édifiante car il n'a pas volé sa réussite. Mais ainsi, ayant "réussi", il a transcendé ces qualités à la portée de chacun : honnêteté, sérieux... pour atteindre une place que très peu connaîtront et ce grâce à des qualités hors du commun : il devient

président d'un organisme important, il est un homme exceptionnel. Il est donc respectable.

## 5-2-des moyens d'approche

Cependant la distinction que Pierre Bourdieu (*Actes de la Recherche*, n° 62/63, juin 1986) établit entre le nom propre du héros et l'identité de sa personnalité rend douteuses ces qualités apparemment intangibles d'exemplarité et de respectabilité : "*Le nom propre est l'attestation visible de l'identité de son porteur à travers les temps et les espaces sociaux... il ne véhicule aucune information sur ce qu'il nomme : du fait que ce qu'il désigne n'est jamais qu'une rhapsodie composite et disparate de propriétés biologiques et sociales en changement constant, toutes les descriptions seraient valables seulement dans les limites d'un stade ou d'un espace. Autrement dit, il ne peut attester l'identité de la personnalité, comme individualité socialement constituée qu'au prix d'une formidable abstraction. C'est ce qui se rappelle dans l'usage inhabituel que Proust fait du nom propre précédé de l'article défini ("Le Swann de Buckingham Palace", "L'Albertine d'alors", "L'Albertine caoutchoutée des jours de pluie"), tour complexe par lequel s'énoncent à la fois la "subite révélation d'un sujet fractionné, multiple", et la permanence par delà la pluralité des mondes de l'identité socialement assignée par le nom propre*".

Dans le cas de notre simulation de biographie "affective" on se trouve bien dans la situation d'altération de la distinction entre nom propre et identité de la personnalité : c'est bien l'élève seul qui est décrit comme honnête et déterminé, il n'est rien dit sur ce qu'il est en 1965. Mais bientôt la caractéristique d'"être avec talent" affecte le nom Jacques Tournant d'une identité a-temporelle et a-spatiale, illustrant par là la "formidable abstraction" décrite par Pierre Bourdieu.

Cette constatation, dès lors, nous permet de saisir comment la biographie "affective" participe à imposer la vie d'un individu comme un tout cohérent, puisque cet individu y est toujours identique, et par là réussit à articuler dans une suite logique les si divers événements qui ont formé son destin.

Par ailleurs, il existe une conséquence induite de ce mécanisme. En effet, à ne pas distinguer l'identité du nom propre qui désigne son détenteur on s'expose à faire de ce détenteur le seul créateur de son identité. C'est ce que note Annie Collovald (*Actes de la Recherche*, n° 73 - juin 1988) à propos de "*ces mots "honorabilité", "mérite", "talent", "rayonnement", (qui véhiculent une vision "enchantée" d'un monde où les individus seraient leur propre produit...*"

Bien sûr de nombreuses biographies "affectives" font état de l'influence, qui des parents, qui d'un familial ou d'un professeur, voire d'une situation,

mais au finish, le "biographé" reste maître de capitaliser pour son compte et par ses qualités propres ces différentes influences.

La prétention de vérité a jeté le doute quant à la validité scientifique de l'approche du récit de vie sous la forme de la biographie "affective". Ces dernières lignes confirment le doute, elle sera pour nous inacceptable. Alors que la mouvance des identités dans le temps et dans l'espace est avérée, on ne peut plus considérer la vie comme un tout cohérent, une histoire linéaire dont les événements successifs s'enchaîneraient mécaniquement. C'est ce qu'énonce Christian Léomant (Annales de Vauresson, n° 26 - 1987). "*Un itinéraire social ne peut alors être considéré comme une simple suite d'événements successifs s'enchaînant depuis la naissance jusqu'à la mort et présentés, selon les canons de l'analyse causale, en termes de linéarité fonctionnelle et déterministe, d'enchaînements rigoureux, les mêmes causes produisant nécessairement les mêmes effets*".

Pour la même raison on ne peut retenir la prééminence du rôle de l'individu sur sa propre vie et ceci en dehors même d'autres connaissances établies en ce domaine.

Mais nous n'avons critiqué là que la démarche, et nous n'avons rien dit quant à son sens, tout au plus avons-nous amorcé la critique de la démarche à partir des premières constatations le concernant.

Il nous faut revenir maintenant avec plus de netteté sur le sens qu'il y aurait à dresser une biographie "affective" de Jacques Tournant. Pour ce faire on peut se reporter au texte de simulation qui établit l'exemplarité et la respectabilité du héros ainsi que son rôle d'effecteur premier de sa destinée. Ces trois caractéristiques suffisent à comprendre que le récit de vie présenté sous cette forme vise à "*assigner une identité sociale constante et durable*" (Pierre Bourdieu, Actes de la Recherche, n° 62/63 - juin 1986), mettant en jeu une vision finaliste du parcours individuel. Jacques Tournant est exemplaire, il est devenu respectable grâce à ses qualités, il occupe donc légitimement une position importante, véritable résultante de ses actes successifs.

Dès lors, il paraît clair que la biographie "affective" fonctionne comme un outil de lutte pour le classement social.

Ce n'est pas ce résultat qui nous fait nous détourner définitivement de cette approche, car enfin il y aurait un débat à introduire sur l'intérêt du classement social. Ce n'est pas notre objectif, mais on peut néanmoins l'effleurer. En effet si l'aspect "laudatif" de la biographie "affective" ne s'impose pas à nous dans une évidente nécessité, son aspect "iconoclaste" nous paraît par contre à première vue un peu moins discutable. Par

exemple, même marginaux par rapport au genre, les pamphlets du "Canard Enchaîné" semblent parés de solides vertus.

On peut clore cette parenthèse à notre propos par la constatation que, non pas toute entreprise de classement social est le fruit d'une démarche non scientifique- le scandale provoqué par l'exégèse de Renan concernant la vie de Jésus serait sans doute un premier éclairage de cette proposition- mais qu'en tous cas la démarche non scientifique aboutit au classement social.

Ce qui nous fait nous détourner de la démarche "affective" n'est pas en soi sa finalité de classement, mais plutôt l'appréciation des procédures du classement social.

Si on revient à notre simulation, on constate qu'il n'y est pas question de faire entrer Jacques Tournant d'emblée dans le panthéon imaginaire des célébrités contemporaines. Il s'agit plutôt de l'imposer comme un architecte éminent en affirmant l'autorité professionnelle de l'institution dans laquelle il occupe une position de premier plan : Jacques Tournant devient président de "cette puissante association qu'est la S.A.D.E.S.A.", "quoi de plus naturel".

Ainsi on admettra que chaque candidat lutte dans sa catégorie, dans son groupe, par l'intermédiaire d'un sous-groupe auquel il adhère, un peu à l'image d'un footballeur qui est d'abord avant-centre, gardien de but ou arrière latéral et dont l'excellence à son poste aura ce double résultat de le faire devenir un footballeur, sans plus de qualificatif, excellent, et de créditer son poste d'un prestige particulier.

### 5-3-un système

On arrêtera là la comparaison pour poser que notre architecte évolue dans un univers particulier comparable au "champ" des producteurs de biens symboliques tel que Pierre Bourdieu l'a décrit : ("Question de sociologie", les éditions de minuit - Paris 1980). *"Les champs se présentent à l'appréhension synchronique comme des espaces structurés de positions (ou de postes) dont les propriétés dépendent de leur position dans ces espaces et qui peuvent être analysées indépendamment des caractéristiques de leurs occupants (en partie déterminées par elles)".*

Entre autres dispositifs les champs recellent des lieux de pouvoir propre à légitimer l'accès de prétendants au jeu de la lutte symbolique en son sein, et à consacrer le déplacement des acteurs vers les positions les plus chargées d'autorité spécifique. De sorte que toute tentative de classement social de Jacques Tournant - architecte, revient à exercer ce pouvoir de légitimation et de consécration. Dans le cas du rédacteur de ces lignes le pouvoir serait usurpé, l'entreprise de classement échouerait

nécessairement. On voit donc comment les procédures de classement social rendraient vaines une tentative de biographie "affective", comme sont vaines de nombreuses biographies qui les ignorent.

On peut assortir ce dernier propos de quelques commentaires centrés sur l'importance du couple rédacteur - héros, car enfin si nous ne sommes pas en mesure de consacrer Jacques Tournant dans une nouvelle autorité, qu'en serait-il pour une plume plus autorisée ? ou bien encore capterions-nous une parcelle de pouvoir de consécration à dresser la biographie "affective" d'un architecte célèbre ?

Pour appréhender utilement ces questions nous faut-il admettre le "champ" comme un territoire à l'intérieur duquel les acteurs opèrent une lutte inconsciente dans le cadre d'enjeux spécifiques visant à des changements de positions qui sont liés à des rencontres entre ces enjeux et les habitus propres des acteurs.

Ainsi, les instances de consécration d'un "champ" ne détiennent pas en soi le pouvoir tyrannique d'affecter les individus à des positions.

La réponse s'impose alors qu'une biographie "affective" de Jacques Tournant par le détenteur d'une grande autorité sur le "champ de l'architecture" ne pourrait être qu'une étape d'un processus de reclassement, une étape ultime de celui-ci ; validation autorisée et in extremis de la légitimité du parcours.

En conséquence le couple rédacteur-héros se doit d'être une "valeur sûre" du champ pour rester en conformité avec ses enjeux et par là atteindre le but désigné. Les biographies ou autobiographies d'entrisme ignorent la logique du "champ", elles sont vouées à ne pas atteindre leurs fins, voire à engager une dépréciation de l'autorité dont étaient préalablement porteurs leurs héros, en raison même de leur ignorance.

Enfin, quant au gain de pouvoir de consécration, on comprendra qu'il se produise avec le meilleur rendement au seul moment utile de la biographie "affective", dans cette étape ultime de consécration dont elle est une composante. Mais dès lors, le candidat à cette sanction ne peut prendre le risque d'adopter un biographe qui ne serait pas reconnu.

Le couple rédacteur-héros joue donc avec un rendement maximum pour le héros à la double condition qu'il soit lui-même en situation de déplacement de fait dans son "champ" et que le rédacteur parle depuis une position détentrice d'un pouvoir de consacrer les déplacements dans ce "champ".

Il joue selon la même logique pour le rédacteur qui, dans l'opération, trouvera confirmée la légitimité de son autorité. L'autorité se renforce de

la démonstration de son exercice, à la manière d'un jury de prix littéraire, qui gagnera en crédibilité à couronner un auteur non pas inconnu ou reconnu mais trop méconnu.

A l'opposé, le couple rédacteur-héros joue sans rendement pour l'un et pour l'autre, dès que le héros occupe avec stabilité une position du "champ".

Si on prend l'exemple du "champ" des architectes, on admettra que le groupe des biographes possibles de Jean Nouvel est très limité : il est en passe de devenir un "grand" architecte, il est donc en situation de déplacement de fait. Pour que sa "valeur" ait le plus de chances d'être durablement établie, le rédacteur de sa biographie devra avoir une audience indiscutable dans la profession.

Par contre, le groupe des biographes possibles de Paul Chemetov est beaucoup plus large : c'est un architecte de renom. Sa carrière ne serait pas rehaussée par une biographie. Alors, la personnalité de l'auteur qui entreprendrait un tel travail serait sans importance, comme serait sans importance ce travail pour l'affirmation de la compétence d'un auteur vis-à-vis de ses pairs.

Le mécanisme jouerait sans doute différemment dans le cas de Paul Chemetov, s'il s'agissait de réaliser une évaluation critique de ses œuvres.

Des objectifs dont on peut douter, une démarche avérée non scientifique, la prégnance d'une logique de "champ", tout nous détourne du genre biographie "affective" dans notre volonté de construire le récit de la vie de Jacques Tournant. Il nous faut donc trouver une approche qui évite de tels écueils. Il en est une bien sûr, contenue dans les travaux qui ont servi à cette première analyse critique. Par ailleurs il existe aussi d'autres types biographiques dont les rapports avec cette approche que nous entendons désormais privilégier ne sont pas établis. En sorte que nous nous trouvons maintenant devant une double tâche : rendre compte d'abord de la démarche choisie et ensuite apprécier à son aune les différents genres biographiques repérés.

Pourtant, dès avant d'entreprendre ce projet il paraît à notre sens nécessaire de revenir brièvement à cette notion de biographie "affective", qu'on doit se garder de confondre avec l'hagiographie, en ce sens que cette dernière est seule dans le genre à se référer à la puissance divine.

En effet la biographie "affective" postule le primat de l'individu dans la maîtrise de sa destinée, se mettant là dans une situation de blasphème pour le croyant, alors que bien sûr l'hagiographie accorde à Dieu le rôle majeur dans cette maîtrise du séjour terrestre des hommes. Evidemment la fatalité inexplicable touche souvent le héros de biographie "affective"

et le bienheureux exprime fréquemment d'autant mieux la volonté divine, qu'il l'accompagne de ses qualités individuelles. Mais l'hypothèse tient dans tous les cas. Charles de Foucauld (*Jean-François Six : Vie de Charles de Foucauld, éd du Seuil - 1962*), même devenu sceptique à la suite de lectures philosophiques, conserve dans ses actes la marque de la présence Supérieure. Maître de lui-même, détourné de Dieu, celui-ci l'abandonne à sa vie de débauche mais reste vigilant et saura lui réapprendre le chemin de la vérité. Voilà bien là l'expression de la puissance divine, caractéristique de l'hagiographie, et de l'impertinence de l'égoïsme : la maîtrise de sa vie c'est la déchéance, mais Dieu veille.

Mais ce n'est pas la seule raison, celle des effecteurs de la vie, qui nous pousse à distinguer les deux approches.

La deuxième tient elle, à l'impossibilité qu'il y a à comparer les "champs" dans lesquels les héros des biographies "affectives" évoluent et le groupe des saints et autres bienheureuses et bienheureux. La notion de "champ" n'est pas étrangère à l'hagiographie, non par le biais d'un hypothétique "champ de la béatitude", mais plutôt par celui moins contestable des intellectuels catholiques. De telle façon qu'elle intervient plutôt comme élément d'un débat euphémisé du groupe des rédacteurs, au lieu d'exister comme outil du déplacement du "biographé" dans son "champ".

Après ce rapide commentaire revenons à la tâche assignée, dont le premier aspect est de rendre compte de la démarche adoptée pour conduire et construire notre relation biographique.

Deux genres biographiques plus ou moins abondants en librairie ont déjà été identifiés, mettant en jeu leurs effecteurs propres. D'autres approches sont possibles, qui offriraient la perspective d'un énoncé précis tant des objectifs que des moyens et des méthodes de l'analyse. L'histoire de vie appréhendée comme trajectoire individuelle soumise à l'influence d'un corps social et de ses règles en est une. Elle fonde un dispositif scientifique, propre au travail biographique.

L'essentiel de cette démarche, on l'aura déjà compris, repose sur les travaux de Pierre Bourdieu relatifs à la notion de "champ", qui présentent à nos yeux parmi d'autres intérêts, celui d'offrir avec une méthode d'approche du récit de vie, un dispositif de vérification des hypothèses du déplacement biographique.

On a admis que l'histoire de vie n'était pas un parcours orienté, formé d'événements s'enchaînant linéairement. Ainsi on préférera l'appréhender comme un ensemble de points distribués dans un espace. L'espace est structuré et doté de caractéristiques identifiables, c'est un "champ". L'individu chargé d'une force mobile de pénétration de cet espace singulier,

se déplace dans celui-ci selon des directions résultantes de la composition de sa force propre de pénétration avec la contexture de l'espace, pour y occuper des lieux successifs : "des positions". Notre ensemble de points distribués dans un espace est donc un ensemble de "positions" occupées dans un "champ" : "une trajectoire".

Dès lors, dresser la biographie de Jacques Tournant reviendra pour nous à établir sa trajectoire.

Pour développer notre propos, on peut le compléter de quelques appréciations ponctuelles :

- Sur la critique de la biographie : *"Essayer de comprendre une vie comme une série unique et à soi suffisante d'événements successifs /... / est à peu près aussi absurde que d'essayer de rendre raison d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure du réseau"*. (Pierre Bourdieu : Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 62/63 - juin 1986).

- Sur la notion de déplacement : *"Un itinéraire social est d'abord le point de rencontre d'un système de relations (celui de l'acteur) avec d'autres systèmes de relations (l'un et les autres en évolution continue) ; il est ainsi le produit de confrontations et d'interactions avec et entre les diverses instances, leurs logiques et leurs temporalités..."* (Christian Léomant, Annales de Vaucresson - n° 26 - 1987).

- Sur la notion de force de pénétration : *"En chacun de nous, suivant des proportions variables, il y a de l'homme d'hier /... / nous ne le sentons pas, parcequ'il est invétéré en nous ; il forme la partie inconsciente de nous-mêmes"* (Emile Durkheim, L'évolution pédagogique en France, Paris, Alcan, 1938).

*"Les conditionnements associés à une classe particulière de conditions d'existence produisent des "habitus", systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre, objectivement "réglées" et "régulières" sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre"*. (Pierre Bourdieu, Le sens pratique - Paris - les éditions de minuit - 1980).

- Sur la notion de trajectoire : *"Elle (l'histoire de vie) conduit à construire la notion de trajectoire comme série des positions successivement occupées par un même agent dans un espace lui-même en devenir et soumis*

*à d'incessantes transformations*". (Pierre Bourdieu, Actes de la recherche en sciences sociales - n° 62/63 - juin 1986).

L'exposé de la problématique générale et du principe méthodologique requiert, pour rendre moins aléatoire toute précision en ce dernier domaine, de donner son sens à la notion de vérification évoquée plus haut.

Dans notre démarche, il s'agit de comprendre le déplacement individuel dans un espace donné. En ce sens on se doit d'avoir identifié toutes les positions qu'il contient et qu'il est possible d'occuper. Dès lors on peut échapper à la logique explicative de la biographie traditionnelle qui consiste à justifier chaque étape du parcours individuel par un faisceau plus ou moins large d'hypothèses relevant de l'analyse causale. Sans vision claire de l'espace des possibles on est réduit aux conjectures plus ou moins habiles. Cette logique est remarquable de transparence dans les courtes notices biographiques de hautes personnalités administratives, politiques... paraissant dans les journaux. Chacun a lu et reconnaît des phrases comme : *"Résistant de la première heure, il sera appelé dans le cabinet du ministre X..."*, *"Brillant élève de l'ENA, il se lance bientôt dans ses premières joutes électorales"*. Tous les résistants de la première heure ont-ils connu une carrière ministérielle, tous les brillants élèves de l'ENA siègent-ils à l'Assemblée Nationale ? Non bien-sûr. Simplement on rend compte là de cette réalité statistique qui veut qu'un brillant énarque ait plus de chance de devenir député qu'un médiocre technicien en électro-mécanique et le rédacteur conjecture que le sujet a suivi cette règle. En aucun cas l'hypothèse n'est vérifiée, comme elle ne l'est pas non plus dans les biographies qui usent du psychologisme. Robespierre est devenu un tyran car il vivait sous l'emprise d'un sentiment de culpabilité lié à la conduite immorale de son père. Cette thèse est répandue mais jusqu'alors non vérifiée, et comment pourrait-elle l'être ? Tout au plus peut-on chercher dans ses actes les symptômes cliniques d'une telle affection et s'il est établi qu'il fut bien un tyran, en conclure qu'il était un tyran névropathe. Mais on ne peut énoncer que son comportement politique en 1793 découle directement de sa maladie mentale.

Cependant, la notion de trajectoire permet-elle d'échapper à une telle logique explicative, car en effet, si on considère le champ des architectes on pourrait dire qu'un tel est devenu avant gardiste car il avait beaucoup de talent, qu'un autre a été élu à l'académie grâce à son érudition et qu'un autre encore, poussé par son élan altruiste est devenu responsable syndical ? On serait alors devant le même problème, d'avoir avancé des hypothèses invérifiables.

Ceci pourtant n'est pas envisageable, en raison de la notion même de trajectoire qui met en jeu non pas l'explication de situations prestigieuses de référence, mais plutôt l'évaluation des probabilités de déplacement à

partir d'une position donnée.

Alors reprenons nos quelques exemples précédents à partir de leur situation première. Nous avons un résistant de la première heure, un brillant énarque, un psychopathe, un homme talentueux, un érudit et un altruiste. Quelles sont les probabilités de déplacement de chacun d'eux ? A moins de bâtir un roman, il serait absurde de répondre à une telle question tant l'univers entier est à tous grand ouvert. Même en réduisant le groupe aux trois derniers et en sachant qu'ils sont tous les trois architectes, la question serait sans plus de portée. En effet, s'agit-il d'un talent à composer avec des toitures, des lucarnes et des fenêtres à petits carreaux ? Alors il a peu de chances de se diriger vers l'avant-garde. Et l'érudit, s'il est un spécialiste des parcs d'attraction et de loisirs, a-t-il beaucoup de chances d'entrer à l'Académie ?

L'analyse du parcours humain en terme de trajectoire ne peut reprendre à son compte les simples liens de causalité. Dès lors son objet n'est pas de répondre à la question du : pourquoi un individu arrive ici ou là, mais plutôt à celle du : où pouvait-il arriver ? On conviendra que pour cette dernière question, la vérification de la réponse soit immédiate puisque ce sont les faits eux-mêmes qui tranchent la validité des hypothèses énoncées.

Pour clore cette partie du débat, on peut résumer les étapes successives de l'expérimentation trajectorielle : un individu entre dans un "champ" - caractérisation de l'individu et du champ : quel habitus, quel capital détient-il, quels sont les enjeux de l'espace qu'il pénètre ?

L'individu va accomplir son premier déplacement - recherche du faisceau des positions équiprobables d'arrivée : quels sont les endroits du "champ" qui assureront le meilleur taux de rendement au capital individuel, quels sont les endroits du "champ" susceptibles de maximiser pour celui-ci, le profit du déplacement ?

L'individu s'est déplacé - vérification des hypothèses : la position occupée est-elle contenue dans le faisceau des positions équiprobables ?  
Commentaire.

Suivent alors un deuxième, puis un énième déplacement à prendre en compte selon la même méthode : qu'est-ce que l'individu a capitalisé au poste  $p$ , qu'en est-il alors de la structure du "champ", quels sont les  $p + 1$  possibles, le  $p + 1$  constaté appartient-il à l'ensemble des  $p + 1$  possibles, etc... ?

Avant de passer à la dernière partie de notre post-face qui sera une approche critique de quelques types biographiques à des fins de précision méthodologique, on ne peut faire l'économie du débat sur les objectifs

d'une telle entreprise en raison même du sentiment de rejet qu'elle peut susciter d'emblée, et en particulier chez les architectes. On peut hurler au cynisme, au scientisme manipulateur, au positivisme crétin, au réductionnisme imbécile, au déterminisme primaire, à l'inutilité flagrante, au peu d'intérêt culturel notoire. On peut s'indigner, le rêve n'est-il pas bafoué ? La critique ne trouvera pas ses luttes de tendances, d'apports individuels, de corps de doctrines, de filiations théoriques, d'analyse du visible..., ce Jacques Tournant n'a pas de sens !

Voilà semble-t-il quelques réactions envisageables que le rédacteur comprend comme la question de savoir s'il se disqualifie, s'il se met "hors-champ" en se refusant à écrire un "Jacques Tournant, sa vie, son œuvre, ombres et lumières, mythe et réalité..."

Déjà, pour répondre à cette question, faut-il encore avoir identifié le "champ". Car enfin ce travail intéresse-t-il les sociologues ou les architectes, ou d'autres encore ? Pour les sociologues, il paraît tout à fait douteux qu'il présente un grand intérêt, dans le sens où il n'est qu'un jeu expérimental prenant pour règles un dispositif conceptuel issu certes de la sociologie, mais n'offrant rien en retour à cette discipline.

Non, le rédacteur s'adresse bien à ses pairs les architectes, parle des architectes, et ceci sans remettre en cause les valeurs qui leur sont propres. Nous pensons en particulier à deux de celles-ci ; le talent et la notion de doctrine.

Pour ce qui est de la première, il n'est bien entendu pas question de créditer untel de plus de talent qu'un autre ou de confirmer le talent absolu de certains, mais plutôt d'évoquer la notion de talent relatif unitaire qui serait l'écart mesuré entre l'axe médian du faisceau des positions équiprobables et la position réelle d'arrivée lors d'un déplacement. Notre méthode permet d'accepter qu'il existe un facteur capable d'infléchir un fragment de trajectoire vers un pôle particulier de l'espace des possibles dont dispose un individu, alors pourquoi ne pas le nommer talent. Au reste qui songerait à nier que le talent est une force propre à faire dévier le parcours de son détenteur par rapport à celui de ses semblables. Notre questionnement ne porte précisément que sur la notion de semblables et non pas sur celle du talent, tout à fait recevable. En cela nous ne nous disqualifions pas, dans la mesure toutefois où on ne confond pas profanation et identification d'un objet de réflexion.

Comme la notion de talent, la notion de doctrine n'entre pas en contradiction avec notre propos. De plus, même si elle n'y figure pas pour une large part, on peut néanmoins imaginer qu'il la serve, dans le sens où la constitution de trajectoires d'architectes issus de groupes porteurs de doctrines différentes renverrait sans aucun doute après un travail

d'analyse comparative à un élargissement de la réflexion quant à leurs fondements.

Enfin, nous ne travaillons bien évidemment pas en dehors du "champ", puisque nous apportons une collaboration à l'histoire contemporaine de la profession, en décrivant le parcours de l'un de ses protagonistes choisi parmi les moins négligeables.

On aura donc compris que notre objectif n'avait rien de cynique ni de gratuitement provocateur. Il est simplement de contribuer à une meilleure connaissance structurale de la vie professionnelle, laquelle en tant que structure structurante (modus operandi) ne peut être laissée pour compte dès lors notamment qu'on entend mettre en œuvre une approche des objets matériels issus du travail de ses acteurs, ou bien encore qu'on désire s'arrêter aux questions de la formation ou de l'insertion des plus jeunes. Par ailleurs, le "champ" des architectes, comme les autres est une entité sociale qui se transforme sous l'action de ses participants, ce n'est pas un espace figé. Toute action en son sein agit sur lui, il est structure structurée (opus operatum). Ainsi sommes-nous amenés, à notre mesure et avec toute la modestie nécessaire, à nous efforcer de percevoir quel pourra être le point d'application de la nôtre. Sans doute notre domaine est celui du "commentaire de l'architecture" et la problématique développée contient la tendance à exporter de celui-ci sa part de doxosophie

#### 5-4-biographies

Revenons maintenant à une appréciation du genre biographique. Les rayonnages des libraires croulent aujourd'hui sous le poids des vies qui s'y accumulent. Comme Philippe Dagen (*Le Monde* du 22/7/88 : *vies d'artistes. De Rivière à Klee : la mode biographique est revenue*) on constate qu' "il pleut des biographies. Il en pleut de toutes sortes d'artistes, de luxueuses et d'ascétiques, de narratives et d'analytiques et de plus ou moins savantes". Et ce qui est vrai pour les artistes l'est aussi pour les autres groupes : des présentateurs de télévision, des paysans, des hommes de lettres et des sportifs, des soldats et des hommes politiques, des mécaniciens, des personnages historiques, on a même vu des cosmonautes.

Les architectes ne sont pas absents non plus, et au fur et à mesure que les rayons spécialisés se développent, viennent s'y entasser les carrières des plus ou moins brillants, des plus ou moins célèbres. Conséquence peut-être de l'actualité d'études historiques tournées vers le domaine privé, quotidien, domestique, nous vivons un tourbillon biographique. En quelque sorte happé par ce tourbillon, il est bien difficile d'y reconnaître les siens, d'autant que si les héros abondent, abondent également les rédacteurs et leurs approches du récit de vie : un écrivain parle de l'écriture d'un autre

écrivain, une chanteuse parle seule de sa jeunesse, un journaliste évoque les choix stratégiques d'un monarque... Les ouvrages sont plus ou moins des mémoires, des hagiographies, des monographies, des approches thématiques, des manifestes, des confessions, des cris.

Voilà b'ien quelques genres repérés, mais ils sont en trop grand nombre et souvent trop mélangés en un même livre pour pouvoir être abordés tels quels.

Il faut opérer des regroupements. Une mise à distance par rapport aux textes permet dans un premier temps de diviser brutalement le genre biographique en deux types : le "roman" et la "critique", séparés entre eux par une frange monographique.

Plus que le style, le ton ou le caractère édifiant, c'est le projet contenu dans chacun des types qui les distinguent. L'un, le "roman", semble viser à rendre compte d'un individu dans sa totalité (famille, travail, opinions...) alors que la "critique" elle, paraît plutôt portée à l'appréhender selon un angle de vue tout à fait fixé : en quoi ce roi a-t-il été novateur ? comment certaines expériences de cet artiste l'ont amené à sa production ? dans son courant, quelle fut la spécificité de cet architecte ?...

Nous n'avons pas décrit là ce qu'étaient un roman ou une critique, simplement ces premiers éléments de différenciation nous ont aidé à nommer deux types de récit de vie.

Mais pour mieux comprendre cela, il faut en passer par les exemples. Ainsi nous classons la biographie "affective" évoquée plus haut parmi les "romans", et ce quel qu'en soit le héros : chanteur, sportif, empereur ou valeureux guerrier, et quel qu'en soit le rédacteur ; le héros lui-même ou un tiers. Parmi les "romans", nous classons aussi des ouvrages de mémoires ou d'essais narratifs qui ont plutôt pour but la qualité littéraire et non pas d'être édifiant. Nous pensons là notamment à l'autobiographie de Pablo Neruda (*J'avoue que j'ai vécu*). Pour finir l'inventaire de ce type il faut encore citer une forme, composante le plus souvent de la biographie "affective", qui est la biographie "érudite". Elle traite principalement des grands personnages historiques de la politique, des arts ou des lettres, en répondant à la question : "qui est monsieur X ?" et en submergeant le lecteur de dates, citations, personnages périphériques, références.

Cette sous-classe "érudite" de la classe "affective" du type "romanesque" du genre biographique est tout à fait fournie. Alain Decaux et ses héros y figurent notoirement mais aussi la "Anne d'Autriche" de Claude Dulong ou bien encore le Blum ou le De Gaulle de Jean Lacouture.

Pour le type "critique", nous nous refuserons à opérer des distinctions. On

est simplement tenté de dire qu'il y en a de bonnes et de mauvaises ; celles qui ont des hypothèses fortes, des constructions maîtrisées et les autres.

C'est pourquoi par ailleurs, ce type biographique peut être caractérisé aussi comme étant le lieu par excellence de la lutte des spécialistes dans leur "champ". Car autant la biographie "romanesque" participe d'un classement des héros, autant la "critique" œuvre comme un dispositif de positionnement des rédacteurs.

Bien sûr la biographie "romanesque" s'empare de héros prestigieux, mais moins que sa complémentaire elle, est exclusive à traiter des figures emblématiques de leur discipline. En effet, l'objet de la "critique" est toujours une valeur sûre de son domaine. Il faut bien un point fixe commun, une règle du jeu, pour que la lutte entre rédacteurs s'exerce à "armes égales". Un héros de "critique" dont la légitimité serait douteuse renverrait les critiques de la "critique" à un commentaire sur la pertinence du choix de celui-ci, négligeant par là l'appréciation sur la qualité propre du travail du rédacteur.

Entre "critique" et "roman", nous avons identifié une forme intermédiaire. Nous avons parlé de frange monographique. Elle n'a pas été considérée comme un type à part entière pour deux raisons. Tout d'abord, parce que le nombre des "monographies" est négligeable dans la quantité des biographies publiées. La deuxième raison elle, tient à la trop faible cohésion du domaine isolé ici par cette approche. La "monographie" est descriptive, ce n'est qu'un principe narratif unificateur et non pas un projet, comme dans le cas du "roman" ou de la "critique".

Partant, on serait même porté à en déduire que l'aspect "monographique" ne peut être que le caractère d'un type biographique, si ce n'était la spécificité du matériau qu'une telle approche convoque.

En effet, le "roman" et la "critique" s'alimentent à des sources multiples mettant en jeu des informations qui intéressent autant l'objet d'étude que son environnement, alors que la "monographie" s'en tient à une information simultanément issue de son objet et centrée sur lui. On a évoqué les biographies "érudites", il serait inconséquent de les confondre avec certains travaux comme les récits ethnographiques dont le Gaston Lucas d'Adélaïde Blasquez (*Gaston Lucas, serrurier : éd. Plon, collection "terre humaine". 1976*) est un exemple. Gaston Lucas a parlé de lui, a raconté sa vie à Adélaïde Blasquez qui l'interrogeait, puis celle-ci a recomposé leurs entretiens. Il s'agit donc d'un ouvrage dont son objet : Gaston Lucas, est l'unique centre d'intérêt et l'unique informateur. Comme "monographie" on peut citer "la vie d'un simple" d'Emile Guillaumin (*la vie d'un simple : éd. Nelson 1922*) ou bien encore le Jacques Chardonne de Ginette Guitard-Auviste (*la vie de Jacques Chardonne et son art : éd. Grasset.*

1953) Le caractère "affectif" de cet ouvrage ; il contient une volonté explicite de classement, ainsi que son aspect a priori de critique littéraire, nous ont fait hésiter sur son type. Ce n'est pas un "roman", car priorité est donnée aux conditions de la production de son œuvre. On ne peut le ranger parmi les "critiques" tant l'hypothèse sous-jacente du travail est faible : Chardonnat est un écrivain et un vrai, et tant les démonstrations ne sont alimentées que des entretiens entre l'auteur et son héros. Alors, pour cette dernière raison et parce que le propos est surtout descriptif, nous avons choisi de ranger ce document dans notre frange "monographique". De plus, étant donné son caractère plus "affectif" que "critique", plus "affectif" qu'"ethnographique", on peut le qualifier et ainsi l'annoncer comme étant une "monographie affective".

Voilà dressé un état sommaire du genre biographique mais, et l'architecture dans tout cela, ou plutôt, et les architectes dans tout cela, qu'en est-il ? Et notre Jacques Tournant ?

Des biographies d'architectes, on en rencontre de tous les types. Toutefois la majeure partie relève de la "monographie" sous toutes ses formes, avec cette particularité pour une telle approche d'emprunter souvent la solution de l'auto-rédaction. A notre connaissance, ce qui ne relève pas de l'approche "monographique" tend à investir plus le type "critique" que le type "romanesque". En effet, même si le caractère "affectif" est très présent dans l'ensemble des biographies d'architectes, le fonctionnement du "champ de l'architecture" qui privilégie le rôle de création formelle n'incite pas à la prise en compte de l'individu dans sa totalité, n'invite pas au "roman". Pour ce qui est de la "critique", le faible nombre des figures emblématiques et la quasi inexistence du débat en architecture suffisent semble-t-il à en faire un type mineur. A moins que ce ne soit le fait de la tendance traditionnelle à la doxosophie dans les controverses. A part Le Corbusier, Lurçat et Perret, quels architectes français pourraient faire l'objet d'un travail qui ne réactiverait pas immédiatement un concert de luttes de tendances, au détriment d'un débat plus distancié ? Ledoux, Mallet-Stevens, Mansart, quelques-uns seulement.

Alors notre Jacques Tournant est-t-il une "monographie" ? Nous avons bien fondé notre travail sur un large propos descriptif composé à partir du matériau des nombreux entretiens qu'il nous a accordés. Toute "trajectoire" ne peut en faire l'économie. En ce sens nous nous sentons proches d'une démarche de type "monographie ethnographique". Cependant la notion de "trajectoire" nécessite une prise en compte du "champ" dans lequel évolue le héros. Nous avons donc été amenés à traiter de l'environnement du parcours de Jacques Tournant et ce à partir de données qui échappent à son contrôle. De plus, bien que pour une part descriptive, la "trajectoire" n'a pas pour but la description. Elle l'utilise à des fins d'explication. La "trajectoire" échappe donc à l'approche "monographique".

Alors, est-elle "roman" ou bien "critique" ?

Il n'a pas été question dans les précédents chapîtres, d'évaluer l'apport spécifique de Jacques Tournant à la production contemporaine d'architecture, selon une hypothèse d'étude quelconque : proximité à un maître, attitude originale à l'intérieur d'un mouvement... Partant du principe que tout individu est spécifique, il s'est agi plutôt de comprendre comment une spécificité se construit. Notre problématique ne concerne pas Jacques Tournant en propre. Celle-ci s'oppose donc à la "critique", d'autant plus qu'elle a l'ambition de pouvoir traiter de tous les parcours individuels quels qu'ils soient et non pas seulement des plus prestigieux de ceux-ci.

La trajectoire appartient au type "roman" et ceci en raison même de sa prétention à rendre compte de la vie du héros dans sa totalité. C'est notre définition du "roman". Jacques Tournant nous intéresse dès sa naissance, son travail nous intéresse, mais aussi ses amis, son service militaire, sa santé, sa vie de famille, ses études, ses engagements, ses revenus... Tout nous intéresse, a une valeur à nos yeux, pour broser cette vue synthétique et structurale qu'est la "trajectoire". Bien sûr elle ne contient aucun objectif "affectif", "érudit" ou non, ni de visée littéraire. Alors la "trajectoire" serait une classe à part entière du type "roman", une manière de biographie "socio-romanesque".



## table des illustrations:

- projet pour la place de Casablanca - p. 16  
H. Prost- 1914  
(extrait de J. Abram: une école et son maître...S.R.A.-E.A. Nancy, 1984)
- projet pour la colline de Chaillot et le palais des Soviets - p. 16  
A. et G. Perret- 1933 et 1931  
(extrait de J. Abram: une école et son maître...S.R.A.-E.A. Nancy, 1984)
- bons du Trésor: après-guerre -p. 34  
tuyaux Metallit: années 50 -p. 34  
"estafette" Renault: années 60 -p. 35  
(extraits de diverses revues professionnelles)
- projet d'André Lurçat présenté par Jacques Tournant -p. 38 et 39  
dans l' "Architecture d'Aujourd'hui" en 1931  
(extrait de "l'Architecture d'Aujourd'hui" n°7 octobre 1931)
- vue de la ville de Beauvais pendant la Reconstruction -p. 41  
(extrait de "Urbanisme" n° 45-48 1956)
- la Reconstruction des villages détruits, -p.42  
l'exemple de Montsauche dans la Nièvre  
(extrait de "Urbanisme" n°45-48 1956)
- composition de l'atelier d'architecture de la ville du Havre -p.44  
(archives de Jacques Tournant)
- Jacques Tournant et Auguste Perret en 1948 -p.46  
(archives de Jacques Tournant)
- schéma extrait de l'étude de rectification de la densité de population-p.50  
des quartiers du Havre  
Jacques Tournant- 1949  
(extrait de "techniques et architecture n°1-2 janvier 1951)
- maquette des épannelages du centre-ville du Havre à reconstruire, -p.53  
conçue et réalisée par Jacques Tournant  
dans le contexte du remembrement  
(extrait de "Urbanisme" n° 39-40 1955)
- plan de reconstruction de la ville du Havre en 1961 -p.56  
(extrait de J. Ph. Damais: la nouvelle ville du Havre...-C.N.R.S. 1963)

- maquettes pour le projet de tour de l'hotel de ville du Havre- 1952 -p.57  
(extrait de J. Abram: une école et son maître...S.R.A.\_E.A. Nancy 1984)
- projet retenu pour la tour de l'hotel de ville du Havre -p.57  
Jacques Tournant - 1953  
(extrait de "la construction moderne" n°6 juin 1958)
- vues de l'hotel de ville du Havre en 1958 -p.59  
(extrait de "la construction moderne" n°6 juin 1958)
- projet de Rénovation du secteur Plaisance à Paris -p.62  
F. Bilet, A. L'Huillier, P. Maître, J; Tournant- 1960  
(extrait de "Urbanisme" n°117 1970)
- liste des opérations de Rénovation urbaine entreprises -p.62  
à Paris durant les années 60  
(extrait de J. Bastié: la croissance de la banlieue parisienne- P.U.F. 1964)
- le centre-ville du Havre en 1958 -p 68  
(extrait de "la construction moderne" n°6 juin 1958)
- batiment du syndicat d'initiative du Havre -p 68  
réalisé par Jacques Tournant au début des années 60  
(archives de Jacques Tournant)
- la salle des fêtes de l' hotel de ville du Havre en 1967 -p 69  
J. Tournant et P. Sonrel  
(archives de Jacques Tournant)
- plan du rez de chaussée et vue extérieure -p.70  
de la bibliothèque municipale du Havre  
J. Tournant et J. Lamy- 1963  
(extrait de "l'architecture française" n° 319-320 1964)
- batiment du Centre National d'Etudes Spatiales à Aire sur l'Adour -p 72  
Jacques Tournant- 1962  
(archives de Jacques Tournant)
- Le Corbusier, Mallet-Stevens, Perret -p.80  
avant-guerre  
(archives de Jacques Tournant)
- extrait d'un article sur le Remembrement présenté par -p 80  
Jacques Tournant dans "l'Architecture d'Aujourd'hui" en 1946  
(l'"Architecture d'Aujourd'hui" n° 1946)

- visites officielles du chantier de la Reconstruction du Havre à la fin des années 40  
 en haut, Jacques Tournant est le premier à gauche  
 en bas, Auguste Perret choisit les panneaux de remplissage des immeubles à construire  
 (archives de Jacques Tournant) -p.86
- lettre de Jacques Tournant à Adrien Brelet le 26 septembre 1956  
 (archives de Jacques Tournant) -p.93
- convocation de Jacques Tournant au conseil de Direction du Centre de Documentation et d'Urbanisme par André Roussilhe le 20 mai 1957  
 (archives de Jacques Tournant) -p.94
- carton d'invitation à l'inauguration du Centre de Documentation et d'Urbanisme le 20 juin 1957  
 (archives de Jacques Tournant) -p.95
- échange de correspondance du 10 septembre 1957 entre le professeur Chevalier et André Roussilhe, au sujet de l'article de Jacques Tournant concernant la Rénovation urbaine à Paris, paru dans "urbanisme"  
 (archives de Jacques Tournant) -p.95
- emblème de la Société des Architectes Diplômés de l'Ecole Spéciale d'Architecture -p 102
- Reconstruction:  
 Arles- P. Vago -p 121  
 Avranches  
 Gien- Laborie -p.122  
 Maubeuge- Lurçat  
 (extrait de "Urbanisme" n°45-48 1956)
- publicité pour du matériel d'éclairage s'appuyant sur l'exemple du Havre,  
 parue dans les revues professionnelles de la fin des années 50 -p.123
- courbes de l'évolution de la construction de logements en France, entre 1945 et 1962  
 (extrait de J. Bastié: la croissance de la banlieue parisienne- P.U.F. 1964) -p.126

projets d'urbanisme des années 50: les Lozaites à Villejuif les Sorbiers à Chevilly Larue extrait de J; Bastié: la croissance de la banlieue parisienne- P.U.F. 1964)	-p.126
immeuble H.L.M boulevard Lefebvre à Paris V. Youssoufian- 1956 (extrait de "la construction moderne" n°6 juin 1956)	-p.126
lettre du Commissariat à la Construction et à l' Urbanisme pour la région parisienne (signature non identifiée), le 1er décembre 1958, répondant négativement à une offre de services de Jacques Tournant (archives de Jacques Tournant)	-p.132
projets d'urbanisme des années 60: z.u.p. de Fontenay sous bois- Lods (extrait de "regards sur la France" n°22 juin-juillet 1964) opération Croix de Chavaux à Montreuil- Le Goas (extrait de "l'architecture française" n°319-320 1964)	-p.133
nouveau quartier de La Défense- Camelot, Zehrfuss (extrait de J. Gohier: l'administration C.R.U. 1965)	-p.134
Jacques Tournant en conférence en 1961 (archives de Jacques Tournant)	-p 138
bibliothèque universitaire de Bonn (R.F.A.) Pierre Vago et Fritz Bornemann- 1963 (extrait de "l'architecture française" n°251-252 1963)	-p 142
différents ministères qui ont accompagné la carrière de Jacques Tournant	-p.143 à 148
Jacques Tournant en 1972 (archives de Jacques Tournant)	-p.151

bibliographie chronologique  
des oeuvres écrites de Jacques Tournant

- l'architecture d'aujourd'hui n.7 - octobre 1931: quelques immeubles nouveaux
- l'architecture d'aujourd'hui n.8 - novembre 1931: grands magasins Decré à Nantes et quelques immeubles nouveaux
- l'architecture d'aujourd'hui n.9 - décembre 1931 : studios en Corse. André Lurçat, architecte et habitations pour célibataires
- l'architecture d'aujourd'hui n.7 - juillet 1939: organisation des camps de vacances aux Etats-Unis
- l'architecture d'aujourd'hui n. - 1946: le remembrement
- techniques et architecture n.7-8 - 1947: le financement et l'économie de la Reconstruction
- non publié: texte envoyé à 36 personnalités havraises - 1949: reconstruction de la ville du Havre; étude démographique
- techniques et architecture n.1-2 - janvier 1951: la création d'une ville neuve dans le cadre des lois de remembrement; l'exemple du Havre
- notes pour une intervention au centre de recherches et d'études de psychologie des peuples et de sociologie économique (académie de Rouen) - mai 1953: histoire universelle de l'urbanisme
- études normandes n.26 - 4ème trimestre 1953: la reconstruction du Havre; urbanisme- remembrement- architecture
- urbanisme n.39-40 - 1955: le Havre; une utilisation rationnelle du sol
- Europe n.63 - décembre 1955- janvier 1956: reconstruction; le Havre
- intervention au congrès de l'association provinciale des architectes français à Mulhouse - 20 juin 1957: le logement en France; la question foncière et le rôle de l'architecte
- urbanisme n.55 - 1957: suggestions pour une rénovation de Paris
- la construction moderne n.6 - juin 1958: l'hôtel de ville du Havre (architectes: A. Perret, J.-E. Tournant, G. Brochard)
- les cahiers pédagogiques n.10 - novembre 1958: le sens du mot moderne
- intervention au centre de recherches et d'études de psychologie des peuples et de sociologie économique (académie de Rouen) - 21 mai 1959: l'évolution des tendances de l'urbanisme et de l'architecture contemporaine en U.R.S.S.

- cahiers du cercle d'études architecturales - 1959: diverses prises de paroles sur le problème havrais au colloque de Royaumont; entre architectes, critiques, historiens et sociologues
- cahiers de sociologie économique du centre de recherches et d'études de psychologie des peuples et de sociologie économique (académie de Rouen) n.2 - février 1960: aspects sociologiques et commerciaux de la reconstruction du "centre" du Havre
- rapport à la préfecture de la Seine - 1960: 1lot Roquette-Bullourde; étude générale sur les conditions techniques, juridiques, administratives, financières, sociales et économiques de la Rénovation
- intervention à une émission de la télévision scolaire - 21 novembre 1960: le rôle de la proportion dans l'architecture à partir de l'enseignement d'Auguste Perret et de l'exemple de l'hôtel de ville du Havre
- rapport à la mission d'études basse-Seine - 196 : réflexions et suggestions
- les architectes célèbres; tome 2 des éditions d'art Lucien Mazenod - 19 : Perret; 1874-1954
- l'architecture d'aujourd'hui n.113-114 - 1964: Auguste Perret
- non publié: plaidoyer pour la création d'un atelier d'urbanisme de la région du Havre - avril 1965: notes sur les aspects sociologiques et géographiques de la croissance urbaine dans l'agglomération du Havre
- annuaire de l'école spéciale d'architecture - 1965: hommage à Auguste Perret; chef d'atelier à l'E.S.A.
- cahiers de sociologie économique du centre de recherches et d'études de psychologie des peuples et de sociologie économique (académie de Rouen) n.13-14 - mai 1966: la laborieuse naissance de l'urbanisme contemporain
- urbanisme n.117 - 1970: rénovation du secteur Plaisance; Bilet, L'Huillier, Maître, Tournant architectes et urbanistes
- BIP n.82 - mars 1980: le Havre: reconstruction
- BIP n.100 - décembre 1980: Trélat, Perret, et après?
- intervention à la biennale de Sofia - mars 1983: survol de de l'urbanisme et de l'architecture en France et réflexions
- entretien avec Joseph Abram - 16 avril 1985: à propos de Perret et de l'hôtel de ville du Havre
- intervention à la maison de la culture du Havre - 28 avril 1988: la reconstruction du Havre

## bibliographie générale

- Abram J.: une école et son maître; l'itinéraire multiple des disciples d'Auguste Perret - S.R.A. école d'architecture de Nancy, 1984
- Abram J.: Perret et l'école du classicisme structurel - S.R.A. école d'architecture de Nancy, 1985
- actes de la recherche en sciences sociales, n.1 , n. les évêques, n.62/63 juin 1986, n.71/72 mars 1988
- A.M.C. n.44, 1978
- anciens combattants du ministère de de la construction: regards sur la construction en France - édité par les anciens combattants du ministère de la construction, numéro annuel 1961
- annales de Vaucresson n.26 1987/1: histoires de vies, histoires de familles, trajectoires sociales - revue du C.R.I.V., 1987
- annuaires de la société des architectes diplômés de l'école spéciale d'architecture
- art présent, 4ème trimestre 1945
- Balladur J.: Jean Balladur. Oeuvre - éditeur: Score S.A., Chiasso, Suisse 1975
- Bastié J.: la croissance de la banlieue parisienne - P.U.F., Paris 1964
- Baudui R.: la naissance de l'école des hautes études urbaines et le premier enseignement de l'urbanisme en France, des années 1910 aux années 1920 - école d'architecture Paris-Villemin, A.R.D.U. Paris 8, 1988
- Bisson A.: institutions financières et économiques en France - 1960
- Blasquez A.: Gaston Lucas, serrurier; Chronique de l'anti-héros librairie Plon collection terre humaine, 1976
- Bourdieu P.: la distinction; critique du jugement social - les éditions de minuit le sens commun, Paris 1979
- Bourdieu P.: questions de sociologie - les éditions de minuit, Paris 1980
- Bourdieu P.: le sens pratique - les éditions de minuit le sens commun, Paris 1980
- Bourdieu P., Passeron J.C.: la reproduction; éléments pour une théorie du système d'enseignement - les éditions de minuit le sens commun, Paris 1970
- les cahiers de l'histoire n.48, août 1965

- les cahiers de l'I.H.T.P. n.5: images, discours et enjeux de la reconstruction des villes françaises après 1945, juin 1987
- les cahiers de la recherche architecturale n.8 avril 1981: les bâtisseurs de la cité moderne; de l'art urbain à l'urbanisme
- cahiers du cercle d'études architecturales, 1959
- caisse des marchés de l'Etat: 25 ans au service du crédit - imprimé par Victor Thomas, 1963
- Candilis G.: bâtir la vie un architecte témoin de son temps (récit recueilli par Michel Lefebvre) - éditions Stock 1977
- colloque algéro-français Sidi Fredj du 12 au 16 mai 1984: les politiques techniques de construction - éditions du C.S.T.B., 1985
- de Combret G.: la caisse nationale des marchés - Berger Levrault, Paris 1971
- Crauste M.: au feu du rugby - Solar éditeur, 1973
- Damais J. PH.: la nouvelle ville du Havre; reconstruction et repopulation - éditions du C.N.R.S., Paris 1963
- la Documentation française: la ville à livre ouvert; regard sur 50 ans d'habitat - la Documentation française, Paris 1980
- Dulong C.: Anne d'Autriche - Hachette Folio histoire, 1980
- Dupeux G.: la France de 1945 à 1969 - éditions Armand Colin collection U2, 1972
- Gallo M.: l'homme Robespierre; histoire d'une solitude - librairie académique Perrin histoire, 1968
- Godard, Castells, Delayre, Dessane, O'Callaghan: la rénovation urbaine à Paris - 1973
- Gohier J.: l'administration d'état de l'urbanisme et le développement de son action (1943-1963) - C.R.U., 1965
- Gray M.: au nom de tous les miens (récit recueilli par Max Gallo) - éditions Robert Laffont collection vécu, 1971
- Guillaumin E.: la vie d'un simple - Nelson éditeurs, Paris 1922
- Guitard-Auviste G.: la vie de Jacques Chardonne et son art - éditions Bernard Grasset, 1953
- I.F.A.: architecture- architectes- enseignement, institutions, profession. anthologie 1790-1948 - colloque "architecture-architecte" I.F.A., octobre 1981
- institut d'études bancaires et financières: les marchés publics et leur financement - Dalloz, Paris 1962

- Julienne-Caffié S.: Simone de Beauvoir - éditions Gallimard la bibliothèque idéale, 1966
- Kaufmann E.: trois architectes révolutionnaires; Boullée, Ledoux, Lequeu (1952) - les éditions de la S.A.D.G., 1978
- Kopp A., Boucher F., Pauly D.: 1945-1953-France: l'architecture de la reconstruction. Solutions obligées ou occasions perdues? - A.R.D.U., 1980
- Lacouture J.; Léon Blum - éditions du Seuil point histoire, 1977
- Lamy B., Rubirosa M.: évolution de la profession entre 1930 et 1974 - Direction de l'architecture, 1976
- Lescure M.: les sociétés immobilières en France au 19ème siècle publications de la Sorbonne, Paris 1980
- Linton R.: le fondement culturel de la personnalité - monographies Dunod, Paris 1965
- Madiot Y.: aménagement du territoire; recueil de textes commentés - librairies techniques (L.I.T.E.C.), Paris 1986
- Meyer B.: Grace - librairie académique Perrin, 1964
- Monod J., DE Castelbajac Ph.: l'aménagement du territoire - P.U.F. que sais-je? n.987, 1980
- Moulin R.: le marché de la peinture en France - les éditions de minuit le sens commun, Paris 1967
- Murray Kendall P.: Louis XI - librairie Arthème Fayard le livre de poche, 1974
- Neruda P.: j'avoue que j'ai vécu - éditions Gallimard Folio, 1975
- O.C.I.L. (office central interprofessionnel du logement): 1953/1983
- Paris-Normandie, 21 juin 1957
- Préteceille E., Regazzola: l'appareil juridique de la planification urbaine; les plan d'urbanisme de 1958 à 1970
- Ragon M.: monographie critique d'un architecte; Claude Parent - Dunod Bordas, Paris 1982
- regards sur la France n.22, juin-juillet 1964
- Renan E.: vie de Jésus (1863) - Marabout s.a., Verviers (Belgique) 1974
- Sartre J.P.: l'idiot de la famille; Gustave Flaubert - éditions Gallimard, 1971
- Six J.F.: vie de Charles de Foucauld - éditions du Seuil livre de vie les meilleurs livres de vie chrétienne, 1962

- Steinberg J.: les villas nouvelles en France - Masson, Paris 1981
- Taillibert R.: construire l'avenir - presses de la Cité, Paris 1977- Tautman L.: Paul Valéry ou le mal de l'art - éditions A.G. Nizet, Paris 1969
- techniques et architecture, n.7-8 1946, n.9-10 1952
- urbanisme n.45-48, 1956; n.80, 1963